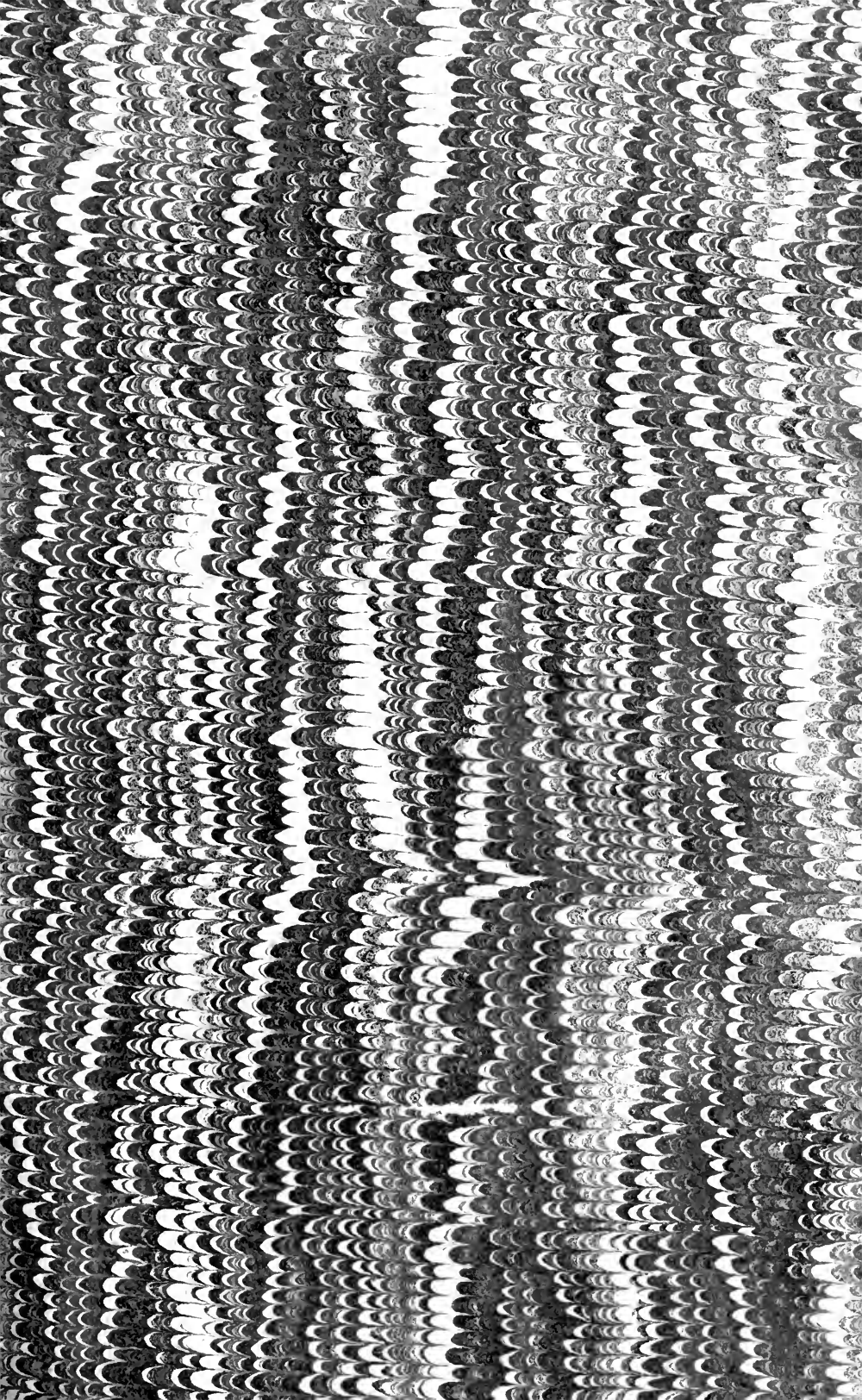


*Ex Libris*



PROFESSOR J. S. WILJ.















CHEFS-D'ŒUVRE  
DE LA  
LITTÉRATURE  
FRANÇAISE



ŒUVRES

DE

CLÉMENT MAROT







CLEMENS MAROTIVS PRIMVS?  
SVI TEMPORIS POETA GALLICVS  
*La mortuy mord:*

*Imp. Ch. Barbou aîné. Paris*

Garnier frères, Editeurs

ŒUVRES  
DE  
**CLÉMENT MAROT**

ANNOTÉES, REVUES SUR LES ÉDITIONS ORIGINALES

ET PRÉCÉDÉES

DE LA

VIE DE CLÉMENT MAROT

PAR

CHARLES D'HÉRICAULT



PARIS  
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES

M DCCC LXVII

PQ  
1635  
A1  
1867



79578H



LA

## VIE DE CLÉMENT MAROT.

---

« Écoute maintenant ceci, ô juge ! vers le Midi les hauts dieux m'ont fait naître, là où le soleil brûle d'une chaleur encore modérée. Aussi la terre s'y revêt-elle brillamment de mille fruits, de nombreuses fleurs et plantes ; et Bacchus, avec un art subtil, y cultive sa bonne vigne, sur les montagnes pierreuses qui font le vin fort et savoureux. Mainte fontaine y murmure et ondoie. En tout temps le laurier près de la vigne y verdit comme sur le Parnasse, le double mont des Muses ; et je me suis souvent demandé, en rêvant, pourquoi il n'en est pas sorti plus d'esprits pleins de noble poésie.

« Au lieu dont je parle, le fleuve Lot roule son eau peu claire qui coule autour de nombreux rochers ou qui passe au milieu d'eux pour aller au plutôt rejoindre la Garonne. Et ce lieu c'est Cahors en Quercy. »

Ce sont de tels souvenirs que Marot gardoit de son enfance. Ainsi explique-t-il son *être* à ce juge rusé, au fier regard, à la contenance cruelle, qui l'interroge dans l'*Enfer*.

C'étoit au commencement de ses malheurs, à ses yeux déjà si nombreux, destinés à devenir bien plus cruels encore et dont il aime à rendre uniquement responsable la destinée. Il y aida

sans doute, peu ou beaucoup, nous le verrons. Mais on voudra peut-être s'arrêter quelque temps avec nous dans ce Midi où les hauts dieux l'ont fait naître. Nous l'accompagnerons dans cette terre revêtue de mille fleurs, de mille fruits et où non loin des fontaines murmurantes il trouvoit le laurier verdoyant marié à la vigne savoureuse. Symbole de la fierté de la poésie et de la gentillesse de l'esprit, double qualité qui le caractérise tout entier et dont, en ce moment, il semble vouloir faire honneur au double mont des Muses quercynaises!

« Mais en une matinée, écrit-il encore, n'ayant dix ans, en France fus mené. » C'est de ces dix années de l'enfance, où la vie provinciale et la *langue maternelle*, comme il dit, exercèrent sur lui toute leur influence, que nous allons nous occuper d'abord.

Plus tard, dans l'âge mûr, quand il sera déjà un courtisan émérite, ce ne sera plus l'enfance que ses malheurs lui rappelleront. Ce sera de la gloire seulement que l'exilé vieillissant se souviendra. Ce sera la cour qu'il nommera sa seule *maîtresse d'école*. Il lui dut beaucoup. Mais il étoit plus juste, peut-être, quand, tout jeune encore et déjà malheureux, il jetoit ses regards sur les jours de la joyeuse enfance et songeoit à son sang méridional.

Nous retrouverons sans cesse, comme le signe de son génie, ce mélange de l'esprit du Midi et de l'intelligence du Nord : cette vivacité d'imagination, cette agilité de style, unies à cette gravité mélancolique de la race normande.

Je sais que la lourdeur réfléchie du Pays de Sapience cadre mal avec la renommée de ce poète amoureux, pimpant et cynique. Mais tout en respectant en principe les traditions vénérables de l'histoire littéraire, il ne faut pas craindre de les discuter, de les compléter surtout. Nous verrons cet instinct de gravité guetter, sans se lasser, le talent de Marot et profiter, pour le dominer, de toutes les circonstances qui amoindrissoient en lui les tendances du sang méridional et l'influence de la cour.

Clément, qui étoit presque un poëte pédant à ses débuts, finit en poëte prêcheur ; mais l'histoire n'a gardé souvenir que de cette portion de sa vie qui s'écoule entre l'adolescence et l'âge mûr, et où nous voyons se développer le côté original et charmant de son génie, au milieu d'une existence brillante et libertine. Elle montre de lui ce que la tradition, en effet, peut uniquement conserver dans son étroit musée qui est à la fois l'éducation et le trésor de l'humanité, elle montre le point saillant de la vie du poëte, la pointe exquise de son talent.

Nous avons le devoir de regarder plus attentivement, en avant et en arrière de ce sommet classique où l'on a placé la statue de Marot. En recherchant soigneusement les traces de l'éducation, les éléments de l'inspiration, en notant les tentatives, en signalant le travail, les faiblesses et les chutes, nous retrouverons l'homme. Nous essayerons d'éloigner de la physionomie cette auréole, cette sorte de vague nuage un peu mythologique qui tend à faire de chaque écrivain classique un être de raison, immobile et morne au milieu de son œuvre parfaite. Ce sera seulement quand nous l'aurons rendu à son temps, replacé au milieu des accidents de sa vie, au centre de ses relations historiques que nous pourrons justement exposer les œuvres plus fines auxquelles il doit sa place parmi les grands écrivains de la France.

## I.

LA VIE PROVINCIALE AU XV<sup>e</sup> SIÈCLE.

## ENFANCE DE CLÉMENT MAROT.

Le voyageur qui vient du Nord, se dirigeant vers le Languedoc, trouve à son entrée dans le Quercy ce paysage qui saisit d'une si grande admiration un vieux géographe du xvi<sup>e</sup> siècle, « ce paysage merveilleusement amène et gracieux, pour estre par tout ou abaissé en valons, ou relevé de diverses

montagnettes. » Il rencontre d'abord un large plateau dont la surface dentelée semble s'être crevée au milieu d'un bouillonnement immense pour livrer passage à mille mamelons... On croiroit voir les flots d'une mer houleuse subitement immobilisés. Puis le plateau s'affaisse et descend dans une vallée tortueuse où ce fleuve dont nous parle notre poète, ce fleuve aux eaux sombres court furieusement au milieu des rochers.

Arrivé à peu près au milieu de son parcours, le fleuve se détourne brusquement vers le sud, puis non moins brusquement remonte. Il décrit ainsi un angle à la pointe duquel est bâtie une ville. Celle-ci, adossée à des montagnes verdoyantes, s'arrondit sur la rive droite de la rivière qui « va léchant ses bords » et forme un arc de cercle dont le Lot dessine la corde.

« Ce lieu, c'est Cahors en Quercy. » Les montagnes où la ville s'appuie montent rapidement, toutes plantées de vignes, disposées en terrasse, hérissées de murailles bâties de façon à présenter l'aspect d'un gigantesque escalier. Devant elle, c'est-à-dire sur la rive gauche du fleuve, se dressent des monts à pic, encaissant si profondément le fleuve qu'ils gardent à peine entre lui et leur base la place d'une route. Ils présentent l'aspect le plus hardi et laissent échapper, de dessous un énorme rocher surplombant, cette charmante fontaine Divona, l'orgueil de Cahors, une miniature de l'illustre fontaine de Vaucluse.

Un boulevard s'arrondit aujourd'hui autour de la ville, remplaçant les antiques murailles et ne laissant plus debout, à droite, qu'une portion de ces remparts qui virent tant d'ennemis. Les restes d'un aqueduc, les ruines d'un cirque, des églises effondrées, un portique et le fameux pont, à cette heure moins défendu qu'orné par ses trois tours, c'est ce qui rappelle de nos jours l'illustration de Cadurcium et les exploits de la vaillante capitale du Quercy.

Dans la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle, toute cette partie de pays que nous venons de présenter n'étoit qu'une immense ruine. Quelques-unes de ces ruines étoient déjà anciennes et le

vieux château de Castelnau qui étoit autour de l'église, Sa ve-  
terre, le château de l'Olmée, Durfort, La Garde, Mondanar,  
Montesquieu, « toutes ces vieilles masures, comme dit un  
ancien annaliste, que l'on trouve sur le chemin de Cahors en  
Agenois, » conservoient vivant dans l'esprit des compatriotes de  
Marot l'amer souvenir de la terrible guerre des Albigeois.

Peut-être est-il juste de tenir compte de ces souvenirs et de  
ceux de l'Inquisition qui existoit encore au commencement du  
xv<sup>e</sup> siècle, quand on songe à l'enfance du futur allié des pre-  
miers huguenots françois.

Mais le temps, sinon l'oubli, avoit passé sur ces ruines et  
c'étoit la guerre à peine terminée, la grande guerre contre les  
Anglois, qui avoit fait du Quercy comme un immense désert.  
Çà et là apparaissoient sur le haut de quelque pic un château  
imprenable, sur le penchant de quelque montagne une grosse  
ville fortifiée. Presque tout le reste, dans la plaine et sur les  
collines, étoit détruit, détruit par les gens de guerre ou par les  
bourgeois. Car ceux-ci, à bout de patience, s'étoient parfois jetés  
furieusement sur les forteresses du voisinage devenues repaires  
d'Anglais ou de brigands, et, après les avoir prises ou achetées,  
les avoient démolies. C'est ainsi que les gens de Cahors avoient  
fait pour Cessac, pour Concorès, pour Cusorn, et pour tant  
d'autres.

Quant aux villages ouverts, on n'en voyoit plus trace. Toutes  
les terres étoient incultes. Nulle propriété n'étoit distincte.  
On appelloit de toute part les étrangers pour repeupler le  
Quercy. Dans la ville de Gramat, il n'y avoit plus que sept  
habitants et l'on y avoit mis tant de fois le feu que, dit l'en-  
quête, « on n'y eust sceu trouver un baston pour lier une bote  
de foin. » Des mille églises du Quercy il n'en restoit que trois  
à quatre cents debout, et encore plusieurs de celles-là étoient  
si abandonnées que les louves y venoient, comme dans l'église  
de l'Herm, faire leurs petits. Ce fut seulement dans l'année  
1452 que les seigneurs du Quercy, imitant l'évêque de Cahors,  
commencèrent à faire des baux, des inféodations dans leurs

terres depuis cent ans abandonnées. C'est à cette date encore que « la noblesse, dont les familles s'étoient établies à Rocamadour en temps de guerre par ce qu'il y avoit là plus de sureté que en tout autre lieu, s'en retourna dans ses biens. » Ce lieu de pèlerinage avoit été, en effet, le seul complètement et constamment respecté, et il avoit étendu sa protection non-seulement sur tous ceux qui s'y réfugioient, mais même sur tous ceux qui s'y rendoient.

Les autres villes avoient vite compris qu'elles n'avoient pas à compter, — quelques précieuses reliques qu'elles possédassent, et fût-ce le saint suaire de Notre-Seigneur, — sur un autre exemple d'une telle et si merveilleuse vénération. Elles s'étoient donc défendues de leur mieux, elles avoient succombé plus ou moins glorieusement, et avoient été pillées plus ou moins complètement.

Cahors étoit restée intacte. Nulle cité n'avoit plus qu'elle déployé ce mélange de courage, de diplomatie profonde, d'incessante vigilance, de patience et de hardiesse, qui étoit nécessaire à toute ville voulant avoir quelque chance d'échapper au pillage et à l'incendie.

Son courage et sa prudence avoient été mis à de rudes et fréquentes épreuves, depuis des siècles, et c'étoit pendant des siècles aussi que la cité avoit pu faire son éducation diplomatique, dans sa lutte contre son seigneur, l'évêque de Cahors. Celui-ci étoit bien le seigneur spirituel et temporel, évêque et comte, et bien longtemps encore après la mort de notre poète Marot, il avoit, comme signe de cet antique pouvoir féodal, le rare privilège de dire la messe pontificale, « bottines ès jambes, l'espée, les gantelets, la bourguignotte sur l'autel. » On devine que toute la préoccupation de messieurs les consuls de Cahors, les représentants de la communauté bourgeoise, avoit tendu, dès les premières heures de la décadence féodale, à assiéger patiemment, persévéramment ce pouvoir suzerain.

Ils avoient profité de la faiblesse de tel évêque, de la bonté de tel autre, de telle vacance, de telle guerre, de telle néces-

sité de secours ou d'argent. Ils avoient invoqué le pouvoir papal comme le pouvoir royal, pour limiter la puissance épiscopale en l'enfermant dans des circonvallations de plus en plus étroites, pour lui arracher, élan par élan, lambeau par lambeau, une concession, un privilège, la reconnaissance d'un droit vague jusque-là, la légitimation d'un usage, l'authenticité d'une tradition, la continuation d'une tolérance destinée à devenir bientôt une loi. Nous les voyons, en 1247, poser clairement la grosse question devant l'abbé de la Garde-Dieu, envoyé par le pape Innocent IV; il s'agit de circonscrire la juridiction temporelle de l'évêque. Celui-ci la réclame tout entière. Les consuls affirment qu'ils ont traditionnellement le droit d'assembler la communauté et de juger les différends des bourgeois. Ils ne s'arrêteront plus, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu la reconnaissance de ce droit et toutes ses conséquences. En vain Gérard de Barasc les excommuniera en 1248. Ils courberont la tête et accepteront l'arbitrage de l'évêque d'Agen, qui les condamnera à payer à leur seigneur 500 marcs d'argent. Mais, en 1286, l'évêque Raymond de Cornil cédera. Son prédécesseur avoit été forcé de reconnaître les coutumes de Cahors; lui, il accordera le droit d'avoir une maison commune, sceau, archives, syndic, le droit d'établir des impositions sur les habitants. Puis, en 1306, Raymond Pauquelle, « voyant qu'il ne pouvoit pas estre maistre des consuls, » appellera le roi à partager son autorité.

Ce fameux acte de *pareage*, qui fut définitivement établi en 1331, étoit la récompense de la politique habile de la municipalité cahorsine. Avoir deux maîtres, dont le plus puissant étoit le plus éloigné, n'étoit-ce pas l'indépendance! Aussi voyons-nous leurs privilèges aller en croissant, jusqu'à ce qu'ils eussent celui, dont ils semblent si fiers, de créer des notaires, et jusqu'à ce qu'enfin l'évêque, en 1351, laissât à leur disposition les fossés, tours, fortifications du dedans et du dehors. Quant aux évêques, ils prirent l'habitude d'aller vivre dans les châteaux fortifiés, qui appartenoient plus directement au domaine épiscopal, au château du Bas, à Mercués, où, entourés de leurs

gendarmes, ils se défendoient de leur mieux contre les Anglois, et servoient, pour ainsi dire, de poste avancé à la ville.

Celle-ci envoyoit de temps en temps à son seigneur temporel la recommandation intéressée de se bien tenir sur ses gardes, attendu que quelque moine mendiant avoit remarqué certains mouvements inquiétants chez les Anglois de Dome ou d'ailleurs. Elle mettoit à sa disposition quelques-uns des arbalétriers de la cité. Parfois elle s'ennuyoit de n'avoir pas été de longtemps visitée par son seigneur spirituel ; elle le supplioit de venir au milieu des plus fidèles de ses ouailles. L'évêque consentoit à quitter sa citadelle. Ces ouailles alloient en pompe et grande piété recevoir le prélat à l'extrémité du Pont Vieux. On le combloit d'avoine, de cire, de vin, parfois d'argenterie, mais on ne le laissoit entrer dans les murailles qu'après lui avoir fait jurer, et plutôt deux fois qu'une, le respect absolu des privilèges de la ville.

Sans doute encore il faut tenir compte de ces traditions d'opposition et de lutte contre le pouvoir épiscopal dans la ville qui devoit donner naissance à Clément Marot.

Ces mêmes présents étoient offerts au représentant du roi, le sénéchal de Quercy. On lui imposoit le même serment et on travailloit de grand courage à payer le moins possible des taxes royales. Chaque fois qu'une imposition nouvelle tomboit sur la ville, la ville, sans se décourager, envoyoit auprès du roi quelque notable, monté sur un bon cheval et suivi d'un valet dont on lui payoit les journées, pour représenter à sire le roy, le coseigneur de Cahors, que la communauté étoit absolument ruinée. Le roi écoutoit patiemment le bourgeois, il rappeloit avec la même persévérance le droit de franc fief que prétendoit la cité cadurcienne. Mais le bourgeois revenoit avec l'espérance de voir l'imposition diminuée quelque peu. A son retour on lui offroit une robe d'honneur quand il avoit été très-éloquent.

A part ces taxes, qui occasionnoient quelques malentendus entre un seigneur roi qui avoit toujours besoin d'argent et des bourgeois qui étoient si constamment ruinés, Cahors fut une



ville noblement fidèle à celui qu'elle nommoit perséveramment son seigneur naturel. Plus encore que toutes ces municipalités qui voyoient dans le roi de France leur *avoué* contre la féodalité, elle s'attacha à la cause de la monarchie avec une droiture, un courage, une persévérance vraiment touchante. Ces bourgeois donnèrent de leur amour pour la grande France une preuve singulière dans leur étonnement de la canonisation de Louis IX, et ce fut à grand'peine qu'on leur fit solenniser sa fête. Ils doutoient de la sainteté d'un homme qui avoit commis l'injustice de les céder, par traité, au roi Henri d'Angleterre.

A la tête de cette ville, qui ne vouloit pas qu'on fût saint quand on séparoit Cahors de la royauté française, se trouvoit une aristocratie bourgeoise, d'une espèce assez rare, une aristocratie composée de boutiquiers nobles. A la fois gentilshommes et marchands, ils formoient les conseils des consuls. Destinés eux-mêmes au consulat, ils prenoient la qualité de nobles dans leurs actes et « avoient de bonnes boutiques de marchands, où l'on faisoit une espèce de manufacture, où l'on vendoit toute sorte de marchandises. » Ils avoient le monopole des présents à faire aux entrées de l'évêque, du sénéchal, des illustres amis de la cité. Ils cédoient pour cela à la ville leurs confitures, leur draperie, leur cire, leur lin, leur blé, leur vin, leurs tasses d'argent. Pour la même ville ils se mettoient en chemin comme ambassadeurs auprès du roi, auprès des cités et des seigneurs du voisinage, qu'il s'agissoit de réunir habilement, par éloquence, diplomatie ou argent, contre l'ennemi commun. Pour la bonne ville encore ils couroient aux murailles, de jour et de nuit, à la tête des troupes de la cité. Ils faisoient des excursions contre l'ennemi, mais sans jamais de beaucoup dépasser Pradines et les coudes les plus rapprochés de la rivière. Enfin ils portoient l'épée dans leurs champs à côté des ouvriers, « qui alloient au travail munis de leur harnois et armes, arc, cousteau et fronde. »

C'est à l'habile diplomatie de cette aristocratie municipale que l'on devoit le salut et l'honneur de la ville. Les consuls

savoient céder et plier devant l'orage, quand il devenoit trop violent, et patiemment ils attendoient les jours meilleurs. Ils savoient faire des traités, pactes, compositions avec les capitaines anglois, qui s'étoient emparés des villes et châteaux voisins. Ils payoient ainsi la *sufferte*, pour qu'on les laissât en paix moissonner ou semer, voyager et commercer. Ils payoient encore les brigandeaux les plus rapprochés, pour que ceux-ci abandonnassent leurs châteaux fortifiés. Puis quand les temps devenoient moins rudes, quand la ville étoit bien remparée, quand les murailles et les ponts étoient bien hérissés de *buissons*, quand on avoit semé 1,400 chausse-trapes, — à 3 livres chacune, vraiment, — dans les endroits guéables de la rivière, quand on avoit soulevé tout le pays contre l'Anglois, on relevoit la tête. On mettoit en campagne les illustres engins de guerre, la *casa*, la *brida*. On parvenoit parfois même à convaincre quelque voisin débonnaire que c'étoit sa cause qui étoit en question, on lui louoit les bombardes et les grandes arbalestes de la bonne ville, et l'on alloit en guerre, avec ses alliés.

Là, c'est-à-dire dans les alliés, étoit un danger plus grand peut-être encore que dans les ennemis. C'étoit en de telles occasions que se déployoit toute l'habileté politique de messieurs les consuls. Il falloit persuader aux alliés dangereux, sans les blesser, qu'il étoit convenable pour eux de passer à quelque distance de la cité. Les alliés douteux, on alloit les recevoir au bout du Vieux-Pont avec les « trompettes et hautbois » de la ville, on les combloit de compliments et de confitures, et on les faisoit filer le long des fortifications extérieures. Quand ces alliés empressés insistoient pour entrer, pleins de zèle pour la défense de la bonne ville, on ajoutoit beaucoup de setiers d'avoine et de marcs d'argent aux confitures, et l'on répondoit fièrement que « Caors estoit assez fort et sçauroit bien se défendre tout seul. » Mais quand, à l'entrée de la nuit, on avoit sonné la retraite avec la grosse cloche nommée Chasse-Ribaut, il n'y avoit plus que la garde de la ville qui marchât pour le bon ordre et pour éviter les surprises.

On peut, je crois, maintenant prendre une idée générale de la ville et du pays où Clément Marot devoit passer les dix premières années de sa vie.

Les qualités et défauts inhérents à la race quercynoise avoient dû trouver tout leur développement au milieu de cette existence accidentée. Ces hommes de haute taille, élancés, au nez aquilin, aux dents éclatantes, dont le teint, les cheveux, la physionomie et peut-être aussi le caractère présentoient je ne sais quoi qui faisoit immédiatement songer à une origine africaine, ces gens sombres, taciturnes, cruels et batailleurs, avec des élans de vivacité qui sentoient le voisinage du Languedoc, cette race industrieuse, prudente, âpre au gain, calculant toute chance, ne s'aventurant jamais, aimant les gros profits à peu de risques, cette race avoit eu dans la guerre de cent ans l'occasion de déployer tous les éléments de sa nature. L'on peut se figurer incultes et semés de débris le long plateau et les vallées que nous avons décrits, et l'on aura le Quercy du xv<sup>e</sup> siècle. Quant à la ville de Cahors, elle présentoit plus de remparts et moins de ruines qu'aujourd'hui. Toutefois, les pierres du cirque avoient déjà servi à bâtir bien des maisons; la démolition de l'aqueduc étoit commencée, parce qu'il offroit aux ennemis des facilités d'embuscade; plusieurs églises étoient abandonnées; plusieurs des grands hôtels, — comme celui de Duesa, qui appartenoit à la famille du pape Jean XXII, — tomboient au milieu des cours désertes. Si l'on veut penser à tous ces détails et à ceux que nous avons donnés aux pages précédentes, on pourra aisément se rendre compte de la situation de la capitale du Quercy, en l'an 1471.

C'est à cette époque que nous voyons pour la première fois cité dans les comptes des consuls le nom d'un étranger nommé Jehan Marot. D'où venoit-il? Les archives de l'université, du tabellionage, de la vicomté de Caen, peuvent répondre à cette question et confirmer le renseignement donné par Huet, qui déclare que la famille de Marot habitoit à Matthieu, village situé à une heure et demie de Caen.

A une date, que je ne retrouve pas, de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, les actes du tabellionage nous disent que Pierre Fresnel, fils et héritier de Jehannotin Fresnel de Matthieu vend à Jehan le Paulmier de ladite paroisse une rente de quarante sols tournois en échange d'une pièce de terre sise à Matthieu, jouxte *Pierre Marot* d'une part et les religieux de Barberey de l'autre, butte d'un bout à *Guillaume Marot* et d'autre part sur la Haulte voye. A la date du 5 mars 1463, *Michel Marot* et Thomine, sa femme, fille et héritière de feu Jacques de Carseigny de la paroisse de Bourguébus, vendent à Raoul de Foubert-Folie une rente de quatre sols tournois. Le 1<sup>er</sup> juillet 1487, *Jehan Marot* de la paroisse de Matthieu quitte et délaisse à Richard la Perrelle, de la paroisse de Periers, une demi acre de terre dépendant de la vavassorerie Tallebot, relevant du roi, dont ledit preneur consent à payer les droits. Du 23 mars 1492, les registres de l'université de Caen nous disent « *Jacobus et Johannes Mares, dicti Marot, de Cadomo, prestant juramentum pro scolaritate.* » En 1496, les mêmes registres nous parlent de *Pierre Marot*. En 1528, *Robin Marot* vend une pièce de terre sise à Matthieu. Enfin, pour nous arrêter là, nous voyons « une vavassorerie de *Gieffroy Marot*, de la paroisse de Matthieu, dont ledit Marot est l'ainné, laquelle est subjecte du fief de Vauville, assis également en ladite paroisse. » De tout cela nous pouvons conclure que la famille Mares (Des Mares, Des Marets, « moi Jehan Desmarets, Alias Marot, » comme notre Jehan se nomme lui-même), qui prenoit dans presque tous ses actes le surnom de Marot, étoit nombreuse, avoit son siège principal à Matthieu et que, appartenant à la petite bourgeoisie, elle étoit, abstraction faite de l'aide que devoit donner la gloire de Jehan et de Clément, en chemin de prendre rang dans la moyenne bourgeoisie. Nous trouvons plusieurs autres Marot en Picardie, en Bretagne, en Poitou, qui de 1458 à 1523 reçoivent des lettres de rémission pour divers crimes par eux commis. Nous signalons ces Marot dévoyés sans songer à en faire honneur à la famille de notre poète.

Quelles circonstances avoient pu amener Jehan Marot en Quercy? Le seul renseignement que nous ayons pu avoir jusqu'ici sur sa jeunesse, il nous le donne lui-même en revenant fréquemment et de diverses façons sur cette idée que sa première éducation avoit été négligée. Et Pierre Roffet, en publiant la première édition des œuvres de Jehan, sous l'œil de son fils Clément, confirme ce renseignement, en admirant comment de telles poésies avoient pu sortir d'un esprit qui n'avoit pas cultivé les lettres grecques et latines. Pour nous, nous devons nous borner à constater, d'après les annalistes du Quercy, les cinq causes principales qui attiroient alors les étrangers dans la province : l'université, le pèlerinage de Rocamadour, la guerre, le commerce et les grands avantages qui étoient faits à ceux qui venoient de toutes parts habiter et repeupler le pays ravagé. L'université de Cahors! Pierre Roffet nous indique que ce ne dut pas être là ce qui attira Jehan Marot, quoiqu'elle fût célèbre alors et que la renommée de Jacques de Costa y amenât bien des écoliers des pays éloignés. Peu d'années avant l'arrivée de Marot en Quercy, nous y trouvons un gentilhomme venant de Normandie apporter pieusement un calice d'argent doré à Notre-Dame-de-Rocamadour. J'en veux conclure seulement que le chemin étoit connu aux gens du pays de Sapience. Ils connoissoient mieux sans doute les toiles, le lin, les vins dont Cahors faisoit grand commerce. Est-ce la marchandise qui conduisit là notre Marot, ou les hasards de la guerre de Guyenne qui finissoit à peine en 1472?

Quelle position occupa-t-il dans la ville? Les rôles ne le disent pas. Nous apprenons seulement qu'il épousa vers 1471 la fille unique et héritière d'un bourgeois de Cahors nommé Rosières ou Rousières, laquelle habitoit dans le quartier du Pont-Vieux, qui s'étendoit entre ce pont et la Porte-Neuve. Elle possédoit là une maison, et quelques vignes dans le voisinage de la ville.

A partir de cette date, Marot, selon l'usage et coutume du Quercy qui imposoit aux étrangers mariés dans la ville l'obli-

gation de joindre à leur nom celui de leur femme, fut connu sous le nom de Jehan Marot-Rosières. C'est ainsi qu'il est nommé dans le rôle de la taille. Il payoit pour la maison et les vignes que nous venons d'indiquer quinze sols. Nos annalistes remarquent que sa condition devoit être fort médiocre, puisqu'il y avoit des habitants qui étoient taxés jusqu'à dix-huit livres. En 1480, les comptes des consuls nous mettent sur la voie de quelque changement arrivé à l'existence de Jehan Marot. Ils nous parlent des héritiers de Marot-Rosières, au nom desquels la taille est inscrite. Je crois pouvoir en conclure que notre poète, après avoir perdu sa femme, avoit quitté la ville en laissant aux soins de la famille paternelle les enfants qu'il auroit eus de cette première épouse. Les héritiers Marot-Rosières sont désormais taxés à dix-sept, vingt ou vingt-deux sous de taille; et peut-être faut-il voir un des frères aînés ou beau-frère de Clément dans ce *Gaubert Marot* qui habitoit la maison ci-devant dite dans le quartier du Pont-Vieux.

Que devint Jehan Marot de 1481 à 1494, D'après l'hypothèse la plus vraisemblable, il dut suivre à la cour de France quelque seigneur ecclésiastique ou laïque, dont il devint le secrétaire, pour qui et auprès de qui il fit, sans doute, ces études qui pourroient suppléer au défaut de l'éducation première. Est-ce alors qu'il mit au jour quelque'une de ses petites pièces, quelques-uns de ces rondeaux un peu lestes qui lui sont attribués? Il revint toutefois à Cahors et, selon toute apparence, il épousa la fille de quelque autre bourgeois de la ville, puisqu'il est certain que Clément naquit là et qu'il n'est pas à supposer que Jehan ait amené une femme étrangère et l'ait établie dans la ville même où vivoit la parenté de sa première épouse. Clément désigne, du reste, très-clairement le patois quercynois comme la langue de sa mère.<sup>1</sup>

1. Je me suis guidé du mieux que j'ai pu au milieu de renseignements nouveaux, non encore discutés, fort vagues d'ailleurs, et rendus plus obscurs encore par les affirmations un peu légères des anciens annalistes du Quercy. Peut-être ceux qui s'occuperont après moi de la vie de Marot arri-

Clément Marot naquit vers 1497. Au printemps de 1526, il nous dit qu'il est en France depuis 20 ans, et qu'il n'avoit pas dix ans quand il y vint. Cela donne non pas 1495, comme on l'a dit jusqu'ici et comme je l'ai écrit moi-même, un peu légèrement, mais 1497, si l'on traduit, comme cela paraît logique, « n'ayant dix ans », par ayant près de dix ans.

Ces dix années qui s'écoulèrent entre la naissance de notre poëte et son départ pour la France, n'amènèrent pas de grands événements dans la ville de Cahors. La vie bourgeoise suivit son cours ordinaire. La peste sévissoit bien en Quercy, mais Cahors avoit été tant de fois protégé par saint Ambroise et par la dévotion envers l'insigne relique du saint Suaire, que l'on n'y songeoit pas trop. La grosse cause de préoccupation étoit la querelle entre Antoine de Lusech et Benoît de Jean. Le premier, conformément au concile de Bâle et à la pragmatique sanction, avoit été nommé évêque de Cahors, en 1493, par le chapitre, le second avoit reçu ses bulles du pape et étoit soutenu, sur l'ordre du roi Charles VIII, par Raymond de Cardailiac, sénéchal du Quercy et par Guy de Losières, maître d'hôtel de la maison du roi.

En ce temps de paix, l'université de Cahors étoit dans toute sa splendeur : on y comptoit plus de 4000 écoliers. En l'an 1498, Nicolas de Rochechouart soutint pendant trois jours des thèses en droit canonique, dont il fut longtemps parlé. Il y avoit grande assemblée pour honorer le récipiendaire, et Louis d'Albret, Louis d'Amboise, évêque d'Alby, les évêques de Cahors, de Sarlat, et une grande partie de la noblesse du Quercy, voulurent assister aux disputes publiques. En 1499, il se fit « un célèbre mariage » entre Jacques de Castelnau et Françoise de Turenne. En 1500, on acheva la restauration du Pont-Vieux. Le 9 décembre de cette même année, George d'Amboise, ministre d'État, écrivit à l'évêque de Cahors qu'il eût à envoyer,

veront-ils à des affirmations moins hypothétiques. Je me promets, du reste, d'exposer, pour l'agrément des érudits, les textes et les syllogismes qui m'ont amené à choisir ces hypothèses entro dix autres.

en diligence, à Lyon, les décimes levés dans son diocèse pour faire la guerre contre le Turc. La lettre étoit datée de Blois. En 1501, Antoine de Lusech renouvelle les statuts du chapitre. En 1502, cet évêque et son compétiteur Benoit de Jean s'accordent. Après quoi Antoine de Lusech fut sacré à Puy-l'Évêque, le 13 juin. On ne fit pas les cérémonies à Cahors, par crainte des maladies contagieuses. Mais le dimanche suivant, le prélat fit son entrée dans la ville. Il passa par Mercuès, la porte de la Barre, les Chartreux, les Carmes et le pont-levis du Pont-Vieux. Jean d'Auriole, évêque de Montauban, Jacques de Cardaillac, sénéchal du Quercy, les consuls « et autres seigneurs » du pays l'attendoient à la Belle-Croix pour l'accompagner à son évêché. Cette même année, Bernard de Vaxis, d'une famille qui devint illustre à Cahors par sa science, fut fait docteur par Antoine de Peyrusse, avocat du roi et professeur de l'université. Cette année encore, le 8 novembre, il y eut un tonnerre extraordinaire. La foudre brûla le château de l'Albenque et autres lieux du Quercy. La peste régnoit dans tout le royaume. Paris, Orléans, Poitiers, Montpellier, et les autres endroits où il y avoit université, en étoient infestés. Cahors seul en fut exempt, quoiqu'il y eût plus de 1200 écoliers, étudiants en droit. L'année étoit, du reste, plantureuse. Le baril de vin ne se vendoit que 5 sols, la quarte de froment 15 sols. Il y eut aussi grande abondance de bœufs, moutons et cochons. En 1503, Galiot de Genouillac, dans lequel nous croyons retrouver un des protecteurs de Clément Marot, étoit fort aimé du roi, qui lui donna cette année le gouvernement de Penne, en Albigeois, avec la forêt de Gaitinière, « où il y avoit de toute sorte de bestes fauves. » En 1504, 1505 et 1506, nous ne trouvons à signaler que les grands travaux exécutés par l'évêque aux églises et aux châteaux épiscopaux. Un échange de terre nous apprend que cet évêché de Cahors étoit riche, et l'évêque pouvoit aller de sa ville capitale jusque dans le diocèse d'Agen, sans quitter ses terres. En 1507, Jacques de Genouillac, « fort eslevé dans la faveur du roy, » se maria vers Bordeaux, avec Catherine d'Ar-



chiac, d'une très-ancienne famille, qui a donné des cardinaux.

Ce Genouillac, qui fut page de Louis XII, et qui étoit fils de Jean Ricard, gentilhomme du Quercy, maître d'hôtel du roi, aux gages de 500 livres, devint « l'un des plus considérables seigneurs de la province, » et l'un des capitaines célèbres de François I<sup>er</sup>.

On peut, ai-je dit, supposer, sans trop forcer la vraisemblance, qu'il y eut des relations de patronage et de clientèle entre ce Quercinois si bien en cour, et ces autres Quercinois d'adoption et de naissance, Jean et Clément Marot. Peut-être faut-il faire remonter jusqu'à lui les incidents qui amenèrent Jehan à la cour et à la faveur d'Anne de Bretagne.

Parmi les autres seigneurs qui tiennent le haut rang en Quercy, durant la jeunesse de Clément, parmi ceux qu'il doit rencontrer plus tard à Cahors, à la cour, à l'armée, nous pouvons citer François de Castelnau, époux de Marguerite de la Tour-d'Auvergne, Jean de Castelnau de Bretenous, les Montpézat, les Gourdon, les Cénevières, les Cardaillac, les Saint-Cirq, les Touchebœufs, les Boissières, les Galard, les Lusech, etc. Nous retrouverons auprès de François I<sup>er</sup> bien des descendants de ces illustres familles provinciales, et Clément les mettra au premier rang de ces « ombres angéliques, » qui peuplent l'Olympe de la cour, et dont il se vante d'être connu. La fierté patriotique que leur inspirera la gloire de ce Quercinois, et, d'autre part, leurs souvenirs de l'enfance de ce descendant des petits bourgeois de Cahors, contribueront à former ce ton de familiarité cordiale qu'à diverses reprises notre poëte semble indiquer comme étant celui dont on le traite à la cour.

Je puis rappeler que, dans les bonnes villes, presque à côté de tous les monastères et églises, se trouvoient des écoles où alloient « apprendre lettres » les enfants de la bourgeoisie. En citant, comme un exemple entre mille, ce détail que nous donne un contemporain de Clément, le Jeune Adventureux,

« en l'aage de huit ou neuf ans, je sçavois lire, » j'aurai complété la série d'hypothèses que j'ai à offrir.

Je me suis, en effet, jusqu'ici adressé uniquement à l'imagination du lecteur. Je me suis efforcé de résumer pour elle les éléments de cette éducation par la vue, par les images, par toutes les sources de la tradition, par tous les objets de la préoccupation habituelle de l'entourage, par les sujets journaliers de conversation, par tout cela, en un mot, qui parle d'abord à l'enfant et donne des pentes à son esprit. Ainsi se développent ses instincts, en attendant cette seconde éducation, — non plus de l'enfance, mais de la jeunesse, — qui parle à la raison et élargit l'intelligence. On nous pardonnera de nous être tant étendu sur ces souvenirs de Quercy. C'est là, comme le poète le dira plus tard, qu'il fut « fait, filé, tissé. »

Toutefois, le seul résultat certain que nous puissions constater de la première éducation de Clément, c'est que, vers dix ans, il connoissoit seulement la *langue maternelle*, c'est-à-dire le patois quercinois. Il faut, en songeant aux difficultés qui devoient arrêter quelque temps son génie naturel au milieu des lourdes recherches de la poésie pédantesque du commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, il faut garder bonne note de cette remarque de Balzac : « je sçay bien que c'est une espèce de miracle qu'un homme pût parler purement françois dans la barbarie du Quercy et du Périgord. »

Mais si, n'ayant pas été bercé par le génie de la langue françoise, Clément dut subir les lois de la savante rhétorique d'alors, plus longtemps que son esprit leste ne sembloit né pour le permettre, du moins il y trouva une compensation. Il n'avoit pas été nourri, dès l'enfance, dans l'admiration de ces rimes pesantes, de ces compositions laborieuses, de ces poèmes qui tendoient à faire de notre littérature un cours de versions grecques et latines. Quand, au temps de l'adolescence, il eut recouvré la liberté de son esprit, son instinct, qui n'avoit pas été vicié de bonne heure, rejeta toute trace de pédantisme. Ce ne fut plus alors que très-tard, vers la fin de sa carrière,

quand il songea à prêcher, qu'il retrouva quelques-unes des lourdes influences qui avoient failli l'aveugler sur les qualités essentielles de notre langue.

Nous allons voir, du reste, comment ces influences l'assailirent durant la seconde période de son éducation, lorsque les formules et les exemples, remplaçant la conversation et les images de la vie méridionale, travaillèrent à développer ce que je nommois plus haut les tendances normandes de son intelligence, à lui imposer l'estime de cette école de poésie savante, dont Jehan Marot étoit un des notables représentants. Le bonhomme Estienne Pasquier nous dit que Clément « estoit né, dès le ventre de sa mère, pour faire des vers françois. » Il ne faut pas remonter si haut. Dès le ventre de sa mère, il étoit seulement destiné à faire des vers quercinois. Le vieil érudit ajoute qu'il dut aussi cette noble mission de faire des vers françois à cette chance qu'il eut d'être « nourry en la cour de nos roys. » Je me permettrai là encore de distinguer. Les pages qui vont suivre montreront que la première *nourriture* reçue par Marot à la cour le pousoit presque uniquement à faire des vers latins, ou de ces vers qu'il nommera lui-même plus tard du « latin escorché. »

## II.

## LA COUR DE LOUIS XII. ÉDUCATION DE MAROT.

« Entour la fin du mois de janvier, en l'an mil cinq cent et six (1507), dit l'historiographe Jean d'Anton, le Roy se mit à chemin, tirant droit sur Bourges. Tous les gentilshommes de sa maison, archers de la garde, Allemands, et généralement tous ses pensionnaires le suivirent. » Quelques semaines après, « le Roy, ayant fait ses Pasques à Grenoble, se mit à la voie, et laissa la Royne toute adoulée de son departement. » Claude de Seyssel ajoute que Louis XII, en s'en allant ainsi à la conquête de

Gênes, emmenoit avec lui gens de tous états, « du nombre desquels je me tiens bien heureux d'avoir été, et veu tout le progrez de la victoire. » C'est à la suite de cette expédition, soit à titre de soldat ou de secrétaire de quelque seigneur, soit à titre de pensionnaire du roi, c'est au milieu de ces gens de tous états que le père de Clément Marot fait définitivement et officiellement son entrée dans l'histoire.

Plus tard, Jehan Marot dédiera à la reine Anne le récit poétique de cette conquête, et il dira, en parlant de Louis XII : « Je l'ay continuellement veu, suyvant son exercite, tant à l'exploict que après jusques à son retour. » Dans cette dédicace, il se nomme « je, Jehan des Marez, vostre povre escripvain, serviteur treshumbles des vestres treshumbles et tresobéissants serviteurs. » Il parle aussi de « la gracieuse bonté de tous temps expérimentée de la royne. » On peut conclure de tout cela qu'il étoit depuis quelque temps déjà attaché à la fortune de quelque personnage de l'intimité d'Anne de Bretagne, et qu'il avoit plu à cette reine, grave, sévère, élégante et bonne, qui savoit le grec et le latin, dont la cour étoit comme le *royaume de fêmenye*, et qui aimoit les *littérez*, c'est-à-dire la science et la poésie. Parmi les illustres personnes du Quercy qui étoient dans la faveur d'Anne, nous voyons Castelnau de Grammont, neveu du cardinal d'Amboise, et Jean le Roux, seigneur de La Tour, qui, pendant cette même expédition en Italie, vint à Savone annoncer à Louis XII la grossesse de la reine. Clément nous cite, comme une des protectrices de son père, une fille d'honneur, Michelle de Saubonne, qui, en l'an 1507, épousoit Jean de Parthenay, seigneur de Soubise.

Nous aurons l'occasion, plus tard, pendant le séjour de Clément à Ferrare, de parler de cette mère d'un des plus illustres capitaines huguenots du siècle. A cette époque, c'est-à-dire en 1536, notre poète reconnoitra que « elle fut première source du bon recueil fait à son père quand il arriva à la cour du Roy, où elle estoit alors la plus aymée de la Roynie. » Il ajoutera que elle et les siens ainoient d'instinct la littérature, les arts libé-

raux et ceux qui s'y exercent. Enfin il nous révélera que c'est elle qui amena Jean Le Maire de Belges en France. Ce n'est pas exactement ce que nous apprend ce poète dans la préface du troisième livre des Illustrations de la Gaule; mais il reste vraisemblable que Michelle de Saubonne contribua à faire nommer Jean Le Maire historiographe de la reine Anne, comme aussi à introduire Jean Marot à la cour.

A ce double titre, elle doit être considérée, par les biographes de Clément, comme une des marraines de son génie, comme une de ces fées des contes orientaux, qui apportent dans le berceau des enfants illustres toutes les bonnes fortunes de l'avenir : elle lui donna la cour et Jean Le Maire, c'est-à-dire sa *maîtresse d'école* et son maître en poésie. On pourroit peut-être tirer d'une épigramme, qui semble adressée à Renée de Parthenay, la conséquence que c'étoit à cette famille de Parthenay que Jehan Marot étoit attaché dès la naissance même de son fils. Mais l'épigramme est obscure, et je me contente d'ouvrir cette perspective à ceux qui travailleront après moi la biographie de Jean et Clément Marot.

Quoi qu'il en soit, cette entrée à la cour fut pour Jean une bonne fortune, dont la grandeur peut être jugée par la persistante humilité de l'écrivain. Il avoit jusque-là plus voyagé qu'écrit. Il avoit couru les foires de Lyon, d'Anvers, du Lendit, de la Guibraie et de bien d'autres lieux. Il avoit sans doute moins étudié que regardé. « Je ne suis pas clerc, dit-il ; mais j'ay l'art de rimoyer. » Et la bienveillance avec laquelle la reine accueillit ses premières tentatives de cet art lui resta toujours dans la mémoire.

Dans la préface manuscrite de son Voyage de Gênes, il s'appesantit sur sa « povre simplicité, » sur « sa lourde ignorance, » sur son « rural et maternel langaige, » sur son « agreste et inculte besoigne, » sa « lourde et trop basse forme. » Plus tard, quand il réunit sous la même couverture ce Voyage de Gênes et le Voyage de Venise, il n'a plus cette povre simplicité; il a fait de grands progrès dans le beau langage du temps.

Il devient un disciple de la sourde et pédantesque rhétorique en faveur sous Louis XII. Toujours aussi humble, mais plus *aorné*, il parle de sa « squalide et barbare squabrosité; » il s'étonne que, malgré « l'imbecillité et lourde rudesse » de l'œuvre, la reine ait bien voulu la « poser dans le gazophile de ses autres livres. » Jusque-là parmi les illustres poètes de l'école, personne n'avoit encore parlé de Jean Marot. Mais un homme qui savoit trouver squalide squabrosité ne pouvoit rester longtemps sans gloire, et l'on entend bientôt Cretin, monseigneur Cretin, « orné de celestes gemmes, » Cretin, « supérieur à Virgile et à Homère, » Cretin, « principal maistre, et prince des orateurs et poètes, » appeler notre poète à côté des plus célèbres pour chanter les louanges de Guillaume de Bissipat :

Secourez-moy, Bigne et Villebresme,  
Jehan de Paris, Marot, de La Vigne.

Pourtant dans la préface de *la Vray disant advocate des dames*, Jean confesse encore son « gros et rural mestier; » il « forge et martelle sur l'enclume de son insuffisance, » et revient toujours sur son incapacité et *basse condicion*. Enfin, dans le poème qu'il fit pour réjouir la convalescence d'Anne de Bretagne (1511), il n'a pas oublié qu'il est le moindre disciple et « lointain imitateur des meilleurs rhétoriciens, » et qu'il n'a que « ung rustique et tresfragile esprit. »

Quelle position avoit-il exactement à la cour? Nous ne le pouvons dire. Nous avons compulsé, tant à la Bibliothèque impériale qu'aux Archives de l'empire, ce qui reste des Comptes de la maison du Roi, nous ne l'avons pas vû nommer une seule fois. Les recherches faites dans les archives de Nantes, dans les Comptes du Trésorier général de Bretagne, n'ont pas donné de meilleur résultat. Nous pouvons constater seulement qu'en s'adressant à la reine, il se nomme son poète et « escripvain; » qu'elle l'a chargé d'accompagner le roi dans cette guerre contre Venise, qui suivit la ligue de Cambrai et se termina, le 14 mai 1509, par une victoire « telle, nous dit un contempo-

rain, bourgeois de Senlis, que, de la part des ennemis, estoient morts dix mille hommes et plus, le chef de leur armée, nommé Bartelemy d'Alviane, pris, et toute leur artillerie et munitions gagnées, et le reste mis en fuite. » Jehan Marot dit encore qu'il avoit des miettes qui tomboient de la table royale, et il laisse comprendre qu'il n'habitoit pas la cour, mais qu'il y avoit ses entrées et qu'il n'en demeuroit pas loin.

Cette cour dut saisir vivement les yeux et l'imagination du jeune Clément, de l'enfant de dix ans, à l'esprit ouvert, à l'œil noir, curieux et réfléchi, mais qui n'avoit encore vu d'autres splendeurs que les entrées des seigneurs et les processions des consuls dans la ville de Cahors. A Blois, l'aube du brillant XVI<sup>e</sup> siècle se levoit, et naissoit cet éclat de la royauté françoise qui devoit être si resplendissant. A côté du roi, sobre et avare, grand, maigre et affriandé de bœuf bouilli, la magnifique et libérale Anne de Bretagne préparoit la Renaissance à l'aide des mêmes moyens qu'employèrent plus tard les Valois : les femmes et la poésie. Brantôme, commentant pour nous les Comptes de la maison de cette reine, nous indique avec quel soin elle s'entouroit de jeunes filles nobles, et Jehan Marot nous dit qu'elle étoit bien la « soustenance aux demoiselles. » Il nous raconte aussi qu'elle pourvoyoit de biens « toutes gens de sçavoir, tous beaulx espritz par povreté batuz; » et c'est à elle qu'il pense quand il montre en ses rondeaux le palais d'une princesse embelli par les gens lettrés, comme un verger par les arbres portant fruits. Seulement, la Renaissance que préparoit la reine Anne devoit être une renaissance chrétienne et toute différente de celle qui se développa sous Henri II et Henri III. Pour la reine, les femmes et la poésie n'étoient pas destinées à jouer le rôle que nous leur voyons prendre sous les Valois : elle demandoit aux premières la vertu d'abord et la grâce ensuite; dans la seconde elle cherchoit la pensée plus que la forme, la réflexion plus que l'art. A ses yeux, le poète, c'étoit l'homme savant, recommandable seulement, comme nous le dit encore Jehan Marot, « par la doctrine yssant de son sçavoir. »

On sait que ce n'est pas la vertu que François I<sup>er</sup> cherchoit dans les femmes, et nous verrons plus tard ce qu'il demandoit à la poésie.

Dans ce grave et noble *royaume de Fèmenye* et de poésie que la duchesse-reine avoit préparé comme pour l'instruction du futur poëte Clément, Jehan Marot avoit d'illustres compagnons d'art.

Nous voyons le sage et très-savant M. de Grignaux, chevalier d'honneur de la reine; puis un des types excellents du gentilhomme de ce temps, Guillaume de Bissipat, « chevalier aussi bien accompli qu'il en fust onc, fust en art militaire qu'en éloquence latine, grecque et vulgaire, et qui composoit en aussy bon style que il en fust jamais, oultre l'art de musique et de bien chanter, de dire de tous les instruments. » C'est Jehan Bouchet qui parle ainsi, et ce procureur de Poitiers commençoit déjà, lui aussi, à devenir célèbre. Nous aurons dans la suite à indiquer ses relations avec Clément. Mais à l'époque où nous sommes, entre 1507 et 1514, Créatin, trésorier du bois de Vincennes, chapelain ordinaire du roi Louis XII; Jean d'Anton, abbé d'Angle, poëte et historiographe à qui nous devons cette relation de l'expédition d'Italie, où, à notre grand regret, il ne nomme pas Jehan Marot; Meschinot, le Vertueux d'honneur, l'auteur des *Lunettes du prince*; Macé de Villebresme, poëte et valet de chambre du roi, fort en faveur auprès d'Anne; Jacques de Bigne, autre poëte et valet de chambre; maître Guillaume du Lauzay, libraire du roi; Jean Perréal, dit de Paris, peintre et valet de chambre ordinaire; André de La Vigne, poëte renommé, le principal auteur du *Vergier d'honneur*, l'historien de la Conquête de Naples par Charles VIII; Simon Bourgoinc, autre valet de chambre, l'auteur de l'*Espinette du jeune prince*; tous ces savants *rhétoriciens* étoient les modèles et les maîtres de poésie.

Ceux qui exercèrent le plus d'influence sur le jeune Clément, celui-ci prend soin de nous les signaler. C'est d'abord l'ami particulier de son père, Jacques Colin, dont les contem-



porains raillent le nez « court et troussé, » mais qui, lecteur et secrétaire de François I<sup>er</sup>, tint pendant quelque temps, à la cour de ce roi, l'office de Mécène. C'est ensuite le plus richement doué de tous les écrivains de cette période, le vrai maître de Ronsard, ce puissant et pédant Le Maire de Belges, que j'ai déjà maintes fois nommé.

A côté d'eux, montrons cet homme à la physionomie grave, douce, un peu rustique, à l'air ferme et digne, à l'œil clair et pensif, aux longs cheveux coupés carrément sur un front étroit, Jehan Marot, enfin, dont une miniature de l'an 1509 nous peint la face de bourgeois normand, et le corps robuste, enveloppé d'une longue robe brune doublée de fourrure noire, la poitrine serrée dans un justaucorps noir, brodé et chamarré de même, les jambes ornées de bas violets, la ceinture armée d'un poignard.

Nous avons maintenant le cercle de personnages et d'inspirations au milieu desquels le génie de Clément reçut sa première éducation poétique. « Sur le printemps de ma folle jeunesse, dit-il, je ressemblois à l'hirondelle qui vole çà et là. L'âge me conduisoit, sans peur ni soin, où le cœur me disoit. Déjà je faisais quelques notes de chant rustique, et dessous les ormeaux, quasi enfant, je sonnois des chalumeaux. C'est la nature, aux muses inclinées, qui m'enseignoit de commencer si tôt. Et bien souvent mon père me donnoit une leçon pour me faire comprendre la douceur de la poésie, pour m'apprendre l'art des vers, tel qu'on le pratiquoit alors. Aussi le soir, le bon vieillard à côté de moi travailloit et veilloit près de sa lampe, prenant peine de m'instruire. Mais cette peine étoit pour lui remplie de plaisir. »

Quel étoit cet art des vers qui s'imposa tout d'abord à la verve de Clément ? C'étoit, nous l'avons déjà indiqué, l'art de ces orateurs que Rabelais ridiculisa dans le langage de l'escollier limousin, de ces *grans rhetoricqueurs*, que Charles Fontaine nommoit les « escorcheurs de latin, » et dont Dolet railloit la prose, en la nommant une fricassée de grec et de latin.

C'étoit une poésie de vieillards, de vieillards du moyen âge, réfléchis, laborieux, pompeux, dogmatiques, et scolastiquement précieux. Cette poésie de grammaire puisoit toute inspiration dans la science de l'école et le labeur universitaire. D'ailleurs moralisatrice, magistrale, pleine d'expérience et d'enseignement, portée aux sermons, rude aux passions, créant des pensées plus que des impressions, hostile aux femmes, comme à l'élément corrupteur par excellence, elle ne voyoit dans la beauté qu'un sourire du diable, parloit de Dieu avec une respectueuse sérénité, de l'amour avec une âpreté sceptique, regardoit peu autour d'elle et souvent en elle. La piété et la sévérité de la reine, la bonhomie fine, la gravité habituelle du roi, sa nature réfléchie, son amour pour les maximes, sa simplicité bienveillante, aux apparences bourgeoises, tout contribuoit à alourdir encore les allures de cette poésie, dont le dernier mot, comme conception, étoit le poème allégorique, et comme style, le vers équivoqué.

Nous n'oublierons pas, toutefois, que cette cour peu galante n'étoit pas sans éclat. Fleurange nous indique qu'elle étoit alors la plus renommée de la chrétienté; et, pour expliquer ce développement précoce de l'instinct poétique de notre Clément, nous rappellerons que, si auprès de la reine on admiroit d'étranges rimes, du moins on y aimoit l'activité de l'intelligence. Anne et Louis entretenoient entre eux un commerce épistolaire très-suivi. Ces lettres, hélas! ont disparu, et sans doute on y parloit peu de dame Vénus et des sajettes de Cupido au corps nu, mais du moins encore on y parloit en vers.

L'éducation universitaire venoit joindre ses conseils et ses exemples aux conseils et aux exemples de Jehan Marot et des rimeurs ses amis.

Elle sembloit, par ses formules, par sa discipline, par ses méthodes traditionnelles, toute propre à diminuer la légèreté primesautière de l'enfant du Quercy, et à le pousser vers cette gravité pédantesque que tant d'autres circonstances propo-  
soient déjà à son admiration. C'étoit encore la vieille éduca-

tion du moyen âge, où, nous dit Carloix, « l'on ne sait que la seule langue latine, et encore fort barbarement ; et il n'y avoit science qui eust vogue en l'Université de Paris que la théologie ; » où, dit à son tour Regnier de La Planche, « toute la science estoit de faire carnes et vers latins ; » où dominoient toutes les vieilles tyrannies de l'école, la diplomatie intellectuelle de la scolastique en décadence, et la *sophisterie* poussée jusqu'aux plus étranges folies de la science quolibétaire.

Toute l'intelligence de la jeunesse européenne mugissoit encore rue du Fouarre aux lectures des régents, et l'on persistoit à lui faire gravir cet antique escalier des Sept-arts libéraux, où l'ombre toujours vénérée du maître Aristote jetoit des obscurités que les clameurs de cent mille disputeurs n'avoient pas éclaircies depuis le xii<sup>e</sup> siècle. Autour des plus importants de ces Sept-arts gravitoient lourdement les grammairiens et les moralistes *ad usum juventutis*. Les modernes compilateurs, ceux de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, copioient les vieux pédagogues ; les contemporains de Jean de Houppelande répétoient les doctrines du temps de Pierre Lombard. Rien ne paraissoit avoir progressé

Pour nous, — troublés, il est vrai, par les railleries infinies des conteurs, ces bons compères des premiers protestants, — dans l'impossibilité où nous laisse l'historien Du Boullay, comme le critique Ramus, de reconstruire la vie journalière de l'Université, nous ne pouvons guère voir dans la science pédagogique du commencement du xvi<sup>e</sup> siècle qu'une confusion de livres bizarres, étroits et barbares. Le Donat, le Facet, le Théodolet, les paraboles d'Alain, les distiques de Caton, les opuscules de Babelius, le Jean de Garlande, *de Modis significandi*, Ebrard de Béthune et son *Grecisme*, le *Doctrinal* d'Alexandre de Villedieu et tous les autres doctrinaux, le Mammotret, le *Calepinus*, *auctus et recognitus*, le *Cornucopia* et tous les catholicons, Laurentius Valla, Antonius Mancifellus, Guillelmus Fichetius, Pompeius Festus, Niger Brevis, Sulpitius Verulanus, Nicolaus Perottus, tous ces livres, tous ces auteurs,

grammairiens et rhéteurs, nous rappellent invinciblement la bibliothèque de Saint-Victor, de Rabelais. Puis, une fois les *terminances* acquises, après avoir, jusqu'à l'âge de seize ans environ, vécu en l'honnête compagnie des Sept-arts libéraux, ainsi interprétés, on recevoit ses lettres d'escolier, on prêtoit le serment de scholarité, et l'on étoit admis à lire et disputer en philosophie. On retrouvoit là encore l'immortel Scott contre l'immortel Ockam, les mêmes réalistes contre les mêmes nominaux; et les formules, en vieillissant, devenoient plus étroites, la discipline intellectuelle plus ombrageuse et la tradition plus tyrannique.

Nous avons appris, sans doute, à tenir pour suspecte la vérité que les conteurs et la raillerie prétendent apporter à l'histoire. Si nous n'avions que le témoignage de gens comme Rabelais, Noël du Fail, Bèze et Dolet, nous passerions légèrement sur cette boutade de notre ami Clément : « les régens du temps passé étoient de grandes bêtes; je veux perdre ma part du paradis s'ils ne m'ont perdu ma jeunesse. » Mais nous ne pouvons oublier ce que nous dit le bon archevêque Claude de Seyssel, par exemple, sur ce latin, dont l'étude étoit, en somme, une des importantes besognes de l'éducation universitaire : « Le royaume de France estoit noté de n'avoir aucuns clercs qui sceussent bien parler latin, mais estoit leur langage rude et barbare; et, à ceux qui vouloient en apprendre, convenoit aller en Italie trouver des maistres. » Louis XII, que l'on n'a pas encore cité comme un prince trop ami du progrès, paroît avoir partagé l'avis de ce docteur en tous droits, messire Claude, que je viens de citer. Il devina qu'il se faisoit dans le monde un mouvement auquel il falloit prendre part, ne fût-ce que pour pouvoir en arrêter les élans exagérés; et les leçons et les livres de Jean Lascaris, — pour n'en pas citer d'autres, — commencèrent à saper les antiques méthodes.

La théologie ne comprit pas et ne pouvoit sans doute pas comprendre alors la situation que ce premier frémissement du monde moderne alloit lui faire. Au milieu même des études universitaires de Clément Marot éclata une querelle scienti-

fique qui peut être considérée comme étant en relation intime avec la Réforme ; et cette querelle déposa dans l'esprit de notre poète, comme dans l'esprit de presque tous les lettrés d'alors, des tendances habilement exploitées plus tard par la très-fine diplomatie des premiers Réformateurs.

Je fais allusion à ce débat entre Reuchlin et les théologiens de Cologne, débat qui commença sur la question de savoir si l'on devoit enlever aux juifs leurs livres de cabale et de légendes, et qui passionna bientôt toute l'Europe pieuse et savante. Il devint, en effet, un des plus importants épisodes de la lutte du moyen âge et du monde moderne.

Les universités de France et d'Allemagne soutinrent la querelle contre les plus illustres érudits, non-seulement contre Reuchlin, mais contre Érasme, Melanchthon, Le Fevre d'Étapes, Budé, contre les esprits les plus élégants et contre une nuée de railleurs et de libertins, qui, sous la haute direction d'Ulric de Hutten, résumèrent la dispute dans les *Epistolæ obscurorum virorum*.

Ce pamphlet terrible, à la fois spirituel et cruel, aux traits acérés, aux allures pleines de bonhomie, prodigua les douloureuses et les odieuses insultes à ce qui étoit alors, nous ne l'avons pas caché, pédant et tyrannique, mais grave et vénérable. Dans son latin macaronique, qui ne ressemble que trop au latin de l'Université, ce livre résume très-gaiement et assez complètement les nuances multiples du débat. Un bachelier imbécile, qui est naturellement chargé de défendre les théologiens, écrit : « Et scribatis mihi an est necessarium ad æternam salutem quod scholares discut grammativam ex poetis *secularibus*, sicut est Virgilius, Tullius, Plinius et alii. Videtur mihi quod non est bonus modus studendi. Quia multa mentiuntur poetæ, et in poetriâ sunt mendacia, et ergo qui incipiunt suam doctrinam in poetriâ, hoc est in mendaciis, non possunt proficere in bonitate. » Nous avons là le gros résumé de la question : les belles-lettres grecques et latines contre la scolastique ; la vieille pédagogie chrétienne contre la nouvelle pédagogie

artistique ; la nouveauté gracieuse et belle contre la tradition illustre et sainte ; le corps entier de l'Université, avec toutes les forces intellectuelles, philosophiques et morales, que tant de siècles lui avoient données, contre l'antiquité païenne. Nous voyons aussi poindre l'argument qui faisoit la force et la foiblesse des théologiens et qui découvroit toute la gravité que l'avenir alloit donner au débat : « L'étude de Virgile est-elle nécessaire au salut et nous fera-t-elle progresser en bonté ? » « Tunc ego dixi quod sufficiat ad æternam salutem quod aliquis est simplex grammaticus et saltem scit exprimere mentis conceptum. » Un des autres bacheliers hébétés dit qu'il n'est pas « nécessaire d'introduire cette nouvelle latinité dans la sacrosainte théologie : Et qu'est-ce que tous ces gens-là, ces Érasme, ces Reucklin ? Ont-ils jamais disputé publiquement, ces nouveaux latiniseurs ? ont-ils tenu des conclusions ? Alors quel droit ont-ils ? Ils disent qu'ils savent le grec et l'hébreu. A quoi bon cela ? La sainte Écriture n'est-elle pas suffisamment traduite, et faut-il oublier que cet hébreu est la langue des juifs infidèles, et ce grec la langue des Grecs schismatiques ? » Ces arguments ressemblent à ceux qu'Omar pouvoit donner pour prouver logiquement et théologiquement son droit de brûler la bibliothèque d'Alexandrie ; ils sont analogues à ceux que les théologiens huguenots purent faire valoir pour pousser la populace à lacérer les tableaux et à détruire les statues. Mais, malgré leur apparente bouffonnerie, ils indiquent, je le répète, le vrai point de la question, c'est-à-dire la part excessive que la théologie s'attribuoit dans le gouvernement de cette terre, au nom de l'autre monde.

Les docteurs pouvoient comprendre que leurs ennemis, en les attaquant, attaquoient l'Église, dont ils affoiblissoient, décourageoient et dispersoient les défenseurs, dont ils battoient en brèche le système de défense. Ce système, la scolastique, étoit le seul qui eût été jusqu'ici employé dans toutes les attaques que l'Église avoit subies au moyen âge, et il avoit suffi à toutes les victoires. Les universitaires devoient les étranges sottises,

les chances de trouble moral et les hardiesses républicaines que les déesses de l'Olympe et les héros de Rome alloient apporter à la jeunesse chrétienne et monarchique. Il leur paroissoit absurde qu'un folâtre, un débauché, un adolescent, sans réflexion, sans étude, sans responsabilité, sans bonne foi, pût venir, au nom d'Aristophane ou d'Horace, attaquer ce puissant monument, qui abritoit tant de générations de saints et d'hommes de génie, à la construction duquel avoient travaillé l'Ange comme le Bœuf de l'école, le Docteur séraphique comme le Docteur subtil, et dont l'ombre bénie montoit jusqu'au trône de Dieu. Mais le catholicisme avoit plus de vigueur que les docteurs universitaires ne lui en supposoient. Il pouvoit se passer de la scolastique. Il y avoit place en lui ou à côté de lui pour les *poètes séculiers*, les juristes byzantins et les orateurs païens. C'est, en effet, à l'aide de tous ces éléments, en apparence mortels pour lui, qu'il fit le xvii<sup>e</sup> siècle, — son xvii<sup>e</sup> siècle, — Corneille et Bossuet, Pascal et Nicole, Racine et Fénelon. Nos maîtres ès arts eurent le tort de chercher à couvrir de l'infailibilité dogmatique leurs formules, leurs titres, leurs vanités, leurs disputes et leur latin barbare. Ils pousoient ainsi dans la haine du catholicisme, non-seulement les novateurs de tempérament, les révolutionnaires par cupidité ou débauche, mais les enthousiastes et les généreux, et, à côté des déclassés et des impuissants, les fanatiques de la science. Ils préparoient pour ennemis à l'Église les amateurs de beau langage, du noble savoir, les disciples des lettres antiques, les délicats, les ironiques, les amoureux de l'art plastique et tous ceux qui sentoient le besoin d'ouvrir de nouvelles destinées à la langue comme au génie littéraire de la France.

Il y avoit longtemps, du reste, que des railleries et des attaques analogues avoient cours dans les écoles. Depuis plusieurs siècles déjà, Jean de Salisbury s'étoit plaint que « *poetæ, historiographi habebantur infames; et si quis incumbabat laboribus antiquorum, notabatur.* »

Cette hostilité contre la pédagogie du moyen âge se déve-

l'opposoit donc avec une violence inouïe ; aidée d'une stratégie nouvelle et d'armes plus précises, au temps même où Clément étoit aux écoles. Elle dut combattre les conséquences de l'admiration que les leçons paternelles imposaient à son jeune esprit pour la poésie scolastique et savante. Mais cette grande bataille des railleurs contre les pédants, des linguistes, des artistes, des juristes contre les théologiens, se perpétua pendant dix ans. Elle n'envoya nulle part des échos plus sonores qu'en la petite cour de Marguerite de Valois, où Le Febvre d'Étaples et Budé étoient vénérés. Et, si je me suis tant appesanti sur cette querelle, c'est que je trouve dans les vers, comme dans la conduite de Marot, bien des preuves de l'influence qu'elle exerça sur les tendances religieuses et sur l'existence du poète.

Nous avons cherché ce que les livres et les conseils des hommes illustres avoient pu donner au jeune Clément. Ce n'étoit pas là toute la vie de l'enfant.

Les écoliers, comme l'avoient dit à Louis XII les députés de l'Université, lors de la grande sédition qui eut lieu au commencement du règne, les écoliers ne possèdent rien, sinon leurs livres et la liberté. Ainsi, à côté des livres, il y avoit la liberté. La liberté de vingt-cinq mille étudiants et de cinq mille gradués ! Les poètes, les conteurs, les annalistes, nous en esquissent l'histoire pittoresque.

Nous pouvons suivre notre héros, *entrant* ou *artien*, martinet, boursier ou l'un de ces pensionnaires que les grands seigneurs, les princes ou la reine envoyoient aux écoles sous la conduite d'un magister payé 25 livres par an. Nous pouvons le suivre aux tumultueuses lectures de la rue du Fouarre ; au collège Montaigu ; aux leçons de cet illustre disputeur écossais, Joannes Major, qui « vous eust persuadé, tant habile estoit-il, que vous eussiez trop diné, encore eussiez-vous le ventre vide ; » ou assis comme un singe au Grand-Quine, à la dispute solennelle du collège de Navarre. Puis, entouré d'une foule de béjaunes, de Jean le Veau, de Thomas le Sot et d'autres futurs rembar-



reurs de boutiques après souper, nous pouvons nous le figurer courant de l'auberge de la Pomme-de-Pin au Castel, de la Magdeleine à la Mule, et s'arrêtant à cette notable taverne des Trois-Poissons, au faubourg Saint-Marcel, où la tourbe des porteurs de galoches ferrées venoit goûter ce bon vin d'Orléans. Nous le rencontrons avec les plus jeunes des suppôts de la Basoche, des clercs du Chastelet et de l'Empire de Galilée, des Enfants sans-souci. Avec eux il court les assemblées d'*enfants perdus et matois*, hantant les bateleurs aux lieux d'honneur et d'assise de l'Université, à la place Maubert, aux Halles, à la Grève, à la Pierre-au-Lait; à Saint-Thomas-du-Louvre, où chanteurs et musiciens sonnoient tant que rage; au cloître Saints-Innocents; aux portails des églises, où les bandes d'alchimistes en guenilles cherchoient la pierre philosophale et écrivoient les lettres des chambrières.

Puis c'étoient les grosses querelles avec les gens de M. le prévôt, avec les bonnetiers du bourg Saint-Marcel, avec les messieurs et gardeurs des vignes d'entour Vauvert et les Chartreux, sur lesquelles les écoliers prétendoient droit de pillage suzerain, par tradition non interrompue depuis Charlemagne. Aux jours sombres, c'étoient quelques-uns de ces jeux qu'énumère Rabelais, mais surtout le fluc, le glic, la carte virade; d'autres jeux plus nobles, comme la paume, et peut-être l'escaigne et la grosse boule, jeux venus nouvellement d'Italie, et où François de Valois, le futur protecteur de Marot, aimoit tant à se livrer, en compagnie de Fleurange, de Montmorency, de Brion.

Dans cette autre partie de la vie d'un écolier, il faut comprendre les jeux de l'esprit, l'exercice constant de la gaieté, de la verve, de cette liberté intellectuelle et morale qui touche à la licence et à laquelle nous avons conservé le nom de libertinage. « Je fuz quelque jour présent, dit Jean Bouchet, le Roy parlant à M. de La Trémouille des jeux que faisoient les basochiens de Paris et aussi ceux des collèges, qui parloient des seigneurs de sa cour et de ceux qui estoient près de sa personne. — Je veux, dit le Roy, que on joue en liberté, et que

les jeunes gens desclarent les abuz qu'on fait en ma cour, puisque les confesseurs et autres, qui sont saiges, n'en veullent rien dire; pourveu que on ne parle de ma femme, car je veux que l'honneur des dames soit gardé. »

Ce qu'une telle liberté, de tels exercices ont dû communiquer d'aisance, de prestesse, de finesse au génie de Marot, et quelle influence ils eurent sur le développement de son talent, je le laisse à deviner. N'oublions pas l'aide qu'il dût recevoir, en ce sens, de la lecture des fabliaux, de Villon, de Coquillart, de Baude, du roman de *La Rose*, et de Charles d'Orléans.

J'imagine d'ailleurs que celle de ces connaissances que, selon Villon, on acquiert en fuyant l'école, représentent les seuls arts où notre héros se sentit jamais capable de devenir bachelier ou maître. Il ne faut pas le prendre au sérieux quand il annonce dans une de ses épigrammes que ses parents, pour le faire écolier, l'ont fait tirer bien vingt ans au collier. Il dit à l'une de ses premières maîtresses : « Tous deux nous aimons la musique, » l'un des Sept-arts; et à Maurice Scève, au contraire, il écrit qu'il chante quelquefois, mais qu'il ne boit déjà que trop sans se mettre en peine d'apprendre *ut, rê, mi, fa, sol, la?* Eh bien! il connoissoit le latin comme la musique; il le comprenoit, mais c'étoit tout. Les contemporains sont d'accord pour affirmer qu'il n'étoit pas savant. « S'il eût appris la science des Latins, il fût devenu semblable à Virgile, » dit de lui Salmon Macrin, un de ses amis particuliers. Sainte-Marthe constate qu'il n'avoit pas « de connoissance des langues grecque et latine. » « C'étoit un bel esprit, mais homme qui n'eust pas plus de sçavoir acquis que ce qu'il en falloit pour sa portée. » Marot le confesse, du reste : « Si peu que je comprisse aux livres latins. »

Il fait cet avou avec humilité. Pour moi, je n'hésite pas à dire que cette quasi-ignorance de Clément Marot fut la grande cause de sa gloire. Il avoit mieux que le latin à apprendre; il avoit à connoître la langue françoise et à la *limer* : ce sera, comme il l'indique, l'occupation du reste de sa vie.

A l'époque où nous sommes arrivés, c'est-à-dire à la fin de son éducation universitaire, il pouvoit seulement se vanter d'avoir oublié la langue maternelle et « d'avoir appris *grosse-ment* la paternelle langue française. »

C'est bien le résumé de sa biographie vers l'an 1513.

Il paroît qu'alors Jehan Marot cherchoit à pousser son fils dans les voies chères aux enfants du Pays de Sapience et à le placer sous les ailes de dame Justice. Le titre d'une des pièces nous parle du temps où Clément Marot étoit au Palais. Faut-il chercher dans la facilité de ses premiers vers, dans les dégoûts ou dans l'indiscipline de l'enfant, les causes qui déterminèrent Jehan à lui faire quitter la société des Basochiens? Je suppose qu'il faut attribuer cette détermination aux changements que les événements avoient apportés dans la fortune du vieux poëte, changements qui l'obligeoient à abréger le temps dispendieux des études et à chercher pour Clément un protecteur qui lui donnât, avec des espérances d'avenir, « la nourriture et la vesture. »

La protectrice de Jean Marot, Anne de Bretagne, étoit morte et il avoit entendu plus tristement que beaucoup d'autres, sans doute, ces solennelles paroles prononcées après l'enterrement de la reine par monseigneur d'Avaugour, grand maître de Bretagne « affin que congnoissiez qu'il n'y a plus de maison ouverte, je romps le baston, » ce qu'il avoit fait. Après quoi le roi d'arnes, Bretagne, avoit commencé à crier à haute voix : « La Très Chrestienne Royne et Duchesse, nostre souveraine dame et maîtresse, est morte. Chascun se pourvoye! » Maître Jehan ne trouva pas à se pourvoir. Louis XII, après la mort d'Anne, avoit renvoyé de la cour les comédiens et baladins, et les humbles poëtes avoient bien pu sortir en leur compagnie.

La seconde épouse de Louis, cette Anglaise au long corps, au long visage vulgaire qui indiquoit une âme de marchande, et à laquelle les contemporains appliquent cette devise : *plus sale que royne*, avoit, nous le savons, autre chose

à faire que de recueillir les protégés de celle à qui elle succédoit.

Jehan se tourna vers monseigneur de Valois qui venoit d'épouser Claude, la fille aînée de la reine décédée. Il lui adressa un rondeau désolé, dans lequel il le supplie de le coucher en ses papiers. Ce rondeau montre « le pauvre maître Jehan » depuis le second mariage du roi, hébété, gueux, malade, plus étonné qu'un chat-huant tourmenté par tous les oiseaux du voisinage, avec un teint couleur d'éperlan, maigre et sec comme les jambes d'un paon.

Mais Jehan ne perdit pas courage. La santé revint, et monseigneur de Valois le retint en son service, de quoi il le remercia par une ballade que n'eût pas désavouée Charles d'Orléans.

### LI.

#### NOVICIAT LITTÉRAIRE. PREMIÈRES AMOURS.

Clément avoit déjà composé quelques vers et il avoit été amoureux. La traduction de la première églogue de Virgile, le Jugement de Minos, et quelques rondeaux, furent ses premiers essais. Sibilet, le contemporain et l'admirateur enthousiaste de notre poète, avoue que « les Rondeaux de Marot sont plus fondez sur l'imitation de son père que sont ceux de son plus grand aage. » Nous aurons bientôt occasion de compléter ce jugement. Marot, du reste, indique le signe auquel, parmi plusieurs autres, on peut reconnoître ses premières rimes : il n'observoit pas encore l'élosion des *e* muets au milieu du vers, et toutefois ne les comptoit pas pour une syllabe ; ce fut son Jean le Maire de Belges qui le reprit à ce sujet en complétant son éducation poétique.

Il avoit été déjà amoureux aussi. L'on peut, je crois, trouver dans le *Dialogue des deux amoureux*, — également œuvre d'imita-

tion et de jeunesse, — le récit de ces premières et naïves amours, le portrait de sa vertueuse et coquette maîtresse et le détail de sa *queste* amoureuse. Il revient sur cela dans cette ballade sans originalité sans doute, mais presque touchante par la vérité du sentiment exprimé et qui commence par ces mots : *Musiciens à la voix argentine.* « Hélas! j'ai bien mon joli temps perdu. Adieu, Palais! adieu, mon maître Jean Griffon! adieu, la porte Barbette où j'ai chanté mainte belle chanson pour le plaisir d'une fillette! Elle est bien jeune, mais déjà bien coquette; hélas! j'ai trop chanté pour elle, trop sifflé, trop attendu devant sa porte. J'ai trop souffert. Je quitte tout, j'abandonne le don d'aymer, qui est si cher vendu. Je vais voir s'il y a encore quelque honneur à la guerre, et si les combats sont aussi rudes qu'une maîtresse. »

Il quitta donc la carrière du Palais pour la carrière militaire. De basochien, de page de dame Justice, il devint page de messire de Neuville, seigneur de Villeroy.

Le page étoit au premier degré de la vieille domesticité militaire et chevaleresque. Il étoit jadis très-rudement mené, et Brantôme se rappelle, par tradition bien entretenue, les nombreux coups de fouet que la grave reine Anne faisoit distribuer à son page, grand-père de l'écrivain. Les mémoires de Mergey, du Loyal Serviteur et d'autres nous montrent le page continuant, en province, de recevoir une éducation sévère, qui tournoit autour de ces trois choses : la piété, la courtoisie, l'exercice des armes. Mais à Paris, la *pagerie* étoit une véritable école de libertinage. Les conteurs nous montrent ces enfants endiablés folâtrant dans les cours, moquant, injuriant les passants aux portes des hôtels, pillant, maltraitant les naïfs et les étrangers; et, tantôt en guerre, tantôt de concert avec les laquais, jouant les plus joyeux comme les plus cruels tours aux environs du palais de justice, aux portes duquel étoient rassemblés les valets et les mules des plaideurs et des magistrats. Ceux de nos lecteurs qui voudront mieux connoître cette partie de la vie intime du commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, nous les renvoyons à la

troisième partie des Contreditz de Songecreux. Ils trouveront dépeintes avec une grande abondance de détails, avec une couleur saisissante et une énergie rabelaisienne, l'existence et l'éducation des varlets de cour.

Clément avoit été favorablement accueilli par François de Valois quand il lui avoit présenté *le Jugement de Minos*, — en 1514 sans doute. — Les souvenirs de son premier amour s'étoient naturellement changés en hémistiches. Si j'interprète bien l'épître dédicatoire adressée vingt-quatre ans plus tard à M. de Villeroy, notre poëte, pour se consoler de ses premières douleurs amoureuses, avoit construit un poëme allégorique, *le Temple de Cupido*, qu'il communiqua à son maître, et à la fin duquel, sur les conseils de celui-ci, il ajouta la *Queste de Ferme amour*.

Quel étoit ce maître, le seul, hormis les princes, que notre poëte ait jamais servi, et auquel il promet avec orgueil l'immortalité que l'histoire ne sauroit refuser au premier protecteur de Marot? C'est, nous l'avons dit, Nicolas I<sup>er</sup> de Neuville, seigneur de Villeroy, à qui son titre de possesseur de la maison des Tuileries, — maison qu'il alloit céder en 1518 à François I<sup>er</sup>, — eût peut-être valu, même sans Clément, le souvenir de la postérité. Il étoit dès 1507 secrétaire des finances, il venoit de se marier en 1511. En 1518, il étoit nommé troisième plénipotentiaire en Angleterre, et des lettres patentes de François I<sup>er</sup> le reconnoissent, à cette même date, chevalier, secrétaire des finances, audientier de la chancellerie de France. Nous pouvons voir en lui, comme en tout fondateur de race illustre, un homme de large et active intelligence. C'est sans doute ce même personnage dont Benvenuto Cellini nous fait le portrait : il étoit excessivement riche; il parloit avec lenteur et, sous un extérieur plein de gravité et de distinction, il cachoit un esprit subtil et une habileté extraordinaire en toutes choses. Il fut, sans doute, pour Clément un protecteur utile et bienveillant, avec cette nuance de camaraderie noble que la jeunesse du patron, la maturité précoce et le talent du client peuvent faire présumer.

En tout cas, ce fut lui qui guida les premiers pas de Marot dans le monde des armes et de la cour, et qui dirigea son premier appel à la postérité. Nous ne nous aventurerons pas trop en indiquant le beau et somptueux logis nouvellement bâti par messire Nicolas de Neuville comme le lieu où le jeune rimeur mit la dernière main à la plus importante des œuvres de sa première manière. Cet hôtel, tout neuf en 1518, avoisinoit l'hôtel de Bourbon, touchoit aux basses-cours du Louvre et s'appuyoit sur la petite rue d'Autriche ou d'Autriche. Cette rue, qui est plus connue sous le nom de rue du Louvre, étoit alors, si nous en croyons messire Nicolas lui-même, « habitée de femmes de dissolue vie ou de ruffians, de paillardards et aultres mauvais garçons. » Ce n'étoit pas l'endroit merveilleusement choisi pour faire la *Queste de Ferme amour*. Mais l'adolescent étoit alors l'ennemi, comme il le dit dans ce même *Temple de Cupido*, des amours lubriques et légères. Il paroît, à cette époque, d'ailleurs fort découragé de toute tendresse, fort humilié de n'avoir pu amollir par ses gracieux écrits le cœur de sa première maîtresse, et cette période, qui s'écoula entre 1516 et 1522, est peut-être celle à laquelle il fait allusion quand il écrit qu'il resta pendant bien des années sans aimer.

Puisque je rencontre ces mots *maîtresse*, *aimer* et *amour*, qui viendront tant de fois sous ma plume dans cette biographie d'un poète amoureux, je voudrois prier mes lecteurs d'éloigner un peu de leur mémoire le souvenir des récits de Brantôme et des pièces cyniques de Marot lui-même.

L'amour, au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, et plus tard encore, n'étoit pas toujours celui des *Dames galantes*. Il avoit gardé un peu de cette dignité qu'il occupoit dans les mœurs chevaleresques. Il étoit un des éléments de l'éducation noble, un des points de la courtoisie, un des exercices intellectuels et moraux qui convenoient au jeune gentilhomme. « L'on avoit, en ce temps-là, raconte un contemporain, une coustume, qu'il estoit messéant aux jeunes gens de bonne maison s'ils n'a-

voient une maistresse, laquelle ne se choisissoit par eux et moins par leur affection, mais ou elles estoient données par quelques parents ou supérieurs, ou elles mesmes choisissoient ceux de qui elles vouloient estre servies à la cour... J'estois soigneux de complaire à ma maistresse et de la faire servir de mes pages et de mes laquais. Elle se rendit très soigneuse de moy, me reprenant de tout en ce qu'il luy sembloit que je faisois de mal-séant, d'indiscret ou d'incivil. Nulle autre personne ne m'a tant aidé à m'introduire dans le monde et à me faire prendre l'air de la cour... Ceste coustume avoit telle force que ceux qui ne la suivoient estoient regardés comme mal appris et n'ayant l'esprit capable d'honneste conversation. » C'est à la date de 1568, c'est-à-dire après la corruption galante des règnes de François 1<sup>er</sup> et d'Henri II, que de telles mœurs régnoient encore, Je ne prétends pas que, même au commencement du siècle, les nobles et les platoniques amours fussent le but de toute conversation entre les jeunes courtisans et les *honnestes* demoiselles. Mais il en faut tenir compte, et ne pas songer uniquement aux scandales, si complaisamment exagérés par les conteurs. Beaucoup des élégies, des épigrammes, des épîtres galantes de notre poète seront mieux entendues, et ses relations avec Marguerite de Valois seront mieux comprises, si l'on veut se rappeler ces habitudes de chaste et pourtant attentive galanterie où les mots seuls sont passionnément exigeants.

Au commencement de cette période de l'adolescence de Marot, la cour, rajeunie par le nouveau roi, prit des allures plus libres et s'abandonna aux instincts d'une élégance plus fine. Dans le royaume de *femenye*, formée par la reine Anne, tout fut bouleversé : la dignité fut remplacée par la grâce, les recherches de l'intelligence par les raffinements de l'esprit, et François 1<sup>er</sup> entraîna tous ses courtisans dans cette triomphante vie de luxe, d'éclat, de licence, d'activité artistique et littéraire où notre poète devoit trouver de quoi polir les instruments de son talent.



A cette même date, si importante dans sa biographie, se passoit un événement que nous devons joindre à tous ceux qui contribuèrent à faire de lui un ennemi de l'établissement ecclésiastique d'alors, et qui décidèrent ainsi des plus graves incidents de son existence.

Je veux parler de ce concordat entre François 1<sup>er</sup> et ce pape Léon X, qu'on ne respectoit point trop quoiqu'il eût la mine d'être un fort homme de bien; mais il « étoit homme fort craintif et si ne voyoit point fort clair, et n'aimoit rien tant que la musique. » Toutefois voyoit-il plus clair qu'on ne le disoit alors, et bien sut-il mener le roi à cet arrangement qui blessa l'Église de France si profondément qu'à ce concordat furent attribués et les malheurs de l'hérésie et l'extinction si prompte de la race des Valois.

« Le concordat, dit un contemporain, fut publié en la cour de Parlement de Paris, le 22<sup>e</sup> jour de mars, l'an susdit 1516, qui ne fust pas sans grand murmure et scandale des universitez et églises, cathédrales et mesmement des suppotz de l'Université de Paris, lesquels par force et violence s'efforcèrent d'empescher que publication en fust faite par les lieux publics de ladite ville, mais ils ne furent les plus forts. Et pour s'en venger plantèrent, par les portes des collèges et aultres lieux, libelles fameux, en mettres latins, contre aucuns grands personnages du conseil du roy et entr'aultres contre monsieur Anthoine du Pra, chancelier de France. »

L'armée des basochiens, qui tenoient leur camp au Palais, n'étoit pas moins irritée que les légions des suppôts universitaires. Clercs et écoliers étoient à cette époque les grands amis de Clément qui, page chez un homme d'État, devoit rechercher dans son office plutôt les fonctions intellectuelles que les pratiques militaires, et aimoit sans doute mieux remplir des devoirs de secrétaire que « saulter, luitter, chevaulcher. » Pour lui ces libelles et ces mètres latins étoient choses plus importantes que les quilles, la boule et le jeu de longue paume.

Il ne paroît pas être resté bien longtemps, d'ailleurs, chez

M. de Villeroy : on sortoit de page vers seize ans, à dix-huit ans au plus tard, nous apprend Noël du Fail.

Quand il quitta les somptueux logis d'auprès le Louvre, ce ne fut pas pour une très-heureuse existence. Dans le premier rondeau qu'il adressa au seigneur de Pothon pour implorer sa protection auprès du roi, il reconnoît qu'il veut devenir sage et songer à l'avenir. Quand, dans un autre rondeau, il invoque le secours de Marguerite de Valois, il lui dit : « La fortune que j'ai suivie m'a souvent assis au froid giron de triste vie. » Lorsqu'à cette même princesse il adresse l'épître du *Despourveu*, il parle encore de la mer d'infortunes où il est. François 1<sup>er</sup>, dont Jehan Marot étoit un des serviteurs fidèles et à qui Clément, dans son épître en vers équivoqués, avoit pu toucher le cœur en lui disant avec une sincérité naïve que le bonheur de rimer remplaçoit même la nourriture de son propre corps, François 1<sup>er</sup> le recommanda à sa sœur.

A elle, dès ce moment, Marot parle de la poésie avec une sorte de tendresse, mais de la poésie telle qu'il la comprenoit alors. Il sait bien qu'il n'est que l'imitateur des *orateurs parfaits* ; il ne cherche que « les bons propos, les raisons singulières, les belles matières. » C'est tout le sec travail de la rhétorique du temps. Il en avoit adopté jusqu'aux plus vieilles formules, et c'est à cette époque, j'en suis convaincu, qu'il s'enorgueillissoit du titre que nous lui voyons prendre en tête d'un de ses ouvrages : *facteur de la Royne*, c'est-à-dire poète de la reine, de la reine Claude, évidemment.

Pothon se chargea enfin de le présenter, en compagnie de son épître du *Despourveu*, à Marguerite de Valois. Quel étoit ce Pothon, « gentilhomme honorable ? » Je ne trouve alors d'autre seigneur de ce nom qu'un Poton Raffin qui étoit gentilhomme de la chambre en 1523. La recommandation du roi, l'épître et le gentilhomme honorable n'emportèrent pas immédiatement la position, et ce ne fut pas sans insistance que le « facteur de la Royne » parvint à être couché sur les états de la princesse.

Les précédents biographes de Marot affirment que ce fut en l'an 1518 qu'il fut nommé valet de chambre de Marguerite. Je ne saurois être aussi affirmatif. Les Comptes de la maison du duc et de la duchesse d'Alençon de 1517 à 1524 nous nomment bien les valets de chambre de monseigneur; quant à ceux de madame, ils nous indiquent seulement qu'il y en avoit deux. Pour Clément Marot, il n'est nommé dans ces Comptes qu'en 1524, époque à laquelle il reçoit 95 livres, à titre de pensionnaire non noble de la duchesse, en compagnie d'Anthoine Boileau et de Jehan Ragot. On ne sauroit douter pourtant qu'il n'ait été, bien avant cette date, attaché par un lien plus ou moins étroit à la cour de Marguerite. Au temps de son exil à Ferrare, dans une épître au roi qui doit avoir été écrite au milieu de 1535, il dit qu'il y a des ans quatre et douze, c'est-à-dire qu'il y a seize ans qu'il est serviteur de la princesse. Cela nous reporte donc à 1519.

Il rencontra dans cette cour une foule de personnages qui jouent leur rôle dans la grande histoire ou dans l'histoire personnelle de notre poète, qui donnèrent une impulsion nouvelle à ses idées, un élan nouveau à son talent, ou qui prirent part aux événements politiques et religieux de la suite du siècle. Nous aurons à les nommer plus tard. Contentons-nous d'en signaler deux, l'un parce qu'il se nomme l'abbé de Saint-Évroul, aumônier de Marguerite dès 1517, et aussi parce que l'ennemi le plus violent de notre Clément, François Sagon, étoit secrétaire de l'abbé de Saint-Évroul. L'autre, nous le trouvons au milieu de cette foule de demoiselles d'honneur de Marguerite avec lesquelles le poète gardera toujours des relations de courtoisie, quand il les retrouvera plus tard à la cour de François I<sup>er</sup>, et qu'il leur dédiera diverses pièces. Ce personnage n'est autre qu'Anne de Boleyn, *quam in Angliam reversam, dit Cambden, Henricus ob formam venustam et modestiam gallicâ festivitàte temperatam, efflictim deperit*. C'est ainsi à Marguerite, la patronne de notre poète, que les historiens du xvi<sup>e</sup> siècle font remonter la cause première du schisme de

l'Angleterre. C'est à la cour de Marguerite, entre Clément Marot et Louis de Berquin, à cette fameuse *escole d'amour et d'hérésie*, qu'Anne de Boleyn apprit la haine de l'Église romaine et cette science de galanterie à laquelle le pataud Henri VIII ne sut pas résister.

Cette école de galanterie n'exerça pas sur Marot son influence immédiate. Comme il l'indique dans son *Épître des Jarretières blanches*, il attendoit fort patiemment bonne fortune en amour, et portoit pour toute couleur le blanc, en signe qu'il n'avoit pas d'amie. Si je ne me trompe, il étoit alors tout à la fois attaché à la maison militaire du duc d'Alençon et l'écrivain de la duchesse. Il dit que sa main a l'habitude de manier ou la lance ou la plume. Nous le voyons, en effet, mêlé aux faits de guerre, petitement sans doute, mais assez pour pouvoir en rendre compte.

En somme, à cette époque de sa vie, après avoir, au début de son adolescence, essayé de devenir un poète savant, un habile rhétoricien, un grand orateur en rime, après avoir montré l'amour d'un art ridicule, mais au moins l'amour de l'art, la préoccupation du travail artistique, il en étoit venu à sommeiller dans les antichambres de la poésie de cour. Il étoit un mince nouvelliste, il faisoit des petits vers sur les incidents grands et petits; des épîtres lourdes sur le camp d'Attigny, sur la guerre du Haynaut ou le camp du Drap-d'Or; des complaints de commande, des épitaphes plates, des chansons grivoises pour le compte d'autrui, des rondeaux quêteurs; et il distribuoit dans le voisinage, aux amis et aux passants, des compliments de réciprocité ou des louanges productives. C'étoit, comme je le disois, le bas côté de cette poésie de cour, dans l'exercice de laquelle il devoit devenir un si excellent poète.

Quoique ces vilains endroits par où il passoit fussent pour lui dangereux et qu'ils fussent faits pour tuer et l'amour du travail et la dignité du caractère, il falloit pourtant qu'il sortît, par cette paresse et par ces petits vers, de l'école savante, et

qu'il secouât, fût-ce dans la plus mauvaise compagnie des courtisans, le pédantisme qui le menaçoit.

Il ne tarda pas à être sauvé, par l'amour, des dangers que son intelligence et sa fierté pouvoient courir. « Sept ans y a, dit-il, que ma main se repose sans volonté d'écrire à nulle femme. » Partons de la dernière de ses poésies amoureuses, *le Temple de Cupido*, ce laps de sept années place entre 1522 et 1523 cet amour qui devoit commencer à nous donner Marot, en purifiant son intelligence des vices de l'éducation et en élevant son cœur au-dessus des misérables habitudes où il laissoit aller son existence.

Mes prédécesseurs assurent que ce fut à Diane de Poitiers que s'adressa ce grand amour. J'aurai à étudier bientôt, à propos de Marguerite de Valois, la méthode à l'aide de laquelle ces érudits sont arrivés à tout découvrir et à tout préciser dans les amours de notre poète, jusqu'aux jours, aux heures, à la façon dont il reçut des faveurs qui ne s'accordent pas habituellement sur la place publique. Cette méthode n'est pas absolument précieuse à conserver ; le plus ancien de ces biographes a tout inventé, et les autres ont tout copié dans celui qui avoit tout inventé. Mais les arguments sur quoi ont été appuyés ces inventions sont intéressants, nous les recueillerons et l'on pourra appliquer aux diverses aventures de Clément les observations que nous suggérera l'une d'elles.

Marot fut-il aimé de Diane de Poitiers ? Je n'en sais rien, et jusqu'ici personne n'en peut savoir plus. Je vois que Marot aima, au réveil de son cœur de vingt-cinq ans, une dame de la cour. Je vois encore qu'il aima une femme nommée Diane. Cette Diane est-elle la même que la première dame ? Cela est possible, mais le contraire l'est autant. N'y eut-il pas à la cour alors d'autre Diane que la fille de Saint-Vallier ? Il le faudroit supposer pour pouvoir affirmer que Diane de Poitiers a été la maîtresse de Clément. Si je voulois employer la méthode critique de ces romanesques érudits, il me seroit facile de prouver que Marot quitta cette amie parce qu'elle

songeoit au mariage, ce qui nous mène loin de la femme du grand sénéchal de Normandie, mari commode peut-être, mais enfin mari. D'ailleurs, Diane fût-elle restée jusqu'à ses vingt-quatre ans M<sup>lle</sup> de Saint-Vallier, mon Clément ne se fût pas mis en si belle fureur à la pensée qu'on le vouloit mener à l'autel en compagnie d'une telle héritière.

Ce qui est important ici, c'est, comme nous l'écrivions plus haut, de chercher comment notre poète trouva dans cette passion le réveil de son âme et l'éveil de son talent.

Pour lui, sinon pour sa maîtresse, ce fut une vraie et touchante passion. « Car aussitôt que la fortune bonne vous eut montrée à mes yeux, je trouvai amassés dans mon esprit de nouveaux soucis, de nouvelles pensées, si bien que mon désir, qui couroit en cent lieux, s'arrêta à l'instant même en un seul lieu où il restera jusqu'à ce que je meure. » Et l'on trouve en ses vers, encore bien rudes, le sentiment grave et très-doux, les naïves sincérités de l'amour pur. Nulle de ces railleries, nulle de ces impertinences de débauché, nulle de ces exigences sceptiques et effrontées de l'homme blasé, que ses vers plus polis nous montreront au temps de l'âge mûr ! Les sentiments, les plaintes, les cris très-attendrissants de la joie amoureuse, les lamentations, sans grande recherche, du cœur affligé, les éclats sonores de cette candide fatuité qui en est encore aux espérances, tout cela remplace l'art, qui n'existe pas encore. Ce fut pourtant ainsi que se forma l'artiste, et que le poète se mit à la place du savant. Le rhétoricien, le nouvelliste, le facteur de rimes disparut, ou plutôt Marot devint l'écrivain de ses pensées, le nouvelliste de son âme, si je puis dire, il devint le poète de Clément au lieu d'être le poète de la cour.

Nous aurons à apprécier quel genre d'impulsion cette vie nouvelle donna à son talent. Mais nous arrivons à l'époque où, après cette vie, en somme, aisée, après cette grande exaltation d'amour qui lui montra, de loin encore, le grand chemin de la postérité, toutes les misères alloient tomber sur son pauvre

chef. Clément devoit perdre à la fois son amie, sa santé, sa liberté et son père.

Nous avons un peu oublié le bon vieillard Jehan Marot, dont la biographie pourtant a été jusqu'ici pour nous un objet important. Nous le voyons, à cette date de 1523, non pas valet de chambre, mais valet de garde-robe, « car, dit du Haillan, nul jadis n'estoit valet de chambre qui ne fust gentilhomme. Les roturiers estoient valets de garde-robe... François donna l'entrée aux roturiers d'estre valets de chambre. » Ce ne fut pas sans doute dès le début de son règne que le roi donna cette entrée aux roturiers, mais déjà à cette date on attachoit peu d'importance à la différence.

Dans l'Etat de maître Jehan Carré, notaire et trésorier du roy, pour cette dite année 1523, le vieux poëte est d'abord inscrit sous le nom de maistre Jehan Maret. Là il est mêlé aux valets de garde-robe, à côté de quelques personnages connus : Jehan de Paris, peintre, Jehannot Clouet, peintre, et maistre Simon Bourgoing, vieux poëte aussi, déjà valet de Louis XII et célèbre dès cette époque tant par ses traductions de Lucien que par son *Espinette du jeune prince conquérant le royaume de bonne renommée*. Maistre Simon ne reçoit que 120 livres, tandis que maistre Jehan atteignoit, avec les deux peintres, le maximum du prix accordé aux valets de garde-robe, 240 livres. Cette somme étoit, du reste, une grosse rémunération : le Maistre de l'Hôtel du Roy, un des plus puissants seigneurs de France, avoit 1,200 livres, et bien plus tard, à la fin du règne de François I<sup>er</sup>, quand l'argent étoit déjà bien avili, un gentilhomme de la chambre, aussi bien qu'un conseiller au parlement de Paris, avoit 200 escus par an, c'est-à-dire une valeur équivalant à 6,000 francs d'aujourd'hui. Dans le Compte définitif de ce dit an 1523, on restitue au vieillard son nom et on lui donne du valet de chambre « maistre Jehan Marot, aussi vallet de chambre du roy nostre sire, la somme de 240 livres tournois à luy ordonnées, par ledit seigneur et son dit estat, pour ses gaiges de l'année escheue. Ce dernier jour de décembre

1523. Quittance signée à sa requête par Jehan Bochetel, notaire et secrétaire du roy. Ce 1<sup>er</sup> février 1523 (1524). »

Jehan Marot, qui recevoit ainsi ses gaiges par mandataire, étoit malade ou plutôt absent. Les précédents biographes en ont conclu qu'il étoit moribond, et ils le font mourir dans le courant de l'année 1523, sans trop songer à cette quittance de février 1524. Nous avons pu constater qu'il vécut plus longtemps. Dans l'État de la recepte et despence, du mesme maistre Jehan Carré, pour l'année 1524, nous retrouvons notre Jehan Marot. Seulement, cette fois il est rangé parmi les peintres et gens de mestier et ne reçoit que six vingts livres. Enfin nous trouvons un autre *roolle* daté de cette façon peu précise : « pour ceste présente année commençant le premier jour de janvier dernier passé et finissant le dernier jour de décembre prochain venant. » Cette manière rappelle un peu celle qu'employoit la chronique de Turpin pour donner aux lecteurs une idée mathématique de la taille de Charlemagne : « Il avoit six pieds à la mesure de chacun des siens *qui étoient longs à merveille.* » Mais une étude attentive de ce *roolle* permet de lui restituer sans conteste la date de 1525. Nous y retrouvons maistre Jehan Marot, auquel on a restitué ses 240 livres.

J'ai peine à croire que le vieillard fût mort au commencement de 1526 : Clément eût fait allusion à ce malheur dans cet *Enfer* où il parle si minutieusement de sa personne et de ses maux. Nous arriverons à prouver, je crois, que notre poète perdit son père à la fin de l'année 1526. Je dis à la fin d'une année, au moment où l'on alloit dresser les états et où il n'y avoit rien à faire que d'*effacer Jean pour mettre Clément*, et nous le verrons insister pendant presque toute l'année 1527 pour faire opérer cette substitution.

Je ne veux pas quitter ce sujet sans constater dans cette âme qui semble mieux faite pour l'amour que pour l'amitié, dans ce poète qui ne fait point allusion à sa mère, presque point à sa femme et à ses enfants, sans constater un instinct très-profond de l'amour filial. Il parle toujours de son père avec un



sentiment de vénération sincère et caressante. Il voit toujours en lui l'homme très-vieux, très-bon, très-respecté, indulgent en même temps qu'austère. Les paroles qu'il place dans la bouche du bonhomme mourant ont déjà la gravité de celles qu'il mettra sur ses lèvres bienheureuses dans les champs Élysées, et dans ce royaume des ombres elles garderont encore cette sagesse pratique et cette aimante prud'homie du vieux berger Jehannot, surveillant, avec Colin son compère, l'éducation du bergerot Clément.

Le vieillard, du reste, en bon et prudent Normand qu'il étoit, n'avoit pas mangé le fonds avec le revenu. Il laissa à son fils une petite fortune, si nous en croyons le plus récent des annalistes du Quercy, qui assure que « Clément Marot possédoit deux terres, l'une à Clément, l'autre à Marot. Ces deux terres sont situées dans la paroisse de Cessac, à deux lieux de Cahors, et portent encore leurs anciens noms (l'histoire manuscrite que je cite est de 1835). On montre à Marot le reste d'un vieux chêne sous lequel la tradition veut que le poète étoit habitué à s'asseoir. Ces terres faisoient-elles partie des biens de sa mère, ou son père en fit-il l'acquisition? Nous croyons que cette dernière supposition est la vraie, qu'il donna à l'une de ces terres son propre nom et à l'autre le prénom de son fils. Toutefois, celle-ci, il ne l'a pas appelée Clément, parce qu'elle est à Saint-Clément, annexe de Cessac. Il paroît que notre poète tenoit à ses domaines du Quercy et qu'il les entretenoit à grands frais; et s'il faut en croire la tradition, il les visitoit souvent, et y faisoit un assez long séjour. »

Nous voyons d'autre part qu'à la fin de la Restauration un propriétaire de Marot, près Saint-Clément, canton de Castelnau, possédoit, outre un tableau qui venoit de notre poète, le fauteuil qu'il avoit affectionné; et ce propriétaire, le comte de Mosbourg, entretenoit soigneusement cet arbre où, selon la tradition, Clément aimoit à s'asseoir.

Nous avons atteint un peu vite l'an 1528. Bien avant cette

date, Clément avoit été séparé de l'objet de son amour, comme les anciens chevaliers, par les nécessités de la guerre. Il avoit, en 1524-1525, suivi le roi en Italie, dans un équipage où notre imagination hésite tout d'abord à reconnoître maistre Clément, la lance à la main et armé de pied en cap. Il étoit parti fort féru d'amour, fort persuadé, sur petites preuves, à mon sens, d'être tendrement aimé.

Il put entendre, peut-être, ce conseil que donnoit le seigneur de la Trémouille, un des habiles généraux du temps, et, en cette occasion du moins, un des précurseurs du grand Napoléon; « il conseilloit au Roy suyvir à lance baissée et pointe d'espée les ennemys, sans assiéger aucune ville; parce que il disoit la force des François estre en émotion et fureur, et que le Roy ne les devoit arrester à aucun siège. Ce qui ne fut trouvé bon. » On mit donc le siège devant Pavie, où notre amoureux, toujours ardent, quoiqu'il n'eût reçu aucune réponse ou nouvelles de sa mie, endura à côté du roi neige, gelée, froidure, ce qui, on peut le croire, « apporta aux gardarmes plusieurs malaises. »

Notre poëte assista à la bataille de Pavie. J'avois d'abord soupçonné qu'il étoit parti avec la maison de monsieur d'Alençon, mais le corps d'armée commandé par ce duc quitta le champ de bataille avec une précipitation qui sauva, peut-être, la France de l'invasion, mais qui fut fort mal jugée; et comme Marot, au contraire, resta sur le champ de bataille blessé et prisonnier, on sera donc forcé de chercher sa place ailleurs. Il se battit vaillamment, puisqu'il fut blessé en place honorable, au bras, « tout outre rudement. » J'aime à supposer qu'il n'étoit pas loin de ce géant de fer, le roi François qui, après la défaite des lansquenets et la fuite des Suisses, soutenoit tout le faix de la bataille. « Et là, dit le roi lui-même dans une de ses épîtres, je fuz longuement combattu, et mon cheval abattu mort soubz moi. » De ses soldats les uns fuyoient vers Pavie, mais ils furent faits prisonniers; les autres mouroient à côté de lui qui, à pied, blessé à la jambe,

se battit, tuant tant qu'haleine lui faillit. Mais quoi ! il fallut se rendre :

Dont tout d'ung coup je perdiz espérance  
De mère, sœur, enfant, amyę et France.

Clément, nous venons de le dire, fut fait prisonnier, avec le roi. Un des témoins de la bataille nous révèle que : « Les Impériaux, à si riche butin, ne font cas des gentilshommes ny des soldats prisonniers, et les congédient. » C'est à ce dédain sans doute que Marot dut de revenir bientôt en France. — Cela se passoit à la fin de février 1525.

Il trouva sa maîtresse toute changée. Il me paroît constater cet événement avec plus de tristesse que de désespoir. Il n'étoit pas plus fait pour les sentiments profonds que pour les pensées profondes. Tout ce qui étoit violent répugnoit à sa nature. Il semble avoir accueilli tout d'abord la certitude de l'inconstance de son amie avec un abattement respectueux. Je vois ensuite une légère écume d'indignation. Mais ce dernier sentiment s'adresse-t-il à cette première amie si noble ou à une seconde moins digne ? Est-ce cette seconde seulement, celle qui vouloit le mariage, qui est Diane ? Quelle est cette maligne *Luna* qui avoit tant d'*engin* et dans la malicieuse méchanceté de laquelle il veut voir la cause importante de son premier emprisonnement ? Je n'ai pu, on en sait les raisons, trouver de réponses satisfaisantes à ces questions.

Mais nous pouvons nous arrêter au seuil de cette prison qui marque une des périodes importantes de la double vie littéraire et politique de Marot.

C'est à cette date que prend fin sa première manière de poésie. Nous lirons la plupart des œuvres qu'elle a produites dans l'édition qui paroitra en 1532, sous ce titre : *l'Adolescence Clémentine, autrement les œuvres de Clément Marot, de Cahors en Quercy, valet de chambre du roy, composées en l'aage de son adolescence...* Cette édition contient, outre la première églogue des *Bucoliques*, le *Temple de Cupido*, le *Jugement de Minos*, les

*Tristes vers de Beroalde*, et une oraison devant le crucifix, neuf épîtres, deux complaintes, treize épitaphes, treize ballades, un chant royal, cinquante rondeaux, huit dizains, cinq blasons, six envois, trente chansons. Joignons-y le *Dialogue des deux amoureux*, et surtout quelques élégies. Nous aurons ainsi, devant les yeux, toute la série de nuances par lesquelles l'*Adolescent* a passé pour devenir, d'imitateur, original. Nous allons essayer de les distinguer brièvement les unes des autres. C'est, du reste, la partie de l'œuvre *Clémentine* qui a naturellement attiré le moins l'attention jusqu'ici.

Marot, à ses débuts, est, nous l'avons dit, purement imitateur. Mais dans son imitation il oscille entre les deux genres alors à la mode, entre cette poésie de la cour de Louis XII, que nous avons soigneusement caractérisée, et une autre, aussi roide mais plus populaire. Celle-ci, tenant de plus près aux fabliaux et aux contes, avoit pour disciples habituels la troupe, des Enfants-sans-soucis, des basochiens, des compositeurs de farces, des auteurs satiriques, et elle montrait comme ses plus illustres représentants, parmi les *modernes*, Villon, Baude, Coquillart et Gringore. *Le Temple de Cupido* et le *Dialogue des deux amoureux* résument bien les hésitations du jeune rimeur, ou plutôt sa tentative dans chacun de ces deux genres.

Quoique la poésie populaire eût plus de points de contact avec ses instincts, et quoiqu'il eût aussi plus souvent devant les yeux, j'en suis sûr, Villon que le Roman de la Rose, ce fut la poésie de cour qui l'emporta. Nous en avons, chemin faisant, indiqué les raisons. *Le Jugement de Minos*, *le Temple* et *la Queste de Ferme amour*, *l'Épître de Maguelonne*, *le Despouvéu* à la duchesse d'Alençon, c'est-à-dire ses plus importantes œuvres d'alors, sont des pastiches non méprisables, où les Octavien de Saint-Gelais, les Crétin, les Molinet, les Meschinot, les Simon Bourgoing, les Jehan Bouchet et autres notables écrivains de la décadence du moyen âge eussent pu reconnaître l'annonce d'un poète destiné à illustrer leur école. Dans

le *Temple de Cupido* en particulier j'ai noté des passages entiers qui, retrouvés par hasard et sans attribution certaine d'auteur, devraient être restitués à l'œuvre de Le Maire de Belges, tant l'imitation est arrivée à se conformer au modèle. Là comme dans les autres pièces se rencontrent les défauts qui caractérisent, dès le commencement du xv<sup>e</sup> siècle, la poésie allégorique : l'abus des épithètes, l'emploi des mots redondants, amples et majestueux, la gravité et la lenteur d'allure, la phrase contournée jusqu'à l'obscurité, et cet abus grotesque de l'histoire du paganisme, qui empêche, par exemple, la douce Maguelonne de chercher le chevalier son amant, sans invoquer Hélène et Pâris, Jason et Médée.

En résumé, dans ces petits poèmes, de même que dans les autres pièces plus lestes, comme ballades et rondeaux, Clément Marot ne sera jamais supérieur à la plupart de ses prédécesseurs, à Charles d'Orléans, à Villon, à Gringore, à Le Maire, à Octavien, à Roger de Collerye.

Mais là partout, au moment même de cette *simple jeunesse* qui s'en alloit butinant à travers le parterre des fleurs peintes par les illustres pédants du voisinage, dans ces pastiches auxquels sourioit paternellement le notable Crétin, un trait vif, la coupe nette d'un vers, un membre de phrase très-ferme annonçoient Marot. Une nuance de gaieté plus fine, un détail d'un naturel charmant, le laisser-aller d'un sentiment vrai, font prévoir l'avenir. L'on devine la grosse bataille qui se livrera entre l'Ésprit gracieux sommeillant encore et ce lourd Génie qui place l'enfant, le soir, à la lampe, entre Jehannot et Colin, son compère, tous deux chantant sur un mode alterne les louanges des *Lunettes des Princes*.

Peu à peu la finesse, la clarté, l'amour de la simplicité, toutes ces qualités si françoises qui étoient au fond de l'intelligence de Marot, comme elles étoient aussi au fond de toutes les farces, de toutes les pièces satiriques, de tous les efforts des poètes populaires d'alors, ces qualités se développèrent. Il est facile de comprendre pourquoi la petite cour de Mar-

guerite, où tant de pédants côtoyoient tant de gens d'esprit, ne dut travailler que lentement à débarrasser Clément de ses vieilles admirations.

Nous avons dit comment le premier amour, sincère, ardent et noble, en le forçant à rentrer profondément en lui-même, contribua à enlever tout ce qui étoit en lui accessoire, convenu et de préjugé. Nous verrons sa phrase rejeter tout élément parasite, perdre peu à peu les habitudes de la rhétorique allégorique; Doute, Bon Vouloir, Ferme Espoir, quitteront leur personnalité, leurs allures mythologiques, pour devenir simplement le bon vouloir, le ferme espoir. Dans tout le reste du style se montrera une transformation analogue. « Je vous ai offert jusqu'ici, dira le poète, les fleurs de mon printemps. Arbres nouveaulx entez ne produisent pas fruitz de trop grand saveur. Mais après ces œuvres viendront ouvrages de meilleure trempe et de plus polie estoffe. » C'est avec ces espérances que se termine *l'Adolescence Clémentine*. « On n'y trouvera, écrit encore Marot, un seul brin de souci. » Sa vie et ses vers vont dorénavant en être semés, mais c'est dans la prison que va briller le premier pur rayon de sa gloire poétique.

## IV.

## LES DÉBUTS DE LA RENAISSANCE ET DE LA RÉFORME.

## ÉCLOSION DU GÉNIE DE MAROT.

Nous avons, en cheminant à travers les sentiers de l'enfance et de l'adolescence de Marot, signalé ces petites sources qui alloient, en se réunissant et en se gonflant, former le grand torrent de la Réforme. L'humble barque qui portoit la fortune du poète devoit recevoir le coup du premier flot et suivre, ballottée par les mêmes vagues, cette nef, symbole des destinées de la France et dont on pouvoit dire comme

de la petite barque *Clémentine* : *fluctuat nec mergitur*. Les querelles religieuses vont faire de Marot un homme malheureux, mais aussi un grand personnage et un grand poète, comme elles doivent aussi faire de la patrie, après cinquante ans de guerres civiles, la grande France forte et poétique du xvii<sup>e</sup> siècle.

Les mêmes points, d'ailleurs, que nous allons relever et qui entraîneront Clément vers le protestantisme, y pouvoient aussi la Renaissance. C'étoit d'abord l'antique tradition de raillerie qui, dès l'aube du moyen âge, avoit aheurté les auteurs de fabliaux et de tençons, trouvères ou troubadours, les conteurs, les jongleurs, les poètes populaires, libertins, hardis, malins contre les moines et les prélats. C'étoit ensuite l'autre tradition, la tradition théologique, qui avoit armé de tout temps les docteurs de l'Église gallicane, de l'Université, de la Sorbonne, contre les théologiens ultramontains. C'étoit enfin la politique monarchique qui, s'appuyant sur toutes ces forces, sur les pamphlétaires, sur les prédicateurs populaires, sur les docteurs gallicans, avoit lutté constamment aussi contre les exigences financières de la cour romaine, contre les tentatives d'empiétement de la diplomatie papale et de la féodalité épiscopale. Si nous joignons à ces groupes hostiles les indépendants qui entrevoyoit vaguement la liberté de conscience, les débauchés qui révoient la liberté du vice, les saints et les sages qui signaloient les abus, nous nous représenterons bien la diversité des ennemis qui bataillèrent plus ou moins ouvertement pendant tout le temps du moyen âge, non pas contre le catholicisme, mais contre certaines parties de l'établissement ecclésiastique.

J'insiste sur ces nuances, qui ont été confondues, et qui peuvent seules permettre de bien comprendre la position de Marot, de ses amis, de ses inspirateurs et de ses patrons.

Depuis quelque temps, les hostilités étoient devenues plus violentes. Les abus qui croissoient, les réformes qui devenoient chaque année plus nécessaires, les querelles théologiques du

grand schisme, les guerres d'Italie, où la papauté et la royauté françoise s'étoient trouvées en armes l'une contre l'autre, avoient exaspéré les inimitiés instinctives ou traditionnelles. Beaucoup de pamphlétares huguenots furent moins amers que le zélé Clémangis, moins injurieux contre les prélats que le pieux Michel Menot, moins insolents contre le pape que le sage et dévot Pierre Gringore. Mais ces agresseurs, si violents qu'ils fussent, de même que toute la bande des farceurs, des Enfants-sans-soucis, des basochiens qui jouoient le pape, eussent risqué leur vie pour la défense de notre Mère sainte Église. Il fallut une réunion de circonstances exceptionnelles pour trouver lieu à une religion nouvelle dans une situation qui étoit, si je puis dire, normale dans l'Église de France.

Parmi ces circonstances, j'indique la très-habile diplomatie des chefs du protestantisme, que leurs disciples ont tort de nous présenter comme un troupeau d'innocents agneaux. Ils eurent la sagesse de ne point pratiquer longtemps la simplicité de la colombe. Ils devinrent vite de très-rusés renards; et ils surent, avec une merveilleuse habileté, réunir en faisceau les hostilités vagues, les ambitions, les convoitises, les enthousiasmes, les ardeurs apostoliques, les libertinages, les étourderies et les moqueries calomnieuses, pour en composer le tissu d'un culte nouveau. Il est entendu que je parle des chefs, des Bèze, des Calvin, des Ulric de Hutten, etc., et non des soldats qui, héroïques et pieux, donnèrent leur vie pour affirmer leur foi.

Parmi ces circonstances encore, je dois citer ce je ne sais quoi de mystérieux que l'on nomme Révolution, et qui met le mouvement, la flamme, la fièvre, la rage, si l'on veut, au milieu d'éléments, contraires sans doute, mais habitués pourtant à vivre en paix l'un à côté de l'autre. Ce mouvement, cette ardeur, ce fut la Renaissance qui l'apporta en très-grande partie, la Renaissance, c'est-à-dire l'imprimerie, les guerres d'Italie, la prise de Constantinople, et le flot de



livres nouveaux, de connaissances nouvelles, de modèles artistiques qui roula jusqu'aux extrémités de la France.

Nous avons vu dans l'affaire de Reuchlin comment cette vieille querelle des poètes et des juristes contre les théologiens prit des proportions énormes et tout inattendues. Il en fut de même en tout. Il y eut comme un éblouissement. On voyoit, vaguement encore, les lignes d'une beauté qui n'étoit pas l'idéal de la beauté chrétienne, des couleurs d'un éclat jusqu'ici amorti, des lambeaux de théories inconnues, mal approfondies, mais différentes du dogmatisme théologique. On entrevoit dans le fond du grec et de l'hébreu des versions qui sembloient contraires à la Vulgate, et l'on trouvoit dans la forme d'Horace, de Théocrite, de Cicéron, des leçons qui ne ressembloient pas à celles de la rue du Fouarre. Tout étoit flottant encore, mais tout paroissoit grand, profond, sublime et brillant, d'une grandeur, d'une profondeur, d'une noblesse, d'un éclat probablement contraire aux conseils et aux exemples de la théologie catholique. Ce n'étoit encore que le doute, mais un doute partagé par les plus savants, par les plus fins esprits; un doute qui s'adressoit surtout aux érudits et aux artistes, aux penseurs et aux délicats, et qui, par sa nature même, devoit mettre en mouvement les intelligences vénérables en même temps que les observateurs malins.

Ce doute, survenant au milieu des circonstances que j'ai dites, exploité par les habiletés que j'ai indiquées, eut enfin une dernière bonne fortune : il ne trouva pas seulement un temple tout prêt, le temple de Luther, il trouva mieux et ce, sans quoi le temple fût tombé en ruine, il trouva un palais, le palais du roi de France, ou plutôt de sa sœur Marguerite de Valois.

C'est dans ce palais qu'il faut chercher l'origine du protestantisme français. Quelque conséquence qu'on en veuille tirer, et quoique Marguerite ne se crût jamais hérétique, quoiqu'elle soit morte, très-certainement, fort bonne catholique, c'est elle qui est la mère des huguenots de France. C'est elle qui ras-

sembla le premier petit troupeau, non pas des hérétiques, mais de ces douteurs éblouis, de ces savants inquiets, de ces sages amoureux des réformes, de ces méchants railleurs des abus évidents. A ceux-là, elle donna la force de la cohésion, les hardiesses de la discussion, les témérités du zèle qui s'enflamme au zèle d'autrui. Elle leur fit partager la puissance, les imprudences, l'audace qu'elle devoit à sa position ; elle leur communiqua même, pour un temps ; la puissance du roi de France. Ceux-là, à leur tour, qu'ils se soient laissé entraîner jusqu'à la Réforme, qu'ils soient revenus humblement au catholicisme, ou qu'ils aient demeuré dans leur hésitation, ceux-là ouvrirent au protestantisme les portes que Marguerite leur avoit ouvertes, ils partagèrent avec lui la position que Marguerite avoit obtenue pour eux.

A l'époque de la vie de Clément Marot, qui se place entre 1520 et 1525, pendant que se préparoit la première éclosion de son génie et la première évolution de sa foi, la révolte religieuse n'existoit pas encore. Les plus perspicaces entrevoient la réforme des abus, non pas le changement du dogme. « Il y avoit, dit de Thou, plus de mécontentement que de huguenoterie. » Et, comme l'écrivait plus tard le cardinal de La Bourdaisière à l'évêque Bernardin Bochetel, ambassadeur auprès de l'Empereur : « Je me souviens avoir veu, de ma jeunesse, Dolet, un des premiers huguenotz, qui, commençant par avoir assez légères opinions et de peu d'importance, tomba, en peu de temps, ès plus execrables blasphèmes que j'ouys jamais. Marot, que je voyois plus souvent, ne luy en devoit guères, et *sic de reliquis*. » On en étoit donc alors encore aux *legieretez*.

Pour la grosse bourgeoisie, pour les classes que nous appelons aujourd'hui libérales, l'affaire de Luther fut d'abord un incident de mince importance, une occasion de *disputation*, un accident peu grave de la vie de l'Église. « Maistre Martin Luther, dit Jehan Bouchet, du païs d'Allemagne, homme de grand esprit, de l'ordre des Augustins, prescha et escrivit quelque opuscule contraire au Pardon, en calumniant l'auctorité

de nostre Saint-Père le Pape. » C'est le début, et ce semble bien simple. « Le 15<sup>e</sup> jour d'avril mil cinq cent vingt et un, les fausses propositions de maistre Martin Luther furent disputées en l'escole de théologie de Paris, et, comme erronnées, herétiques et scandaleuses, condamnées et reprouvées. » Cela paroissoit une affaire terminée, et qui avoit servi, tout au plus, à nos amis les basochiens à faire « en 1521, du pape Leon X et de ses mœurs, plusieurs ignominieux et scandaleux épi grammes. » Pour notre maistre Jehan Bouchet, il n'y avoit là que l'effervescence de quelques « esprits fragilles et prompts. » Mais il suivoit l'affaire; il constata bientôt qu'il s'agissoit, en fin de compte, de « mettre Paris et les autres bonnes villes en schismes, partialitez, discors, divisions, pragueries. » Et il écrit : « La Cour de parlement est fort feschée d'aucuns herétiques et schismatiques, desquels fait grosse punition... et sans cela l'Église de France eust esté fort troublée. »

Jehan Bouchet, illustre poète et notable procureur, représente, je le répète, la haute bourgeoisie libérale. Quant à la moyenne et basse bourgeoisie et au peuple, blessés outrageusement dans leur foi, dans leurs préjugés, dans leurs sentiments de vénération., ils n'oublièrent jamais ces *rustauds* d'Allemagne qui, croyant que toute la force de la France avoit péri à Pavie, s'en vinrent, en multitude innombrable, criant : Luther! Luther! pour se partager les biens et les femmes de la Gaule.

Les sentiments populaires ne varièrent jamais, et ils nous sont dépeints très-énergiquement dans le *Journalier* du bourgeois de Reims Pussot, comme dans les mémoires du paysan-clerc Claude Haton. « Or, estoit-il facile d'estre huguenot, il ne falloit qu'estre meurtrier, larron, voleur, sacrilège, pail lard, adultère, voleur d'église, bruleur d'ymaiges, mesdire du pape, des cardinaux, evesques, prebstres, moynes, estre meurtrier de telles gens, haïr et mesdire de la messe et du saint-sacrement de l'autel, et dire que c'estoit *Jehan le Blanc*, bailler l'hostie à manger aux bestes et chiens, graisser ses

bottes du cresse et des saintes huilles, faire son ordure fécale dans l'eau beniste des eaubenoistiers, manger chair les vendredis, samedis, karesmes et jours de jeunes, pretendre qu'il n'est point de purgatoire en l'autre vie, blasmer les pelerinages, dire qu'il ne fault prier la Vierge Marie ni les saintz, ni dire heures ni mastines, ni aultre office divin, sinon les psalmes de David, traduicts en vulgaire et rime françoise par Marot et Théodore de Bèze, etc., etc. » J'ai donné cette citation, non-seulement pour montrer quelle place importante notre poëte prit dans le culte réformé, mais aussi pour expliquer, par ce naïf exemple de haine contre les huguenots, comment Sagon et sa bande de méchants poëtes osa le disputer à Marot et l'emporta dans l'opinion publique.

Les gentilshommes avoient, en effet, la même ardeur de foi et de préjugés que le peuple. Et le vicomte de Saulx, en écrivant la vie de son père, un contemporain de notre Clément, parle comme Claude Haton : « La source d'hérésie est : violement de vœux, du serment, inobédience, ambition, avarice; leurs prophètes sont : Luther, Calvin, moines ruinez, Marot et Bèze, qui de mesme main ont rimé les pseumes qu'ils avoient escrit des sodomies. »

L'on pense que ce n'étoient pas de tels jugements que l'on portoit des novateurs allemands « dans les cercles et dans ces ruelles où, selon Le Laboureur, la mode venoit de traiter des matières de la foy; » ces novateurs ne trouvoient que sympathie parmi les hommes politiques, les savants, les pieux réformateurs, les poëtes courtisans qui formoient la cour de Marguerite.

Pour elle, préoccupée de ce nouvel idéal de beauté que l'antiquité mieux connue lui montrait, inquiète de cette philosophie païenne qui sembloit ouvrir à la raison des perspectives infinies, troublée par les découvertes philologiques qui paroisoient devoir bouleverser toute l'interprétation des livres saints, elle écoutoit avec complaisance les échos de l'Allemagne révolutionnée. Elle admiroit, vénéroit et caressoit les illustres éru-

dits, les austères philosophes, les élégants railleurs qui se faisoient les porte-voix de ces échos. Dans sa sagesse, elle se demandoit s'il n'y avoit pas là les éléments d'une importante réforme des abus; et, dans son ambition, elle cherchoit s'il n'y avoit pas moyen de tirer parti de ce mouvement pour l'agrandissement de la France et du roi, son frère. Je pense résumer ainsi très-impartialement et complètement les sentiments de la patronne de Marot.

Il faut la voir telle que nous la montrent les ambassadeurs vénitiens : délicate, dévouée, sûre et sincèrement amoureuse des lettres. « Femme d'un talent et d'une sagesse rares, écrit Giustiniano, et qui prend part à tous les conseils de la couronne. » « C'est, selon Dandolo, la femme la plus sage, non-seulement de toutes les femmes, mais de tous les hommes de France; et dans les affaires et intérêts d'État, on ne peut écouter de discours plus sûrs que les siens... Dans la doctrine du christianisme elle est si versée, que bien peu de gens sauroient mieux qu'elle en traiter. » N'oublions pas ce que Brantôme nous dit, que : « elle estoit coustumière à gagner au Roy et à entretenir des serviteurs. » Rappelons ce qu'écrit bien naïvement un petit poëte, tout désintéressé dans la querelle religieuse, François Charbonnier : « Vostre Majesté royale a toujours esté la voye, adresse et sentier des desvoyez. Elle n'attend que l'on s'approche, ains, par benignité de visaige, les appelle et accourt au-devant comme le bon père de l'Enfant prodigue. » Regardons aussi cette existence pleine d'apparitions, hantée par les esprits, par les revenants, vivant de pressentiments presque autant que de sentiments! Imagination poétique, romanesque, comme on diroit aujourd'hui! Mystique en religion et en amour, enthousiaste en pensées, mais froide en action, quand elle en venoit à l'*agir*, elle perdoit de son enthousiasme tout ce qui étoit inutile à une activité réfléchie, persévérante et diplomatique! Ainsi, nous comprendrons sa conduite comme nous avons compris ses sentiments.

Nous aurons d'une part la bonté, l'amour de la science, de

l'art et des lettres; d'autre part, ce tempérament politique propre aux femmes, d'où les soubresauts, les légèretés, les coquetteries ne sont pas absents. En mêlant tout cela à l'infatuation du pédantisme théologique, nous la verrons courir jusqu'aux extrêmes frontières du catholicisme, y parader, y paroître hésiter, mais sans vouloir jamais les dépasser. Elle inauguroit cet esprit de tolérance moderne qui distingue, contrairement à tous les instincts du moyen âge, l'homme social de l'homme religieux : elle voyoit dans les poètes et dans les savants la science et la poésie; elle ne commençoit point par chercher en eux les doctrines et la foi. Elle étoit la Minerve de France, une déesse païenne, mais la déesse de la force intelligente ! Elle protégea Habert, Jehan Bouchet, Saint-Gelais, Dolet, Brodeau, Du Moulin, Gruget, de La Haye, Boastuau, Quantilly, Denizot, Sainte-Marthe, Bonadventure des Perriers, tous les poètes à quelque école qu'ils appartiennent. Elle protégea de même tous les savants vers quelque doctrine qu'ils penchent, Postel, Amyot comme Vatable; Jean Bresche, traducteur de Plutarque; Mauroy, traducteur des hymnes de l'Église; Le Maçon, traducteur de Boccace comme Le Febvre d'Estaples et ses disciples. Guillaume Farel, Gérard Roussel, Michel d'Arande (*Eleemosynarius*), Jean Lecomte, Pierre Caroli, Martin Mazurier, puis Papillon, puis Claude Baduel, étoient pour elle non pas des hérétiques, mais surtout des érudits vénérables et utiles.

Elle fut l'élève de l'évêque de Meaux, Guillaume Briçonnet, esprit exalté, qui fit avec Marguerite échange de toutes les obscurités du mysticisme, de 1521 à 1524. Il étoit le protecteur de ces novateurs que je viens de nommer, de Vatable et de Calvin. Prélat pieux et savant, tournant volontiers à la politique, il songeoit à réformer l'Église et, du même coup, à rapprocher du catholicisme les enthousiastes qui s'en éloignoient. Il n'y gagna que l'accusation d'hérésie, et quitta la partie après avoir condamné Luther en plein synode. Marguerite hérita de tous les protégés, de tous les préjugés de l'évêque, et continua ses efforts.

A cette date encore, en 1525, la séparation des premiers réformateurs d'avec le catholicisme n'étoit ni nette ni définitive. Beaucoup hésitoient, comme ce Roussel, contre lequel Calvin écrivit avec son âpreté ordinaire, et qui fut toujours plutôt un fantaisiste austère qu'un hérétique déclaré; comme ce Guillaume Budé, que Henri Estienne cite avec tant de complaisance, Budé, qui fit tant de bruit lors de la création du collège de France, et qui se trouve en grande relation d'épîtres cicéroniennes et de tendresse avec Pierre Bembo, l'élégant secrétaire du pape Léon X. Presque partout on retrouve ce je ne sais quoi d'équivoque qui est si frappant dans la conduite de Marguerite, dans les actes de bien des personnages politiques, dans la vie de Marot lui-même. Mais rien ne doit nous faire douter de la sincérité de la princesse, quand on nous dit qu'elle vouloit que l'Église fût réformée, « débarrassée des vaines fantaisies, et que, les hérésies estant oustées, sainte Église triumphast. » Pour moi, je crois à cette protestation qu'elle fit avant de mourir, et où elle affirme que « tout ce qu'elle avoit faict en faveur des novateurs avoit esté dicté uniquement par la compassion et jamais par éloignement pour la religion catholique. »

J'avoue toutefois que, dès le principe, la politique parut tenir autant de place dans ses visées que la sagesse réformatrice. Peut-être même pouvons-nous dire que sa fièvre révolutionnaire fut toujours, ainsi que l'amour et la vanité de la science, soumise à l'instinct politique. Sans doute Marguerite étoit prête, ainsi que le lui écrivait Briçonnet, à courir, comme au feu, au bout du royaume pour écouter quelque grand docteur; sans doute il étoit doux d'apprendre au monde entier, à ces philologues dont chaque contrée d'Europe étoit bruyamment fière, que l'on connoissoit le grec, l'hébreu et la théologie; mais les princes protestants d'Allemagne sont un objectif autrement puissant. On est lié avec le comte Sigismond de Hohenlobe, doyen du grand chapitre de Strasbourg, qui avoit apostasié dès 1521. On le leurre, pendant des années, de l'es-

poir de venir convertir au luthéranisme toute la cour de France ; on échange avec lui beaucoup de *confitures* de dévotion ; on lui parle du Tout-Puissant, de la miséricorde de Dieu ; on s'avance jusqu'à faire de vagues allusions à cette parole de vérité, dont il est, lui, grand doyen, l'unique ou le quasi unique dépositaire. Puis, tout naturellement, on lui demande s'il n'auroit pas 3,000 fantassins à prêter au roi. On reçoit les fantassins et l'on écrit au très-cher cousin, comte Sigismond de Haute-Flamme : « Le roy ne vous verroit pas volentiers ; mais, dès que je verray l'occasion propice, etc. » N'oublions pas ces trois mille fantassins dans la biographie de Marguerite.

François 1<sup>er</sup> pouvoit être parfois tenté d'aller plus loin que sa sœur même. Henri VIII reconnoissoit que son divorce avec Rome lui avoit valu 500,000 escus de rente. Il conseilloit à son frère de France d'imiter ce divorce, en lui promettant qu'il gagneroit beaucoup plus. Il est évident que le roi n'avoit pas eu besoin des conseils de Henri VIII pour entrevoir ces perspectives. Dans les conversations qu'il eut à cœur ouvert avec ce même Henri, en 1532, à Boulogne et à Calais, il se plaignoit amèrement des « nouvelles et indues exactions que l'on faisoit à Rome pour l'expédition des bulles, par lesquelles l'argent de son royaume se vuidoit journellement ; » et il semble prêt à sommer le Saint-Père d'aviser à faire cesser de telles pilleries. On peut supposer qu'un grand nombre des notables de l'Église gallicane, encore exaspérés par le concordat, cherchoient dès lors dans quelle mesure on pourroit se séparer de Rome sans se séparer du catholicisme.

François tenoit donc la porte entr'ouverte à l'avenir, quel qu'il dût être. Il protégeoit de son mieux, sans vonloir de scandales toutefois, les plus illustres d'entre les novateurs. Il entendoit discuter autour de lui du traitement que l'on devoit aux hérétiques, sans trop prendre parti. Les juristes et les théologiens d'une part, invoquoient la loi canonique et civile, et affirmoient la nécessité de punir par le feu. D'autre part les érudits, comme Polydore Virgile, s'appuyoient sur saint Chrysostome



pour démontrer que « Dieu ne défend point de dissiper les assemblées et monopoles des hérétiques, de leur clorre la bouche et leur oster toute licence de parler ; mais il prohibe de les tuer et massacrer. » Enfin, les hommes d'État, comme Giovani Botero, dans sa *Raison et gouvernement d'Etat*, proclamoient que « il fault priver les hérétiques de tout entretien de l'hérésie, c'est-à-dire des prédicants, des livres et des imprimeries, mais rien de plus. »

En 1528 encore, la conduite du roi étoit si ambiguë que le fameux Antoine du Prat, archevêque de Sens, lui écrivoit : « Il y a quelques malins esprits qui ont voulu destourner de leur bon projet les évêques de ma province, assemblés en concile ; pour ce faire et pour y parvenir ils ont dit que estiez mal content de ce qu'ils procédoient contre Luther. » Mais François ne tarda pas à prendre parti. La conduite tyrannique des luthériens en Allemagne et en Suisse lui fit entrevoir des exigences plus insupportables, sans doute, que celles de la cour de Rome. C'étoit vers cette époque qu'à Genève, après avoir brisé l'unité religieuse au nom de la liberté de conscience et du droit à la diversité d'opinion, on ne trouvoit pas, pour forcer à apostasier de pauvres nonnains qui vouloient rester catholiques, d'autre argument que celui-ci : « Messieurs de Berne ont commandé qu'il nous fault tous vivre en union de foy. »

Il comprit aussi qu'il ne s'agissoit plus seulement d'une réforme ecclésiastique. Comme toute la population parisienne, comme toute la France, il se sentit touché au fond de l'âme lorsqu'il apprit que les hérétiques, dans la nuit du lundi 1<sup>er</sup> juin 1528, avoient, « vis à vis du petit huy du derrière de l'église Saint-Anthoine, coupé la teste à la sainte Vierge et à son petit enfant, Nostre-Seigneur. Le roy en pleura très-fort. » Et, en effet, quand on se reporte au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, on devine combien l'opinion dut trouver ce fait horrible, insolent, digne de toute haine et des plus atroces punitions.

C'est à partir de ce moment que François 1<sup>er</sup> parut deviner que le luthéranisme « tendoit à la subversion de la monar-

chie divine et humaine; et, comme le dit Castelnau, qu'il étoit impossible de le laisser subsister sans la ruine de l'État. »

Ce n'est pas toutefois que, jusque-là, les hérétiques notoires et imprudents eussent été ouvertement protégés. François 1<sup>er</sup> n'intervenoit que dans les circonstances graves. En 1521, le 3 août, il avoit laissé le parlement faire crier par les carre-fours de Paris que « tous libraires, imprimeurs et autres gens qui auroient aucuns livres de Luther seroient condamnés à la prison. » Le 8 août 1523 on avoit brûlé, devant la grande église de Notre-Dame, plusieurs livres de Louis Berquin, grand clerc, grand ami du roi et de madame Marguerite, mais qui passoit pour luthérien. « En 1523, dit Sauval, un hermite, accusé d'hérésie, avoit été brûlé au Marché-aux-Pourceaux. »

En 1523 encore, douze docteurs des quatre ordres mendians avoient été envoyés par toute la France pour prêcher contre les doctrines de Luther. En février 1525, un cordelier luthérien fut brûlé à Grenoble. « Le 18<sup>e</sup> jour de febvrier audict 1525 (1526), ung jeune advocat, à Paris, fut bruslé tout vif à la place Maubert pour avoir dit et proféré paroles ordes et vilaines de blasphèmes contre la Vierge Marie, monsieur saint Anthoine et madame sainte Geneviefve. » (Jehan Bouchet.) « Audict an 1526, la veille de Noël, ung jeune filz de la ville de Meaulx... fust mené pour estre, par longue espace de temps, prisonnier ès prison des Célestins, au pain et à l'eau... et fault noter que la plus grande partie de Meaulx estoit infestée de la faulce doctrine de Luther... Audict an 1526, au mois de janvier, fust envoie querir prisonnier ung gentilhomme qui estoit à Abbeville, nommé Barquin... à cause qu'il estoit lutherien... Audict an 1526, le vingt-huictiesme aoust, un jeune filz escolier beneficié fust, par arrest de la Cour, bruslé en Grève à Paris, parce qu'il estoit luthérien, etc. » (Le Bourgeois de Paris.)

En résumé, ce ne fut guère qu'après la bataille de Pavie que les sévérités furent poussées à l'extrême. Alors la régente, voyant dans cette défaite une punition providentielle de la tolé-

rance accordée aux novateurs, croyant surtout trouver dans une plus grande sévérité contre ceux-ci un moyen aisé de se mettre au mieux avec le représentant terrestre de cette Providence et de paralyser ainsi Charles-Quint, la régente se rapprocha de la cour romaine, nomma des conseillers du roi et autres sages personnes pour aviser plus soigneusement au fait de l'hérésie.

Jusque-là, nous l'avons dit, la faveur de la cour étoit portée vers les partisans des nouvelles doctrines ou plutôt des nouvelles fantaisies, — car ce n'étoit encore que fantaisie et non doctrine. — Dans l'entourage plus intime de Marguerite, la Réforme et la Renaissance se confondoient. L'on avoit pris l'habitude de combattre la théologie, parce qu'elle sembloit synonyme d'ignorance, d'insupportable tyrannie, de superstition, d'abus, de sentiments rétrogrades ou peu patriotiques, s'il m'est permis d'employer des qualificatifs si modernes à propos du xvi<sup>e</sup> siècle.

On peut deviner, dès lors, quelles durent être la conduite de Marot et les causes de son emprisonnement.

Les instincts que l'éducation avoit développés chez lui devoient s'agiter à l'aise à côté de cette Marguerite, qui étoit à la fois reine et émancipée, portée à la mascarade autant qu'à la politique, et qui pouvoit être, à peu d'heures d'intervalle, la complice de l'esprit dans son expansion la plus folle, ou la protectrice de l'intelligence dans son élan le plus austère. La pétulance méridionale et le pédantisme normand étoient tous deux de fête auprès de cette femme qui avoit le cœur double d'une grande coquette et d'une *précieuse ridicule*. L'esprit révolté des races albigeoises, la railleuse hardiesse du basochien, l'amère critique de l'universitaire gallican, l'outrecuidance du demi-savant et l'infatuation du poète de la Renaissance trouvèrent à s'étendre dans ce milieu sonore ou austère, mais foncièrement révolutionnaire, où tout étoit ou spirituel et audacieux, ou érudit ou saint, ou illustre.

Clément, point érudit, point saint et de basse naissance, pouvoit être spirituel et audacieux. Mais vaniteux, licencieux, irré-

fléchi, désireux d'attirer tous les regards, de violenter toutes les admirations, déjà fier de sa petite renommée, il voulut être plus que cela, et il fut insolent et téméraire. Il remplaça le grec, qu'il ne pouvoit pas avoir, par de l'étourderie; la sainteté, qu'il goûtoit peu, par des brocards; et la naissance, qu'il envioit, par une sorte de chevalerie intellectuelle, par l'héroïsme de la critique. Puis il étoit entouré de gens vénérables et doctes sans doute, mais qui étoient plus forts en conduite que le pauvre poète. Ils avoient de la Bible et de l'hébreu, mais aussi de la diplomatie; et ils pousoient en avant « cet esventé, ce folastre, cet esmerillonné, » qui crioit haut et clair dans les grandes chambres ce qu'ils murmuroient onctueusement, à mots équivoques, dans les oratoires ou les bibliothèques.

En outre, Marot, qui préparoit une édition du Roman de la Rose et de Villon, trouvoit dans de telles œuvres, comme dans Coquillart et dans Baude, dont il faisoit volontiers son pain quotidien, des exemples d'une fort grande liberté politique. Et, quand nous comparons l'ode innocente pour laquelle un ami et compagnon de Clément, Salmon Macrin, eut une si grande peur d'être pendu, à la *Chasse du cerf des cerfs*, et à d'autres poèmes implacables que le dévot Gringore écrivoit pour plaire au cardinal d'Amboise et au pieux Louis XII, nous pouvons apprécier la masse de liberté sur laquelle Marot espéroit pouvoir compter. Ajoutons à tout cela l'inimitié de quelques théologiens, la haine persévérante de cette habile Luna, cette maîtresse variable qu'il paroît s'être obstiné à poursuivre de blessantes allusions, et nous serons sur la trace des causes et des accidents qui le firent emprisonner.

En fait, il fut accusé d'hérésie, menacé; puis sur les indications du docteur Bouchar, l'un de ces inquisiteurs de la foi que la régente venoit d'établir, et sur l'ordre de Morin, lieutenant criminel; il fut saisi et mené au Châtelet. Là il protesta, comme il l'avoit fait devant ledit Bouchar, de la pureté de sa foi et de l'injustice qu'il y avoit à l'accuser de luthéranisme.

A quelle époque fut-il arrêté? On peut indiquer, selon toute

vraisemblance, la fin de février 1526, à partir du 20. Marot, en effet, indique dans son *Enfer* que l'on n'eût pas osé le saisir si sa maîtresse, madame Marguerite, n'eût pas été absente. Or nous voyons la régente quitter Lyon pour Blois au commencement de février. Le 22, elle passe à Poitiers, accompagnée de sa fille, se rendant à Bayonne. Marguerite étoit donc à cette date assez loin pour ne plus pouvoir protéger directement ses clients.

Le roétoit déjà intervenu dans des circonstances analogues; il avoit écrit d'Espagne qu'on eût à ne pas inquiéter les hommes d'excellent savoir qu'on accusoit d'hérésie. Marguerite se portoit garante de leur innocence. Marot paroît donc peu effrayé. Mais on avoit commencé à brûler les hérétiques; puis la prison pouvoit être longue, une prison au pain et à l'eau, sans livres, sans visites, sans bruit! C'est alors que nous voyons intervenir un évêque qui réclame le coupable avec un ton menaçant et des airs terribles. On lui livre ce grand criminel, auquel il semble promettre le martyre. Il le reçoit, le loge dans une sorte de palais, le comble de petits soins et... le relâche.

Au nom de quel droit Louis Guillard, évêque de Chartres, réclama-t-il notre poète? A quel titre celui-ci tomboit-il sous sa juridiction? Les délits dont on l'accusoit avoient-ils été commis dans les limites du diocèse chartrain? Guillard étoit-il un des inquisiteurs de la foi? Je vois qu'il avoit pour grand-vicaire un prêtre nommé Boucher. Notre Bouchar est-il le même que ce Boucher, à qui le *Gallia christiana* auroit donné l'*e* au lieu de l'*a*? Je ne sais. Mais il est admis généralement que cet évêque joua la comédie du bourru bienfaisant : il étoit l'ami de Marot ou de Marguerite, ou, comme son successeur et neveu le fut très-ouvertement, des novateurs. Son mandat d'arrêt, du 13 mars 1526, n'annonce pourtant aucune débonnairété. On le trouvera dans le *Gallia christiana*, aux preuves concernant le diocèse de Chartres. Il dit en résumé que, sur l'instance du promoteur de sa cour de justice épiscopale, il a fait des

informations sur certains excès, délits, crimes même, d'hérésie, commis par Clément Marot; il ordonne que le susdit Clément Marot soit amené dans la prison épiscopale pour y être jugé et puni selon l'exigence du cas. C'est pourquoi il enjoint à tous les officiers de sa cour d'appréhender mondit Clément et d'invoquer, pour ce faire, l'intervention du bras séculier. Le même jour, il lance un autre mandement, dans lequel, s'adressant *omnibus viris, dominis, baillivis, præpositisque* des diocèses de Paris, de Tours et de Blois, il leur envoie le salut dans le Seigneur, et leur avoue qu'il a des raisons de supposer que le devant dit Clément Marot aura quelque peine à se rendre en prison, ce qui seroit fâcheux pour l'âme dudit Clément : « et quia dubitamus ne prædictus Marot se absentet sine correctione et punitione, in animæ suæ grande periculum, » il supplie qu'on saisisse le coupable partout où il sera, et qu'on le lui envoie.

Cet étrange latin n'étoit pas si méchant, ai-je dit, qu'il en vouloit avoir l'air, et l'on voit au commencement de l'*Enfer* combien, en songeant aux *ténébreuses chartres* du Châtelet, Marot se trouve heureux dans la prison claire et nette de Chartres, où l'amitié, les visites et les passetemps le comblent de consolation. C'est à peine même si la maison où on le logea, en face de l'évêché, à l'endroit où sont aujourd'hui les jardins du grand séminaire, pouvoit être appelée une prison. Les érudits chartrains pensent que l'*Aigle*, — ainsi nommoit-on la maison, — n'a jamais contenu d'autre prisonnier que noire poète; et ils constatent, d'après les traditions locales, qu'il y jouissoit de la plus grande liberté. L'une de ces traditions raconte qu'un jour il alla rendre visite à l'un de ses compatriotes et frères en Apollon, Hugues Salel, abbé de Saint-Chéron. Dans cette abbaye existoit une fontaine qui avoit pour propriété miraculeuse de jaillir à la fête du saint. Marot et ses amis se réjouirent beaucoup de la piété de cette fontaine et on la prioit de vouloir bien se livrer à quelque exercice miraculeux, quand tout à coup le jet d'eau se mit à bondir avec tant d'impétuosité,

qu'ils faillirent être tous noyés. Je pense que la tradition s'est trompée de date. Salel n'avoit encore alors que vingt-trois ans ; c'étoit jeune âge pour un abbé, même commendataire, et c'est en 1543 seulement que je le vois jurer obédience à Louis Guillard. Une autre tradition, contre laquelle je n'ai rien à dire, assure que les Chartrains, pendant que le poëte étoit prisonnier chez eux, cherchoient à l'honorer gracieusement en chantant dans les rues ses plus jolies chansons.

Il ne resta pas longtemps à Chartres et ne tarda pas à être relâché. Dans une épître que Génin a mise en tête du volume des lettres de Marguerite, et qu'il attribue, avec apparence de raison, à l'année 1526, Marot dit que la liberté lui a été rendue par le roi *ce nouvel an*, c'est-à-dire bien peu de temps après Pasques.

Cette épître donne quelques autres renseignements. Elle annonce que, cette année même, le poëte alla visiter sa *natale province*. Elle vient encore corroborer nos inductions sur la mort de Jehan Marot. Clément dit, en effet, à Marguerite que cette année a été pour lui « à l'entier fortunée. » Il écrivit cela, évidemment dans la seconde moitié de 1526, et il n'avoit pas encore perdu son père. Il y eut eu quelque chose d'odieux à regarder comme entièrement fortunée l'année qui l'avoit privé de ce père. Ce fut sans doute à la fin de ce même an qu'il fit cette perte. On ne dut pas tarder à lui donner le titre de valet de chambre qu'avoit Jean Marot ; mais on ne le coucha point sur les États de la maison du roi ; il devoit être payé sur des acquits. C'étoit grande difficulté. Il falloit à chaque paiement implorer la chancellerie, le chancelier, le général des finances. Clément gémit de cette nécessité auprès de Marguerite, auprès du roi, auprès du chancelier Du Prat, auprès du général Prud'homme. Il insiste auprès de tous ces personnages avec une grâce ravissante, et ce sont de ses meilleures pièces. Marguerite écrit au grand maistre (Montmorency) à une date que Génin suppose être 1529, mais qu'il faut faire remonter au printemps de 1527 :

*A Monsieur le Grand mais re.*

« Mon nepveu, avant mon partement de Compiègne pour aller en Béarn, je vous priay de ne vouloir oublier Marot aux prochains estats, et pour ce que la souvenance depuis ce temps vous en pourroit estre passée, vous l'ay bien voulu ramentevoir, vous priant de rechef, mon nepveu, le mettre hors de peine d'estre plus payé par acquits et, suivant l'intention du roy, le mettre en l'Estat de ceste présente année. Ce faisant me ferés bien grant plaisir, estimant que vous l'aurez traicté comme l'un des miens.

« De Saint-Germain-en-Laye, ce XXV<sup>e</sup> jour de mars. »

Cette lettre n'avoit pas produit d'effet en juillet 1527. A cette époque, le chancelier Du Prat venoit d'être nommé cardinal, et le poëte fait allusion à cette nouvelle promotion dans une épître, où l'on constate qu'il étoit un *officier de l'Estat*, mais qu'il n'étoit pas encore couché sur les Estats de la maison du roi. Il supplie encore qu'on scelle son acquit. En novembre 1527, dans un document que nous allons bientôt mettre sous les yeux des lecteurs, François I<sup>er</sup> dit, en parlant de lui : « Mon amé varlet de chambre. » Enfin, dans un autre document, qui donne le compte résumé des officiers domestiques, nous trouvons inscrits sur les États, parmi les valets de chambre, Clément Marot, avec cette note : « En 1528, hors en 1542. » Il recevoit alors 250 livres, avoit vingt-neuf collègues, au nombre desquels je vois, vers 1528, Jehan d'Escoubleau de Sourdis, Victor Brodeau, Salmon Macrin, Estienne Fauchet.

On me pardonnera d'avoir insisté sur cette petite discussion, qui arrête définitivement, peut-être, bien des questions discutées jusqu'ici entre les marotistes.

## V.

LA COUR DE FRANÇOIS I<sup>er</sup>. LE GÉNIE DE MAROT.

L'épître que je notois plus haut comme importante semble indiquer que c'est au moment de sa sortie de prison que notre



poète commença à prendre pour Marguerite ces sentiments qui jouent un si grand rôle dans sa vie et dans l'histoire de son talent. « Ce fut alors, dit-il, que Dieu m'a fait cognoistre une douceur, assise en belle face, qui efface la beaulté des plus belles par un chaste regard où n'habite nul vice, par un rond parler, sans fard, sans artifice, par un vif esprit, un sçavoir qui estonne, et surtout par une grâce toute bonne soit qu'elle parle soit qu'elle se taise. »

Le reste de l'épître appartient à ce ton que les rhétoriciens nomment la hardiesse respectueuse. C'est le ton que les experts en galanterie emploient volontiers, en l'ornant de tropes équivoques, d'interjections contenues, de figures nuageuses, pour savoir jusqu'à quelle limite il leur sera permis de s'avancer.

Mais avant d'entrer dans la discussion des amours de Marguerite, je veux constater qu'en effet cet emprisonnement fut pour notre poète une bonne fortune à bien des égards. Il en sortit plus célèbre, bien plus digne ou plus près d'être aimé et meilleur poète.

Il avoit logiquement besoin de beaucoup de fierté pour avoir beaucoup de talent. Comme son génie consistoit presque tout entier dans son *naturel*, comme la révolution littéraire qu'il apportoit consistoit presque tout entière dans l'introduction du *naturel* dans l'art, il ne pouvoit être mis en pleine possession de ses dons poétiques, il ne pouvoit conquérir l'autorité sur cette période de la Renaissance où il régna en maître et où, en dépit de Ronsard et de la Pléiade, il est le trait d'union entre le génie françois du moyen âge et le génie françois du xvii<sup>e</sup> siècle, il ne pouvoit, enfin, commencer à être un grand poète que quand il commenceroit à être un grand personnage. Il avoit besoin de la plus outrecuidante confiance en soi-même. Le jour où il put dire, comme il le déclare fièrement en cette épître, qu'il est aussi renommé qu'un grand prince et que, de plus, il peut rendre sa maîtresse immortelle, ce jour-là le grand Marot est né.

Clément, héros ou martyr pour tous ceux qu'aimoit Marguerite, redoutable à ceux qui étoient ses ennemis naturels, compensoit par l'éclat déjà brillant de sa renommée, par l'originalité déjà remarquée de sa poésie, la médiocrité de sa naissance. Il put dès lors avoir l'espoir d'attirer les regards de cette princesse qui représentoit si coquettement les instincts artistiques de la race des Valois.

Elle subissoit tout autant que son frère, c'est-à-dire plus que nul prince françois ne le fit jamais, l'influence de cette puissance mystérieuse et païenne, la magie de cet attrait ravissant que la Renaissance attribua à la poésie, comme aux poètes, aux poètes *sacrés*, dont les conceptions *divines* leur valent comme à des rois la *couronne* et qui sont élevés au-dessus des mortels par le don de Dieu comme les rois par la volonté providentielle. La pensée devenoit un pouvoir aussi. Marguerite le pressentoit, et la politique pouvoit se mêler à l'admiration pour valoir à l'écrivain cette amitié respectueuse qui est un des acheminements de l'amour.

En cette bonne princesse la familiarité caressante suivoit de près l'amitié. Dans ce cœur tendre la vivacité de l'esprit engendroit aisément la coquetterie. Elle pouvoit désirer être vivement aimée, et être heureuse qu'on lui exprimât en beau et fin langage une admiration tendre. Elle devoit, en présence d'une explosion de tendresse ravie, montrer d'autant moins de sévérité qu'elle étoit, en somme, assez laide avec ces petits yeux et ce nez immense que portoit si noblement François I<sup>er</sup>, avec cette bouche large et ces gros traits qu'embellissoit à grand peine un œil très-doux, rêveur et réfléchi.

Je ne doute pas que ce doux œil ne se soit arrêté souvent sur Clément et qu'il ne lui ait donné bien des assurances d'affection. Mais se borna-t-on à l'affection? Marguerite fut-elle la maîtresse de Marot? C'est la question capitale de la vie du poète et de la princesse, une question d'une certaine importance historique.

Pour moi, après l'avoir longuement étudiée, en essayant

d'y employer et les instruments de cette inquisition morale qui est propre au romancier et les pratiques de cette enquête juridique qui est nécessaire à l'historien, je pense que Marguerite de Valois n'a pas été la maîtresse de Clément Marot. Aucun témoignage contemporain de quelque valeur non-seulement n'oblige mais n'autorise à le penser. Je dis aucun. Bien des témoignages, au contraire, se joignent à toutes les probabilités historiques, à toutes les vraisemblances morales pour protester. Dans les poésies de Marot tout ce qui peut s'appliquer à la princesse prouve l'échange de la tendresse, rien de plus. Encore je vais, par une obéissance instinctive à de vieux préjugés, plus loin que ma pensée. Je dois dire que là partout où il s'agit vraisemblablement de la princesse on ne voit que l'échange de la tendresse offerte par le poète contre une bienveillante patience, contre une familiarité tolérante, contre une affectueuse estime accordée par Marguerite.

Rappelons ce que nous avons dit de cette galanterie chevaleresque du xvi<sup>e</sup> siècle. Figurons-nous dans cette cour que nous allons bientôt dépeindre, ce roi, ce maître, ce frère de Marguerite, qui aimoit fort que les « honnestes gentilshommes de sa cour ne fussent jamais sans maîtresse, et s'ils n'en faisoient, il les estimoient des fatz et des sotz; » imaginons enfin les nécessités de cette tradition que le roi Charles IX résuinoit si bien quand il disoit qu'il avoit choisi une « honneste et sage demoyseille pour façonner et entretenir sa grâce, n'estant rien qui façonnoit mieux ung jeune homme que l'amour logé en beau et noble sujet. » L'amour, après avoir été affaire d'héroïsme, puis de courtoisie, devenoit affaire de poésie et d'art. Cette galanterie qui ne possédoit que les vêtements, les signes, les pompes, les coquetteries de l'amour, c'étoit tout ce que permettoit la princesse, en reconnaissant peut-être qu'il y avoit dans l'âme du poète une flamme véritable et en accordant à cette flamme, dans les moments de pitié, le doux sourire qui vouloit dire un doux nenny.

La corruption de Marguerite a été, en quelque sorte, inven-

tée par l'abbé Lenglet du Fresnoy et répétée d'âge en âge par les érudits discrédités qui ont copié le romanesque abbé et qui ont renchéri sur ses imaginations, à l'aide des incohérences et des invraisemblances les plus bouffonnes. Ils ont trouvé dans les épîtres, dans les épigrammes, dans les élégies surtout, des preuves d'amours, de fantaisies, d'amourettes et de passions de diverses sortes; ils ont rencontré là des incidents qui indiquoient des périodes différentes, qui s'appliquoient à plusieurs femmes de position bien dissemblable et demandant des traitements amoureux de nature bien opposée. Ils se sont obstinés à ne voir qu'une femme, qu'un amour, qu'une maîtresse. Et cette maîtresse, c'est nécessairement Marguerite.

Une donnée vague, une allusion équivoque; une de ces plaintes amoureuses qui sont nécessairement obscures, qui s'appliquent à toute galanterie; un de ces éloges vulgaires qui font de toute femme chère une déesse, un astre; une accusation inintelligible, une plainte, un cri de joie, un mot, suffirent à des historiens de cette sorte pour établir le journal des bonnes fortunes de Marot, et de Marot avec Marguerite, avec l'unique Marguerite. Que si l'allusion la plus nuageuse peut, après avoir été indignement torturée, s'appliquer à la princesse, c'est un argument irréfutable: Marot n'avoit pas besoin de dissimuler sa bonne fortune. Que si l'allusion se refuse obstinément à cette application, c'est un argument plus irréfutable encore: il falloit que Marot fût en possession des dernières faveurs pour dissimuler si habilement!

« J'aime une fille du pays d'Alençon! » dira le poëte. Traduisez Marguerite, s'écrient nos biographes. Est-elle assez désignée cette fois? « Le nom de cette fillette commence par un N! » C'est évident, cette fillette est Marguerite! N ou M, c'est la même chose! « Ma maîtresse est une plaisante brunette, écrit-il encore! » *Plaisante brunette* s'applique malaisément à une grave duchesse, à une reine! C'est pour mieux dissimuler. « La brunette est jeune, conclut-il! » Mais madame Marguerite pouvoit avoir trente-quatre ou trente-six

ans. Fort bien. C'étoit pour mieux lui plaire qu'il l'appeloit jeunette! Mais elle venoit d'épouser un jeune mari, qu'elle aimoit. Quelle raison de croire qu'elle eût voulu le tromper? Bah! Qu'importe! les femmes! Une débauchée comme cette princesse! En quoi d'ailleurs un mari qu'on adore peut-il empêcher qu'on adore un amant! Mais le frère, mais le mari comble Marot de marques de faveurs! Heu! en ce temps-là!

Voilà la série exacte des raisonnements à l'aide desquels on a prouvé que Clément avoit été l'amant de la reine de Navarre.

Nous ne nous y arrêterons pas davantage. Je me contente de répéter que dans toutes celles des poésies de Marot où il peut être question des relations de Clément et de Marguerite, rien ne laisse soupçonner la vertu de celle-ci. Le poète suit le train ordinaire d'amour. Les craintes, les espérances, les plaintes se succèdent, mais nous ne voyons ni les aimables fanfaronnades, ni les ardentés bénédictions de l'amant heureux. Quelque noble dame a accordé à notre héros l'affection, la tendresse, mais elle lui a refusé toute récompense en dehors des doux regards et de quelques gracieuses paroles. Cette noble dame étoit-elle la sœur du roi? C'est possible, mais point sûr. Marot n'est pas le seul, du reste, qui se permet d'écrire qu'il mouroit d'amour pour elle. Lavaux et tant d'autres, parmi lesquels, si j'ai bonne mémoire, Salel, dépérissent de cette maladie poétique. Cela ne tiroit pas à conséquence avec cette femme politique et lettrée, si aisément grave qu'elle se nommât la mère du connétable de Montmorency, son aîné de dix ans.

Toutefois, de même qu'elle a été en religion jusqu'à ces frontières qui séparent le catholicisme du protestantisme, on pourroit supposer qu'elle alla en amour jusqu'à cette limite qui sépare la galanterie platonique de la passion; mais elle ne la dépassa point.

Jacques Pelletier, dans l'Épître qu'il lui adresse, éclaire d'une lumière à notre sens éclatante toute la conduite de la reine. « Les poètes qui savent aimer gravent en eux tes

beautés, et cherchent en toi la moitié de leur âme. En toi leurs cœurs se façonnent, à toi leurs cœurs attachent cette puissance d'amour qui leur vient de Dieu. Car en eux le trait de tes célestes yeux fait pénétrer l'ardeur, et par tes *faveurs AIGREDOUCES* tu les contrains d'aimer de mieux en mieux. Le désir vers toi les envoie, ta douceur les encourage, ta grandeur excite la vivacité du feu qui brûle leur poitrine et qui peu à peu les persuade qu'ils peuvent oser t'aimer. Ainsi toujours ils haussent leur âme jusqu'à la grandeur où ils aspirent, et ils osent autant qu'ils le peuvent, en mesurant leur audace à leur présomption. »

Ce passage, je voudrais le tenir sous les yeux de ceux qui feront désormais la biographie de Marguerite : je le trouve plein d'une ingénieuse profondeur et de clartés éblouissantes. Ces *faveurs aigredouces* expliquent toute l'histoire des amours de Marot et une grande partie de l'histoire de son talent.

Il trouvoit enfin cet amour qui pousse à la persévérance les cœurs légers et qui développe cette fièvre factice nécessaire aux âmes que ne tourmente pas la grande passion de la vérité religieuse ou artistique. Il rencontroit cette femme qui ne donne pas les hautes idées, mais qui sait forcer le poète à chercher la grâce, la politesse, la perfection de la forme. Cet amour, noble entre tous, et qui ne devoit jamais être récompensé, éveilla les plus fins et les plus délicats de ses instincts. A chaque preuve nouvelle de la vanité de ses désirs il repoussoit cette tendresse toujours plus avant dans son âme. Il cherchoit par les illusions de la poésie une possession que la réalité ne devoit jamais accorder; et l'imagination, pénétrée par la pensée de la déesse adorée, travailloit à se faire charmante et discrète comme l'objet de cette grande passion. Quelques tendres paroles, quelque vif regard apportoit la joie au milieu du désespoir, et le talent grandissoit de toute la différence qu'il y a du plaisir au bonheur.

Clément apprit à cette école d'amour cette mélancolie qui entoure la pensée du lecteur comme d'une longue et délicate

caresse, et il acquit le don de traduire avec suavité cette impression molle, pénétrante, et tristement préoccupée qui n'a pas été suffisamment louée en lui. Les *Élégies*, avec leur ton doux, ému, sincère, avec cette allure câline et nonchalante de la tristesse amoureuse plus lassée que désespérée, résument bien cette période de son talent, cette date de son histoire. Ça et là des vers ingénieux, des pensées charmantes, des images vives, des traits pleins de grâce et d'un extrême bonheur d'expression, annoncent le vrai Marot, comme aussi des phrases lentes, languissantes et redondantes rappellent le temps passé. On voit bien qu'il n'est plus, comme naguère, l'humble disciple des bons rhétoriciens. Il est devenu « Marot à la muse fluente. »

C'est son point intermédiaire, qui n'est ni sans grandeur, ni sans originalité. Marot compose, à cette époque, ses meilleurs rondeaux, ses plus lestes ballades, quelques-unes de ses bonnes épîtres et de ses épigrammes acérées. Son *Enfer* est écrit d'un grand style, presque personnel. Mais il étoit destiné à mieux faire et à mériter des éloges autrement énergiques. Il alloit être le poète « dont on ne verra jamais ni le nom esteint ni les escriptz abolys. »

Toutefois ce n'est qu'à côté du grand roi François qu'il semble pouvoir mener son génie à la perfection. C'est à lui qu'il adressa toujours les plus excellentes productions de sa muse. On eût dit qu'auprès du roi seul son fin esprit se trouvoit à l'aise, qu'auprès de lui uniquement il osoit être naturel et s'abandonner à cette aisance gracieuse, à ce sourire, à cette verve mesurée, à cette désinvolture charmante, à ces élans de noble fierté qui relèvent si originalement sa malicieuse humilité.

Quel étoit ce roi, la meilleure des inspirations de notre poète? quelle étoit cette cour, qui sut du petit bourgeois quercinois faire un si grand écrivain français? François I<sup>er</sup> et sa cour! c'est un thème assez rebattu depuis quelque temps. Je veux toutefois noter quelques traits qui aideront l'imagination

des lecteurs à retrouver les relations et la position de notre héros.

Je ne les engage pas, s'ils ne veulent être par trop désillusionnés, à se fier à ces *crayons* qui nous donnent les portraits des personnages de la cour de François I<sup>er</sup>. Le grand maître Arthur de Boissy, avec sa figure de maquignon normand; M. de la Palisse, avec sa tête d'oiseau moqueur; le comte de Saint-Paul, plus affectueux que fin, plus vantard que médisant; M<sup>lle</sup> d'Avaugour, qui ne sait qu'écouter; cette laide Marguerite de Valois; M<sup>me</sup> de Chateaubriand, mieux contournée que peinte, mieux faite que jolie, à la physionomie vraiment noble, mais étroite, hautaine, obstinée; Diane de Poitiers, une vraie face de laitière; le connétable de Bourbon, plus gris que vieux, avec son apparence de pèlerin-brigand, audacieux et rusé, la lèvre pleine de morgue et de froide insolence, ne sont pas faits pour représenter galamment la Renaissance. Non, ce n'est pas là qu'il faut chercher la réalisation des rêves que ce seul mot Renaissance fait naître en notre esprit. C'est dans la masse des poésies, des contes, des chroniques, dans Brantôme sans doute, mais surtout dans Marot, dans ces vives Étrennes qu'il composa au retour de l'exil et qui nous expliquent ce mot de François I<sup>er</sup> que « une cour sans femmes est une année sans printemps, un printemps sans roses; » dans La Noue qui assure que, si quelqu'un eût blâmé les Amadis, on lui eût craché au visage; dans Noël du Fail qui, malgré l'ironie éternelle de son sourire, ne peut parler sans enthousiasme du « temps de ce grand roy François. » Tous sont sous le charme, les savants, comme les ambassadeurs, Postel, le grand voyageur, Budé le grand érudit, le bonhomme Thevet, le cynique Rabelais, comme les rusés diplomates vénitiens. Cette puissance sympathique dont « le Roy sçavoit gagner toutes gens, » son règne et sa cour semblent l'exercer sur la postérité.

Parmi tous les personnages charmants et élégants, nobles ou intelligents, magnifiques ou spirituels, que Marot nous



nomme comme ceux qu'il aimoit le mieux ou hantoit le plus. Nous voyons le Grand-maistre Montmorency, dont il cultivoit la faveur par l'entremise de Guillaume du Tertre ; les membres de la famille de Lorraine, à laquelle paroît surtout l'attacher son ami intime Pierre Vuyart, secrétaire du duc Guise ; le chancelier-cardinal du Prat ; les généraux des finances Prudhomme, Prevost, du Val ; M<sup>me</sup> de Pons, M<sup>me</sup> d'Albret ; le cardinal de Tournon ; M. et M<sup>me</sup> de Chateaubriand, M<sup>lles</sup> de Talard, d'Orsonvilliers, de Maupas, de Tournon, du Pin ; M<sup>sr</sup> Castellanus, évêque de Tulle ; Pierre de Villiers, secrétaire du roi ; M<sup>lle</sup> de Boissy, Guillaume du Bellay-Langeay, messire Florimond Robertet. Parmi les écrivains suivant la cour, il fréquente surtout Héroet, Victor Brodeau, Estienne Clavier, pensionnaires ou secrétaires de Marguerite d'Alençon, Mellin de Saint-Gelais, Selve, Chappuis, Salel, Borderie, Macrin, Fontaine, Bonaventure, Longueil, Borbonius, Scève, Antoine du Moulin, Claude Galand, Dolet, Rabelais. Il avoit lié amitié avec les médecins Braillon, Lamy, Le Coq, Akakia. Mais c'est au roi, toujours au roi, qu'il revient et à qui il adresse, non pas seulement les meilleurs mais le plus grand nombre de ses vers.

Ce roi, les crayons du xvi<sup>e</sup> siècle le représentent jeune avec des cheveux longs séparés sur le milieu de la tête, les yeux petits, le nez immense, la physionomie douce et riante. Plus tard, la *Prinse et délivrance de François I<sup>er</sup>* nous le montre si beau, que « les dames espagnoles, le voyant d'une si belle stature, de faconde si royalle, tenoient propos l'une à l'autre que en touctes les Espaignes n'y avoit point de si bel gentilhomme, tant bien troussé, tant bien fendu et le visaige tant humain et bégnyen. » Tout à la fin de sa vie, bien après ce moment où le vicomte de Saulx le dépeint dans cette phrase sombre : « atteint des dames au corps et à l'esprit, » Dandolo signale sa mine toujours joyeuse, son visage long et plein ; la vue seulement est un peu courte. « Et il est toujours si bienveillant que je n'ai jamais entendu dire que quelqu'un l'ait

quitté mécontent, » excepté ceux qui avoient la réputation de n'être pas galants, « car il estoit, de l'aveu de Sauval, si délicat sur l'article des dames et si jaloux de leur honneur, qu'il ne pouvoit souffrir qu'on fit la moindre raillerie. »

« Il estoit, dit Thevet, d'une taille belle, bien proportionnée de membres; son front estoit eslevé portant marque de générosité, le nez long, grand (d'où par le commun populaire il a esté appelé le Roi au grand nez), dressé toutes fois selon le juste compartiment de son visage; ses yeux estoient clairs et flamboyants, sa teste estoit fort bien faicte... Il prenoit merveilleux plaisir d'estre accompagné de gens sçavans qui avoient veu pays estrangers..., surtout durant ses repas, prenoit un contentement nonpareil de les entendre, et ajoustoit à leurs raisons les siennes, si pertinentes que la plupart s'estonnoient de la gentillesse et subtilité d'esprit de ce prince. »

C'est sur cette dernière qualité que les chroniqueurs appuient à l'envi, Brantôme d'abord :

« Entre autres vertus que le Roy eust, c'est qu'il fut fort amateur des bonnes lettres et des gens sçavans, et des plus de son royaume, lesquels il entretenoit toujours de discours grands et sçavans, leur en baillant la plupart du temps les subjects et les thèmes. Et y estoit receu qui venoit, mais il ne falloit pas qu'il fust asne ny qu'il bronchast, car il estoit bien-tost relevé de luy-même. Sur tous il avoit M. Castellanus (du Chatel), très-docte personnage, sur qui le Roy se rapportoit par-dessus tous les autres, quand il y avoit quelque poinct difficile. De telle façon que la table du Roy estoit une vraye escolle; car là il s'y traictoit de toutes matières, autant de la guerre (où il y avoit tousjours de grands capitaines qui en sçavoient très-bien discourir avec luy, et ramentevoir toujours les combats et guerres passés) que des sciences hautes et basses. »

J'ai toujours été touché jusqu'au fond de l'âme de ce tableau où je ne sais quel annaliste nous montre le Roi, le visage attristé, l'esprit accablé par les soucis de la politique, mais possédant une âme d'une telle sensibilité artistique que

la vue d'un bel objet d'art rappeloit instantanément la joie sur sa noble figure. « Il étoit d'une telle nature que à qui lui apporte une pierre trouvée sous terre ou quelque autre chose il donne de l'argent. » De sa grâce, de sa libéralité, de sa familiarité intelligente et qui élevoit les âmes, Benvenuto Cellini nous fournit les preuves les plus expressives, et du Bellay nous dit, comme Brantôme et Thevet, « combien que il n'eust esté nourry aux estudes en son jeune aage, n'estoit science de laquelle il ne peust rendre raison, d'autant qu'il avoit souvent communiqué avecques gens excellens en toute érudition et que Dieu l'avoit doué de divine mémoire, de sorte que toutes gens doctes qui l'ont hanté ont confessé avoir plus apprins de lui que lui d'eux. »

L'étude de ses lettres confirme bien ces jugements. François laisse voir là un esprit fin, ingénieux, empruntant parfois à la rhétorique du temps de Louis XII et au défaut d'instruction quelque chose de contourné, mais, du reste, vraiment françois, élégant et charmant, rappelant je ne sais quoi de la grâce pimpante de M<sup>me</sup> de Sévigné mêlé à l'aimable recherche de Voiture. Il avoit sans doute les défauts qui accompagnent habituellement les qualités artistiques : il étoit variable, paroissoit foible, incapable de résister aux influences féminines. Il aimoit la guerre pour la guerre, non pour ses résultats utiles, et mettoit la chasse et les plaisirs bien au-dessus des affaires. Les meubles, les bijoux, les constructions de jardins, de châteaux, la lecture des vers et les récits galants, lui paroissoient préférables à toute diplomatie. Il lui falloit un gros revenu pour satisfaire à ses goûts et à sa libéralité. En effet, Louis XII tiroit de la taille 1,550,000 francs, François, 5,000,000. Cela constituoit le revenu fixe. Les dépenses égaloient cette somme, et la maison du roi y entroit pour 1,500,000 francs. Le revenu total varioit entre 2 millions 1/2 d'écus d'or et 15 millions de francs. Il ne faut pas, du reste, faire à la générosité artistique de François I<sup>er</sup> l'honneur de cette grosse dépense de 1,500,000 francs attribués à

la maison du roi, somme qui représente à peu près le tiers de la dépense totale. Cette maison comprenoit une partie de l'armée. « Le train du Roi, raconte Benvenuto, se compose toujours de plus de 12,000 chevaux. Lorsque l'on est en paix et que la cour est complète, on y compte 18,000 hommes. Parfois nous campions dans des endroits où il y avoit à peine deux maisons. On dressoit alors des baraques en toile, à l'instar des zingari. » Brantôme nous vante la magnificence de ce train, de ces tables toujours aussi somptueusement servies dans un village, dans des forêts, que dans les résidences royales.

*Vagando sempre per tutta la Francia*, comme dit Marino Guistiniano, ambassadeur vénitien, qui assure que jamais la cour, pendant les quarante-cinq mois de son ambassade, ne s'arrêta dans le même endroit plus de quinze jours de suite ! Elle se transporte d'abord en Lorraine, ensuite en Poitou, en Belgique, en Normandie, dans l'Île-de-France, en Picardie, en Champagne, en Bourgogne. On revient à Paris, puis on se dirige vers Marseille, pour l'entrevue avec le pape Clément VII ; on traverse le Bourbonnois, le Lyonnais, l'Auvergne, le Languedoc, en s'arrêtant partout. Par la Provence, le Dauphiné, le Lyonnais, la Bourgogne, la Champagne, on gagne la Lorraine, où le roi devoit rencontrer le landgrave de Hesse. On voit que François ne demeroit guère à Paris.

Paris étoit pourtant alors, au jugement des étrangers, le cœur de la chrétienté. Il renfermoit 500,000 habitants et plus peut-être. Son enceinte étoit de 22,400 pieds ; mais, en comptant tous les bourgs que la nouvelle enceinte embrassoit, on pouvoit mesurer 35,000 pieds de circonférence. La ville n'étoit, au surplus, défendue que par des terrassements et cinq ou six boulevards inachevés. Après Paris, la ville dont il est le plus souvent question dans les historiens de François I<sup>er</sup> et aussi dans l'histoire de Marot, c'est Blois, « belle ville, fort peuplée, ornée de grandes maisons et située dans un endroit agréable ; son palais, fort beau, a été construit en partie par Louis XII, en partie par le roi régnant. On y trouve deux très-beaux

jardins; dans l'un d'eux, un labyrinthe, entouré de bois, au milieu duquel se trouve une haute terrasse enceinte de la même façon. A l'entrée du jardin, l'on voit une paire de cornes de cerf très-grandes et grosses, qui ont été envoyées d'Allemagne au roi Louis, à titre de merveilles. A Blois l'on voit, en outre, la bibliothèque des ducs de Milan, que Louis XII avoit emportée quand il avoit enlevé le duché à Ludovic. » (André Navagero 1528.)

En voilà assez pour faire comprendre le milieu où alloit se trouver notre héros. Essayons de reconstruire son portrait. Il est bas de stature, noir de cheveux et de barbe; son teint est bien celui des habitants de Cahors, ce teint basané que nous avons noté au début de cette étude. Il ne sera pas très-âgé encore quand il nous confiera que le temps a neigé sur sa tête presque chauve. Son grand front arrondi se ridera bientôt aussi; ses traits fins, son petit nez camus, ses lèvres hésitantes et sensuelles, sa longue barbe, ses gros yeux ronds, rappellent d'une façon saisissante le poète qui, de nos jours, a été le révélateur et le type de la bohème littéraire. Ses regards, qui nous paraissent à nous purement rêveurs, mais qui devoient s'illuminer de passion ou s'animer des rayons de la malice, présentoient quelque chose d'inusité, d'étrange même, que les contemporains ne désignent pas clairement, mais qui les avoit frappés. Tel est, avec les qualités et les vices que nous avons énumérés déjà, l'homme qui paraît avoir possédé à dose égale le don d'être très-aimé et très-détesté.

Il semble surtout avoir été très-cher à François 1<sup>er</sup>, que la présomptueuse fatuité de ce vaniteux ne pouvoit blesser. Le poète promit souvent au roi que, malgré temps, malgré fer, malgré flamme et malgré mort, il le feroit vivre sans fin. C'est à peu près la même promesse qu'il avoit faite à Marguerite après se l'être faite à soi-même, et ne l'avoir pas épargnée à ses amis ou à ses protecteurs. Peut-être François étoit-il persuadé de cette puissance de Marot. Mais nous pouvons, pour expliquer la bienveillance du prince, nous en tenir à la sympa-

thie, à l'estime ; à la gentillesse de cet esprit royal si bien fait pour comprendre la finesse de ce talent qui savoit à la fois *parler au vif et donner à entendre*. Cette conversation audacieuse, mêlée de piquantes allusions, devoit abrégér les longs voyages durant lesquels, au témoignage de Benvenuto Cellini, le roi se plaisoit à causer de belles œuvres d'art, de curieuses découvertes, de grandioses projets, de nobles statues ou de rimes élégantes.

Les débuts de notre Marot à la cour ne furent pas très-heureux. Il fut, en bref temps, emprisonné, malade, volé et marié. Ce bref temps, je ne puis le mesurer, mais je crois pouvoir placer tous ces événements entre 1527 et 1530. Ce fut seulement en octobre 1527 que notre ami, accusé d'avoir rossé quelque peu les estafiers de dame Justice, pour donner à certains prisonniers le temps de s'échapper, fut saisi lui-même et mené en prison.

On se rappelle la jolie épître où il demande au roi, avec aisance, mais sans cette gracieuse familiarité qu'il emploiera bientôt, de le faire relâcher. On sent en ces vers la gêne légère d'un esprit hardi qui s'essaye et s'aventure avec quelques précautions, tout en devinant bien que son audace n'a rien à craindre.

C'est là qu'il faut voir le début des relations de poésie intime entre le roi et le poète. François vint au secours du prisonnier. Le registre secret de la Cour des aides nous le prouve. « Ce jour (lundi 4 novembre 1527), par le sieur Castillon, ont été présentées à la Cour les lettres missives du Roy, desquelles la teneur suit :

« De par le roy,

« Nos amés et féaux, nous avons été averti de l'emprisonnement de notre cher et bien-amé valet de chambre ordinaire Clément Marot, et duement informé de la cause dudit emprisonnement, qui est pour raison de la rescousse de certains prisonniers. Et pour ce qu'il a satisfait à sa partie, et qu'il n'est

détenu que pour notre droit, à cette fin nous voulons, nous mandons et très-expressément enjoignons que, toutes excusations cessantes, ayés à le délivrer et mettre hors desdites prisons. Si n'y faites faute, car tel est notre plaisir.

« Donné à Paris, ce 1<sup>er</sup> jour de novembre. Signé, François, et, au-dessous, Robertet et Andry; et la superscription : à nos amés et féaux les généraux, conseillers sur le fait de la justice de nos aydes de Paris. » Après la lecture desquelles, la Cour a fait response audict Castillon que, ouïe la partie et les gens du Roy, elle obéiroit au bon plaisir du Roy, et atant s'est retiré ledit de Castillon; et, luy retiré, a commis et député M<sup>e</sup> Benoist Larcher, Cleriadus de la Rozière, conseillers dudit seigneur en icelle, pour interroger ledit Marot, pour en faire leur raport le lendemain.

« Du mardy, 5 novembre 1527. — La Cour, après avoir vu les charges et informations faites à l'encontre dudit Marot, ses interrogations et confessions, les conclusions du procureur général et ouïe la partie civile, a élargi, partout *quo usque*, ledit Marot en faisant les soumissions et s'élisant domicile en la manière accoutumée. »

Quelques mois après arrivoit un événement qui devoit exercer sur l'avenir de Marot une grande influence : Renée de France, seconde fille de Louis XII, épousoit le duc de Ferrare, à l'étonnement, sinon de la cour, du moins de la noblesse et de la bourgeoisie parisienne. « Ceux qui entendent les affaires d'Estat et qui estoient de ce temps-là, sçavent pourquoy on la refusa à tant de grands princes et seigneurs qui la demandoient pour la mettre si bas que en Ferrare. » (Le Livre des marchands.<sup>1</sup>)

A ce mariage, nous voyons paroître la grande protectrice

1. Nous ne citons pas le chant nuptial que Marot fit à cette occasion. Nous n'indiquons pas non plus les vers sur l'abbé de Beaulieu, fils de Robert de la Marche, et sur son entreprise de cette même année 1528. Les limites de cette étude ne nous permettent pas de faire la chronique des poésies de Clément.

de Jehan Marot, Michelle de Saubonne, que nous retrouvons à Ferrare, où elle va accompagner Renée, et où, aussi longtemps que durera sa propre puissance, elle aidera Clément.

Les Comptes de la maison du roi disent en 1528 sur cette protectrice des Marot : « A damoiselle Michelle de Saubonne, dame de Soubize, dame d'honneur de Madame Renée de France, la somme de deux mil quatre cens soixante livres tournois pour la vailleur de XII cens escus d'or soleil que le roy nostre dict seigneur, par autres lettres patentes, signées de sa main et d'un secretaire de ses finances, données à Paris le quatorzième jour de septembre, l'an mil cinq cent vingt-huit, lui a donnée et ordonnée, donne et ordonne, et veult presentement lui estre delivrée sur et en deduction de la somme de dix mil livres tournois, dont ledict seigneur lui a fait don en faveur et consideracion des bons et agreables services qu'elle a faicts tant à la feue royne Anne, que depuis à la feue royne, que Dieu absoille, et espère qu'elle fera en après à madicte dame Renée, mesmement pour luy ayder à supporter les frais, mises et despenses qu'il lui conviendra faire au service de madicte dame Renée, laquelle elle doit suyvre, accompagner et servir au duché de Ferrare. Et au regard du seurplus desdits X mil livres, ledict seigneur a faict ou fera cy après appoints et payer en certaines années, etc. »

Ce n'est pas très-longtemps après le mariage de Renée que je suis tenté de placer ce vol et cette maladie qui donnent à Clément l'occasion d'écrire la plus renommée de ses épîtres. Une des raisons qui m'engagent à lui attribuer cette date de 1529 environ, c'est Roger de Collerye qui la fournit en écrivant à Marot pour le féliciter de cette œuvre « excellente, bien plus que roze en douceur redolente. » Cette lettre parut en 1536 avec les autres œuvres que *maistre Roger de Collerye composa en sa jeunesse*. Or, je me dis qu'on n'eût pu nommer-œuvre de jeunesse, en 1536, une lettre composée en 1534, par exemple, et j'ai dû reculer le plus loin possible, c'est-à-dire en 1529, la date de la pièce à laquelle celle de Collerye répondoit. Je



ne donne pas, d'ailleurs, cet argument comme irréfutable.

Je soupçonne, en outre, que Marot n'étoit pas marié lorsqu'il raconte cette aventure. Je suis frappé, en effet, de tout ce qui indique un ménage de célibataire, dans cette maison où le aquais a tant de facilité pour voler. De plus, Clément eût-il négligé de chercher à attendrir le roi sur sa jeune maisonnée, sur son mariage récent, sur sa famille, comme il cherche à l'attendrir sur sa maladie et sa pauvreté? C'est peu vraisemblable. On peut soupçonner humainement que ce fut même la solitude et la misère où il se trouvoit alors qui le décidèrent à prendre femme. C'est entre 1534 et 1536 qu'il cherche à exciter la compassion du roi en faisant allusion à ses *petits maroteaux*; il est donc déjà marié depuis plusieurs années, mais les enfants sont encore tout jeunes; en mettant la date du mariage vers 1530, on est dans la vraisemblance.

Disons que cette épouse ne paroît pas avoir joué un grand rôle dans la vie de notre poète, qui, pour des raisons plus faciles à supposer qu'à préciser, parle peu de sa famille.

Dans cette maladie, qui décida peut-être de son sort matrimonial, nous trouvons une preuve de la notoriété qu'il avoit acquise : Mellin de Saint-Gelais lui envoie un de ses dixains, et Mellin étoit un de ces poètes courtisans de la fortune qui n'eût jamais voulu abaisser sa muse en donnant des éloges à d'autres talents qu'à des talents *officiels* et reconnus.

Ce fut vers cette époque, c'est-à-dire pendant le temps où les fils de France étoient prisonniers en Espagne (1526-1530, mais plus près de 1530) qu'il eut cette querelle avec quelques dames de Paris. Il y recueillit de vives inimitiés féminines. Ces haines vinrent se joindre à tant d'autres, aux haines parlementaires, aux haines sorboniques, au mépris de toute la bourgeoisie, pour composer cette opinion publique hostile, sur laquelle la médiocrité de Sagon s'appuya plus tard.

En 1530, Marot suivit le roi et la cour, qui alloient jusqu'aux frontières d'Espagne recevoir les enfants de France délivrés et madame Éléonore, la nouvelle épouse du roi.

Nous le voyons à cette époque à Lyon, où il retournera plusieurs fois, et où il trouvera tant d'amitiés et de relations. On croit, en effet, qu'il fut membre de cette société littéraire appelée l'*Angélique*, qui se réunissoit sur la montagne de Fourvières, dans la maison du sieur de Lange. Symphorien Champier, Benoît Court, Dolet, Vauzelles, Maurice Scève, Claudine et Sibylle Scève, Pernette du Guillet, Clémence de Bourges, et, je crois, aussi Jeanne Gaillarde, furent les plus notables membres de cette manière d'académie, avec Clément, qui adressa quelques pièces à plusieurs d'entre eux ou d'entre elles. Au lieu de dire *avec* Clément, je pourrois dire *après* Clément, car Pernette du Guillet, Clémence de Bourges et Louise Labbé sont évidemment trop postérieures à notre poète pour que celui-ci ait pu les connoître à l'état d'académiciennes en 1538, époque à laquelle il vint à Lyon pour la dernière fois. Il ne pouvoit les connoître qu'à l'état de phénomènes très-précoces, quoique l'auteur de l'ode intitulée *Les Louanges de dame Louise Labé*, — un contemporain, — promette à celle-ci les éloges de Marot. Mais passons; cette question intéresse Louise Labé plus que notre poète.

Suivons-le jusqu'à Mont-de-Marsan, jusqu'à Bordeaux. Ce fut le dimanche 3 juillet 1530 que le dauphin et le duc d'Orléans mirent le pied sur le sol de France. Marot, « la nuit qu'on en sceut les nouvelles, composa un chant et le présenta le lendemain au Roi à son lever. » Puis il tourna ses regards et ses rimes vers sa nouvelle « reyne et maistresse, » Madame Éléonore. C'étoit, nous dit un de ceux qui assistèrent à son entrée en France, une fort belle dame et grande de stature, bien emparlée et de face joyeuse; et le nouvelliste insiste sur ce détail : c'est la plus joyeuse dame que jamais on vit. Elle étoit surtout très-bonne. « Votre Excellence est tant humaine en sa conversation, et de tant gentille et douce condition ! » lui écrit don Antonio de Guvare, en la comparant assez étrangement à la reine Zénobie.

Marot revint à Paris à temps pour présenter au bon duc

Antoine de Lorraine sa traduction du 1<sup>er</sup> livre des *Métamorphoses* d'Ovide.

Un nouvel orage se formoit sur la tête de Clément. Les luthériens continuoient à exaspérer contre eux l'opinion publique en crevant les yeux aux images de la sainte Vierge, et en mutilant les statues des saints. François 1<sup>er</sup> commençoit, nous l'avons dit, à se sentir ébranlé par la presque unanimité de ces malédictions populaires. Marguerite avoit perdu de son influence. En épousant un prince de Navarre, d'une maison traditionnellement hostile au Saint-Siège qui avoit toujours soutenu les rois d'Espagne contre les rois de Navarre, elle étoit devenue plus suspecte. En vain avoit-elle écrit lettre sur lettre pour qu'il plût au roi d'avoir pitié du pauvre Berquin, « qui ne souffroit, affirmoit-elle, que pour aimer la parole de Dieu et obéir à la vostre. » Le brave Berquin avoit été brûlé.

Dans une autre lettre, la reine de Navarre nous montre les frayeurs de l'un des premiers et des plus vénérables promoteurs du mouvement, je ne dis pas anticatholique, mais antithéologique. « Le bonhomme Fabry (Le Febvre d'Estaples) se trouve un peu mal à Bloys, avecques ce que on l'a voulu fascher par delà ; et, pour changer d'air, iroit volontiers voir un amy sien pour un temps, si le bon plaisir du roy estoit vouloir donner congé. » Tandis que les gens sages changeoient d'air et, comme le bonhomme Fabry, s'en alloient à Nice, pour voir leurs amis, tandis que les fanatiques donnoient des coups de couteau à l'Enfant Jésus et déclaroient ainsi la guerre à la loi, qui les brûloit, Marot, qui n'étoit ni un sage, ni un héros, s'amusoit par vanité, à ce qu'il semble, et par légèreté plus que par amour de Luther et du martyr, à taquiner madame la Justice.

« Lundi 18<sup>e</sup> jour de mars 1531. Ce jour-là, matière mise en deliberation, ladicte Cour (du parlement, présidée par Pierre Lizet, dont le nez, la femme et le zèle furent accablés de tant de brocards par les huguenots) a commis et commect M<sup>es</sup> Nicole Hennequin et Jehan Tronsson, conseillers ceans pour faire et

instruire le procès de M<sup>es</sup> Laurens et Loys Maigret, Mery Deleau, André Le Roy, Clement Marot, Martin de Villeneuve et leurs complices, estans chargés d'avoir mengé de la chair durant le temps de karesme et autres jours prohibez, et, sauf s'ils demandent à estre renvoyez devant les juges d'Eglise, d'en estre ordonné par ladicte Cour; et administrera les tesmoing auxdicts commissaires, le procureur général du roy, et seront les fraiz faitz sur les mil livres ordonnées pour les affaires de ladicte Cour. (Registre du conseil.)

« Mercredi 20<sup>e</sup> jour de mars 1531. Ce dict jour, Estienne Clavier, secretaire des roy et royne de Navarre a pleigé et cautionné Clement Marot, *sub pena convicti*, et a promis ne partir de la ville sans en advertir la Cour ung ou deux jours auparavant, avec toutes submissions acoustumées.

« Du 26 mars. Sur la requeste présentée par Mathurin de Villeneuve et André Le Roy, prisonniers arrestés par ordonnance de ladicte Cour, par laquelle ils demandoient estre eslargis en faisant les submissions acoustumées, veue par la Cour ladicte requeste, les charges et informations, les interrogations et confessions desditz prisonniers, et les conclusions du procureur general du roy, ladicte Cour a baillé et baille ausditz de Villeneuve et Le Roy, prisonniers, leurs maisons pour prison, en faisant les submissions acoustumées, et leur defend de partir, *sub pena convicti*, fors pour aller à l'église, au service divin durant les festes. Faict le 26<sup>e</sup> mars 1531, avant Pasques (1532). En suyvant lequel arrest et ordonnance de ladicte Cour, lesditz de Villeneuve et Le Roy ont promis et juré tenir et entretenir le contenu en icelluy, *sub pena convicti*, et pour faire et recevoir tous adjournemens et exploits necessaires en ceste matière, ont esleu domicile en leursdites maisons. Fait comme dessus. »

Je ne trouve plus rien dans le registre du Conseil aux années 1531 et 1532. Mais peut-être doit-on voir la fin de l'affaire dans ces lignes du Bourgeois de Paris : « L'an 1534, penultiesme jour de aoust, le magnifique Meigret, par sen-

tence des commissaires de la Tour-Quarrée, fist amende honorable, la torche ardente au poing et en chemise, au parquet civil de la Cour, et sur la pierre de marbre et devant la grande eglise de Nostre-Dame, parcequ'il estoit lutherien, et mangeoit de la chair en caresme et aux vendredys et samedys, et furent ses biens au roy confisquez, et fut banni pour cinq ans du royaume. »

Quant à Marot, il semble s'être livré — pour trop peu de temps — aux préoccupations purement littéraires. La solitude et la prison le ramenoient sans doute à ses vieux amis du moyen âge; et, en 1533, il publia une édition de Villon, comme en 1527 il avoit publié une édition du *Roman de La Rose*. Le 12 août 1532 il avoit fait paroître, chez Pierre Roffet, le premier recueil de ses œuvres, sous le titre de *l'Adolescence clémentine*. Les bibliographes hésitent à voir là une première édition. Ils sont préoccupés de ces mots, *le tout reveu, corrigé, mis en bon ordre*, qui terminent le titre. Mais ces mots s'appliquent, dans la pensée de l'éditeur, aux diverses plaquettes qui avoient jusque-là contenu, imprimée séparément, chacune des pièces de Clément Marot. Quant à la date du 12 août 1530, que Dolet a mise, en 1538, au bas de la préface qu'il emprunte à l'édition du 12 août de 1532, il y a de fortes raisons de voir là une faute d'impression. Cette édition fut suivie d'une seconde, quelque peu augmentée, qui parut en novembre de la même année 1532, d'une troisième en février 1533; et les éditions allèrent en se multipliant et en s'enrichissant de nouvelles pièces, jusqu'à cette édition de Lyon 1538, qui est vraisemblablement la dernière qu'ait revue l'auteur.

Ce fut vers ce temps, 1531-1532, qu'il composa sur la mort de Louise de Savoie cette églogue, qui passoit pour le chef-d'œuvre du poëte, du genre et de l'époque. Elle est vraiment fort belle et supérieure à tout ce que la Pléiade elle-même nous a fourni dans l'ordre des poésies sentimentales et descriptives.

N'est-ce pas vers cette époque encore, — c'est-à-dire lors-

qu'en 1533 François I<sup>er</sup> se rendit à Marseille à la rencontre du pape, — que Marot, accompagnant en Béarn le roi et la reine de Navarre, fit au prince et à la princesse les honneurs de sa ville natale? Si nous en croyons les termes dont se sert le poëte, Cahors n'étoit pas peu fière d'avoir donné naissance à un si illustre personnage que lui. Peut-être notre important y mettoit-il de la bonne volonté, et la ville n'étoit-elle pas convaincue qu'elle lui devoit autant que « à son Maro, Mantoue. » Les chroniques quercinoises nous parlent constamment de ce grand Galiot de Genouilhac, qui étoit comme le roi de la Guyenne; de ce François de Turenne, ambassadeur à Venise, à Ferrare, gouverneur de Gênes, ambassadeur à Madrid, où il avoit épousé, au nom du roi, Éléonore; du comte Antoine de Noailles, qui avoit aussi assisté à ce mariage et étoit un seigneur considérable de la province; mais de Marot, pas un mot.

Marguerite et son mari furent reçus à la porte de La Barre, où le clergé et le chapitre s'étoient rendus en procession, portant les châsses et les reliques de la ville, afin que les saints protecteurs de la cité souhaitassent aussi la bienvenue à une aussi grande princesse. Les consuls, pieds et tête nus, portoient le dais. Les illustres hôtes descendirent, sans doute, au palais épiscopal, alors inoccupé : Cahors avoit pour évêque un Italien qui n'étoit même pas encore prêtre, chose qui, avec beaucoup d'autres, murmure doucement le pieux annaliste quercinois, explique la raison providentielle de la venue des luthériens. On mena Marguerite à l'église cathédrale, où on lui fit voir le saint suaire au grand autel.

Rien n'étoit changé dans la bonne ville depuis le temps que nous l'avons quittée, en l'an 1507. Il y étoit arrivé toutefois un grand événement, qui avoit rempli de rêves l'esprit mercantile de l'aristocratie marchande : en 1531, le roi François, ayant trouvé le vin de Cahors excellent, avoit, peut-être sur les suggestions de Marot, demandé aux consuls un bon vigneron. Le nommé Rivols fut choisi comme le meilleur travailleur; on

l'envoya à Fontainebleau, d'où il revint à Cahors au mois de décembre, avec trente mulets du roi, qu'il fit charger des meilleurs plants pour Fontainebleau. Après le commerce, les pestes, les famines, les constructions d'églises et de châteaux, les querelles du chapitre, les plaintes sur les impôts et sur les fantaisies du pouvoir épiscopal avoient suivi le train ordinaire. On n'y avoit pas encore entendu, publiquement du moins, parler des novateurs. Ce sera seulement dix ans plus tard que le parlement de Toulouse fera condamner et exécuter à Cahors un prédicant, le premier qui eût prêché l'hérésie d'une manière suivie dans la ville.

## VI.

## L'EXIL. — LA GLOIRE.

Il n'en étoit pas de même à Paris, où la Réforme faisoit des progrès que le parlement essayoit d'arrêter par un redoublement de sévérité. Marguerite, de suspecte, étoit devenue accusée. Loin de pouvoir protéger efficacement ses amis, elle étoit obligée de demander pour elle-même l'aide du Grand-maître. En 1533, son *Miroir de l'âme pécheresse* avoit été attaqué comme entaché d'hérésie. La princesse étoit quelque peu préoccupée de cette affaire, et de « quelques folies que ung jacobin a dictes à la Faculté de théologie. » Noël Beda, en effet, syndic de cette Faculté, pousoit l'affaire vigoureusement. Sur le plaidoyer de Guillaume Petit, évêque de Senlis, le livre fut reconnu innocent. Beda, qui s'étoit aventuré jusqu'à dire, jusqu'à écrire, peut-être, que le roi montrait de la complaisance pour l'hérésie, Beda fut banni, puis arrêté, puis enfermé au Mont-Saint-Michel, où il mourut en 1536.

Mais c'étoit le sujet irrespectueux et non le théologien ardent qui avoit été puni. La grave affaire des placards avoit

enlevé les dernières hésitations qui pouvoient rester dans l'esprit du roi. Elle avoit décidé de la position que la monarchie et la nation françaises alloient définitivement prendre en face du protestantisme.

Dans la nuit du 18 au 19 octobre 1534, — d'autres disent le 24, — des placards avoient été affichés aux portes du palais de justice, dans divers autres endroits de Paris et de la province, aux portes mêmes du palais de Blois, où se trouvoit alors la cour. Quelques chroniqueurs avancent même que ces pamphlets furent portés jusque dans le cabinet du roi. L'appendice de la chronique de Carion indique qu'on en afficha de nouveaux au mois de janvier suivant. Tenons-nous-en à ces premiers placards, qui produisirent un tel sentiment de stupéfaction et d'horreur par tout le pays, que le roi, exaspéré à son tour, donna les ordres les plus terribles et se prépara aux plus solennelles expiations. Marguerite elle-même crut devoir à cette date affirmer très-clairement ses sentiments catholiques; et, à propos de Gérard Roussel, elle certifie que, si elle eût vu en lui « une chose douteuse, » elle n'eût pas voulu supporter auprès d'elle « une telle poison. »

Ces placards, qui me paraissent bien longs pour avoir été affichés tels qu'ils nous sont parvenus, contiennent la plus « enragée et damnable » diatribe contre le saint sacrement de l'autel, les plus blessantes, les plus salissantes injures contre ce qui étoit, pour la France entière, l'objet d'une vénération ineffable. Ils respirent ce parfum *sui generis* qui distingue le pamphlet religieux du xvi<sup>e</sup> siècle, ce mélange de dogmatisme impérieux, d'insolence, endiablée et d'injurieuse fureur. On y sent, de plus, ce je ne sais quoi d'allemand, cette outrecuidance grossière, dont les savants d'outre-Rhin empestèrent la littérature Réformée.

En effet, bien que Guillaume Farel paraisse avoir eu part à la confection de ces placards, ils nous venoient de Suisse et d'Allemagne, et ne ressembloient que de loin aux choses chères à l'esprit français : « Votre Christ se laisse manger aux bestes et



à vous pareillement, qui estes pire que des bestes en vos badinages, lesquels vous faites à l'entour de vostre Dieu de paste, duquel vous jouez comme un chat d'une souris. » Si l'on veut se transporter en imagination au milieu de la foi au xvi<sup>e</sup> siècle, on comprendra l'impression que durent produire de telles attaques contre la substance réelle et adorée de Dieu sur la terre. Pour moi, historien, ce qui me frappe le plus en ce document, c'est que les auteurs de ces libelles, ces gens que nous plaignons si sincèrement en songeant au bûcher qui attend quelques-uns d'entre eux, réclament pour leurs adversaires le même traitement. Ils disent tout nettement qu'il n'y a pas assez de « fagots et de feu pour des blasphémateurs et des heretiques, » comme sont les catholiques.

Le parlement mit la main sur quelques-uns de ceux qui avoient reçu, affiché, répandu les placards, et il les fit exécuter avec cette implacable sévérité dont les auteurs du pamphlet préconisoient l'emploi... contre les papistes.

Le 21 janvier 1535, le roi, escorté de toute cette cour dont nous avons dit la grandeur, et accompagné, en somme, de tout Paris, suivit, tête nue, cette procession merveilleuse qui frappa tant l'imagination des chroniqueurs. Il prononça ce fameux discours qui arracha tant de larmes, tant de soupirs, tant d'applaudissements, et qu'il termina en disant que, si son bras étoit infecté d'hérésie, il le couperoit; si ses enfants en étoient entachés, il les immoleroit. A quelques jours de là, furent ajournés à comparoître, à trois briefs jours, cinquante, — d'autres documents disent soixante-treize, — personnes suspectes, parmi lesquelles se trouvoient Clément Marot et son compagnon, Lion Jamet, clerc des finances.

Mais notre poëte avoit pratiqué cette science que les habiles du moyen âge nommoient la science de bien fuir. Il revenoit de voyage, raconte-t-il lui-même; il avoit en passant serré la main à son ami Couillart, à Lorris, en Gâtinois, et il étoit rentré à Blois. Il ne songeoit à rien autre chose que faire la cour aux dames, lorsqu'un postillon vint l'avertir de ce qui se

passoit à Paris. Il avoit été dénoncé comme un des chefs du parti, et ses aventures passées donnoient quelque crédit à l'accusation. On avoit fait visite domiciliaire chez lui, à Paris; on avoit trouvé des papiers, « fleurant plus mal que baume, » des livres défendus, des œuvres libertines, des ouvrages de cabale et de magie. Il se préparoit à aller trouver le roi pour se défendre; mais, sur le conseil de quelque ami, il avoit cru plus sûr de courir jusqu'en Béarn. Là, même, il ne s'étoit pas trouvé en sûreté. Il s'étoit de nouveau remis en voyage, en laissant auprès de Marguerite son fils, tout jeune, à titre de page.

Ajoutons, toutefois, que nous n'avons pas trouvé le nom de ce fils, de 1529 à 1539, parmi ceux des écoliers pensionnaires de la reine de Navarre, bien que nous y ayons rencontré plusieurs noms connus, et entre autres celui du fils de Brodeau.

La troisième épître du *Coq à l'Ane*, à laquelle, du reste, je suis loin d'accorder pleine foi, raconte qu'en son voyage il faillit être pris à Bordeaux. Il se dirigeoit vers l'Italie. Il passa les grandes froides montagnes, et arriva aux frontières du Ferrarois dans le courant de l'hiver 1535. Il envoya à la duchesse Renée; cette seconde fille de Louis XII, dont il avoit chanté le mariage, une épître médiocre, où il lui rappelle tous les droits qu'il avoit à sa protection et où il met sa plume au service de la princesse. Auprès d'elle se trouvoient les protectrices-nées de Clément, M<sup>me</sup> de Soubise, et sa fille, M<sup>me</sup> de Pons. La réputation du poète l'avoit précédé. La duchesse le reçut, dit Le Laboureur, comme un nouvel Ovide.

Voici donc notre héros dans cette Italie, tenue alors en si petite estime par le reste de l'Europe, dans cette Italie, où, selon l'Espagnol Pescaire, « ne pouvoient vivre que ceux qui estoient forts ou favoris, qui avoient soit faveur royale pour se défendre, soit puissance au corps pour offendre; » où, selon le fameux sonnet de François du Bellay, « tout étoit compassé, hypocrite et plat. »

Benvenuto Cellini nous dépeint cette cour de Ferrare où dominant, comme en tout le reste de l'Italie, l'amour délicat de l'art, la passion de la musique, la cupidité, la fourberie, le vol. Tous ces Ferrarois étoient d'une avarice et d'une avidité extrêmes, et ne reculoient devant rien pour se procurer le bien d'autrui.

Pour se consoler de son exil, en ce pays malsain, au milieu de ce peuple rebutant et de cette cour astucieuse, Marot avoit auprès de lui une petite bande de femmes savantes à qui la duchesse et M<sup>me</sup> de Pons donnoient le ton, un petit troupeau de prédicants dont le sombre et politique Calvin enflammoit le zèle. Autour de ces pédants héroïques et de ces précieuses qui n'avoient pas encore eu le temps de devenir ridicules, Trissotin et Vadius frétilloient en compagnie d'une innombrable tribu de poètes latins : Lillius Gyraldus, Thebaldeus, Alexander Guarinus, Cœlius Calcagninus, Cynthius Gyraldus, Augustus Mustius, Albertus Costarellus, Petrus et Jacobus Astioli, tous Ferrarois et qui, au jugement de l'un d'eux, Lillius Gregorius Gyraldus, ne voyoient dans notre orgueilleux poète françois que le traducteur des *Métamorphoses*, des *Églogues*, du *Jugement de Minos*. Lillius avoue, il est vrai, que notre Clément est un traducteur *perelegans*.

Renée, laide et boiteuse, mais subtile, discourant gravement de toute science et surtout de l'astrologie, avoit gardé un vif souvenir des querelles de son père avec Jules II; et comme elle se sentoit perdue et humiliée dans ce bourg d'Italie, elle avoit toujours devant les yeux la grandeur de sa naissance et la noblesse de sa nation. Ainsi avoit-elle été amenée à remplir sa cour de françois, de françois pédants, de françois pédants et antipapistes. Son mari Hercule d'Este, allié au pape, quasi vassal de Charles-Quint, docile, dit le *Livre des marchands*, aux avis d'une fille qu'il préféroit à sa femme, maltraitoit Renée, autant qu'il osoit le faire. La duchesse s'enfonçoit de plus en plus dans son luthéranisme. Plus tard, rentrée en France après bien des traverses, elle se fit la patronne avouée

des huguenots, et prit, aux yeux de la bourgeoisie française, la plus singulière physionomie. « Durant ce temps, dit un bourgeois de Reims, vers 1560, madame la vieille duchesse de Ferrare, passant et allant en plusieurs lieux de France, faisoit faire presche partout. On tenoit qu'elle avoit bien cent vingt ans (elle n'en avoit guère que cinquante) et ne laissoit, sans lunettes, de facilement lyre aux plus petitz caractères que ce fust. Chose admirable au peuple de ce temps ! » Il faut lire aussi ce que Claude Haton raconte de la tyrannie qu'elle laissoit exercer sur les catholiques de son comté de Montargis.

Mais je reviens à l'an 1535. Marot ne dut pas trop tarder à écrire cette *Épître au Roi* où il expose les raisons de sa fuite. Nous pouvons donc placer cette pièce en l'été 1535. Il y ergote plus qu'il ne se défend franchement d'être luthérien ; il n'a plus cette netteté d'affirmation qui est si remarquable en son *Épître au docteur Bouchar*. Maître Marot avoit à ménager, comme on dit vulgairement, la chèvre et le chou, la petite troupe des pédantes et des prédicants de Ferrare et la grande cour de France. Le roi ne répondit pas, sans doute, au poète qui, du reste, ne demandoit pas directement une réponse, et qui ne tarda pas à se consoler dans la poésie.

C'est de Ferrare que partirent les pièces qui rendirent sa renommée universelle et qui, bien que nous les mettions aujourd'hui au second plan de ses œuvres, exercèrent la plus grande action sur les écrivains contemporains. Je veux parler des *épîtres du Coq à l'âne*, et des *Blasons du Beau et du Laid Tétin*.

Les *épîtres* sont au nombre de quatre, et c'est pour me conformer à la tradition reçue que je place la première à cette date de 1535. Je suis bien tenté de la faire remonter au delà de 1530. La deuxième est incontestablement de la fin de 1535, la troisième de 1536 ; mais je doute fort que celle-ci et la quatrième soient de Marot. Quoi qu'il en soit, et dans l'impossibilité où je suis d'entamer une discussion d'autant plus longue qu'elle est basée sur des documents rendus incohérents à

plaisir, je veux seulement constater l'immense succès de ces coq-à-l'âne. Rabelais s'empresse d'imiter ces « propos esgarez, toutefois piquants et rians, » comme les nomme Jacques Pelletier. Sibilet retient à peine l'excès de son admiration. Le plus célèbre des rhéteurs espagnols du xvi<sup>e</sup> siècle ne voit dans l'œuvre de Marot que ses coq-à-l'âne, qui sont, pour les Espagnols, l'origine de la poésie satirique et tout particulièrement des fameux pasquils romains. Dans un livre, *Histoire de la satire en France*, imprimé chez nous il y a peu de temps (1853), on dit encore que Marot en inventant le coq-à-l'âne a donné « les premiers vestiges de la satire. » Cette assertion est conforme à la vieille tradition classique et universitaire. Je crois qu'il n'est pas aujourd'hui de professeur de rhétorique qui ne cherche un peu plus haut ces origines de la satire. On ne permettra d'aller plus loin et de dire que Marot n'a pas inventé le coq-à-l'âne. Le genre existoit et avoit été largement cultivé pendant le moyen âge. Marot s'est contenté de rajeunir et d'envenimer la *Fatrasie* ou *Resverie*. Un des plus fins esprits de la période suivante, du Bellay, dans son *Illustration de la langue françoise*, avoit protesté contre ce genre lâche et facile. Mais La Harpe, les ancêtres de La Harpe et les successeurs de La Harpe n'avoient pas été convaincus.

Le *Blason du beau Tétin* fit un bien autre bruit. On eût dit que la poésie françoise venoit de recevoir sa révélation, et que sa voie, son avenir, sa destinée, lui étoient ouverts pour la première fois. Ce Blason parut le modèle que la Renaissance, inquiète de son idéal, étoit destinée à imiter sans cesse. Là encore Marot n'avoit rien inventé. Comme en tout le reste de sa vie littéraire, il s'étoit contenté de donner une tournure nouvelle, un visage ouvert, une physionomie fixe, gracieuse et polie, à des rimes habillées à la vieille mode. Coquillart, Guillaume Alexis, Sicile, Estées, Gringore, Roger de Collerye, avoient pratiqué le Blason, qui est, dit Charles Fontaine en son *Art poétique*, « une perpétuelle louange ou continu vitupère de ce qu'on veut blasonner. » Mais ces poètes s'étoient maintenus

dans des bornes modestes. Une fois composé le *Blason du beau Tétin*, toute la troupe des poètes, les illustres comme les inconnus, se précipita sur le blason et sur le corps féminin. Mellin de Saint-Gelais, Héroet, Maurice Scève, Eustorg de Beaulieu, Victor Brodeau, Michel d'Amboise, Jacques Peletier, Claude Chappuys, Gilles d'Aurigny, Bonadventure des Périers, Le Lieur, Lancelot Carles, Hugues Salel, Estienne Forcadel, parurent au premier rang. Au jugement de la cour de Ferrare, la meilleure pièce fut le *Blason du Sourcil* de Maurice Scève; Mellin, avec son *Blason des Cheveux*, disputa la palme. Pour moi, je donnerois volontiers le prix au *Blason de la Nuit* d'Estienne Forcadel.

Marot envoya un autre modèle, un contre-blason, le *Blason du laid Tétin*. La foule se précipita vers le contre-blason. Le Huetterie en composa une série. Gilles Corrozet fit le *Blason contre les blasonneurs*. La gloire du blason dura longtemps. Antoine du Saix, Grosnet, Pierre Danche, Guillaume Guérout, Jean de La Taille, blasonnèrent la géographie, la médecine, les fleurs, les pierres précieuses. Jacques de la Motte fit le *Blason des célestes armes de France*; Jean Chartier, les *Blasons vertueux*; Claude de Mons, les *Blasons anagrammatiques*, etc.

Pendant ce temps il y avoit révolution à la cour de Ferrare. La troupe des pédants gênoit le duc, le concert des malédictions sur le *Dieu de paste* n'étoit pas fait pour réjouir le pape, allié d'Hercule d'Est. Charles-Quint ne pouvoit non plus encourager son protégé à garder dans son palais cette officine de pamphlets, où l'insolence et le cynisme allemands se traduisoient en toutes langues sous l'influence de l'âpre génie de Calvin. La Réforme étoit, à ce moment, moins dangereuse pour François 1<sup>er</sup> que pour l'empereur. Celui-ci encouragea donc Hercule à dissoudre d'abord le cercle des théologiens en renvoyant en France M<sup>me</sup> de Soubise et M<sup>me</sup> de Pons. Rabelais, pour lors en Italie, constate qu'on remplaça toutes les dames françoises par les dames italiennes. Il paroît indiquer que cette mesure sentoit le *boucon* (le poison) et qu'on devoit s'attendre à ouïr bientôt

parler de la mort de Renée. C'est aussi ce qu'insinue Marot dans son cantique à Marguerite de Navarre.

Cette mesure sentoit seulement la police et présageoit à Marot, comme à ses compagnons, de nouveaux voyages. Il se réfugia à Venise. Il n'y trouva plus ces flatteries, cette vie aisée, cette ombre, si je puis dire, scintillante de la patrie française qui s'étendoit jusqu'à Ferrare, et sans doute il fut trop souvent à même de profiter de la quatrième consolation que don Antoine de Guevare trouve à l'exil et qui est de ne pas payer ses dettes. Il pensa peut-être aussi que cette escorte d'acclamations enthousiastes qui glorifioient les blasons toucheroient le cœur artistique et sensible du roi.

Il écrivit au dauphin cette épître où il retrouve un peu du ton charmant de ses épîtres *royales*. Il demande un sauf-conduit de demi-an, il a des affaires d'intérêt à traiter et une grande envie de voir ses *Maroteaux*, et surtout ce fils de six mois que sa *Marion* allaitoit quand il a été obligé de fuir. Puis il est devenu si sage au milieu de tous ces Lombards! Il n'a plus rien de l'écervelé Marot. Il parle sobrement, il fait bonne mine à tout, ne dit jamais une seule parole sur Dieu et il a appris à *poltroniser*, s'arrêtant une heure sur un mot avant de le prononcer, et ne répondant à tout, que de la tête. Il promet, du reste, que, si on veut le garder, il fera ce fameux ouvrage qu'il met en avant chaque fois qu'il a quelque chose à obtenir, ce fameux ouvrage à l'aide duquel François I<sup>er</sup> et sa race passeront jusqu'à la postérité la plus reculée.

Il y avoit quelque temps déjà que le pape Paul avoit prié le roi de vouloir mitiger l'horrible justice qu'il faisoit des hérétiques et de cesser de brûler des hommes que Dieu, étant en ce monde, avoit traités avec plus de miséricorde que de rigueur. François I<sup>er</sup> s'étoit modéré. Il avoit mandé au parlement qu'il eût à traiter moins sévèrement les luthériens. Si nous en croyons les ambassadeurs vénitiens, il avoit juré qu'il ne laisseroit plus condamner à mort que les sacramentaires. Quant aux soixante-treize qui s'étoient enfuis, le bruit couroit dans

la bourgeoisie parisienne que la plupart avoient obtenu leur pardon à Rome. On leur permit de rentrer en France à condition qu'ils abjureroient. Marot revint donc.

Il rencontra à son retour bise, verglas, neige et froidure, comme il les avoit rencontrés à son entrée en Italie deux ans environ auparavant. Ce fut à la fin de 1536 qu'il fit son entrée à Lyon, précédé d'une épître au cardinal de Tournon, lieutenant général du roi pour le Lyonnais.

Il fut gracieusement reçu, mais il paroît difficile de croire qu'il ait pu échapper à la nécessité de l'abjuration. Dans ses *Adieux* très-reconnaissants à ce Lyon plus doux que cent pucelles, il fait une réserve, une allusion à quelque événement douloureux pour lui et survenu durant le temps de son séjour.

Il arriva enfin à la cour et la salua dans une pièce, *le Dieu Gard*, d'une inspiration noble et touchante, d'une grandeur de ton, d'une sincérité d'émotion, d'une politesse de forme tout-à-fait remarquable. Mais dans cette cour il trouva bien des changements, bien des hostilités jusque-là vagues et qui avoient trouvé une occasion de se préciser et de faire corps.

Cette occasion avoit été fournie par un homme grave, naïvement pédant, représentant l'étroite et tyrannique honnêteté de l'ancien temps, et poussant jusque dans ses plus extrêmes conséquences cette insensible rigueur des gens qui ont pour eux la conviction de défendre la vertu, la justice et la patrie. Je veux parler de François Sagon, poète médiocre, dont le nom est resté dans l'histoire littéraire comme un synonyme de basse envie. Il paroît pourtant avoir été de bonne foi. Son plus grand tort fut de dire lourdement ce que la France tout entière d'alors pensoit du caractère et de la vie de Marot, et il a commis une seule faute, pour laquelle notre siècle ne sera pas bien sévère : il a cherché dans le scandale un aide pour arriver plus vite à la renommée. Il a pensé, dans sa candeur normande, que beaucoup de bruit pourroit donner plus de lustre à de mauvais vers. Il crut sincèrement qu'il avoit, non pas le droit, mais le devoir, le devoir



strict d'attaquer Marot, et il le fit en songeant à l'utilité que ses doctes et insupportables chants royaux alloient retirer du voisinage de son pamphlet. C'étoit un homme très-sincèrement convaincu, mais qui étoit content que sa sincère conviction lui rapportât gros. Il vouloit défendre la morale et la vérité éternelle; mais il savoit, de naissance, qu'il est bon de se faire payer d'avance, et il prenoit un à-compte sur les récompenses de l'autre monde.

Il avoit donc répondu aux pièces, agressives d'ailleurs, envoyées d'Italie, à l'*Épître au Roy* entre autres, par le *Coup d'Essay de François Sagon*, contenant réponse à Clément Marot, avec une épître, chants royaux, etc. C'étoit la guerre déclarée, et une guerre fort curieuse à étudier, non pas en elle-même, mais dans les causes, et qui marque une des époques de l'histoire littéraire du xvi<sup>e</sup> siècle.

Puis-je dire qu'elle donne le dernier mot du moyen âge luttant contre les premiers mots de la Renaissance : « les chastes et chrestiens scripteurs, contre les lascifs et les paganisants? » Elle fait entendre le cri d'indignation de la société ancienne contre le libertinage, la légèreté et l'insolence de la société moderne, la protestation de la poésie provinciale sentant qu'elle va être anéantie par la cour. Je suis le disciple de l'illustre Créatin que vous avez appelé vous-même l'Homère françois, dit fièrement Sagon. Et c'est bien encore une escarmouche entre la rhétorique du temps de Louis XII et l'esprit littéraire du monde nouveau. J'indique tout cela brièvement.

En fait, la querelle commencée gravement et philosophiquement par Sagon dégénéra vite. Elle ne produisit que des factums excessifs en injures, en calomnies, en cynisme. L'avantage de la forme resta bien évidemment aux Marotins. Mais, autant que j'en puis juger, les Sagontins remportèrent la victoire dans l'opinion. Sagon eut pour tenants d'assez pauvres rimeurs, Charles de La Huetterie, Macé de Vaucelles, Jean Le Blond de Branville, et par esprit de compatriotisme, sans doute, les farceurs de la Société de Conards, de Rouen. Il essaya

d'attirer à soi les vieux poètes, qui étoient les défenseurs naturels de sa querelle, Jehan Bouchet, entre autres. Mais celui-ci étoit procureur en même temps que chaste et aussi peu naïf que paganisant *scripteur* : il devina qu'il n'y avoit à gagner là que des injures, et il prêcha la paix, tout en donnant, si je comprends bien son épître, tort à Marot. Celui-ci ne fut point secouru par ses grands amis poétiques. Il fut aussi abandonné par ses plus illustres protectrices, M<sup>me</sup> de Chateaubriand, entre autres, qui, malgré son vieil attachement pour Clément, passa aux Sagotins. C'est ce qui prouve le mieux combien sa cause étoit socialement mauvaise.

Elle paroissoit excellente pourtant. Il étoit exilé, persécuté, et on l'attaquoit et on lui vouloit prendre sa place. De nos jours, les belles phrases et les plus gros mots sortiroient des plumes indignées de tous les écrivains. L'âme généreuse du xix<sup>e</sup> siècle protesteroit dans un cœur d'indignation. Clément, l'illustre poète, après ces *Blasons* qui avoient provoqué dans toute la littérature une admiration frénétique, Clément fut défendu presque uniquement par l'humble Charles Fontaine et le compromis Bonaventure.

Pour bien comprendre cette position, il faut se dire que, dans cette société, la religion étoit le premier des éléments sociaux, la seule garantie reconnue d'honnêteté, d'honneur, de dignité, et que trahir sa foi c'étoit, dans les instincts d'alors, s'exposer aux jugements qui attaquent aujourd'hui l'homme traître à son parti, à son serment, à sa patrie.

Ce qui ressort de ces pamphlets, c'est que l'on reprochoit à Marot d'être un des chefs du luthéranisme, un chef lâche, qui s'étoit enfui après avoir poussé vers le bûcher une bande de pauvres nigauds; d'avoir mangé publiquement et comme par défi du lard en carême; d'être arrogant; de mener une vie infâme, vide et vile, une vie de gueux empruntant ou mettant en gage pour arriver à se couvrir décentement; d'avoir fait son dieu de Tibulle ou d'Ovide; d'avoir calomnié d'honnêtes dames; d'avoir délaissé sa femme; de ne savoir un seul

mot de latin; de n'employer sa plume qu'à médire; de s'être attiré la haine de tout Paris; de parler en patois et fol langage; d'avoir été fouetté à Ferrare; d'avoir mené à Venise une vie de vagabond; d'être ingrat envers le pape, à qui seul il doit sa grâce; de s'être fait la terreur des simples femmes; d'être infect, ladre, fourbe; d'avoir de laids enfants; d'être plus noir et plus ridé qu'un singe; de maltraiter la langue françoise en se servant des mots comme *humile*, *expelle*, *imitable*, *fulgente*, *pharêtre*, etc.; de gagner sa vie à faire des rondeaux; d'avoir une maladie vénérienne qui lui a rongé la gorge; d'être camus; de sentir mauvais; d'avoir été forcé d'abjurer à Lyon; de ne savoir pas faire des chants royaux. Nous pouvons arrêter ici cet acte d'accusation, que chacun jugera comme bon lui semblera; mais il est utile d'en retenir quelques points pour la biographie de notre poète. Je recommande surtout la page du *Rabais du caquet de Marot* qui peint d'une manière si vive cette scène du pont de Saint-Cloud où notre poète, intimidé par ses ennemis, se sauva la colère dans l'âme.

## VII.

## LA DÉCADENCE.

Marot devenu plus grave, sans avoir perdu tout son leste et gentil esprit, fit sans doute, à la longue, taire ses ennemis. Le roi le prit en nouvelle faveur, comme nous le voyons par le don qu'il lui fait d'une maison en 1539. « Savoir faisons, dit l'acte de dotation que nous résumons, que nous, ayant regard aux bons, continuels et agréables services que notre cher et bien aimé valet de chambre Clément Marot nous a longtemps faitz tant en sondit estat que autrement, en plusieurs et louables manières, afin de lui donner meilleure volonté de persévérer de bien en mieulx, nous lui octroyons pour lui, ses hoirs et ses ayants-cause, une maison, grange et jardin, le tout encloz de

murailles et situé au faubourg Saint-Germain, en la rue du Clos-Bonneau, auquel lieu a esté fondu un grand cheval de cuivre que nous avons fait faire, laquelle maison et jardin a esté pour cest effect acquist de Jean Bymont, prebste, etc. » (juillet 1539). Les *Adieux aux Dames de la Cour*, les *Estrennes de 1537* appartiennent encore à la bonne manière de Marot. Mais sa verve s'appesantissoit. Les épîtres qu'il composera dorénavant à chaque événement important qui va arriver sont médiocres. La réunion de Nice, la venue de la reine de Hongrie ou de l'Empereur, ne l'inspirent guère. Il descend sur cette pente où il va retrouver les défauts de sa jeunesse, les instincts du dogmatisme normand, le ton professoral, la phrase contournée, le style sans précision, l'entraînement de la rime, l'allure empesée, les airs de chattemite, les exclamations de prédicant, et ces grimaces d'homme confit en dévotion qui jurent d'une façon si bouffonne avec sa légèreté habituelle.

Il étoit devenu très-prudent, vraisemblablement très-grave d'apparence. Il ne manquoit pas d'occasion de *poltroniser* au milieu de ces querelles entre les amis du dauphin et la petite bande de M<sup>me</sup> d'Estampes, querelles qui divisoient la cour et la famille royale. Avoit-il oublié ses amis, et faut-il attacher quelque importance aux reproches que le fidèle Lyon Jamet fait sur son silence? Les faveurs du roi ont-elles changé le cœur de Clément, et le bien qu'il a reçu de son maître a-t-il corrompu son âme?

Marot n'avoit que trop, pour sa tranquillité et pour son talent, gardé ses anciennes relations.

Le pédantisme théologique devoit, à la fin de sa vie, produire sur son gracieux génie le même effet qu'avoit produit sur sa jeune muse le pédantisme littéraire. Le pauvre poète, poussé en avant par la politique des novateurs, alloit encore payer pour les docteurs ès réformes. Le vieil étourdi restera jusqu'au bout, dans les mains de ces diplomates de l'enthousiasme, un instrument et un instrument méprisé : Marot va s'enfuir de Paris, sa vraie ville à lui, dont il essaye d'ouvrir les

portes aux huguenots, pour gagner leur ville de Genève d'où ils le chasseront.

Il avoit gardé ses relations avec Vatable qui, exaspéré contre la Sorbonne, avoit eu toute sa vie l'idée fixe de renverser la théologie par la philologie. Il avoit été déjà, nous raconte Félibien, mandé devant la cour du parlement qui lui avoit interdit ces réunions où il se promettoit de commenter le livre des Psaumes et des Proverbes. Il se l'étoit tenu pour dit. Mais il avoit repris son idée en sous-œuvre et avoit songé à mettre en vers et en musique ce qu'on lui interdisoit de mettre en prose. Marot consentit à rythmer et à rimer sa traduction des Psaumes.

Ce fut d'abord un grand succès. Chacun à la cour adapta à ces odes sacrées les airs de vaudevilles et de chansons qu'il préféroit. François I<sup>er</sup> se montra des plus chauds partisans de cette nouveauté. Il engagea Marot à présenter trente de ces psaumes, — les seuls que notre poëte eût encore traduits, — à Charles-Quint qui traversoit alors Paris. L'Empereur accepta l'hommage et le paya 200 doublons d'or. Encouragé par le roi, Marot continua sa traduction.

La Sorbonne s'étoit émue de cet essai de translation, de ces commentaires et de cette explication des livres saints tentée par des gens légers, sans science théologique, sans autorité, et dont la bonne foi et le zèle lui étoient suspects. Ce n'étoit pas la première tentative de traduction en langue vulgaire qui étoit faite. Depuis *le Livre des rois*, un des premiers monuments de la langue françoise, jusqu'aux travaux de Mellin de Saint-Gelais et de Robert Estienne, bien des écrivains avoient songé à vulgariser les diverses parties de la Bible. Mais la sévérité des théologiens gallicans croissoit, avec le danger, jusqu'à la tyrannie. Quelques mois après la mort de Marot, ses trente psaumes étoient imprimés à Rome. Cette approbation, en quelque sorte papale, ne l'eût pas sauvé. Il étoit suspect, il étoit détesté.

Le roi, peu brave en cela, l'abandonna après l'avoir encou-

ragé et après avoir fait quelques faibles efforts pour le protéger. Marot, craignant la prison, s'enfuit à Genève en 1543, si nous en croyons Sleidan. Ce doit être vers la fin de l'année, car il étoit encore en France en août.

En résumé, toute cette affaire de traduction est connue. Florimond de Rémond, Bèze, Bayle, après eux tous les biographes de Marot se sont étendus sur cette période de la vie de notre poète, et nous permettent d'abrégéer.

On connoît l'extravagant succès que la mode et la piété des huguenots firent à ces psaumes de Marot. On en vendit immédiatement dix mille exemplaires, dit un contemporain, et jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle ils firent partie intégrante et importante du culte réformé. Calvin les avoit fait mettre en musique par Guillaume Franc. Ils furent harmonisés par Goudimel et Claude Le Jeune. « Les luthériens, calvinistes et leurs adhérents, écrit le bourgeois de Reims Jehan Pussot que j'ai déjà cité, commencèrent (vers 1560) à gringnoder les psaumes de Marot seulement, car ceulx de Bèze n'estoient encore escloz ni pas faitz, qui en a mys cent en rymes et chansons, outre les cinquante dudict Marot. » C'étoit la première fois qu'on remplaçoit la grave psalmodie par un chant métrique et rythmé, et cette harmonie sensuelle et entraînante dut contribuer au succès des vers, succès absolument inintelligible aujourd'hui.

Nous avons reconnu à plusieurs reprises combien notre Clément, dans ses pièces graves et philosophiques, perd de sa lucidité, de sa précision, de sa correction de langage; aisément alors le mot propre lui échappe, sa phrase se construit mal et sa pensée ambiguë se laisse péniblement deviner. Dans les psaumes, ces défauts sont à l'extrême. Ils rappellent les plus lourdes pièces du temps de Louis XII. Emphatiques, embarrassés, pompeux et vieillots, chevillés jusqu'à la bouffonnerie, ils semblent les modèles de cette muse grossière et populaire à qui nous devons les complaintes traditionnelles chantées aujourd'hui encore chez nos paysans.

A Genève, Marot mit au jour la traduction de vingt nouveaux psaumes. Mais cela ne suffit pas pour lui valoir la paix. Aussi longtemps qu'il avoit tenu entr'ouvertes aux saints les portes du cabinet du roi, il avoit été un des témoins de la vérité nouvelle : il ne fut plus qu'un libertin dangereux quand, réfugié dans les murs de la nouvelle Jérusalem, il essaya d'user d'une parcelle de cette liberté dont l'excès l'avoit fait chasser de France. « Ayant toujours esté nourry en une très mauvaise escolle, dit Bèze, — à qui ses poésies de jeunesse eussent dû conseiller plus d'indulgence, — et ne pouvant assubjectir sa vie à la réformation de l'évangile, il s'en alla passer le reste de ses jours en Piémont, alors possédé par le Roy, où il usa sa vie en quelque sureté sous la faveur des gouverneurs. » Le ministre Jurieu avoit bien conservé la tradition protestante sur Marot quand il nous dit : « Il estoit un esprit libre et libertin qui s'estoit nourri de vanitez dans une cour souverainement corrompue. » La vérité est, pour moi, dans ce jugement de mon vieux chroniqueur quercinois que je cite pour la dernière fois : « Il avoit l'esprit desbauché, mais il n'y a rien dans ses œuvres qui le convainc d'hérésie. »

Cayet, se faisant l'écho d'une tradition vraisemblablement fausse, raconte qu'il fut condamné à mort à Genève pour crime d'adultère, et que Calvin fit commuer cette peine en celle du fouet. Bèze dit seulement : *Ne in extremâ quidem ætate mores emendavit*. La chose certaine est qu'il fut obligé de se réfugier en Piémont où la vieille protection de François I<sup>er</sup> le suivit et le recommanda au maréchal de Bouttières, à M. d'Annebaud, qui succédoit comme gouverneur au maréchal de Montéjean. On peut chercher dans l'*Épître à ung sien Amy* le nom des amis qu'il avoit trouvés en Savoie et juger de l'état de son esprit, de ses regrets et de ses vœux. Cette pièce, si, comme il est vraisemblable, elle est de lui, ne peut être attribuée qu'à cette date, puisque c'est après 1542 seulement, nous l'avons vu, qu'il peut dire : « Privé des biens et estats que j'avois. »

J'ignore si c'est pendant son séjour en Piémont ou pendant

les temps de son premier exil en Italie qu'il composa les poésies pieuses publiées quelque temps après sa mort, et trouvées, disent les éditeurs, *avec ses autres factures* à Chambéry : *le Baladin, le Riche en pauvreté, le Sermon du bon pasteur, la Complainte d'un pastoureau chrestien*, etc. A part la complainte, rien de tout cela ne porte la marque de son génie. Mais il le devoit retrouver presque entier pour chanter une dernière fois la gloire de cette France ingrate, ingratissime à son poète. Marot, dit Pasquier, fit un panégyrique de la victoire remportée par le comte d'Enghien à Cerisolles; et — chose merveilleuse pour ce conseiller-poète tout épris des gloires de la Pléiade, — Pasquier avertit le lecteur de ne pas mettre en nonchaloir cette ode de Marot, même en la comparant à celle que Ronsard fit sur le même sujet.

Ces vers eurent le temps d'arriver à la cour de France, et peut-être l'écho des louanges qu'elles obtinrent courut-il jusqu'en Piémont pour réveiller la fierté, les illusions, les espérances dans l'imagination du poète. Ce furent en tous cas ses dernières joies. Clément Marot mourut en l'automne de 1544.

## VIII.

## LA POSTÉRITÉ.

Si de celuy le tombeau veulx sçavoir  
 Qui de Maro avoit plus que le nom,  
 Il te convient donc les lieux aller voir  
 Où France a mis le but de son renom.  
 Qu'en terre soit je te respons que non  
 Au moins de luy c'est la moindre partie.  
 L'âme est au lieu d'où elle estoit sortie;  
 Et de ses vers, qui ont domté la mort,  
 Les Sœurs luy ont sepulture bastie  
 Jusques au ciel. Ainsi, la mort n'y mord.

On sait que ces derniers mots représentent la hautaine devise de Marot. Ainsi dans cette noble et ingénieuse épitaphe



le grave du Bellay promettoit à Marot cette immortalité dont il n'avoit jamais douté. « Tant que ouy et nenny se dira, par l'univers, le monde me lira. » Jodelle s'empare de cette même idée dans cette autre épitaphe si connue :

Quercy, la cour, le Piémont, l'univers,  
 Me fit, me tint, m'enserra, me congneut.  
 Quercy mon loz, la cour tout mon temps eut,  
 Piémont mes os et l'univers mes vers.

Cette immortalité, la postérité la lui donna plus lumineuse qu'il ne la méritoit peut-être. Sa gloire, commencée de son vivant, éclata dès le lendemain de sa mort. Elle ne fléchit jamais à aucune période de ces sévères siècles classiques qui avoient tant de mépris pour cette *barbarie* du moyen âge où notre poète avoit trouvé sa nourrice et sa nourriture. De Boileau à La Harpe la louange est continue, et les détails en sont trop connus pour que je veuille les répéter. J'aime mieux demander à de plus obscurs témoins les preuves de la persévérance de cette renommée.

C'est pour sa gloire et pour son exaltation que Sibilet semble avoir composé son *Art poétique* (1548). Il en fait non-seulement le modèle, mais presque la source de la poésie, de la poétique française. C'est à peu près ainsi que le juge Estienne Pasquier, et les livres VI, VII et VIII de ses *Recherches* sont pleins des plus sincères et des plus précieux témoignages d'admiration. « Beaucoup diront, écrit du Bellay : ce n'est pas ainsi que Marot eût écrit. » Le voilà donc le maître et le précepteur de la langue. C'est aussi l'opinion de Ramus qui la prend pour guide dans ses études grammaticales. Tous les contemporains le portent aux nues, faisant cette seule réserve que Peletier nous indique : « Il n'a autre défaut sinon de n'avoir voulu grand chose, ayant pu tout ce qu'il a voulu ; homme inimitable en certaines félicités ! » Naudé, il est vrai, ne vit en lui que le premier des poètes burlesques, et Balzac prend le

ton dédaigneux en parlant de son style. Mais nous avons de quoi nous consoler dans ces vers de La Fontaine :

Et Marot, par sa lecture,  
M'a fort servi, j'en conviens.

Le père Rapin le venge des dédains de Naudé en disant qu'il a su joindre dans les rondeaux la naïveté à la délicatesse : « ils peuvent encore servir de modèles aujourd'hui ; et nous n'avons proprement point d'autre original de ce caractère en notre langue. » Citons encore le *Jugement des Sçavans* : « Il donne un tour heureux tantost par une équivoque fine qui a du mystère dans son ambiguïté, tantost par un sens caché qui dit tout, en feignant ne vouloir rien dire ; quelquefois par un trait fin et hardi sous un terme modeste ; une autre fois par' une plaisanterie débitée sous un air sérieux, ou bien enfin par une finesse de sentiment exprimée sous un mot simple et grossier. Tout cela y est ordinairement soutenu d'une grande simplicité sans aucune affectation. »

Pour n'invoquer au xviii<sup>e</sup> siècle que les témoignages les plus naïfs et les moins apprêtés, Mathieu Marais, dans ses *Lettres*, nous prouve combien le souvenir de ses vers étoit resté dans l'esprit et la conversation des lettrés, et Collé, dans ses *Mémoires*, reconnoît que ses œuvres faisoient partie intégrante de l'éducation des poètes.

Je m'arrête au milieu de ces monuments, faciles à multiplier, d'une gloire que nul ne met en question, et que notre poète doit peut-être plus à sa position historique qu'à son mérite.

Marot est le dernier poète du moyen age et le premier des temps modernes. C'est là une des grandes causes de sa renommée et de son génie.

Il résuma et traduisit dans un langage clair des qualités qui avoient déjà trois siècles d'existence, mais d'une existence ignorée. Le monde classique crut que Marot en étoit l'unique représentant, il vit un inventeur là où il n'y avoit qu'un metteur

en œuvre, et l'on fut frappé comme d'une révélation de ce qui étoit seulement une démonstration. Les vieilles poésies comme rondeaux, ballades, chansons et « autres telles espieries, » du Bellay les met en comparaison avec ces genres plus modernes, avec ces « plaisans épigrammes, ces pitoyables élégies. » Marot a réuni les deux manières, a fondu les deux modes. C'est toute son histoire. Boileau fût tombé d'effroi si on lui avoit révélé que maître Clément avoit employé les rimes équivoquées, concaténées, annexées, fratrissées, batelées, enchainées, senées, couronnées; et il ne lui eût pas tenu compte d'avoir négligé l'emperière, l'emperière à triple couronne, la couronnée annexée, la rétrograde, etc., etc.

Le législateur du Parnasse, avec son ignorance profonde et son goût exquis, eût néanmoins, je le suppose, beaucoup pardonné à notre poëte pour cette qualité qui est grande entre toutes : Marot a compris et sut défendre le génie de la langue françoise. C'est en cela que son instinct fut vraiment original et vraiment grand.

J'ai indiqué les hésitations de cet instinct, les défaillances de ce talent. Je puis me résumer en disant que Marot possédoit une intelligence claire et aisée, leste, sensible et joyeuse. Il ne pouvoit jeter un long regard sur une idée, il étoit incapable peut-être de l'embrasser dans son ensemble; il ne savoit ni l'approfondir, ni lui créer de nouvelles relations, mais du premier coup d'œil il apercevoit le point incisif ou brillant de cette idée. Son esprit agile, tout à l'aise dans sa phrase limpide, aiguisoit encore pour le regard du public cette pointe qu'il avoit aperçue. Quand il arriva à l'équilibre exact de ses qualités, il put présenter cet ensemble de finesse, de naturel et d'éloquence qui constitue la grâce. Les circonstances de sa vie, sa position dans le xvi<sup>e</sup> siècle, ont donné à cette grâce une apparence originale.

C'est bien là le résumé de sa vie intellectuelle. Il fut non pas un homme de génie, non pas un poëte puissant; il fut le poëte du sourire.

Il sauva, je l'ai dit, la langue françoise fort aventurée entre les pédants scolastiques du xv<sup>e</sup> siècle et les pédants paganisants de la Pléiade. Aussi longtemps que notre genie sera sobre et vif, que notre intelligence sera fine et mesurée, notre langue claire et sensée, maître Clément sera glorieux. Sa renommée vivra tant que durera ce fier et bon pays que nos pères nomment la *doulce* France. Que son nom soit éternel, selon la promesse qu'il aimoit à se faire dans ces heures de souffrance ou d'orgueil que je viens d'essayer de raconter.

C. D'HÉRICHAULT.

## AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR

Cette biographie, si longue qu'elle soit, n'est pas aussi complète que je l'aurois désiré. Je ne tiens pas à dire grand mal de mes prédécesseurs. Je n'eusse sans doute pas fait mieux qu'eux en leur temps ou dans leur position. Mais je crois pouvoir assurer que la vie de Marot étoit tout entière à faire ou à refaire, ce qui est pis encore. Je ne me suis pas trouvé débarrassé de ces soucis dont parle Génin, de ces soucis des premiers éditeurs qui défrichent le désert, tandis que les suivants n'ont plus qu'à dessiner un jardin.

Si l'on veut prendre la peine de parcourir les biographies de maître Clément qui précèdent les éditions de Lenglet du Fresnoy, du bibliophile Jacob, d'Auguis, de Campenon et des autres, on verra que, si j'ai eu à défricher certaines parties du désert, j'ai eu à extirper aussi bien des bottes de chardons.

Je n'ai pas éprouvé grand'peine à laisser intact au bibliophile Jacob le trésor d'épithètes sur la *canaille monastique* qui constitue la plus remarquable partie de son travail. Mais j'avoue que j'ai eu plus de difficulté à ne pas subir l'influence de ce minutieux roman d'amour que tous les historiens de

Marot ont jusqu'ici copié si pieusement dans l'édition de Lenglet du Fresnoy.

J'ai redressé et élargi de mon mieux, à l'aide de beaucoup de recherches, la biographie de maître Clément. J'ai cru devoir m'appliquer à tracer les grandes lignes, à élucider minutieusement les points peu étudiés jusqu'ici. J'ai laissé de côté des discussions à mon sens secondaires. J'ai dû garder par devers moi la plus grande partie de mon étude sur la chronologie des œuvres, sur les amis du poète, sur les milieux où il s'est trouvé. Enfin, je laisse à mes successeurs bien des hypothèses à détruire ou à fortifier.

J'ai pris, pour établir l'édition que je présente au lecteur, le texte de 1538, c'est-à-dire le dernier dont on puisse dire avec certitude qu'il a été approuvé par l'auteur. Toutefois, je ne l'ai pas copié servilement, et j'ai consulté toutes les éditions importantes du xvi<sup>e</sup> siècle, depuis les plaquettes, et la première de Pierre Roffet jusqu'à celle de Niort.

J'ai admis dans ce recueil quelques pièces trop libres pour mon goût, mais que leur célébrité ne m'a pas permis de repousser. J'ai craint, par exemple, qu'on ne m'accusât de donner un choix trop puérilement incomplet de Marot si j'en avais exclu des œuvres qui, comme les *Blasons du beau et du laid Tétin*, ont joué un rôle important dans l'histoire de notre littérature. Je me suis dit que, si Marot est un classique, c'est un classique du xvi<sup>e</sup> siècle, et que l'on ne peut exiger de lui cette réserve que la sévérité de nos mœurs et la dignité de notre littérature ont introduite dans la langue de notre temps. Marot dit le mot là où Racine emploie la périphrase, là où la périphrase racinienne elle-même émeut notre pudeur. Marot appelle chemise cet objet que l'illustre tragique nomme le *simple appareil d'une beauté*, cet objet dont le seul souvenir, rappelé dans un de nos romans, jetteroit à la renverse les lecteurs de George Sand. J'implore humblement pour le poète barbare du xvi<sup>e</sup> siècle l'indulgence de nos auteurs contemporains. J'espère, du reste, avoir gardé une juste mesure.

J'ai rejeté de propos délibéré toute note de pure érudition. Mais j'ai cru ne devoir pas reculer devant les explications les plus minutieuses, les *élucidations* les plus persévérantes.

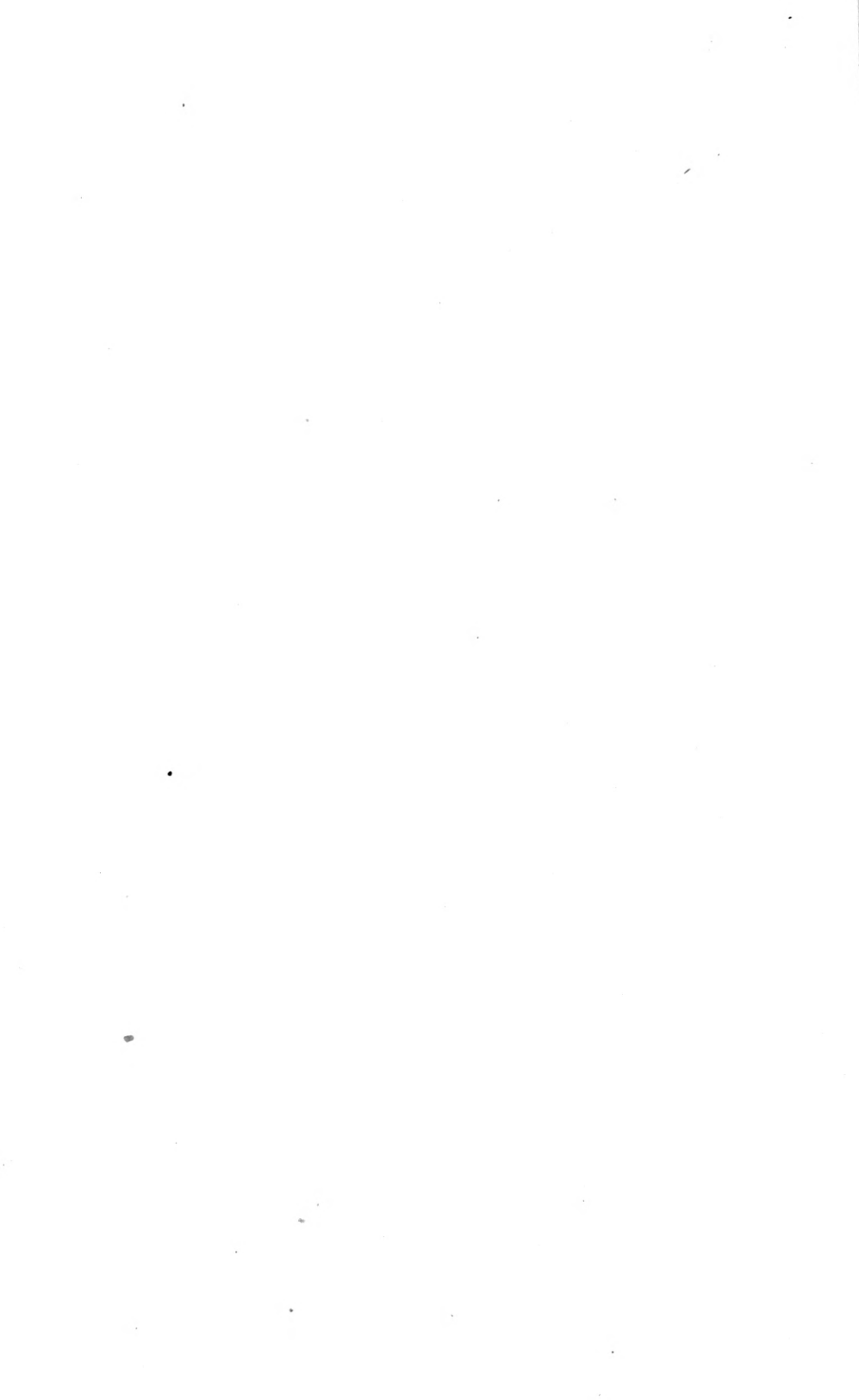
Je ne veux pas terminer sans remercier cordialement ceux qui m'ont si obligeamment fourni les renseignements dont j'ai eu besoin. Je prie MM. Saige, archiviste aux archives de l'empire; Émile Dufour et d'Araqui, de Cahors; Lucien Merlet, archiviste à Chartres; Émile Travers, de Caen; Pehant, bibliothécaire à Nantes, de me permettre de les nommer à la fin de ce travail qui, sans eux, eût été bien inférieur encore à ce qu'il est aujourd'hui.

C. H.





# ÉLÉGIES



# ÉLÉGIES

---

## I.

Quand j'entrepris t'escire ceste lettre,  
Avant qu'un mot à mon gré sceusse mettre,  
En cent façons elle fut commencée,  
Plustost escripte et plustost effacée,  
Soudain fermée et tout soudain desclose,  
Craignant avoir oublié quelque chose,  
Ou d'avoir mis aucun mot à refaire.  
Et, brièvement, je ne sçavois que faire,  
De l'envoyer vers toy, mon réconfort;  
Car, pour certain, Doubte advisoit fort  
Le mien esprit de ne la commencer,  
Ne devers toy en chemin l'avancer.

Incessamment venoit Doubte me dire :  
« Homme abusé, que veulx-tu plus escire ?  
Tous tes escriptz, envoyez à Fiance,<sup>1</sup>  
Sont mis au fons du coffre d'Oubliance.

1. A Confiance, à quelqu'un de bonne foi.

N'as-tu point d'yeux, ne vois-tu pas que celle  
 Où tu escritz, ses nouvelles te cèle !  
 Si tes envoys luy fussent agréables,  
 Elle t'eust faict responces amyables.  
 Croy-moy, amy, que les choses peu plaisent  
 Quand on les voyt, si les voyans<sup>1</sup> se taisent. »

Ainsi disoit Doubte, plaine d'esmoy.  
 Mais Ferme-Amour, qui estoit avecq moy,  
 Me dit : « Amant, il fault que tu t'asseures;<sup>2</sup>  
 Te convient-il doubter en choses seures?  
 Sçais-tu pas bien qu'en cueur de noble dame  
 Loger ne peult ingratitude infame?  
 S'elle a de toy quelcque escript apperceu,  
 Croy qu'à grand joye aura esté receu,  
 Leu et releu, baisé et rebaisé,  
 Puys mis à part, comme ung trésor prisé.

Et si pour toy ne met lettres en voye,  
 Craincte ne veult que vers toy les envoie,  
 Car bien souvent lettres et messagers  
 Les dames font tomber en gros dangers.  
 Parquoy, amy, ne laisse point à prendre  
 La plume en main, en luy faisant apprendre  
 Que quand jamais elle ne t'escriroit,  
 Jà pour cela t'amour ne périroit.  
 Si par amour le fais, comme je pense,  
 Mal n'en viendra, mais plustost recompense,  
 Pource que chose estant d'amour venue  
 Voulentiers est par amour recongnue.  
 Recongnois doncq que celle où tu t'adresses,

1. Ceux qui les voient.

2. Te rassures.

D'honesteté congnoist bien les adresses.<sup>1</sup>

Voyla comment Amour-Ferme t'excuse  
De ce de quoy Doubte si fort t'accuse. »

Et m'ont tenu longuement en ce point.

L'ung dict : « Escry. » L'autre dict : « N'escry point. »

Puis l'ung m'attraict, puis l'autre me reboute ;  
Mais à la fin Amour a vaincu Doubte.

Doubte vouloit lyer de sa cordelle

Ma langue et main ; mais tout en despit d'elle

Amour a faict ma langue desployer,

Et ma main dextre à t'escrire employer,

Pour t'advertir que, puis le mien départ,

Tant de malheurs,<sup>2</sup> dont j'ay receu ma part,

Tumbez sur nous, n'ont point eu la puissance

De te jecter hors de ma congnoissance.

Voire, et combien qu'au camp il n'y eust âme

Parlant d'amour, de damoyelle ou dame,

Mais seulement de courses et chevaux,

De sang, de feu, de guerre et de travaux,

Ce nonobstant, avecques son contraire,<sup>3</sup>

Amour venoit en mon cueur se retraire<sup>4</sup>

Par le record<sup>5</sup> qui de toy m'advenoit.

D'aultre, pour vray, tant peu me souvenoit,

Que, si de toy cela ne fust venu,

Certes jamais ne me fust souvenu

D'amour, de dame, ou damoyelle aulcune ;

Car tu es tout quant à moy et n'es qu'une.<sup>6</sup>

1. La route.

2. Allusion à la bataille de Pavie.

3. Malgré haine et guerre, qui sont le contraire d'amour.

4. Se cacher.

5. Par le souvenir.

6. Et il n'y a pour moi qu'une femme, qui est toi.

Que diray plus du combat rigoureux ?  
 Tu sçais assez que le sort malheureux  
 Tumba du tout sur nostre nation.  
 Ne sçay si c'est par destination ;<sup>1</sup>  
 Mais tant y a que je croy que Fortune  
 Désiroit fort de nous estre importune.

Là fut percé tout oultre rudement  
 Le bras de cil qui t'ayme loyaulment :  
 Non pas le bras dont il a de coustume  
 De manier, ou la lance, ou la plume ;  
 Amour encor le te garde et réserve,  
 Et par escriptz veult que de loing te serve.

Finablement avec le Roy, mon maistre,  
 Delà les monts prisonnier se veit estre  
 Mon triste corps, navré en grand souffrance.  
 Quant est du cueur, long temps y a qu'en France  
 Ton prisonnier il est sans mesprison.  
 Or est le corps sorti hors de prison ;  
 Mais quant au cueur, puis que tu es la garde  
 De sa prison, d'en sortir il n'a garde ;  
 Car tel prison luy semble plus heureuse  
 Que celle au corps ne sembla rigoureuse,  
 Et trop plus ayme estre serf en tes mains,  
 Qu'en liberté parmy tous les humains.

Aussi fut prins maint roy, maint duc et conte  
 En ce conflict, dont je laisse le compte ;<sup>2</sup>  
 Car que me vault d'inventer et de querre  
 En cas d'amour<sup>3</sup> tant de propos de guerre ?

1. Par force de destinée, *prédestination*.

2. Nous imitons Marot ; toutes les histoires contiennent la facile énumération des grands seigneurs qui furent pris ou tués à Pavie.

3. De chercher à propos d'amour.

J'en laisseray du tout<sup>1</sup> faire à Espagne,  
 De qui la main en nostre sang se baigne.  
 C'est à ses gens à coucher par hystoires,  
 D'un stile hault, triumphes et victoires ;  
 Et c'est à nous à coucher par escriptz,  
 D'un piteux stile, infortunes et cryz.  
 Ainsi diront leurs victoires apertes,  
 Et nous dirons noz malheureuses pertes.  
 Les dire, hélas ! Il vault trop mieulx les taire !  
 Il vault trop mieulx en ung lieu solitaire,  
 En champs, ou boys pleins d'arbres et de fleurs,  
 Aller dictër les plaisirs ou les pleurs  
 Que l'on reçoit de sa dame chérie ;  
 Puis pour oster hors du cueur fascherie,  
 Voller<sup>2</sup> en plaine et chasser en forestz,  
 Descoupler chiens, tendre toilles et rhetz ;  
 Aulcunesfois, après les longues courses,  
 Se venir seoir près des ruisseaux et sources,  
 Et s'endormir au son de l'eaue qui bruyt,  
 Ou escouter la musique et le bruit  
 Des oyselletz, painctz de couleurs estranges,  
 Comme mallars,<sup>3</sup> merles, maulviz,<sup>4</sup> mésanges,  
 Pinsons, pivers, passes<sup>5</sup> et passerons.<sup>6</sup>  
 En ce plaisir le temps nous passerons,  
 Et n'en sera, ce croy-je, offensé Dieu,  
 Puis que la guerre à l'amour donne lieu.  
 Mais s'il advient que la guerre s'esbranle,

1. Entièrement.

2. *Voler, faire voler, chasser au vol*, au faucon, etc.

3. Canards sauvages.

4. Grives.

5. Moineaux femelles.

6. Moineaux.

Lors conviendra dancer d'un aultre branle :  
 Laisser faultdra boys, sources et ruisseaulx,  
 Laisser faultdra chasse, chiens et oyseaulx ;  
 Laisser faultdra d'amour les petitz dons,  
 Pour suyvre aux champs estandars et guydons.  
 Et lors chascun ses forces reprendra  
 Et pour l'amour de s'amy tendra  
 A recouvrer gloire, honneur et butins,  
 Faisant congnoistre aux Espaignolz mutins  
 Que longuement fortune variable  
 En ung lieu seul ne peult estre amyable.  
 Tant plus les a fortune autorisez,  
 Tant moins seront en fin favorisez.  
 Car la fortune est pour un verre prise,<sup>1</sup>  
 Qui tant plus luyt, plustost se casse et brise.

Voyla comment avecques Dieu j'espère  
 Que nous aurons la fortune prospère.

Si<sup>2</sup> ne sçay plus que t'escrire, ou mander,  
 Fors seulement de te recommander  
 Cil qui vers toy ceste lettre transmect ;  
 Et si pour luy ta main blanche ne mect  
 La plume en œuvre, au moins, quoy qu'il advienne,  
 Fais que de luy quelcquesfois te souviene.

S'il t'en souvient, lors que tu trouveras  
 De mes amys, si dure ne seras,  
 A mon advis, que de moy ne t'enquières ;  
 Et qui plus est, que tu ne les requières  
 De t'advertir en quel point je me porte.  
 Lors ce seul mot, si on me le rapporte,  
 Allégera la grand douleur des coups,

1. Peut être comparée.

2. Ainsi, après cela.



Dont j'ay esté en deux sortes secoux.<sup>1</sup>  
Amour a faict de mon cueur une bute,  
Et guerre m'a navré de hacquebutte :<sup>2</sup>  
Le coup du bras le montre à veue d'œil :  
Le coup du cueur se monstre par son dueil.  
Ce nonobstant celluy du bras s'amende,  
Celluy du cueur je le te recommande.

1. Dans le cœur et le corps atteint.

2. Arquebuse.

## II.

Si ta promesse amoureusement faicte  
 Estoit venue à fin vraye et parfaicte,  
 Croy, chère sœur, qu'en ferme loyaulté  
 Je serviroys ta jeunesse et beaulté,  
 Faisant pour toy de corps, d'esprit et d'âme  
 Ce que servant peult faire pour sa dame.

Je ne dy pas que de ta bouche sorte  
 Mot qui ne soit de véritable sorte ;<sup>1</sup>  
 Mais, quand à l'œil voy ta belle stature  
 Et la grandeur d'une telle adventure  
 Qui ne se peult mériter bonnement,  
 Je ne sçaurois croire qu'aucunement  
 Je puisse attaindre à ung si hault degré,  
 S'il ne-me vient de ta grâce et bon gré.

Puis que ton cueur me veulx donc présenter  
 Et qu'il te plaist du mien te contenter,  
 Je loue Amour. Or évitons les peines,  
 Dont les amours communément sont pleines ;  
 Trouvons moien, trouvons lieu et loisir  
 De mettre à fin le tien et mien désir.

Voicy les jours de l'an les plus plaisans ;  
 Chascun de nous est en ses jeunes ans ;

1. Sincère.

Faisons donc tant que la fleur de nostre aage  
Ne suive point de tristesse l'oultrage :  
Car temps perdu, et jeunesse passée  
Estre ne peult par deux foys amassée.

Le tien office est de me faire grâce ;  
Le mien sera d'adviser que je face  
Tes bons plaisirs, et sur tout regarder  
Le droict chemin pour ton honneur garder.  
Si te supply que ta dextre m'annonce  
De cest escript la finale response,  
A celle fin que ton dernier vouloir  
Du tout me face esjouyr, ou douloir.

## III.

## ÉLÉGIE MESLÉE D'UNE JOYE DOUBTEUSE.

Le plus grand bien qui soit en amytié,  
 Après le don d'amoureuse pitié,  
 Est s'entrescrire ou se dire de bouche,  
 Soit bien, soit dueil, tout ce qui au cueur touche :  
 Car si c'est dueil, on s'entre reconforte ;  
 Et si c'est bien, sa part chascun emporte.  
 Pourtant je veulx, mamye et mon désir,  
 Que vous ayez vostre part d'ung plaisir  
 Qui en dormant l'aultre nuict me survint.

Advis me feut que vers moy tout seul vint  
 Le Dieu d'amours, aussi clair que une estoille,  
 Le corps tout nud, sans drap, linge, ne toille,  
 Et si avoit (afin que l'entendez)  
 Son arc alors et ses yeulx desbandez,  
 Et, en sa main, celluy traict bien heureux,  
 Lequel nous fait l'ung et l'aultre amoureux.

En ordre tel s'approche et me va dire :  
 « Loyal amant, ce que ton cueur désire  
 Est assuré, celle qui est tant tienne  
 Ne t'a rien dict, pour vray,<sup>1</sup> qu'elle ne tienne;

1. Je te l'assure en vérité.

Et qui plus est, tu es en tel crédict  
 Qu'elle a foy ferme en ce que luy as dict. »

Ainsi Amour parloit; et en parlant  
 M'asseura fort.<sup>1</sup> Adonc, en esbranlant  
 Ses aesles d'or, en l'air s'en est vollé;  
 Et au resveil je fuz tant consolé  
 Qu'il me sembla que du plus hault des cieulx  
 Dieu m'envoya ce propos gracieux.

Lors prins la plume, et par escript fut mis  
 Ce songe mien que je vous ay transmis,  
 Vous suppliant, pour me mettre en grand heur,  
 Ne faire point le Dieu d'amours menteur,  
 Mais, tout ainsi qu'il m'en donne assurance,  
 En vostre dire avoir persévérance,<sup>2</sup>  
 Croyant tousjours que les propos et termes  
 Que vous ay ditz sont assurez et fermes.

En ce faisant pourray bien soustenir  
 Que songe peult sans mentir advenir;  
 Et si diray la couche bien heureuse,  
 Où je songeay chose tant amoureuse.

O combien donc heureuse elle sera  
 Quand ce gent corps dedans reposera.

1. Me donna assurance, me rassura.

2. *Vous suppliant... avoir persévérance* et croire toujours que.

## IV.

Qu'ay-je mesfait, dictes, ma chère amye ?  
 Vostre amour semble estre toute endormie ;  
 Je n'ay de vous plus lettres, ne langage ;  
 Je n'ay de vous ung seul petit message,  
 Plus ne vous voy aux lieux accoustumez.  
 Sont jà estainctz voz désirs alluméz,  
 Qui avec moy d'un mesme feu ardoient ?

Où sont ces yeulx lesquels me regardoient  
 Souvent en ris, souvent avecques larmes ?  
 Où sont les motz qui tant m'ont fait d'alarmes ?  
 Où est la bouche aussi qui m'appaisoit  
 Quand tant de fois et si bien me baisoit ?  
 Où est le cueur que irrévocablement  
 M'avez donné ? Où est semblablement  
 La blanche main, qui bien fort m'arrestoit  
 Quand de partir de vous besoing m'estoit ?

Hélas, amanz, hélas, se peult-il faire  
 Qu'amour si grand se puisse ainsi deffaire ?  
 Je penserois plustost que les ruisseaux  
 Fairoient aller encontre mont leurs eaux,  
 Considérant que de fait, ne pensée  
 Ne l'ay encor, que je sache, offensée.

Doncques, Amour, qui couves soubz tes aesles  
 Journallement les cueurs des damoyelles,

Ne laisse pas trop refroidir celluy  
De celle là, pour qui j'ay tant d'enmy ;  
Ou trompe moy en me faisant entendre  
Qu'elle a le cueur bien ferme, et fust-il tendre.<sup>1</sup>

1. Même quand il seroit léger.

## V.

Amour me fait escrire, au moys de may,  
 Nouveau refrain, par lequel vous nommay,  
 Comme sçavez, la plus belle de France.  
 Mais j'ay failly, car veu la souffisance  
 De la beaulté qui dessus vous abonde,  
 Dire debvois la plus belle du monde.  
 Ce qui en est et qu'on en voit m'accuse  
 De telle faulte, et vostre amour m'excuse  
 Qui troubla tant mes doloureux espritz  
 Que France alors pour le monde je pris.

O doncques vous, du monde la plus belle,  
 Ne cachez pas un cueur dur et rebelle,  
 Soubz tel beaulté; ce seroit grand dommage.  
 Mais à mon cueur, qui vient vous faire hommage,  
 Faictes recueil; je vous en fais présent.  
 Voyez-le bien, il est, certes, exempt  
 De faulx Penser, Fainctise ou Trahison.  
 Il n'a sur luy faulte ne mesprison;  
 En luy ne sont aucunes amours vaines;  
 Tout ce qu'il a de mauvais, ce sont peines  
 Qui de par vous y ont esté boutées,  
 Et qui sans vous n'en peulvent estre ostées.

Si vous supply, mamye et mon recours,  
 Belle, en qui gist ma mort ou mon secours,



Prenez mon cueur que je vous viens offrir,  
Et s'il est faulx, faictes-le bien souffrir ;  
Mais s'il est bon et de loyalle sorte,  
Arrachez-luy tant de peines qu'il porte.

## VI.

Pour à plaisir ensemble deviser,  
 On ne sçauroit meilleur temps adviser  
 Que de Noël la mynuict et la veille.  
 En ceste nuict le Dieu d'amours resveille  
 Ses serviteurs et leur va commandant  
 De ne dormir, mais rire, cependant  
 Que faux Dangier,<sup>1</sup> Maubec et Jalousie  
 Sont endormiz au lict de Fantasie.<sup>2</sup>

O nuict heureuse, ô douce et noire nuict,  
 Ta noireté aux amans point ne nuyct!  
 Plus tost endort les langues serpentines,  
 Si que, faignant d'aller droit à Matines,  
 Plusieurs amans peulvent bien, ce me semble,  
 En lieu secret se rencontrer ensemble.

Les prebstres lors bien hault chantent et crient,  
 Et les amans tout bas leurs dames prient,  
 Et puis entre eulx comptent de leur fortune,  
 En mauldisant les langues importunes,  
 Ou en disant choses qui mieulx leur plaisent.

1. Dans les poèmes allégoriques, Dangier personnifie les maris et généralement tous les êtres chagrins et méticuleux, chargés de surveiller, de persécuter ou de punir les amoureux.

2. En rêvant, en songeant creux.

Puis les servans, par coups,<sup>1</sup> leurs dames baisent,  
Et en baisant à elles ilz se deulent  
Pour avoir mieulx. Lors, si les dames veulent,  
Maulgré Dangier et toute sa puissance,  
A leurs amys donneront jouyssance ;  
Car noire nuyct, qui des amans prend cure,  
Les couvrira de sa grand robe obscure ;  
Et si rendra, ce pendant, endormiz  
Ceulx qui d'amours sont mortelz ennemys.  
Qu'en dictes-vous, ma maistresse et mamye,  
Si vous voulez n'estre point endormye  
Ceste nuict là, de veiller suis content  
Avecques vous, car mon vouloir ne tend  
Qu'à vous complaire. Or pour nous resjourr,  
Si vous voulez les Matines ouyr  
Là où sçavez, il n'est chambre si bonne,  
Ne si bon lict que du tout n'abandonne  
Pour m'y trouver; car pour final propos,  
Dedans ung lict ne gist point mon repos;  
Il gist en vous, et en vous je le quiers;  
Donnez-le moy doncques, je vous requiers.

1. Furtivement.

## VII.

Ton gentil cueur si haultement assis,  
 Ton sens discret à merveille rassis,  
 Ton noble port, ton maintien assuré,  
 Ton chant si doux, ton parler mesuré,  
 Ton propre habit qui tant bien se conforme  
 Au naturel de ta tresbelle forme ;  
 Brief, tous les dons et graces et vertuz,  
 Dont tes espritz sont ornez et vestuz,  
 Ne m'ont induict à t'offrir le service  
 De mon las cueur plein d'amour sans malice.  
 Ce fut, pour vray, le doux traict de tes yeux,  
 Et de ta bouche aulcuns<sup>1</sup> motz gracieux  
 Qui de bien loing me vindrent faire entendre  
 Secrètement qu'à m'aymer vouloys tendre.

Lors, tout ravy, pource que je pensay  
 Que tu m'aymois, à t'aymer commençay ;  
 Et, pour certain, aymer je n'eusse sceu,  
 Si de l'amour ne me fusse apperceu :  
 Car tout ainsi que flamme engendre flamme,  
 Fault que m'amour par autre amour s'enflamme.

Et qui diroit que tu as faict la faincte  
 Pour me donner d'amour aucune estraincte,

1. Quelques.

Je dy que non, croyant que mocquerie  
 En si bon lieu ne peult estre chérie.  
 Ton cueur est droict, quoy qu'il soit rigoureux,  
 Et du mien, las, seroit tout amoureux,  
 Si ce n'estoit fascheuse deffiance  
 Qui à grand tort me pourchasse oubliance.<sup>1</sup>  
 Tu crains, pour vray, que mon affection  
 Soit composée avecques fiction.  
 Esprouve-moy. Quand m'auras esprouvé,  
 J'ay bon espoir qu'aultre seray trouvé.  
 Commande-moy jusques à mon cueur fendre;  
 Mais de t'aymer ne me vien point deffendre;  
 Plustost sera montaigne sans vallée,  
 Plustost la mer on voirra dessalée,  
 Et plustost Seine encontre mont ira,  
 Que mon amour de toy se partira.

Ha, cueur ingrat, Amour, qui vainq les princes,  
 T'a dict, cent foy, que pour amy me prinses!  
 Mais quand il vient à cela t'inspirer,  
 Tu prens alors peine à t'en retirer.  
 Ainsi Amour par toy est combatu;  
 Mais garde bien d'irriter sa vertu;  
 Et si m'en croys, fais ce qu'il te commande;  
 Car si sus toy de cholère il débande,  
 Il te fera, par adventure, aymer  
 Quelcque homme sot, desloyal et amer,  
 Qui te fera mauldire la journée,  
 De ce qu'à moy n'auras t'amour donnée.<sup>2</sup>

Pour fuyr donc tous ces futurs ennuy, s  
 Ne me fuy point. A quel raison me fuy s

1. Cherche à me faire oublier.

2. Où tu m'auras refusé ton amour.

Certes tu es d'estre aymée bien digne,  
 Mais d'estre aymé je ne suys pas indigne.  
 J'ay en trésor jeunes ans et santé,  
 Loyalle amour et franche voulenté,  
 Obéissance et d'autres bonnes choses  
 (Qui ne sont pas en tous hommes encloses),  
 Pour te servir, quand il te plaira prendre  
 Le cueur qui veult si hault cas entreprendre.

Et quand le bruict courroit de l'entreprinse,  
 Cuyderoys-tu en estre en rien reprinse?  
 Certes plustost tu en auroys louenge,  
 Et diroit-l'on : puis que cestuy se renge  
 A ceste dame, elle a beaucoup de graces,  
 Car long temps a qu'il fuyt en toutes places  
 Le train d'amour; celle qui l'a donc pris,  
 Fault qu'elle soit de grand estime et pris.

Ilz diront vray. Que ne faisons-nous doncques  
 De deux cueurs ung. Brief, nous ne fismes oncques  
 Œuvres si bon. Noz constellations,  
 Aussi l'accord de noz conditions  
 Le veult et dit. Chascun de nous ensemble  
 En mainte chose, en effet, se ressemble :  
 Tous deux aymons gens plein d'honesteté,  
 Tous deux aymons honneur et netteté,  
 Tous deux aymons à d'aucun ne mesdire,  
 Tous deux aymons ung meilleur propos dire;  
 Tous deux aymons à nous trouver en lieux  
 Où ne sont point gens mélancolieux;  
 Tous deux aymons la musique chanter,  
 Tous deux aymons les livres fréquenter.  
 Que diray plus? Ce mot là dire j'ose  
 Et le diray, que presque en toute chose

Nous ressemblons, fors que j'ay plus d'esmoy<sup>1</sup>  
Et que tu as le cueur plus dur que moy !  
Plus dur, hélas ; plaise-toy l'amollir,  
Sans ton premier bon propos abolir,  
Et en voulant en toymesmes penser  
Qu'amour se doibt d'amour récompenser.  
Las, vueilles-moy nommer doresnavant  
Non pas amy, mais treshumble servant,  
Et me permetz, allégeant ma destresse,  
Que je te nomme, entre nous, ma maistresse.

S'il ne te plaist, ne laisseray pourtant  
A bien aymer ; et ma douleur portant,  
Je demourray ferme et plein de bon zelle,  
Et toy par trop ingrante damoyselle.

1. Excepté que je suis plus inquiet, plus sensible.

## VIII.

Qui eust pensé que l'on peust concevoir  
 Tant de plaisir pour lettres recevoir?  
 Qui eust cuidé le désir d'un cueur franc  
 Estre caché dessoubz ung papier blanc?  
 Et comment peult ung œil au cueur eslire<sup>1</sup>  
 Tant de confort pour une lettre lire?

Certainement, dame treshonnorée,  
 J'ay leu des saintz la Légende Dorée,<sup>2</sup>  
 J'ay leu Alain, le tresnoble orateur,<sup>3</sup>  
 Et Lancelot, le tresplaisant menteur,<sup>4</sup>  
 J'ay leu aussi le Romant de la Rose<sup>5</sup>  
 Maistre en amours, et Valère<sup>6</sup> et Orose<sup>7</sup>  
 Comptans les faictz des antiques Romains;  
 Brief, en mon temps, j'ay leu des livres maintz,  
 Mais en nulz d'eulx n'ay trouvé le plaisir  
 Que j'ay bien sceu en voz lettres choysir.  
 Je y ay trouvé ung langage begnin,  
 Rien ne tenant du stile féminin;

1. Pour le cœur recueillir tant de bonheur.
2. Par Jacques de Voragine, xiii<sup>e</sup> siècle.
3. Alain Chartier, poète, xv<sup>e</sup> siècle.
4. Le roman de Lancelot du Lac; cycle de la Table Ronde.
5. Par G. de Lorris et J. de Meun, fin du xiii<sup>e</sup> siècle.
6. Valère Maxime, historien romain, sous Tibère.
7. Paul Orose, historien espagnol, v<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ.



Je y ay trouvé suite de bons propos,  
 Avec ung mot qui a mis en repos  
 Mon cueur estant travaillé de tristesse,  
 Quand me souffrez<sup>1</sup> vous nommer ma maistresse.

Dieu nous doint donc, ma maistresse tresbelle  
 (Puis qu'il vous plaist qu'ainsi je vous appelle),  
 Dieu nous doint donc amoureux appétit,  
 De bien traicter vostre servant petit.  
 O moy heureux d'avoir maistresse au monde,  
 En qui vertu soubz grand beaulté abonde!  
 Tel est le bien qui me fut apporté  
 Par vostre lettre où me suis conforté;  
 Dont je maintiens la plume bien heurrée,<sup>2</sup>  
 Qui escripvit lettre tant désirée.

Bien heureuse est la main qui la ploya,  
 Et qui vers moy, de grâce, l'envoya.  
 Bien heureux est qui apporter la sceut,  
 Et plus heureux celluy qui la receut.

Tant plus avant ceste lettre lisoye  
 En aise grand, tant plus me déduysoye;  
 Car mes ennuis sur le champ me laissèrent,  
 Et mes plaisirs d'augmenter ne cessèrent,  
 Tant que j'euz leu ung mot qui ordonnoit  
 Que ceste lettre ardre me convenoit.

Lors mes plaisirs d'augmenter prindrent cesse;  
 Pensez adonc en quelle doubte et presse  
 Mon cueur estoit. L'obéissance grande  
 Que je vous doy, brusler me la commande;  
 Et le plaisir que j'ay de la garder,

1. Le mot par lequel vous me permettez de vous nommer, etc.

2. Heureuse.

Me le deffend et m'en vient retarder.

Aulcunesfois au feu je la botois  
 Pour la brusler, puis soudain l'en ostois ;  
 Puis l'y remis, et puis l'en recullay.  
 Mais à la fin, à regret, la bruslay  
 En disant : « Lettre (après l'avoir baisée),  
 Puis qu'il luy plaist, tu seras embrasée ;  
 Car j'ayme mieulx dueil en obéissant,  
 Que tout plaisir en désobéissant. »

Voylà comment pouldre et cendre devint  
 L'ayse plus grand qu'à moy oncques advint.

Mais si de vous j'ay encor quelque lettre,  
 Pour la brusler, ne la faudra que mettre  
 Près de mon cueur ; là elle trouvera  
 Du feu assez, et si esprouvera  
 Combien ardente est l'amoureuse flamme  
 Que mon las cueur pour voz vertus enflamme.

Aumoins en lieu des tourmens et ennuyz  
 Que vostre amour me donne jours et nuictz,  
 Je vous supply de prendre, pour tous metz,  
 Ung crystallin miroyr que vous transmetz.  
 En le prenant, grand joye m'advindra,  
 Car, comme croy, de moy vous souviendra,  
 Quand là dedans mirerez ceste face  
 Qui de beaulté toutes aultres efface.

Il est bien vray, et tiens pour seureté  
 Qu'il n'est miroyr, ne sera, n'a esté,  
 Qui sceust au vif monstrier parfaitement  
 Vostre beaulté ; mais croyez seurement,  
 Si voz yeulx, clers plus que ce crystallin,  
 Veissent mon cueur féal et non maling,  
 Ilz trouveroient là dedans imprimée

Au naturel votre face estimée.

Semblablement, avec vostre beaulté,  
Vous y verriez la mienne loyauté;  
Et la voyant, votre gentil courage  
Pourroit m'aymer quelcque point d'avantage.  
Pleust or à Dieu, doncques, que puissiez veoir  
Dedans ce cueur, pour un tel heur avoir;<sup>1</sup>  
C'est le seul bien où je tends et aspire.

Et, pour la fin, rien je ne vous désire  
Fors que cela que vous vous désirez,  
Car mieulx que moy vos désirs choisirez.

1. Pour que je puisse avoir ce bien.

## IX.

ÉLÉGIE A UNE DAME ENFERMÉE EN UNE TOUR  
POUR L'AMOUR DE SON AMY.

Gente Danés<sup>1</sup>, de Jupiter aymée,  
 Dedans la tour d'arain bien enfermée,  
 Puis que fortune, adverse de tout bien,  
 Est maintenant envieuse du mien,  
 Puis que de l'œil elle m'a destourné<sup>2</sup>  
 Du beau présent qu'elle n'avoit donné;  
 Puis que parler à vous ne puis et n'ose,  
 Que puis-je faire orendroit<sup>3</sup> autre chose  
 Fors par escript nouvelles vous mander  
 De mon ennuy, et vous recommander  
 Le cueur de moy, dont avez jouyssance?  
 Le cueur, sur qui nulle aultre n'a puissance,  
 Le cueur, qui fust de franchise interdit  
 Quand prisonnier en vos mains se rendit,  
 Et de rechief prisonnier confirmé,  
 Avecques vous en la tour enfermé.  
 Je vous supply, par celluy dur tourment  
 Que nous souffrons pour aymer loyaulment,

1. Danaé.

2. Éloigné de ma vue le beau présent, etc.

3. Actuellement.

Qu'entre voz mains il fasse sa demeure,  
Jusques à tant que l'ung ou l'autre meure.  
Tandis,<sup>1</sup> fortune avec cours temporel  
Se changera, suyvant son naturel;  
Et ne nous est si dure et mal prospère,  
Comme paisible et bonne je l'espère.

Parquoy, amye, or vous réconfortez  
En cest espoir, et constamment portez  
L'une moictié de l'infortune forte;  
L'autre moictié croyez que je la porte.  
Mais où sont ceulx, qui ont eu leur désir  
En amytié, sans quelcque desplaisir?  
Il n'en est point certes et n'en fut oncques,  
Et n'en sera. Ne vous estonnez doncques,  
Car j'apperçoy de loing venir le temps  
Que nous serons, plus que jamais, contens,  
Et que de moy serez encor servie,  
Sans nul danger et en despit d'envie.

1. Pendant ce temps qu'il sera ainsi enfermé.



# ÉPITRES





# ÉPITRES

---

## I.

### L'ÉPISTRE DES JARTIÈRES BLANCHES.

De mes couleurs, ma nouvelle alliée,  
Estre ne peult vostre jambe liée,  
Car couleurs n'ay et n'en porteray mye  
Jusques à tant que j'auray une amyè  
Qui me taindra le seul blanc<sup>1</sup> que je porte,  
En ses couleurs de quelcque belle sorte.  
Pleust or à Dieu, pour mes douleurs estaindre,  
Que vous eussiez vouloir de les me taindre : .  
C'est qu'il vous pleust pour amy me choisir  
D'aussi bon cueur que j'en ay bon désir.  
Que dy-je, amy? Mais pour humble servant,  
Quoy que ne soye un tel bien desservant.  
Mais quoy, au fort,<sup>2</sup> par loyaulment servir

1. L'absence de couleurs; peut-être allusion au *Franc lys*, à la couleur royale, à sa domesticité dans la maison de la princesse Marguerite.

2. Après tout.

Je tascheroye à bien le desservir.  
 Brief, pour le moins, tout le temps de ma vie  
 D'une autre aymer ne me prendroit envie.  
 Et, par ainsi, quand ferme je seroys,<sup>1</sup>  
 Pour prendre noir, le blanc je laisseroys :  
 Car fermeté c'est le noir par droicture,<sup>2</sup>  
 Pource que perdre il ne peult sa taincture.  
 Or porteray le blanc, ce temps pendant,  
 Bonne fortune en amours attendant.  
 Si elle vient elle sera receue  
 Par loyaulté dedans mon cœur conceue ;  
 S'elle ne vient, de ma voulenté franche,  
 Je porteray tousjours livrée blanche.  
 C'est celle-là que j'ayme le plus fort  
 Pour le présent ; vous advisant, au fort,  
 Si j'ayme bien les blanches ceincturettes,  
 J'ayme encor mieux dames qui sont brunettes.

1. Et quand je serais ainsi ferme.

2. La fermeté est justement représentée par le noir.

## II.

MAROT A MONSIEUR BOUGHART, DOCTEUR  
EN THÉOLOGIE.

Donne respouce à mon présent affaire,  
Docte docteur. Qui t'a induict à faire  
Emprisonner, depuis six jours en ça,  
Ung tien amy qui onc ne t'offensa,  
Et vouloir<sup>1</sup> mettre en luy crainte et terreur  
D'aigre justice, en disant que l'erreur  
Tiens de Luther? Point ne suis luthériste  
Ne zuinglien et moins anabaptiste :  
Je suis de Dieu<sup>2</sup> par son filz Jésuchrist.

Je suis celluy qui ay faict maint escript  
Dont un seul vers on n'en scauroit extraire,  
Qui à la loy divine soit contraire.  
Je suis celluy qui prends plaisir et peine  
A louer Christ et sa mère tant pleine  
De grace-infuse; et pour bien l'esprouver,  
On le pourra par mes escriptz trouver.

Brief, celluy suis qui crois, honore et prise  
La sainte, vraie et catholique église :

1. Qui t'a induit à vouloir, etc.

2. L'édition de Dolet (1538) porte : « Sinon de Dieu, » qui pouvoit prêter à l'équivoque, et fut corrigé dans les éditions postérieures.

Aultre doctrine en moy ne veulx bouter.  
 Ma loy est bonne, et s'il<sup>1</sup> ne fault doubter  
 Qu'à mon pouvoir ne la prise et exaulce,  
 Veu qu'un payen prise la sienne faulse.<sup>2</sup>  
 Que quiers-tu donc, ô docteur catholique?  
 Que quiers-tu donc? As-tu aulcune picque  
 Encontre moy? Ou si tu prens saveur  
 A me trister dessoubz aultruy faveur?<sup>3</sup>

Je croy que non; mais quelque faulx entendre  
 T'a faict sur moy telle rigueur estendre.  
 Doncques refrains de ton couraige l'ire.  
 Que pleust à Dieu qu'ores tu peusses lire  
 Dedans ce corps de franchise interdict:  
 Le cueur verrois aultre qu'on ne t'a dit!

A tant<sup>4</sup> me tais, cher seigneur nostre maistre,  
 Te suppliant, à ce coup, amy m'estre.  
 Et si pour moy à raison tu n'es mis,  
 Fais quelcque chose au moins pour mes amys,  
 En me rendant par une horsboutée<sup>5</sup>  
 La liberté, laquelle m'as ostée.

1. Et ainsi il, etc.

2. Un païen estime bieu la sienne, qui pourtant est fausse.

3. A m'attrister pour plaire à autrui.

4. Maintenant.

5. En me mettant dehors.

## III.

## ÉPISTRE A SON AMY LYON.

Je ne t'escry de l'amour vaine et folle,  
 Tu veois assez s'elle sert, ou affolle :  
 Je ne t'escry ne d'armes ne de guerre,  
 Tu veois qui peult bien, ou mal y acquerre ;  
 Je ne t'escry de fortune puissante,  
 Tu veois assez s'elle est ferme, ou glissante :  
 Je ne t'escry d'abus trop abusant,  
 Tu en sçais prou,<sup>1</sup> et si n'en vas usant ;  
 Je ne t'escry de Dieu, ne sa puissance,  
 C'est à luy seul t'en donner congnoissance :  
 Je ne t'escry des dames de Paris,  
 Tu en sçais plus que leurs propres marys :  
 Je ne t'escry qui est rude, ou affable :  
 Mais je te veulx dire une belle fable,  
 C'est assavoir du Lyon et du Rat.

Cestuy Lyon, plus fort qu'ung vieil verrat,  
 Veit, une fois, que le Rat ne sçavoit  
 Sortir d'un lieu, pour autant qu'il avoit  
 Mengé le lard<sup>2</sup> et la chair toute crue.

1. Beaucoup.

2. Allusion probable à l'une des causes de son emprisonnement. On l'accusoit d'avoir mangé de la viande en carême, et témoigné ainsi qu'il se séparoit de l'Église.

Mais ce Lyon, qui jamais ne fut grue,  
 Trouva moyen et manière et matière,  
 D'ongles et dentz, de rompre la ratière,  
 Dont maistre Rat eschappe vistement;  
 Puis mist à terre un genoul gentement,  
 Et en ostant son bonnet de la teste,  
 A mercié mille foyz la grand beste,  
 Jurant le dieu des souris et des ratz,  
 Qu'il luy rendroit. Maintenant tu verras  
 Le bon du compte. Il advint d'aventure  
 Que le Lyon, pour chercher sa pasture,  
 Saillit dehors sa caverne et son siège;  
 Dont, par malheur, se trouva pris au piège,  
 Et fut lié contre ung ferme posteau.

Adonc le Rat sans serpe, ne cousteau,  
 Y arriva joyeux et esbaudy,  
 Et du Lyon, pour vray, ne s'est gaudy :  
 Mais despita chatz, chates et chatons,  
 Et prisa fort ratz, rates et ratons,  
 Dont il avoit trouvé temps favorable<sup>1</sup>  
 Pour secourir le Lyon secourable :  
 Auquel a dit : « Tays-toy, Lyon lié,  
 Par moy seras maintenant deslié ;  
 Tu le vaulx bien, car le cueur joly as,  
 Bien y parut, quand tu me deslias.  
 Secouru m'as fort lyonneusement,  
 Ors secouru seras rateusement. »

Lors le Lyon ses deux grands yeulx vestit,<sup>2</sup>  
 Et vers le Rat les tourna ung petit,

1. Il estima fort supérieure à la race des chats celle des rats, qui lui fournissoit les moyens de secourir, etc.

2. Ouvrit (?).

En luy disant : « O povre vermynière,  
 Tu n'as sur toy instrument ne manière,  
 Tu n'as cousteau, serpe ne serpillon  
 Qui sceust couper corde ne cordillon,  
 Pour me gecter de ceste estroicte voye;  
 Va te cacher, que le chat ne te voye!

— Sire Lyon, dit le filz de souris,  
 De ton propos, certes, je me soubris:  
 J'ay des cousteaux assez, ne te soucie,  
 De bel os blanc plus tranchant qu'une scie;  
 Leur gaine c'est ma gencive et ma bouche;  
 Bien couperont la corde qui te touche  
 De si tresprès; car j'y mettray bon ordre. »

Lors sire Rat va commencer à mordre  
 Ce gros lien; vray est qu'il y songea<sup>1</sup>  
 Assez long temps, mais il le vous rongea  
 Souvent, et tant qu'à la parfin tout rompt.  
 Et le Lyon de s'en aller fut prompt,  
 Disant en soy : Nul plaisir, en effect,  
 Ne se perdt point quelque part où soit faict.  
 Voylà le compte, en termes rimassez.  
 Il est bien long, mais il est vieil assez,  
 Tesmoing Esope et plus d'un million.

Or viens me veoir, pour faire le Lyon,  
 Et je mettray peine, sens et estude  
 D'estre le Rat, exempt d'ingratitude:  
 J'entends, si Dieu te donne autant d'affaire  
 Qu'au grand Lyon; ce qu'il ne vueille faire.

1. Travailla.

## IV.

ÉPISTRE DES EXCUSES DE MAROT,  
 FAULSEMENT ACCUSÉ D'AVOIR FAICT CERTAINS ADIEUX  
 AU DÉSAVANTAGE  
 DES PRINCIPALES DAMES DE PARIS.

## SUBSCRIPTION.

Clément Marot aux gentilz veaux  
 Qui ont faict les Adieux nouveaux.

Satyriques trop envieux,  
 Escrivans de plume lézarde,<sup>1</sup>  
 Vous avez faict de beaulx adieux;  
 Le feu saint Antoine les arde!  
 Puis vostre langue se hazarde  
 De semer que je les ay faictz:  
 Ainsi le coupable se garde,  
 Et l'innocent porte le faiz.

Si mentez-vous bien par la gorge,  
 Sur dames ne suis animé;  
 Et ne sortit onc de ma gorge  
 Un ouvrage si mal lymé:  
 Et ne sera mien estimé

1. Rampante, basse.



Pour ceulx qui congnoissent ma veine :  
 Il est ung petit mal rimé,  
 Et la raison en est bien vaine.

Et en cela plus sotz que fins  
 Vous vous monstrez appertement :  
 Car, pour bien venir à voz fins,  
 Besongner falloit aultrement.  
 Si parlé eussiez seulement  
 De six,<sup>1</sup> qui hayne m'ont voué,  
 On vous eust creu facilement,  
 Et j'eusse le tout advoué.

Mais ung chascun juger peult bien  
 Que parler ne voudrois des femmes  
 Qui ne m'ont offensé en rien,  
 Et qui n'eurent jamais diffames.  
 Et puis vous y meslés les dames  
 Qui sçavent que suis leur servant :  
 C'est tresmal entendu vos games,  
 Pour mettre voz chantz en avant.

Bien ne mal n'ay voulu escrire  
 De tant honnestes damoyselles,  
 Et quand d'elles voudrois rien dire,  
 Je ne ferois point faulx libelles ;  
 Plus tost leurs louenges tresbelles  
 Diroys en mon petit sçavoir,  
 Pour acquérir la grâce d'elles,  
 Que chascun met peine d'avoir.

Dames, où n'y a que reprendre  
 Et qui tenez l'honneur trescher,  
 A moy ne vous en vueillez prendre,

1. Si vous m'eussiez fait parler seulement contre six femmes, etc.

Oncques ne pensay d'y toucher.  
Veuillez-vous doncques attacher  
Aux meschans et sotz blasonneurs,<sup>1</sup>  
Qui n'ont sceu comment me fascher,  
Sinon en touchant voz honneurs.

De tigne<sup>2</sup> espesse de six doigts,  
D'un œil hors du chef arraché,  
De membres aussi secz que boys,  
D'un nez de fins clous attaché,  
De tout cela soit entaché,  
Qui d'aultres Adieux<sup>3</sup> a fait naistre!  
Quand il sera ainsi marché<sup>4</sup>  
Il sera aysé à congnoistre.

1. Satyriques.

2. Teigne, gale.

3. Sans doute, des adieux autres que les miens.

4. Marqué.

## V.

AUX DAMES DE PARIS QUI NE VOULOIENT PRENDRE  
LES PRÉCÉDENTES EXCUSES EN PAYEMENT.

Puis qu'au partir de Paris, ce grand lieu,  
On vous a dit trop rudement adieu,  
Dire vous veulx, maulgré chascun langard,<sup>1</sup>  
A l'arriver doucement : « Dieu vous gard. »  
Dieu vous gard donc, mesdames tant poupinés.<sup>2</sup>  
Qui vous faict mal? Trouvez-vous des espines  
En ces Adieux? Ces beaux rétoriqueurs  
Ont-ilz au vif touché voz petitz cueurs?  
Croyez de vray que le grand Lucifer  
S'en chauffera ung jour en son enfer:  
Car ce n'est point jeu de petitz enfans  
D'ainsi toucher voz honneurs triumphans.

Or puis qu'advient que ce mal vous avez,  
Guérissez-vous, si guérir vous sçavez;  
Quant est de moy, je ne sçay médecine,  
Emplastre, unguent, ny herbe, ne racine,  
Qui sceust au vray l'aigreur diminuer  
De vostre mal, qui veult continuer.

1. Calomniateur, bavard.

2. Mignonnes, délicates.

Mais je sçay bien comme il ne croistra point  
 Et ne poindra par moy, non plus qu'il point.  
 Tant seulement fault que plus ne croyez  
 Qu'il vient de moy; car certaines soyez  
 Que si ma plume endroict vous<sup>1</sup> se courrouse,  
 Il n'y aura blanche, noire, ny rousse,  
 Qui bien ne sente augmenter son angoisse  
 Et qui au doigt et à l'œil ne congnoisse  
 Combien mieulx picque ung poëte de roy  
 Que les rimeurs, qui ont faict le desroy.<sup>2</sup>  
 Non que ce soit de picquer ma coustume,  
 Mais il n'est boys si vert qui ne s'allume.

Tant plus me suis par escript excusé,  
 Tant plus m'avez de parole accusé,  
 Usant en moy de menasses follettes;  
 Puis quand sentez voz puissances foiblettes,  
 Allez quérant aux hommes allégeance,  
 En leur chantant : Faictes-m'en la vengeance!

O foible gent, qui ne se peult, en somme,  
 D'homme venger sinon par secours d'homme!  
 Bon est l'ouvrier, qui ne fait pas égale  
 Vostre puissance à la volonté male,  
 Puis qu'en tout cas et en toute saison,  
 Vostre appétit surmonte la raison.

Ces motz ne vont jusques aux vertueuses;  
 Mais dictes-moy, vous aultres bien fascheuses,  
 Quand des Adieux j'eusse advoué l'affaire  
 Sans m'excuser, qu'eussiez-vous sceu pis faire?  
 Vous me tenez termes plus rigoureux

1. Contre vous.

2. Le trouble.

Que le Drappier au Berger dolozeux.<sup>1</sup>

Si n'est-il loup, louve, ne louveton,  
Tigre, n'aspic, ne serpent, ne luthon,  
Qui jamais eust sur moy la dent boutée,  
Si mon excuse il eust bien escoutée.

Avez-vous donc les cueurs moins damoyseaulx<sup>2</sup>

Qu'aspicz, ne loups et telz gentilz oyseaulx ?

Je croy que non. Par tout avez louenges

D'humble parler et de visages d'anges,

Et de ma part me semblent voz façons

Sucre en douceur, et en froideur glaçons.

Si trompé suis, je dy que la couleuvre

En voz jardins soubz doulces fleurs se cueuvre.

Certes je croy que vous cuydez, sans faincte,

Que j'ay basty mes excuses par craincte.

Bien peu s'en fault que ne dye en mes vers

Propos de vous, qui monstre le revers.<sup>3</sup>

Ma muse ardante aultre chose ne quiert,

L'encre le veult, la plume n'en requiert;

Et je leur dy que rien de vous ne sçay;

Mais Dieu vous gard que j'en face l'essay.<sup>4</sup>

N'ay-je passé ma jeunesse abusée

Autour de vous, laquelle j'eusse usée

En meilleur lieu; peult estre en pire aussi!

Rien ne diray, n'ayez aucun soucy:

Et si<sup>5</sup> en sçay, bien je l'ose assurer,

1. Ne soyez pas si rigoureux  
Au povre bergier dolozeux.

(Farce de *Pathelin*.)

2. Nobles.

3. Le contraire.

4. De cette ardeur de plume qui me pousse à parler contre vous.

5. Et pourtant j'en sais sur vous.

Pour faire rire, et pour faire pleurer.  
 Mais que vaudroit d'en travailler mes doigts  
 Sur le papier? Mores, Turcz et Médoys  
 Sçavent voz cas; la terre n'est semée,  
 Sinon du grain de vostre renommée.  
 Brief, pour escrire, y a bien d'autres choses  
 Dedans Paris trop longuement encloses.  
 Tant de broillis, qu'en justice on tolère,  
 Je l'escrirois, mais je crains la colère.<sup>1</sup>  
 L'oysiveté des prebstres et cagotz,  
 Je la dirois, mais garde les fagotz !  
 Et des abus, dont l'Église est fourrée,  
 J'en parlerois, mais garde la bourrée !  
 De tout cela et de vous me tairois,  
 Et en chemin plus beau me retrairois,  
 Quand me viendroit d'escrire le désir.

Je blasmerois Guerre, qui faict gésir  
 Journallement par terre, en grand oultrance,  
 Les vieulx souldars et les jeunes de France.

Ou emplirois la mienne blanche carte <sup>2</sup>  
 Du bien de Paix, la priant qu'elle parte  
 Du hault du ciel pour venir visiter  
 Princes chrestiens et entre eulx habiter.

Ou dirois loz <sup>3</sup> méritoire de ceulx  
 Qui, bien servans, n'ont esprit paresseux  
 A la chercher,<sup>4</sup> taschans, comme loyaulx,  
 Tirer deça les deux enfans royaulx.<sup>5</sup>

1. Des juges.

2. Papier.

3. Louange.

4. La paix.

5. Deux fils de François I<sup>er</sup>, alors prisonniers en Espagne.

Ou parlerois, usant de plus hault stile,  
 De maint conflict cruel, dur et hostile,  
 Où l'on a veu charger et presses fendre  
 Nostre bon roy pour vous aultres deffendre,  
 Ce temps pendant que preniés voz délictz  
 Sans nul danger, en voz chambres et lictz.

Ou compterois de luy maint grand orage  
 De grand fortune, et son plus grand courage  
 Qui soubz le fayz n'a esté veu ployer.

Voilà les pointz où voudrois m'emploier,  
 Sans m'amuser à rimer voz Adieux.  
 Et faictes-moy mines de groingz et d'yeux  
 Tant que voudrez; oncques ne prins visée  
 Pour vous lascher un seul traict de visée,  
 Et m'en croyez; mais les langues qui sonnent,  
 Comme ung cliquet, tousjours le bruyt me donnent  
 De tous escripts, tant soient lourdement faictz;  
 Ainsi soustiens de asnes tout le faiz.

Or estes-vous dedans Paris six femmes,  
 Qui ung escript tout farcy de diffames  
 M'avez transyns, et quand aulcun se boute  
 A l'escouter, luy semble qu'il escoute,  
 En plain marché, six ordes harangères  
 Jecter le feu de leurs langues légères  
 Contre quelqu'ung : « Va, vilain farcereau,  
 Marault, bélistre, yrongne, macquereau! »  
 Comme une pie en cage injurieuse.

En vostre épistre aussi tant furieuse,  
 M'avez reprins que je veulx faire bragues  
 Dessus l'amour sans chaines et sans bagues.<sup>1</sup>

1. Me vanter d'être aimé sans faire des présents, ou bien vanter l'amour

« Ha, dy-je lors, il fault que chascun croye  
 Qu'à tout oyseau il souvient de sa proye;  
 Voz grands faulcons, qui furent faulconneaux,  
 Vellent tousjours pour chaysnes et anneaux. »

Puis vous touchez et les mortz et les vifz.  
 Respondez-moy, pourquoy en voz devis  
 Blamez-vous tant feu mon père honoré,  
 Qui vostre sexe a tant bien décoré  
 Au livre dict : Des Dames l'Advocate ? <sup>1</sup>  
 J'estimeroy la récompense ingrate,  
 Si pour vous six eust travaillé sa teste;  
 Mais il parla de toute femme honneste.  
 Non que sur vous je treuve que redire,  
 Ainçois<sup>2</sup> chascun vous doit nommer et dire  
 Avant la mort les six canonisées  
 Ou, pour le moins, les six chanoynisées.

Quant au resveur, qui pour telz vieulx registres  
 Print tant de peine à faire des épistres  
 Encontre moy, pour tous les menuz droicts  
 De son labeur, seulement je voudrois  
 Qu'il eust couvert de vous six la plus saine.  
 Il auroit beau se laver d'eau de Seine  
 Après le coup ! Ha, le vil blasonneur,  
 C'est luy qui fait, sur les dames d'honneur,  
 Tous les Adieux ! et vous six l'en priastes;  
 Puis dessus moy le grand haro criastes,  
 Sachans de vray que pour vous seulement  
 On n'eust crié dessus moy nullement.

Et de bon heur prinstes ung secrétaire

qui dédaigne la générosité. Allusion à l'un des plus jolis rondeaux de Marot.

1. *La Vraye disant, Advocate des Dames.*

2. Mais.



Propre pour vous. Oncques ne se sceut taire<sup>1</sup>  
 De composer en injure et meschance ;  
 Je le congnois. Or prenons aultre chance :  
 Je suis d'advis que veniez appointant.<sup>2</sup>  
 Quant au courroux, en moy n'en a point tant  
 Que, pour le bien de vous six, je ne veille,  
 Et, qu'ainsi soit, en amy vous conseille  
 Que désormais vostre bec teniez coy ;  
 Car vostre honneur ressemble ung ne sçay quoy  
 Lequel tant plus on le va remuant,  
 Moins il sent bon et tant plus est puant.

Et quand orrez ces miens présens alarmes,<sup>3</sup>  
 Ayez bon cueur et contenez voz larmes  
 Que vous avez pour les Adieux rendues.  
 Las, mieulx vaudroit les avoir espandues  
 Dessus les piedz de Christ, les essayans  
 De voz cheveux et voz péchez fuyans,  
 Par repentance, avecques Magdelaine.

Qu'attendez-vous ? Quand on est hors d'alaine,  
 La force fault. Quand vous serez hors d'age  
 Et que voz nerfzsembleront ung cordage,  
 Plus de voz yeux larmoyer ne pourrez,  
 Car sans humeur seiches vous demourrez ;  
 Et quand voz yeux pourroient pleurer encores,  
 Où prendrez-vous les cheveux qu'avez ores,  
 Pour essuier les piedz du Roy des cieulx ?  
 Croiez qu'à tel mystère précieux  
 Ne serez lors du Bon Ange appellées,  
 Pource que t'rop serez vieilles pellées ;

1. Ne put s'empêcher.

2. En appointment, en conciliation.

3. Cette présente satire.

Desjà vous prend icelle maladie.

Vous voulez faire, et ne voulez qu'on die !<sup>1</sup>  
 Cessez, cessez toutes occasions,  
 Si prendront fin toutes dérisions:  
 C'est le droict point pour clorre les passages  
 Aux mal disans. Et vous aultres bien sages,  
 Qui des Adieux ne fustes point touchées,  
 Et vous aussi que l'on y a couchées  
 Et qui pourtant compte n'en feistes mye,  
 Nulle de vous ne me soit ennemye,  
 Je vous supply, pour telles bourgeoisettes  
 Qui vont cherchant des noises pour noisettes!

On voit assez que vous estes entières,<sup>2</sup>  
 De n'avoir prins à cueur telles matières.  
 Aussi n'est-il blason, tant soit infâme,  
 Qui sceust changer le bruyt d'honneste femme;  
 Et n'est blason, tant soit plein de louange,  
 Qui le renom de folle femme change.  
 On a beau dire : une colombe est noire,  
 Ung corbeau blanc; pour l'avoir dit,<sup>3</sup> fault croire  
 Que la colombe en rien ne noircira,  
 Et le corbeau de rien ne blanchira.

Certainement les vertuz qui s'espencent  
 Dessus voz cueurs, si fort vostre me rendent  
 Que pour l'amour de vous n'eusse jamais  
 Contre elles faict ceste présente; mais  
 Tant m'ont pressé d'escire et me contraignent  
 Qu'il semble au vray que plaisir elles preignent  
 En mes propos; et ont bien ce crédict

1. Qu'on parle de ce que vous avez fait.

2. Pures, honnêtes, intactes.

3. Quoique cela ait été dit, il faut croire néanmoins que la colombe, etc.

Que, si je n'ay assez à leur gré dit,  
 Je leur feray un Livre de leurs Gestes <sup>1</sup>  
 Intitulé : Les six vieilles Digestes ; <sup>2</sup>  
 Et si n'auray de matière deffault.  
 J'en ay encor plus qu'il ne leur en fault,  
 Mais pour ceste heure elles prendront en gré.<sup>3</sup>  
 Car au propos où elles m'ont encré,  
 Veux mettre fin, et avant que l'y mette,  
 Vostre Clément vous prie en ceste lettre,  
 Dames d'honneur, que ces femmes notées  
 Soient désormais d'autour de vous ostées  
 Ne plus ne moins qu'on oste mauvaïse herbe  
 D'avec l'espy, dont on faict bonne gerbe ;  
 Vous advisant que trop plus sont nuisantes  
 A voz honneurs que les rimes cuysantes  
 Des sotz Adieux. Et toutesfois, affin  
 Que mon escript ne les fasche à la fin,  
 Je leur voys dire ung Adieu sans rancune :  
     Adieu les six, qui n'en valez pas une ;  
     Adieu les six, qui en valez bien cent ;  
 Qui ne vous veoit de bien loing on vous sent !

1. Un poëme de leurs exploits.

2. Les six vieilles peaux ; probablement par allusion aux parchemins très-usés qui recouvraient les livres d'étude enchainés dans les Facultés de droit.

3. Elles se contenteront de ce que je leur viens de dire.

## VI.

A LA ROYNE ÉLIENOR, NOUVELLEMENT ARRIVÉE D'ESPAIGNE  
 AVEC LES DEUX ENFANS DU ROY, DÉLIVREZ  
 DES MAINS DE L'EMPEREUR.

Puis que les champs, les montz et les vallées,  
 Les fleuves doux et les undes sallées  
 Te font honneur à la venue tienne,  
 Princesse illustre et royne treschrestieime,  
 Puis que clérons et bombardes tonantes,  
 Chantres, oyseaulx de leurs voix résonnantes  
 Tous à l'envy maintenant te saluent,  
 Feray-je mal, si de ma plume fluent  
 Vers mesurez, pour saluer aussi  
 Ta grand haulteur, qui rompt nostre soucy!  
 Certes le son de ma lettre n'a garde  
 D'estre si dur, comme d'une bombarde;  
 Et si n'est point mortel, en terre, comme  
 Voix de clérons<sup>1</sup> ou d'oysellet, ou d'homme;  
 Parquoy, je croy que de toy sera pris  
 Aultant à gré. Doncques, perle de pris,  
 Par qui nous est tant de joye advenue,  
 Tu sois la bien, et mieulx que bien, venue!

1. Et ma poésie ne doit pas périr et disparaître comme ces bruits et ces chants. (Je crois, du moins, que tel est le sens.)

Pourquoy as faict si longue demourée?  
Certainement ta venue honorée  
De tarder tant tous languir nous faisoit;  
Mais bien sçavons que trop t'en desplaisoit.  
N'est-ce pas toy qui du Roy fuz esprise  
Sans l'avoir veu, mesme après sa prise,  
Où tellement aux armes laboura  
Que, le corps pris, l'honneur luy demoura?  
N'est-ce pas toy qui sentis plus fort croistre  
L'amour en toy, quand tu vins à congnoistre  
Et veoir son port, forme, sens et beaulté  
Qui ne sent rien que toute royauté?  
N'est-ce pas toy qui songeoyz nuit et jour  
A le remettre en son privé séjour?  
Et qui depuis, en prison si amère,  
A ses enfans feis office de mère,  
Jusqu'à donner à ton cher frère auguste  
Doubte de toy, voyre doubte tresjuste?  
Car je croy bien, si eusses eu l'usage  
Des artz subtilz de Médée la sage,  
Qu'en blancs vieillards tu eusses transformez  
Ces jeunes corps tant beaulx et bien formez  
Pour les mener secrètement en France,  
Et puis rendu leur eusses leur enfance.  
Or, Dieu mercy, amenez les as-tu  
Sans nigromance, ou magique vertu,  
Ains par le vueil de Dieu qui tout prévoit  
Et qui desjà destinée t'avoit  
Femme du roy, duquel et jours et nuictz  
Tu as porté la moytié des ennuiz;  
Dont raison veult et le droict d'amytié  
Que maintenant reçoives la moytié

De sa grand joye et du règne puissant  
Et de l'amour du peuple obéissant.

O royne, donc, de tes subjects loyaux  
Vien recepvoir les haultz honneurs royaux.  
Veoir te convient ton royaume plus loing ;  
Tu n'en as veu encor qu'un petit coing.  
Tu n'as rien veu, que la Doue et Gironde ;<sup>1</sup>  
Bien tost verras la Chérante profonde,  
Loyre au long cours, Seine au port fructueux,  
Saone qui dort, le Rosne impétueux ;  
Aussi la Somme et force aultres rivières.  
Qui ont les bortz de fortes villes fières,  
Dont la plus grande est Paris sans pareille.

Là et ailleurs desjà on t'appareille  
Mystères, jeux, beaulx paremens de rues.  
Sur le pavé fleurs espesses et drues,  
Par les quantons,<sup>2</sup> théâtres, colisées.<sup>3</sup>  
Brief, s'on pouvoit faire Champs Élisées.  
On les feroit pour mieulx te recevoir.

Mais que veut l'on encor te faire veoir ?  
Pourroit-on bien augmenter tes plaisirs ?  
N'as-tu pas veu le grand de tes désirs,  
Ton cher espoux, nostre souverain roy ?  
Si as tresbien ;<sup>4</sup> mais encores je croy  
Qu'en gré prendras et voirras volentiers  
Les appareilz du peuple en maintz quartiers :  
Et qui plus est, en cela regardant,

1. Cette épître fut présentée à Bordeaux, où la reine Éléonore vint avec le Roi le lendemain de son mariage.

2. Angle des rues.

3. On se prépare aux coins des rues des représentations et des statues monumentales.

4. Oui, tu l'as très-bien vu.

Tu congnoistras le zèle tresardant  
Qu'en toy on a. Ce que je te supplie  
Congnoistre en moy, royne tresaccomplie :  
Car Apollo, ne Clyo, ne Mercure,  
Ne m'ont donné secours, ne soing, ne cure  
En cest escript. Le zèle, que je dy,  
L'a du tout faict et m'a rendu hardy  
A te l'offrir, tel que tu le voys estre.  
Puis ton espoux est mon roy et mon maistre ;  
Doncques tu es ma royne et ma maistresse,  
Voilà pourquoy mes escriptz je t'adresse.

## VII.

POUR PIERRE VUYART A MADAME DE LORRAINE.<sup>1</sup>

Je ne l'ay plus, libérale princesse,  
 Je ne l'ay plus, par mort il a prins cesse  
 Le bon cheval que j'eu de vostre grace.  
 N'en sçauroit-on recouvrer de la race?  
 Certainement, tandis que je l'avoye,  
 Je ne trouvois rien nuisant en la voye.  
 En le menant par boys et par taillys  
 Mes yeux n'estoient de branches assaillys.  
 En luy faisant gravir roc ou montaigne  
 Aultant m'estoit que trotter en campagne.  
 Aultant m'estoit torrents et grandes eaux  
 Passer sur luy, comme petis ruisseaux;  
 Car il sembloit que les pierres se ostassent  
 De tous les lieux, où ses piedz se boutassent.  
 Que diray plus? onc voyage ne fait  
 Avecques moy, dont il ne vint proufict.  
 Mais maintenant toutes choses me grèvent,  
 Branches au boys les yeux quasy me crèvent :

1. Renée de Bourbon, femme du duc Antoine de Lorraine.



Car le cheval que je pourmaine et maine  
 Est malheureux et brunche en pleine plaine.  
 Petis ruisseaux, grans rivières luy semblent :  
 Pierres, cailloux en son chemin s'assemblent ;  
 Et ne me donne en voïages bon heur.

O dame illustre, ô parangon d'honneur,  
 Dont<sup>1</sup> procéda le grand bon heur secret  
 Du cheval mort, où j'ay tant de regret ?  
 Il ne vint point de cheval ne de selle ;  
 J'ay ceste foy qu'il procéda de celle  
 Par qui je l'euz. Or en suis desmonté,  
 La mort l'a pris, la mort l'a surmonté ;  
 Mais c'est tout ung, vostre bonté naïve  
 Morte n'est pas ; ainçoys est si tresvive  
 Qu'elle pourroit non le résusciter,  
 Mais d'ung pareil bien me faire hériter.

S'il advient donc que par la bonté vostre  
 Monseigneur face un de ses chevaux nostre,  
 Treshumblement le supply qu'il luy plaise  
 Ne me monter doucement et à l'aise.  
 Je ne veulx point de ces doulcetz chevaux,  
 Tant que pourray endurer les travaux ;  
 Je ne veulx point de mulle, ne mullet,  
 Tant que je sois vieillard blanc comme laict ;  
 Je ne veulx point de blanche hacquenée,  
 Tant que je soys damoyselle attournée.<sup>2</sup>

Que veulx-je donc ? ung courtault furieux,  
 Ung courtault brave, ung courtault glorieux,  
 Qui ait en l'air ruade furieuse,  
 Glorieux trot, la bride glorieuse.

1. D'où, de quoi.

2. Vêtu pompeusement en demoiselle.

Si je l'ay tel, fort furieusement  
Le picqueray et glorieusement.

Conclusion, si vous me voulez croire,  
D'homme et cheval, ce ne sera que gloire.<sup>1</sup>

1. Il paroît que Pierre Vuyart étoit surnommé le *Glorieux*.

## VIII.

ÉPISTRE QU'IL PERDIT A LA CONDEMNADÉ<sup>1</sup> CONTRE  
LES COULEURS D'UNE DAMOYSELLE.

Je l'ay perdue; il fault que je m'acquitte  
 En la payant. Au fort, me voylà quitte.  
 Prenez là donc l'épistre que sçavez,  
 Et si dedans peu d'éloquence avez,  
 Si elle est sotte, ou aspre, ou à reprendre,  
 Au composeur ne vous en vueillez prendre.  
 Prenez-vous en aux fascheuses qui prindrent  
 Vostre party, et qui lors entreprindrent  
 De haultement leur caquetz redoubler  
 Durant le jeu, affin de me troubler:  
 Prenez-vous en à ceulx qui me trompoient  
 Et qui mon jeu à tous coups me rompoient:  
 Prenez-vous en à quatre pour le moins  
 Qui contre moy furent tous faulx tesmoings.  
 Prenez-vous en à vous mesmes aussi  
 Qui bien vouliez qu'ilz feissent tous ainsi.  
 Si on ne m'eust troublé de tant de bave,<sup>2</sup>  
 Vous eussiez eu une épistre fort brave,  
 Qui eust parlé des dieux et des déesses,

1. Jeu de cartes assez semblable à notre lansquenot.

2. Bavardage.

Et des neuf cieulx, où sont toutes liesses.  
Sur ces neuf cieulx, je vous eusse eslevée,  
Et eusse fait une grande levée  
De réthorique et non de bouclier.  
Puis eusse dict comment on oyt crier  
Au fons d'enfer, plein de peines et pleurs,  
Ceulx qui au jeu furent jadis trompeurs.  
Donnez-vous garde. Or brief, sans m'eschauffer,  
J'eusse descript tout le logis d'enfer,  
Là où iront, si brief ne se réduisent,  
Les vrays trompeurs, qui ce monde séduisent.  
Puis qu'on m'a donc l'esprit mis en mal ayse,  
Excusez-moy si l'épistre est mauvaïse,  
Vous assurant, si l'eussiez bien gagnée,  
Qu'elle eust esté, pour vray, bien besongnée;  
Mais tout ainsi que vous avez gagné,  
Par mon serment, ainsi j'ay besongné.  
Non qu'à regret ainsi faicte je l'aye,  
Ne qu'à regret aussi je vous la paye;  
Tous mes regretz, toutes mes grans douleurs  
Viennent, sans plus, de ce que les couleurs  
N'ay sceu gagner d'une tant belle dame,  
A qui Dieu doit repos de corps et d'âme.

4

## IX.

## L'ÉPISTRE DU COQ EN L'ASNE.

A LYON JAMET DE SANSAY EN POICTOU.<sup>1</sup>

Je t'envoye un grand million  
 De salutz, mon amy Lyon ;  
 S'ils estoient d'or, ilz vaudroient mieulx ;  
 Car les François ont parmi eulx  
 Tousjours des nations estranges.  
 Mais quoy ? nous ne povons estre anges ;  
 C'est pour venir à l'équivoque ;  
 Pource qu'une femme se mocque,  
 Quand son amy son cas luy compte.  
 Or, pour mieulx te faire le compte :  
 A Romme sont les grands Pardons ;  
 Il fault bien que nous nous gardons  
 De dire qu'on les appetisse ;<sup>2</sup>  
 Excepté que gens de justice  
 Ont le temps après les chanoynes.  
 Je ne vey jamais tant de moynes,  
 Qui vivent et qui ne font rien.  
 L'empereur est grand terrien,

1. Nous donnons cette épître, à cause du grand bruit qu'elle fit en son temps, à cause surtout de l'élégance et de la vivacité du style. Nous la donnons, on en comprend la raison, sans commentaire.

2. Diminue.

Plus grand que Monsieur de Bourbon.  
 On dit qu'il faict à Chambourg bon,  
 Si faict-il à Paris en France;  
 Mais si Paris avoit souffrance,  
 Montmartre auroit grand desconfort.  
 Aussi depuis qu'il gèle fort,  
 Croyez qu'en despit des jaloux,  
 On porte souliers de veloux,  
 Ou de trippe, que je ne mente.<sup>1</sup>  
 Je suis bien fol, je me tourmente  
 Le cueur et le corps d'un affaire,  
 Dont toy et moy n'avons que faire.  
 Cela n'est que irriter les gens;  
 Tellement que douze sergens,  
 Bien armez jusques au colet,  
 Batront bien ung homme seulet,  
 Pourveu que point ne se deffende.  
 Jamais ne veulent qu'on les pende:  
 Si disent les vieux quolibetz<sup>2</sup>  
 Qu'on ne voit pas tant de gibetz  
 En ce monde, que de larrons.

Porte bonnetz carrez ou rondz,  
 Ou chapperons fourrez d'hermines,  
 Ne parle point, et fais des mines.  
 Te voylà sage et bien discret;  
 Lyon, Lyon, c'est le secret.  
 Aprens tandis que tu es vieux,  
 Et tu verras les envieux  
 Courir comme la Chananée,<sup>3</sup>

1. Dois-je ajouter, de crainte que je ne mente.

2. Les vieux dictons.

3. La Chananéenne.

En disant qu'il est grand année  
D'amoureuses et d'amoureux,  
De dolens et de langoureux,  
Qui meurent le jour quinze foyz.  
Sabmedy prochain toutesfoys  
On doibt lire la loy civile;  
Et tant de veaulx qui vont par ville  
Seront bruslez sans faulte nulle;  
Car ilz ont chevalché la mulle  
Et la chevalchent tous les jours.  
Tel faict à Paris longs séjours,  
Qui voudroit estre en autre lieu,  
Laquelle chose, de par Dieu,  
Amours finissent par cousteaux;  
Et troys dames des Blancs Manteaux  
S'abillent toutes d'une sorte.  
Il n'est pas possible qu'on sorte  
De ces cloistres aulcunement,  
Sans y entrer premièrement,  
C'est ung argument de sophiste;  
Et qu'ainsi soit, ung bon papiste  
Ne dit jamais bien de Luther,  
Car s'ilz venoient à disputer,  
L'ung des deux seroit hérétique.  
Oultre plus, une femme étique  
Ne sçauroit estre bonne bague;  
D'avantage, qui ne se brague<sup>1</sup>  
N'est point prisé au temps présent;  
Et qui plus est, un bon présent  
Sert en amours plus que babilz.

1. Qui ne se pavane.

Et puis la façon des habitz  
 Dedans ung an sera trop vieille.  
 Il est bien vray qu'un amy veille  
 Pour garder l'autre de diffame ;  
 Mais tant y a que mainte femme  
 S'efforce à parler par escript.  
 Or est arrivé l'Antechrist,  
 Et nous l'avons tant attendu.  
 Ma dame ne m'a pas vendu,  
 C'est une chanson gringotée,<sup>1</sup>  
 La musique en est bien notée,  
 Ou l'assiette de la clef ment :  
 Par la morbieu, voylà Clément,  
 Prenez-le, il a mangé le lard.  
 Il faict bon estre papelard,  
 Et ne courroucer point les fées.  
 Toutes choses qui sont coiffées,  
 Ont moult de lune en la teste.  
 Ecrivez-moy s'on faict plus feste  
 De la lingère du Palais,  
 Car maistre Jan du Pont-Alays<sup>2</sup>  
 Ne sera pas si oultrageux,  
 Quand viendra à jouer ses jeux,  
 Qu'il ne vous face trestous rire.  
 Ung homme ne peult bien escrire,  
 S'il n'est quelque peu bon lisart.  
 La chanson de frère Grisart  
 Est trop sallée à ces pucelles,  
 Et si faict mal au cueur de celles

1. Fredonnée.

2. Joueur de farces, célèbre sous Louis XII et François I<sup>er</sup>, auteur, paroit-il, des *Contredictz* de Songcreux.



Qui tiennent foy à leurs marys.  
Si le grand rimeur de Paris  
Vient, ung coup, à veoir ceste lettre,  
Il en voudra oster, ou mettre,  
Car c'est le roy des corrigears.  
Et ma plume d'oye ou de jars  
Se sent desjà plus errinée <sup>1</sup>  
Que ta\*grand vieille haquenée :  
D'escrire aujourd'huy ne cessa.  
Des nouvelles de pardeçà :  
Le Roy va souvent à la chasse,  
Tant qu'il fault descendre la chasse  
Saint Marceau pour faire pleuvoir.  
Or Lyon, puis qu'il ta pléu veoir  
Mon épistre jusques icy,  
Je te supply m'excuser, si  
Du Coq à l'Asne voys<sup>2</sup> saultant;  
Et que ta plume en face aultant,  
Affin de dire en petit mètre  
Ce que j'ay oublié d'y mettre.

1. Éreintée.

2. Je vais.

## X.

A MONSIEUR LE CHANCELIER DUPRAT.<sup>1</sup>

1527.

Si officiers en l'État<sup>2</sup> seurement  
 Sont tous couchés, fors le povre Clément  
 Qui come ung arbre est debout demeuré,  
 Qu'en dictès-vous, prélat treshonnoré?  
 Doit son malheur estre estimé offence?  
 Je croy que non et dy pour ma défence:  
 Sy ung pasteur, qui a fermé son parc,  
 Trouve de nuict, loing cinq ou six traicts d'arc,  
 Une brebis des siennes esgarrée,  
 Tant qu'il soit jour et la nuict séparrée,<sup>3</sup>  
 En quelque lieu la doibt loger et paistre.<sup>4</sup>  
 Ainsy a fait nostre bon Roy et maistre:  
 Me voyant loing de l'État jà fermé,  
 Jusques au jour qu'il sera deffermé,  
 Ce temps pendant, à pasturer m'ordonne.

1. Je donne cette épître d'après une pièce manuscrite qu'a bien voulu me confier M. le marquis du Prat, et qui est conservée dans les archives de la maison du Prat comme étant la lettre même que Marot présenta au chancelier.

2. L'état des comptes de la maison du Roi.

3. Jusqu'à ce que le jour soit séparé de la nuit; ou peut-être: Jusqu'à ce qu'il soit jour et que la nuit soit éloignée.

4. Il doit la loger en un lieu quelconque jusqu'à ce qu'il fasse jour.

Et pour trouver plus d'herbe franche et bone,  
 M'a adressé au pré<sup>1</sup> mieux florissant  
 De son royaume ample, large et puissant.  
 Là, sans argent, je rimaille et compose,  
 Et quand suys las, sur le pré me repose,  
 Là où le trèfle<sup>2</sup> en sa verdeur se tient,  
 Et où le lys<sup>3</sup> en vigueur se maintient.  
 Là je m'attens, là mon espoir se fiche,  
 Car si séelez mon acquit, je suys riche.  
 Raison me dit, puis que le Roy l'entend,  
 Que le ferez. Mon espoir, qui attend,  
 Me dit après, pour réplique finale,  
 Que de la grand dignité cardinale  
 Me sentiray. Car ainsy que les roys,  
 De nouveau mis en leurs nobles arroys,<sup>4</sup>  
 Mettent dehors, en pleine délivrance,  
 Les prisonniers vivans en espérance,  
 Ainsy j'espère et croy certainement,  
 Qu'à ce beau rouge<sup>5</sup> et digne advènement,  
 Vous me mettrez, sans différence aulcune,  
 Hors des prisons de Faute-de-pécune.  
 Puy qu'en ce<sup>6</sup> donc tous aultres précellez,  
 Je vous supply, tresnoble Pré, séelez  
 Le myen acquit. Pour quoy n'est-il séeillé?  
 Le parchemin a long et assez lé.<sup>7</sup>

1. On comprend le jeu de mots sur le nom du chancelier du Prat, *du Pré*.

2. Les armes du chancelier étaient d'or à la fasce de sable accompagnée de trois *trèfles* de sinople.

3. Le lys des armes de France.

4. En leur noble équipage, en leur dignité.

5. Le chancelier venait d'être nommé cardinal.

6. En cette affaire où j'ai besoin de vos services.

7. Cet acquit est sur un parchemin assez long et assez large.

Dictes, sans plus : « il fault que le séellons, »  
Séellé sera sans faire procès longs.

S'on ne le veult d'aventure séeller,  
Je puyz bien dire, en effect, que c'est l'air,  
L'eau, terre et feu qui tout bonheur me cèlent,  
Considéré que tant d'autres se séellent.

Mais si je touche argent par la séelleure,  
Je béniray, des foys plus de sept, l'heure,  
Le chancelier, le seau et le séelleur  
Qui de ce bien m'auront pourchassé l'heur.

C'est pour Marot, vous le congnoissez ly,  
Plus léger est que *Volucres Caly*,  
Et a suivy long temps chancellerie  
Sans proufiter rien touchant séellerye;  
Brief, monseigneur, je pense, que c'est là  
Qu'il faut séeller, si jamais on séella,  
Car vous sçavez que tout acquict sans séel,  
Sert beaucoup moins qu'ung potage sans sel,  
Qu'ung arc sans corde, ou qu'ung cheval sans selle.  
Sy prie à Dieu et sa très douce ancelle,<sup>1</sup>  
Que dans cent ans, en santé excellent,  
Vous puysses veoir de mes deulx yeux séellant.<sup>2</sup>

Vostre bon serviteur,

CLÉMENT MAROT.

1. Servante; la sainte Vierge.

2. La seconde partie de cette pièce est en vers équivoqués.

## XI.

AUDICT SEIGNEUR, POUR SE PLAINDRE DE MONSIEUR LE  
TRÉSORIER PREUDHOMME, FAISANT DIFFICULTÉ  
D'OBÉIR A L'ACQUIT DESPÉCHÉ.

Puissant prélat, je me plains grandement  
Du trésorier qui ne veult croire en cire,  
En bon acquit, en exprès mandement,  
En Robertet,<sup>1</sup> n'en François, nostre sire,  
Si ne sçay plus que luy faire, ne dire,  
Fors paindre Dieu à mon acquit susdict.<sup>2</sup>  
Adonc, s'il est si preudhomme qu'on dict,  
Il y croira, car en Dieu doit-on croire.  
Encor j'ay peur que Dieu ne soit desdict,  
Si ne mettez l'homme en bonne mémoire.

1. Florimond Robertet, conseiller d'État.

2. Sinon mettre le portrait (le sceau, la signature) de Dieu sur ce susdit acquit.

## XII.

MAROT, PRISONNIER, ESCRIPT AU ROY  
POUR SA DÉLIVRANCE.

Roy des François, plein de toutes bontez,  
Quinze jours a, je les ay bien comptez,  
Et dès demain seront justement seize,  
Que je fuz faict confrère au diocèse  
De saint Marry,<sup>1</sup> en l'église saint Pris.  
Si vous diray comment je fuz surpris;  
Et me desplaist qu'il fault que je le dye.

Trois grands pendars vindrent, à l'estourdie,  
En ce palais, me dire en désarroy :  
« Nous vous faisons prisonnier par le Roy. »  
Incontinent, qui fut bien estonné,  
Ce fut Marot, plus que s'il eust tonné.  
Puis m'ont monstré ung parchemin escript  
Où il n'avoit seul mot de Jesuchrist;  
Il ne parloit tout que de playderie,  
De conseilliers et d'emprisonnerie.  
« Vous souvient-il, se me dirent-ilz lors,  
Que vous estiez l'aultre jour là dehors,

1. *Marri*, triste, malheureux. On devine aisément le jeu de mots sur Saint-Merry.

Qu'on recourut<sup>1</sup> ung certain prisonnier  
 Entre noz mains? » Et moy de le nyer;  
 Car soyez seur, si j'eusse dict ouy,  
 Que le plus sourd d'entre eulx m'eust bien ouy;  
 Et d'aultre part j'eusse publicquement  
 Esté menteur; car pourquoy et comment  
 Eussé-je peu ung autre recourir,  
 Quand je n'ay sceu moymesmes secourir?  
 Pour faire court, je n'ay sceu tant prescher  
 Que ces paillards me vouldissent lascher.  
 Sur mes deux bras ilz ont la main posée  
 Et m'ont mené, ainsi que une espousée,  
 Non pas ainsi, mais plus roide ung petit.<sup>2</sup>  
 Et toutesfois, j'ay plus grand appétit  
 De pardonner à leur folle fureur  
 Qu'à celle là de mon beau procureur.  
 Que male mort lès deux jambes luy casse!  
 Il a bien prins de moy une bécasse,  
 Une perdrix et ung levrault aussi;  
 Et toutesfois je suis encore icy.  
 Encor je croy, si j'en envoyois plus,  
 Qu'il le prendroit; car ilz ont tant de glus  
 Dedans leurs mains, ces faiseurs de pipée,  
 Que toute chose, où touchent, est grippée.  
 Mais, pour venir au point de ma sortie,  
 Tant doucement j'ay chanté ma partie  
 Que nous avons bien accordé ensemble,  
 Si que n'ay plus affaire, ce me semble,  
 Sinon à vous. La partie est bien forte,  
 Mais le droit point où je me réconforte,

1. Quand on secourut.

2. Un peu.

Vous n'entendez<sup>1</sup> procès non plus que moy ;  
 Ne plaidons point, ce n'est que tout esmoy.  
 Je vous en croy, si je vous ay mesfaict.  
 Encor, posé le cas que l'eusse faict,  
 Au pis aller n'escherroit qu'une amende.  
 Prenez le cas que je la vous demande,  
 Je prens le cas que vous me la donnez ;  
 Et si plaideurs furent onc estonnez  
 Mieulx que ceulx-cy,<sup>2</sup> je veulx qu'on me délivre  
 Et que soubdain en ma place on les livre.

Si vous supply, sire, mander par lettre  
 Qu'en liberté vos gens me vueillent mettre ;  
 Et si j'en sors, j'espère qu'à grand peine  
 M'y reverront, si on ne m'y rameine.

Treshumblement requerrant vostre grace  
 De pardonner à ma trop grand audace  
 D'avoir empris ce sot escript vous faire ;  
 Et m'excusez, si, pour le mien affaire,  
 Je ne suis point vers vous allé parler :  
 Je n'ay pas eu le loysir d'y aller.

1. C'est que vous n'êtes pas expert en procès.

2. Plus que nous deux.



## XIII.

AU ROY.

On dict bien vray : la mauvaise fortune  
Ne vient jamais, qu'elle n'en apporte une,  
Ou deux, ou trois avecques elle, sire!  
Vostre cueur noble en sçauroit bien que dire;  
Et moy chétif, qui ne suis roy, ne rien,  
L'ay esprouvé. Et vous compteray bien,  
Si vous voulez, comment vient la besongne.

J'avois ung jour un valet de Gascongne,  
Gourmant, yvroigne et assurementeur,  
Pipeur,<sup>1</sup> larron, jureur, blasphémateur,  
Sentant la hart<sup>2</sup> de cent pas à la ronde,  
Au demeurant le meilleur filz du monde,  
Prisé, loué, fort estimé des filles  
Par les bourdeaux, et beau joueur de quilles.

Ce vénérable hillot<sup>3</sup> fut adverty  
De quelcque argent que m'aviez départy,  
Et que ma bourse avoit grosse apostume;  
Si se leva plustost que de coustume  
Et me va prendre en tapinoys icelle,  
Puis la vous mist tresbien soubz son esselle,

1. Trompeur, en général, plutôt que tricheur.

2. La corde, qui sert à pendre.

3. Valet, esclave.

Argent et tout, cela se doit entendre,  
 Et ne croy point que ce fust pour la rendre,  
 Car oncques puis n'en ay ouy parler.

Brief, le villain ne s'en voulut aller  
 Pour si petit; mais encor il me happe  
 Saye<sup>1</sup> et bonnet, chausses, pourpoinct et cappe;  
 De mes habitz, en effect, il pilla  
 Tous les plus beaux; et puis s'en habilla  
 Si justement qu'à le veoir ainsi estre,  
 Vous l'eussiez prins, en plein jour, pour son maistre.

Finablement de ma chambre il s'en va  
 Droict à l'estable, où deux chevaulx trouva;  
 Laisse le pire et sur le meilleur monte;  
 Picque et s'en va. Pour abréger le compte,  
 Soiez certain qu'au partir dudict lieu  
 N'oublya rien, fors à me dire adieu.

Ainsi s'en va, chattoilleux de la gorge,<sup>2</sup>  
 Ledict valet, monté comme ung saint George;<sup>3</sup>  
 Et vous laissa monsieur dormir son saoul,  
 Qui au resveil n'eust sceu finer d'un soul.<sup>4</sup>  
 Ce monsieur là, sire, c'estoit moymesme,  
 Qui sans mentir fuz au matin bien blesme  
 Quand je me vey sans honneste vesture,  
 Et fort fasché de perdre ma monture.  
 Mais de l'argent que vous m'aviez donné,  
 Je ne fuz point de le perdre estonné :  
 Car vostre argent, tresdébonnaire prince,  
 Sans point de faulte, est subject à la pince.<sup>5</sup>

1. Justaucorps, habit court.

2. Pendard; en voie vers la potence.

3. Saint Georges est toujours représenté à cheval.

4. Trouver un sol.

5. Prise. Instrument employé dans la fonte des monnaies.

Bien tost après ceste fortune là,  
 Une aultre pire encores se mesla  
 De m'assaillir, et chascun jour me assault,  
 Me menassant de me donner le sault  
 Et de ce sault m'envoyer à l'envers,  
 Rymer soubz terre et y faire des vers.

C'est une lourde et longue maladie  
 De trois bons moys, qui m'a toute essourdie<sup>1</sup>  
 La pauvre teste et ne veult terminer;  
 Ains me contrainct d'apprendre à cheminer,<sup>2</sup>  
 Tant affoibly m'a d'estrange manière.  
 Et si m'a faict la cuisse héronnière,  
 L'estomac sec, le ventre plat et vague,  
 Quand tout est dict,<sup>3</sup> aussi mauvaïse bague,<sup>4</sup>  
 Ou peu s'en fault, que femme de Paris;  
 Sauve l'honneur d'elles et leurs maris!

Que diray plus? au misérable corps,  
 Dont je vous parle, il n'est demouré<sup>5</sup> fors  
 Le pauvre esprit qui lamente et sospire,  
 Et en pleurant tasche à vous faire rire.  
 Et pour aultant, sire, que suis à vous,  
 De troys jours l'ung viennent taster mon poulx  
 Messieurs Braillon, Le Coq, Akaquia,  
 Pour me garder d'aller jusque à *quia*.

Tout consulté, ont remis au printemps  
 Ma guarison. Mais, à ce que j'entends,

1. Alourdi.

2. Aller lentement.

3. En un mot.

4. Marot prend ce mot habituellement dans le sens de femme galante, fille de joie. On pourroit ici traduire : aussi mal disposé à être amoureux, aussi peu agréable en amour que femme de Paris.

5. Il n'est rien demeuré excepté.

Si je ne puis au printemps arriver,  
 Je suis taillé de mourir en yver,  
 Et en danger, si en yver je meurs,  
 De ne veoir pas les premiers raisins meurs.

Voilà comment, depuis neuf mois en çà,  
 Je suis traicté. Or ce que me lascia  
 Mon larronneau, long temps a, l'ay vendu,  
 Et en sirops et julez despendu.  
 Ce néantmoins ce que je vous en mande  
 N'est pour vous faire ou requeste, ou demande :  
 Je ne veulx point tant de gens ressembler,  
 Qui n'ont soucy aultre que d'assembler ;  
 Tant qu'ilz vivront, ilz demanderont eulx,  
 Mais je commence à devenir honteux  
 Et ne veulx plus à voz dons n'arrester.

Je ne dy pas, si voblez rien prester,  
 Que ne le preigne. Il n'est point de presteur,  
 S'il veult prester, qui ne fasse ung debteur.  
 Et sçavez-vous, sire, comment je paye ?  
 (Nul ne le sçait, si premier<sup>1</sup> ne l'essaye.)  
 Vous me debvrez, si je puis, de retour,<sup>2</sup>  
 Et vous feray encores un bon tour :  
 A celle fin qu'il n'y ait faulte nulle,  
 Je vous feray une belle cédulle  
 A vous payer (sans usures, il s'entend),  
 Quand on verra tout le monde content :  
 Ou si voulez, à payer ce sera,  
 Quand vostre loz et renom cessera.

Et si sentez, que soys foible de reins  
 Pour vous payer, les deux princes Lorrains<sup>3</sup>

1. D'abord.

2. Du retour.

3. Le cardinal de Lorraine et le duc de Guise.

Me pliègeront.<sup>1</sup> Je les pense si fermes  
 Qu'ilz ne fauldront pour moy à l'ung des termes.<sup>2</sup>  
 Je sçay assez que vous n'avez pas peur  
 Que je m'enfuye, ou que je sois trompeur ;  
 Mais il faict bon asseurer ce qu'on preste.  
 Brief, vostre paye, ainsi que je l'arreste,  
 Est aussi seure, advenant mon trespas,  
 Comme advenant que je ne meure pas.

Advisez donc si vous avez désir  
 De rien prester, vous me ferez plaisir ;  
 Car, puis ung peu, j'ay basty à Clément,  
 Là où j'ay faict ung grand desboursement,  
 Et à Marot,<sup>3</sup> qui est ung peu plus loing ;  
 Tout tumbera, qui n'en aura le soing.<sup>4</sup>  
 Voilà le poinct principal de ma lettre ;  
 Vous sçavez tout, il n'y fault plus rien mettre.  
 Rien mettre, las ! Certes et si feray,  
 Et ce faisant, mon stile j'enfleray,  
 Disant : O roy, amoureux des neufz Muses,  
 Roy en qui sont leurs sciences infuses,  
 Roy, plus que Mars, d'honneur environné,  
 Roy le plus roy qui fut oncq couronné,  
 Dieu tout puissant te doint, pour t'estrener,  
 Les quatre coings du monde gouverner,  
 Tant pour le bien de la ronde machine,  
 Que pour autant que sur tous en es digne !

1. Cautionneront.

2. Que je viens d'indiquer plus haut.

3. On a vu dans la vie de Marot que *Clément* et *Marot* ne sont pas, comme on l'a cru jusqu'ici, deux noms de domaines imaginaires. Ils eussent été fort joliment trouvés, d'ailleurs, pour désigner, avec une charmante ironie, les biens d'un poëte qui n'aurait eu d'autre fortune que la renommée de son nom.

4. Si l'on n'en a soin.

## XIV.

A UNG SIEN AMY. SUR CE PROPOS.

Puis que le roy a désir de me faire  
A ce besoing quelcque gracieux prest,  
J'en suis content, car j'en ay bien affaire,  
Et de signer ne fuz oncques si prest.  
Parquoy vous pry sçavoir de combien c'est  
Qu'il veult cédulle, affin qu'il se contente.  
Je la feray tant seure, si Dieu plaist,  
Qu'il n'y perdra que l'argent et l'attente.

## XV.

AU ROY.

Non que par moy soit arrogance prinse,  
 Non que ce soit par curieuse emprinse <sup>1</sup>  
 D'escrire au Roy, pour tout cela ma plume  
 D'ardant désir de voller ne s'allume.  
 Mon juste dueil seulement l'a contraincte  
 De faire à vous, et non de vous, complaincte.  
 Il vous a pleu, sire, de pleine grace,  
 Bien commander qu'on me meit en la place  
 Du père mien, vostre serf humble mort;  
 Mais la fortune, où luy plaist, rit et mord.  
 Mors elle m'a, et ne m'a voulu rire,  
 Ne mon nom faire en voz papiers escrire;  
 L'Estat est fait, les personnes rengées,  
 Le parc est clos et les brebis logées  
 Toutes, fors moy le moindre du troupeau  
 Qui n'a toyson, ne laine sur la peau.

Si <sup>2</sup> ne peult pas grand los Fortune acquerre,  
 Quand elle meîne aux plus foibles la guerre;  
 Las, pourquoy donc à mon bon heur s'oppose?  
 Certes mon cas pendoit à peu de chose,

1. A cause de l'entreprise glorieuse.

2. Pourtant.

Et ne falloit, sire, tant seulement  
 Qu'effacer Jan et escrire Clément.  
 Or en est Jan par son trespas hors mis,  
 Et puis Clément par son malheur obmis.  
 C'est bien malheur, ou trop grand oubliance;  
 Car quand à moy, j'ay ferme confiance,  
 Que vostre dire est ung divin oracle,  
 Où nul vivant n'oseroit mettre obstacle.

Telle tousjours a esté la parole  
 Des roys, de qui le bruict aux astres volle.

Je quiers sans plus, roy de los éternel,  
 Estre héritier du seul bien paternel;  
 Seul bien je dy, d'autre n'en eust mon père,  
 Ains s'en tenoit si content et prospère  
 Qu'autre oraison ne faisoit icelluy  
 Fors que peussiez vivre par dessus luy :<sup>1</sup>  
 Car, vous vivant, tousjours se sentoit riche,  
 Et, vous mourant, sa terre estoit en frische.

Si est-il mort ainsi qu'il demandoit.  
 Et me souvient, quand la mort attendoit,  
 Qu'il me disoit, en me tenant la dextre :

« Filz, puisque Dieu t'a fait la grace d'estre  
 Vray héritier de mon peu de sçavoir,  
 Quiers en le bien qu'on m'en a fait avoir.  
 Tu congnois comme user en est décent :  
 C'est ung sçavoir tant pur et innocent  
 Qu'on n'en sçauroit à créature nuyre.  
 Par preschements le peuple on peult séduire,  
 Par marchander,<sup>2</sup> tromper on le peult bien,  
 Par playderie, on peult menger son bien,

1. Plus longtemps que lui.

2. Par le commerce.



Par médecine, on peult l'homme tuer ;  
 Mais ton bel art ne peut telz coups ruer,  
 Ains en sçauras meilleur ouvrage tistre.<sup>1</sup>  
 Tu en pourras dicter Lay ou Epistre,  
 Et puis la faire à tes amys tenir,  
 Pour en l'amour d'iceulx t'entretenir.

« Tu en pourras traduire les volumes  
 Jadis escriptz par les divines plumes  
 Des vieux Latins, dont tant est mention.

« Après tu peulx de ton invention  
 Faire quelque œuvre pour jecter en lumière,<sup>2</sup>  
 Dedans lequel, en la feuille première,  
 Dois invocquer le nom du Tout-Puissant.  
 Puis descriras le bruit resplendissant  
 De quelque roy, ou prince, dont le nom  
 Rendra ton œuvre immortel de renom,  
 Qui te sera, peult estre, si bon heur,<sup>3</sup>  
 Que le proffit sera jointct à l'honneur.

« Donc pour ce faire, il faudroit que tu prisses  
 Le droict chemin du service des princes,  
 Mesme du Roy qui chérit et pratique,  
 Par son hault sens, ce noble art poëtique.  
 Va donc à luy, car ma fin est présente,  
 Et de ton faict quelque œuvre lui présente ;  
 Le suppliant que, par sa grand doulceur,  
 De mon estat te fasse successeur.  
 Que pleures-tu ? Puis que l'aage me presse,  
 Cesse ton pleur et va où je t'adresse. »

Ainsi disoit le bon vieillard mourant.

1. Tisser.

2. Pour le jeter, le mettre, cet œuvre, en lumière.

3. Lequel prince te sera, peut-être, d'un tel bonheur que le profit, etc.

Et aussi tost que vers vous fuz courant,  
 Plus fust en vous libéralité grande  
 Qu'en moy désir d'impétrer ma demande.  
 Je l'impétray, mais des fruitz je ne hérite.  
 Vray est aussi que pas ne les mérite  
 Mais bien est vray que j'ay d'iceulx besoing.

Or, si le cueur que j'ay de prendre soing  
 A vous servir, si ceste charte escripte,  
 Ou du défunct quelque faveur petite<sup>1</sup>  
 Ne vous esmeut, ô sire, à me pourveoir,  
 A tout le moins vous y veuille esmouvoir  
 Royal promesse, en qui toute assurance  
 Doibt consister. Là gist mon espérance,  
 Laquelle plus au défunct ne peult estre,  
 Combien qu'il eust double bien comme ung prestre :  
 C'est asçavoir spiritualité,  
 Semblablement la temporalité.  
 Son art estoit son bien spirituel,  
 Et voz biensfaits estoient son temporel.

Or m'a laissé son spirituel bien ;  
 Du temporel jamais n'en auray rien,  
 S'il ne vous plaist le commander en sorte  
 Qu'obéissance à mon proffit en sorte.<sup>2</sup>

1. La petite faveur dont jouissoit le défunt.

2. De telle sorte que vos trésoriers seront forcés d'obéir pour mon profit. La phrase contient bien aussi cet autre sens : De telle sorte que je devienne réellement votre serviteur, pour mon profit.

## XVI.

A UNE DAMOISELLE MALADE.

Ma mignonne,  
Je vous donne  
Le bon jour.  
Le séjour,  
C'est prison.  
Guérison  
Recouvrez,  
Puis ouvrez  
Vostre porte  
Et qu'on sorte  
Vivement ;  
Car Clément  
Le vous mande.

Va, friande  
De ta bouche,  
Qui se couche  
En danger  
Pour manger  
Confitures ;  
Si tu dures  
Trop malade,  
Couleur fade

Tu prendras,  
Et perdras  
L'embonpoint.  
Dieu te doint  
Santé bonne,  
Ma mignonne.

## XVII.

POUR LA PETITE PRINCESSE DE NAVARRE,<sup>1</sup>A MADAME MARGUERITE.<sup>2</sup>

Voyant que la Royne, ma mère,  
Trouve, à présent, la ryme amère,  
Ma dame, m'est prins fantasie  
De vous monstrier qu'en poësie  
Sa fille suis. Arrière prose,  
Puis que rimer maintenant j'ose.

Pour commencer donc à rimer :  
Vous pouvez, ma dame, estimer  
Quel joye à la fille advenoit,  
Sçachant que la mère venoit;  
Et quelle joye est advenue,  
A toutes deux à sa venue.  
Si vous n'en sçavez rien, j'espère,  
Qu'au retour du Roy, vostre père,  
Semblable joye sentirez,  
Puis des nouvelles m'en direz.

1. Fille du roi de Navarre et de Marguerite de Valois.

2. Fille de François I<sup>er</sup>.

Or, selon que j'avois envie,  
 Par eau jusque icy l'ay suyvie  
 Avecques mon bon perroquet,  
 Vestu de vert, comme un bouquet  
 De marjolaine.<sup>1</sup> Et audict lieu  
 M'a suyvie mon escurieu,<sup>2</sup>  
 Lequel tout le long de l'année  
 Ne porte que robbe tannée.<sup>3</sup>  
 J'ay aussi, pour faire le tiers,  
 Amené Bure<sup>4</sup> en ces quartiers,  
 Qui monstre bien, à son visage,  
 Que des trois n'est pas la plus sage.

Ce sont là des nouvelles nostres.  
 Mandez-nous, s'il vous plaist, des vostres,  
 Et d'aultres nouvelles aussy;  
 Car nous en avons faulte icy.  
 Si de la court<sup>5</sup> aulcun revient,  
 Mandez-nous, s'il vous en souvient,  
 En quel estat il la laissa.

Des nouvelles de pardeçà :  
 Loyre est belle et bonne rivière,  
 Qui de nous revoir est si fière  
 Qu'elle en est enflée et grossie,  
 Et en bruyant nous remercie.

Si vous l'eussiez donc abordée,

1. Cette plante, chère aux amoureux du Moyen Age pour son parfum vigoureux et sa double floraison, est en effet *vestue* comme un perroquet : elle passe du vert hardi aux diverses nuances du jaune.

2. Écurcuil.

3. Fauve foncé.

4. On peut supposer qu'il s'agit de quelque femme favorite, de quelque compagne d'enfance de la petite princesse, ou d'une chienne.

5. De France.

Je croy qu'elle fust desbordée,  
 Car plus fière seroit de vous  
 Qu'elle n'a pas esté de nous.  
 Mais Dieu ce bien ne m'a donné,  
 Que vostre chemin adonné  
 Se soit icy;<sup>1</sup> et fault que sente,  
 Parmi ceste joye présente,  
 La tristesse de ne vous veoir.

Joye entière on ne peult avoir,  
 Tandis que l'on est en ce monde.  
 Mais affin que je ne me fonde  
 Trop en raison,<sup>2</sup> icy je mande  
 A vous et à toute la bande  
 Qu'Estienne, ce plaisant mignon  
 De la Danse du Compaignon  
 Que pour vous il a compassée,  
 M'a jà fait maistresse passée,<sup>3</sup>  
 De fine force,<sup>4</sup> par mon ame,  
 De me dire : « Tournez, ma dame. »  
 Si tost qu'ensemble nous serons,  
 Si Dieu plaist, nous la danserons.

Ce temps pendant soit long, soit près,<sup>5</sup>  
 Croyez que je suis faicte exprès  
 Pour vous porter obéissance,  
 Qui prendra tousjours accroissance  
 A mesure que je croistray.  
 Et sur cela fin je mettray

1. Que votre voyage se soit dirigé par ici.

2. Que je n'aborde de trop hauts sujets.

3. Dans l'art de danser cette danse.

4. A force de me dire.

5. Cependant, que ce temps où nous devons être ensemble soit proche ou éloigné, etc.

A l'escript de peu de value  
Par qui humblement vous salue  
Celle qui est vostre sans cesse,  
Jane, de Navarre princesse.



## XVIII.

A CEUX QUI, APRÈS L'ÉPIGRAMME DU BEAU TÉTIN,  
EN FIRENT D'AUTRES.<sup>1</sup>

Nobles espritz de France poëtiques,  
Nouveaux Phébus surpassans les antiques,  
Grâces vous rendz dont<sup>2</sup> avez imité  
Non ung tétin beau par extrémité,<sup>3</sup>  
Mais ung blason que je feiz de bon zèle  
Sur le tétin d'une humble damoysele.

En me suyvant, vous avez blasonné  
(Dont haultement je me sens guerdonné)<sup>4</sup>  
L'un, de sa part, la cheveleure blonde;  
L'autre, le cueur, l'autre, la cuisse ronde,  
L'autre, la main, descripte proprement,  
L'autre, ung bel œil, deschiffré doctement.

1. Nous donnons, dans la Vie de Marot, tous les détails concernant ce blason du Beau Tétin et les autres blasons qui furent faits à l'imitation de celui-là.

2. De ce que.

3. Vous ne vous êtes pas bornés à blasonner de nouveau le Tétin, en m'imitant servilement, mais vous avez adopté le genre, en blasonnant d'autres parties du corps.

4. Récompensé.

L'aultre, ung esprit, cherchant les cieulx ouverts,  
 L'aultre, la bouche, où sont les plus beaulx vers,  
 L'aultre, une larme; et l'aultre a faict l'oreille,  
 L'aultre, ung sourcil de beaulté nompareille.

C'est tout cela qu'en ay peu recouvrer.<sup>1</sup>

Et si bien tous y avez sceu ouvrer<sup>2</sup>

Qu'il n'y a cil<sup>3</sup> qui, pour vray, ne désève<sup>4</sup>

Ung pris à part de la main de Minerve.

Mais du sourcil la beaulté bien chantée<sup>5</sup>

A tellement nostre court<sup>6</sup> contentée,

Qu'à son autheur nostre princesse<sup>7</sup> donne,

Pour ceste foy, de laurier la couronne.

Et m'y consens, qui point ne le congnois,

Fors qu'on m'a dit que c'est un Lyonnois.

O Saint-Gelais, créature gentile,

Dont le sçavoir, dont l'esprit, dont le stile

Et dont le tout rend la France honorée,

A quoy tient-il que ta plume dorée

N'a faict le sien?<sup>8</sup> ce mauvais vent qui court

T'auroit-il bien poulsé hors de la court?

O roy François, tant qu'il te plaira perds-le,

Mais si le perds, tu perdras une perle

(Sans les susdictz blasonneurs blasonner)<sup>9</sup>

Que l'Orient ne te sçauroit donner.

1. Apprendre.

2. Travailler.

3. Celui.

4. Ne mérite.

5. Par Maurice Scève, poète lyonnois, auteur de *La Sausaye* et de *Delie*.

6. De Ferrare.

7. Renée, fille de Louis XII.

8. Il fit plus tard les blasons de l'Œil et des Cheveux-Coupés.

9. Blâmer. Voyez la Préface, pour la définition et l'histoire de ce mot.

O chers amys, par manière de rire,  
 Il m'est venu volenté de descrire  
 A contrepoil<sup>1</sup> ung tétin,<sup>2</sup> que j'envoye  
 Vers vous, affin que suiviez ceste voye.  
 Je l'eusse painct plus laid cinquante fois,  
 Si l'eusse peu. Tel qu'il est toutesfois,  
 Protester veulx, affin d'éviter noise,  
 Que ce n'est point ung tétin de françoise,  
 Et que voulu n'ay la bride lascher  
 A mes propos, pour les dames fascher:  
 Mais volentiers qui l'esprit exercite,<sup>3</sup>  
 Ores<sup>4</sup> le blanc, ores le noir récite:  
 Et est le painctre indigne de louengé.  
 Qui ne sçait paindre aussi bien diable qu'ange:  
 Après la course, il fault tirer la barre:<sup>5</sup>  
 Après bémol, fault chanter en bécarre.

Là doncq, amys!<sup>6</sup> Celles qu'avez louées  
 Mieulx qu'on n'a dict sont de beaulté douées;<sup>7</sup>  
 Parquoy n'entends que vous vous desdiez<sup>8</sup>  
 De beaulx blasons à elles desdiez.  
 Ains que chascun le rebours chanter vueille,  
 Pour leur donner encores plus grand fueille,<sup>9</sup>  
 Car vous sçavez qu'à gorge blanche et grasse  
 Le cordon noir n'a point mauvaise grace.

1. A rebours, en contradiction avec l'autre.

2. Il donna, en effet, l'épigramme ou blason du *Laid Tétin*.

3. Exerce.

4. Tantôt.

5. Après s'être excréé à courir, il faut s'exercer à lancer la barre.

6. Courage donc, amis!

7. Sont encore plus belles, j'en suis sûr, que vous ne l'avez dit.

8. Dédisiez.

9. Lustre, grâce, beauté.

Là doncq, là doncq, poulez, faictes merveilles!  
 A beaulx cheveux et à belles oreilles!  
 Faictes-les-moy les plus laids que l'on puisse!  
 Pochez cest œil, fessez-moy ceste cuyse!  
 Descrivez-moy en stile espoventable  
 Ung sourcil gris, une main détestable!  
 Sus à ce cueur, qu'il me soit pellaudé,<sup>2</sup>  
 Mieulx que ne fut le premier collaudé!<sup>3</sup>  
 A ceste larme, et pour bien estre escripte,  
 Deschiffrez-moy celle d'ung hipocrite!  
 Quant à l'esprit, paingez-moy une souche!  
 Et d'un toreau le mufle, pour la bouche!  
 Bref, faictés-les si horribles à veoir  
 Que le grand diable en puisse horreur avoir!

Mais je vous prie que chascun blasonneur  
 Vueille garder en ses escriptz honneur.  
 Arrière motz qui sonnent sallement!  
 Parlons aussi des membres seulement  
 Que l'on peult veoir sans honte descouvers,  
 Et des honteux ne soillons point noz vers:  
 Car quel besoing est-il mettre en lumière  
 Ce qu'est nature à cacher coustumièr?

Ainsi fairez pour à tous agréer,  
 Et pour le Roy mesmement recréer  
 Au soing<sup>4</sup> qu'il a de guerre jà tissue,<sup>5</sup>  
 Dont Dieu luy doit victorieuse issue.

1. Ce vers ne signifie pas : « Attaquons les beaux cheveux, » mais  
 « Donnons, sans nous épargner, sur les cheveux, » etc.

2. Battu, honni, vilipendé.

3. Loué.

4. Parmi les soins.

5. Commencée.

Et, pour le pris, qui mieulx faire sçaura  
De verd lierre une couronne aura  
Et ung disain de muse marotine  
Qui chantera sa louange condigne.

## XIX.

AU ROY, DU TEMPS DE SON EXIL A FERRARE.

Je pense bien que ta magnificence,  
Souverain Roy, croyra que mon absence  
Vient par sentir la coulpe, qui me poinct,  
D'aulcun mesfait;<sup>1</sup> mais ce n'est pas le poinct.

Je ne me sens du nombre des coupables.  
Mais je sçays tant de juges corrompables  
Dedans Paris, que, par pécune prinse,  
Ou par amys, ou par leur entreprinse,<sup>2</sup>  
Ou en faveur et charité piteuse  
De quelque belle humble solliciteuse,  
Ilz saulveront la vie orde et immunde  
Du plus meschant et criminel du monde,  
Et au rebours, par faulte de pécune,  
Ou de support,<sup>3</sup> ou par quelque rancune,  
Aux innocens ilz sont tant inhumains  
Que content suis ne tomber en leurs mains.  
Non pas que tous je les mette en un compte,<sup>4</sup>

1. La faute de quelque méfait dont j'ai remords.

2. Marot veut, sans doute, dire : Dans l'intérêt de leur propre passion.

3. Protection.

4. Nous dirions aujourd'hui, en empruntant une image analogue : Au même taux.

Mais la grand part<sup>1</sup> la meilleure surmonte,  
 Et tel mérite y estre autorisé,<sup>2</sup>  
 Dont le conseil n'est ouy, ne prisé.

Suyvant propos, trop me sont ennemys  
 Pour leur Enfer<sup>3</sup> que par escript j'ay mis,  
 Où quelque peu de leurs tours je descœuvre.  
 Là me veult-on grand mal pour petit œuvre.  
 Mais je leur suis encor plus odieux  
 Dont je l'osay<sup>4</sup> lire devant les yeulx  
 Tant cleir voyans de ta majesté haulte  
 Qui a pouvoir de réformer leur faulte.

Bref, par effect, voyre par foys diverses,  
 Ont déclairé leurs vouluntez perverses  
 Encontre moy. Mesmes un jour ilz vindrent  
 A moy malade, et prisonnier me tindrent,  
 Faisant arrest sus un homme arrêté  
 Au lict de mort. Et m'eussent pis traicté,  
 Si ce ne fust ta grand bonté qui à ce  
 Donna bon ordre avant que t'en priasse,  
 Leur commandant de laisser choses telles ;  
 Dont je te rends grâces tresimmortelles.

Autant comme eulx, sans cause qui soit bonne.  
 Me veult de mal l'ignorante Sorbonne.  
 Bien ignorante elle est d'estre ennemye  
 De la trilingue et noble académie<sup>5</sup>

1. La plus grande part, qui est mauvaise, l'emporte en influence sur la bonne. Marot peut avoir voulu dire, tout simplement : Les mauvais y sont plus nombreux que les bons.

2. Y avoir de l'autorité.

3. La pièce de Marot intitulée *l'Enfer*. Voyez la Préface.

4. De ce que j'osai la lire, etc.

5. Le Collège Royal (Collège de France), fondé par François I<sup>er</sup>, et où l'on enseignoit les langues latine, grecque et hébraïque.

Qu'as érigée. Il est tout manifeste  
 Que là dedans, contre ton vueil céleste,  
 Est deffendu qu'on ne voyse<sup>5</sup> allégant  
 Hébreu, ny Grec, ny Latin élégant,  
 Disant que c'est langage d'hérétiques.  
 O povres gens de sçavoir tous éthiques,<sup>2</sup>  
 Bien faictes vray ce proverbe courant :  
 Science n'a hayneux que l'ignorant.  
 Certes, ô Roy, si le profond des cueurs  
 On veult sonder de ces sorboniqueurs,  
 Trouvé sera que de toy ilz se deulent.<sup>3</sup>  
 Comment douloir? Mais que grand mal te veulent  
 Dont<sup>4</sup> tu as faict les Lettres et les Artz  
 Plus reluysans que du temps des Césars,  
 Car leurs abus voit-on en façon telle.<sup>5</sup>  
 C'est toy qui as allumé la chandelle  
 Par qui maint œil voit mainte vérité  
 Qui, soubz espesse et noire obscurité,  
 A faict, tant d'ans, icy bas demourance.  
 Et qu'est-il rien plus obscur qu'ignorance!  
 Eulx et leur court,<sup>6</sup> en absence et en face,  
 Par plusieurs foyes m'ont usé de menace,  
 Dont la plus douce estoit en criminel  
 M'exécuter. Que pleust à l'Éternel,  
 Pour le grand bien du peuple désolé,  
 Que leur désir de mon sang fust saoulé,  
 Et tant d'abus, dont ilz se sont munis,

1. Qu'on n'aille.

2. Nous disons encore : maigres de savoir.

3. Ils se plaignent.

4. De ce que.

5. Car de cette façon on voit leurs abus.

6. Ces juges corrompus dont il parloit plus haut.



Fussent à clair descouvers et punis!  
 O quatre foyz et cinq foyz bien heureuse  
 La mort, tant soit cruelle et rigoureuse,  
 Qui feroit seule un million de vies  
 Soubz telz abus n'estre plus asservies!

Or, à ce coup,<sup>1</sup> il est bien évident  
 Que dessus moy ont une vieille dent,  
 Quand, ne povans crime sur moy prouver,  
 Ont tresbien quis<sup>2</sup> et tresbien sceu trouver,  
 Pour me fascher, briefve expédition,<sup>3</sup>  
 En te donnant mauvaïse impression  
 De moy ton serf, pour, après, à leur ayse,  
 Mieulx mettre à fin leur volonté mauvaïse.  
 Et pour ce faire, ilz n'ont certes eu honte  
 Faire courir de moy vers toy maint compte,<sup>4</sup>  
 Avecques bruiet plein de propos menteurs<sup>5</sup>  
 Desquelz ilz sont les premiers inventeurs.  
 De Luthériste ilz n'ont donné le nom;  
 Qu'à droict ce soit, je leur respons que non.<sup>6</sup>  
 Luther pour moy des cieulx n'est descendu,  
 Luther en croix n'a point esté pendu  
 Pour mes péchez; et, tout bien advisé,  
 Au nom de luy ne suis point baptizé.  
 Baptizé suis au nom qui tant bien sonne  
 Qu'au son de luy le Père Éternel donne  
 Ce que l'on quiert! le seul nom soubz les cieulx

1. Maintenant.

2. Cherché.

3. Un moyen expéditif pour me nuire.

4. Maint conte.

5. Conte appuyé uniquement sur des bruits qui m'attribuoient fausement des propos, etc.

6. Je réponds que c'est injustement qu'ils m'ont donné ce nom.

En et par qui ce monde vicieux  
 Peult estre sauf! le nom tant fort puissant  
 Qu'il a rendu tout genouil fleschissant,  
 Soit infernal, soit céleste, ou humain!  
 Le nom par qui du seigneur Dieu la main  
 M'a préservé de ces grans loups rabis<sup>1</sup>  
 Qui m'espioient dessoubs peaulx de brebis!

O seigneur Dieu, permettez-moy de croire  
 Que réservé m'avez à vostre gloire!  
 (Serpens tortuz et monstres contrefaictz  
 Certes sont bien à vostre gloire faictz.)  
 Puis que n'avez voulu donc condescendre  
 Que ma chair vile ayt esté mise en cendre,  
 Faictes au moins, tant que seray vivant,  
 Que vostre honneur soit ma plume escrivant!  
 Et si ce corps avez prédestiné  
 A estre un jour par flamme terminé,  
 Que ce ne soit au moins pour cause folle,  
 Ainçoys pour vous et pour vostre parolle!  
 Et vous supply, père, que le tourment  
 Ne luy soit pas donné si véhément  
 Que l'âme vienne à mectre en oubliance  
 Vous en qui seul gist toute sa fiance;  
 Si que<sup>2</sup> je puisse, avant que d'assoupir,  
 Vous invoquer, jusque au dernier soupir!  
 Que dy-je? Où suis-je? O noble roy François,  
 Pardonne-moy, car ailleurs je pensoys!  
 Pour revenir doncques à mon propos,  
 Radamanthus<sup>3</sup> avecques ses supposts,

1. Euragés.

2. De telle sorte que.

3. Morin, lieutenant criminel du Châtelet.

Dedans Paris, combien que fusse à Bloys,  
 Encontre moy faict ses premiers exploits,  
 En saysissant de ses mains violentes  
 Toutes mes grans richesses excellentes  
 Et beaulx trésors d'avarice délivres,<sup>1</sup>  
 C'est assavoir mes papiers et mes livres  
 Et mes labeurs. O juge sacrilège,  
 Qui t'a donné ne loy, ne privilège  
 D'aller toucher et faire tes massacres  
 Au cabinet des saintes Muses sacres?  
 Bien est-il vray que livres de deffense<sup>2</sup>  
 On y trouva; mais cela n'est offense  
 A un poëte, à qui on doit lascher  
 La bride longue et rien ne luy cacher,  
 Soit d'art magicq, nigromance, ou caballe;  
 Et n'est doctrine escripte, ne verballe  
 Qu'un vray poëte au chef<sup>3</sup> ne deust avoir  
 Pour faire bien d'escrire son devoir.<sup>4</sup>  
 Sçavoir le mal est souvent prouffitable,  
 Mais en user est tousjours évitable.  
 Et d'autre part, que me nuist de tout lire?  
 Le grand donneur m'a donné sens d'eslire,  
 En ces livrets, tout cela qui accorde  
 Aux saintz escriptz de grâce et de concorde;<sup>5</sup>  
 Et de jecter tout cela qui diffère  
 Du sacré sens, quand près on le confère,

1. Quittes, innocents.

2. Défendus.

3. Peut-être doit-on comprendre *en résumé*; mais il vaut mieux traduire, je crois *au chef* par *dans sa tête*.

4. Pour bien remplir son devoir d'écrivain.

5. Ce qui est d'accord avec le sens général de ce *Livre* de salut et de vérité.

Car l'Esriture est la touche où l'on treuve  
 Le plus hault or. Et qui veult faire espreuve  
 D'or quel qu'il soit, il le convient toucher  
 A ceste pierre et bien près l'approcher  
 De l'or exquis, qui tant se faict paroistre  
 Que bas ou hault tout autre faict congnoistre.<sup>1</sup>

Le juge donc affecté<sup>2</sup> se monstra  
 En mon endroict, quand des premiers oultra<sup>3</sup>  
 Moy qui estois absent et loing des villes  
 Où certains folz feirent choses trop viles<sup>4</sup>  
 Et de scandale, hélas, au grand ennuy,  
 Au détriment et à la mort d'aultruy.  
 Ce que sçachant, pour me justifier,  
 A ta bonté je m'osay tant fier  
 Que hors de Bloys party pour à toy, sire,  
 Me présenter. Mais quelcun me vint dire :  
 « Si tu y vas, amy, tu n'es pas sage ;  
 Car tu pourrois avoir mauvais visage  
 De ton seigneur. » Lors comme le nocher  
 Qui pour fuyr le péril d'un rocher  
 En pleine mer se destourne tout court,  
 Ainsi pour vray m'escartay de la Court,  
 Craignant trouver le péril de durté  
 Où je n'euz onc fors<sup>5</sup> douceur et seurté.  
 Puis je sçavois, sans que de faict l'apprinse,  
 Qu'à un subject l'œil obscur<sup>6</sup> de son prince

1. Qu'il fait apprécier tout autre or à sa valeur.

2. Injuste.

3. Poursuivit.

4. Marot fait allusion à cette affaire des placards dont nous avons longuement parlé dans notre Introduction.

5. Où je ne trouvai jamais que, etc.

6. Aveuglé par les calomnies.

Est bien la chose, en la terre habitable,  
 La plus à craindre et la moins souhaitable.  
 Si m'en allay, évitant ce danger,  
 Non en pays, non à prince estranger,  
 Non point usant de fugitif destour,  
 Mais pour servir l'autre roy à mon tour,  
 Mon second maistre et ta sœur son espouse<sup>1</sup>  
 A qui je fuz des ans à quatre et douze<sup>2</sup>  
 De ta main noble heureusement donné.  
 Puis tost après, royal chef couronné,  
 Sçachant plusieurs, de vie trop meilleure  
 Que je ne suis, estre bruslez à l'heure<sup>3</sup>  
 Si durement que mainte nation  
 En est tombée en admiration,<sup>4</sup>  
 J'abandonnay, sans avoir commis crime,  
 L'ingrate France, ingrate, ingratisime  
 A son poëte; et en la délaissant,  
 Fort grand regret ne vint mon cueur blessant.  
 Tu ments, Marot, grand regret tu sentis  
 Quand tu pensas à tes enfans petis!  
 Enfin passay les grans froides montaignes<sup>5</sup>  
 Et vins entrer aux Lombardes campagnes,  
 Puis en l'Itale, où Dieu qui me guideoit  
 Dressa<sup>6</sup> mes pas au lieu où résidoit

1. Henri d'Albret, roi de Navarre, et Marguerite de Valois.

2. La phrase paroît signifier *dès l'âge de seize ans*, plutôt que *pendant seize ans*. Il semble difficile d'admettre un troisième sens duquel il résulteroit que Marot a été placé auprès de Marguerite de Valois une première fois quand il avoit quatre ans, et une seconde fois à douze ans.

3. En ce moment.

4. Étonnement.

5. Les Alpes.

6. Dirigea.

De ton clair<sup>1</sup> sang une princesse<sup>2</sup> humaine,  
 Ta belle-sœur et cousine germaine,  
 Fille de Roy, tant crainct et renommé,  
*Père du peuple* aux chroniques nommé.  
 En sa duché de Ferrare venu  
 M'a retiré<sup>3</sup> de grâce et retenu,  
 Pource que bien luy plaist mon escripture<sup>4</sup>  
 Et pour autant que suis ta nourriture.<sup>5</sup>  
 Parquoy, ô syre, estant avecques elle,  
 Conclure puis, d'un franc cueur et vray zèle,  
 Qu'à moy ton serf ne peult estre donné  
 Reproche aucun que t'aye abandonné;<sup>6</sup>  
 En protestant, si je pers ton service,  
 Qu'il vient plus tost<sup>7</sup> de malheur que de vice.

1. Brillant, illustre.

2. Renée de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne.

3. Retirer, *re-attirer*, avoit assez fréquemment le sens de recevoir, héberger, entretenir.

4. Il faut entendre, à ce que je crois, *mon style*.

5. Que j'ai été nourri par toi, que je suis ton serviteur.

6. On ne peut me reprocher d'avoir quitté ton service.

7. Que cette perte vient plutôt de, etc.

## XX.

A MONSIEUR LE DAUPHIN, DU TEMPS  
DE SON DICT EXIL.

En mon vivant, — n'après ma mort avec, —<sup>1</sup>  
 Prince royal, je ne tournay le bec  
 Pour vous prier; or devinez qui est-ce  
 Qui maintenant en prend la hardiesse?  
 Marot banny, Marot mis en requoy;<sup>2</sup>  
 C'est lui sans autre. Et sçavez-vous pourquoy  
 Ce qu'il demande il a voulu escrire?  
 C'est pour autant qu'il ne l'ose aller dire.  
 Voylà le poinct, — il ne fault pas mentir, —  
 Que<sup>3</sup> l'air de France il n'ose aller sentir.  
 Mais s'il avoit sa demande impétrée,<sup>4</sup>  
 Jambes ne teste il n'a si empestrée  
 Qu'il n'y vollast. En vous parlant ainsi,  
 Plusieurs diront que je m'ennuye icy;  
 Et pensera quelque caffart pellé,  
 Que je demande à estre rapellé,

1. Et je ne le ferai pas après ma mort.

2. En repos, à l'écart, à l'abri.

3. C'est que.

4. *Impêtrer*, obtenir par une prière.

Mais, Monseigneur, ce que demander j'ose  
De quatre pars <sup>1</sup> n'est pas si grande chose.

Ce que je quiers et que de vous espère,  
C'est qu'il vous plaise au Roy, vostre cher père,  
Parler pour moy, si bien qu'il soit induict  
A me donner le petit saufconduit  
De demy an que <sup>2</sup> la bride me lasche,  
Ou de six moys, si demy an lui fasche ;  
Non pour aller visiter mes chasteaux,  
Mais bien pour veoir mes petis Marotteaux  
Et donner ordre à un fais qui me poyse ; <sup>3</sup>  
Aussi affin que dire adieu je voyse <sup>4</sup>  
A mes amys et compaignons vieux.  
Car vous sçavez (si fais-je <sup>5</sup> encores mieulx)  
Que la poursuyte et fureur de l'affaire  
Ne me donna jamais temps de ce faire.  
Aussi affin qu'encor un coup j'acole  
La Court du roy, ma maistresse d'escolle.  
Si <sup>6</sup> je voy là mille bonnetz ostez ;  
Mille bons jours viendront de tous costez,  
Tant de Dieu gars ! <sup>7</sup> tant qui m'embrasseront !  
Tant de salutz qui d'or <sup>8</sup> point ne seront !  
Puis ce dira quelque langue friande : <sup>9</sup>

1. C'est pas une chose quatre fois plus petite.

2. De sorte que, pour un demi-an, il me lâche la corde.

3. Qui me pèse.

4. J'aïlle.

5. Certes, je le sais.

6. Même sens que plus haut : *certes*.

7. Tant de « Dieu vous garde ! »

8. Salut d'or, monnoie qui avoit été créée sous Charles VI. On la nommoit *salut*, parce qu'elle représente sur une de ses faces l'annonciation de la Sainte Vierge.

9. Fine, délicate, railleuse; plutôt que curieuse.



« Et puis Marot, est-ce une grand viande<sup>1</sup>  
 Qu'estre de France estrangé<sup>2</sup> et banny?  
 — Par Dieu, monsieur, ce diray-je, nenny. »  
 Lors que de chère<sup>3</sup> et grandes accollées!  
 Prendray les bons, laisseray les vollées :<sup>4</sup>  
 « Adieu, messieurs. — Adieu donc, mon mignon. »

Et cela faict, verrez le compaignon  
 Tost desloger ; car, mon terme failly,  
 Je ne craindrois, sinon d'estre assailly  
 Et empaulmé. Mais si le Roy vouloit  
 Me retirer,<sup>5</sup> ainsi comme il souloit,<sup>6</sup>  
 Je ne dy pas qu'en gré je ne le prinse :  
 Car un vassal est subject à son prince.  
 Il le feroit s'il sçavoit bien comment  
 Depuis un peu je parle sobrement :<sup>7</sup>  
 Car ces Lombars avec qui je chemine,<sup>8</sup>  
 M'ont fort aprins à faire bonne mine,<sup>9</sup>  
 A un mot seul de Dieu ne deviser,<sup>10</sup>  
 A parler peu, et à poltroniser.<sup>11</sup>  
 Dessus un mot une heure je m'arreste,  
 L'on parle à moy, je respons de la teste.  
 Mais, je vous pry, mon saufconduict ayons,

1. Une grave affaire.

2. Éloigné.

3. Accueil, bon accueil.

4. Légères.

5. Auprès de lui, me faire de sa maison, de son service.

6. Comme il en avoit l'habitude.

7. Combien sobrement je parle depuis quelque temps.

8. Avec qui je me trouve en passant.

9. Mine de courtisan.

10. Ne dire un seul mot de Dieu.

11. Dissimuler, adopter une conduite politique, hypocrite et couarde.

Et de cela plus ne nous esmayons,<sup>1</sup>  
 Assez avons espace d'en parler  
 Si une foys vers vous je puis aller.  
 Conclusion, royalle géniture,  
 Ce que je quiers n'est rien qu'une escripture  
 Que, chascun jour, on baille aux ennemys,  
 On le peult bien octroyer aux amys.  
 Et ne fault jà<sup>2</sup> qu'on ferme la Champaigne  
 Plus tost à moy qu'à quelque Jean d'Espagne :  
 Car quoy que né de Paris je ne sois,  
 Point je ne laisse à estre bon François.  
 Et si de moy,<sup>3</sup> comme espère, l'on pense,  
 J'ay entrepris, pour faire récompense,  
 Un œuvre exquis, si<sup>4</sup> ma Muse s'enflamme,  
 Qui maulgré temps, maulgré fer, maulgré flamme  
 Et maulgré mort, fera vivre sans fin  
 Le roy François et son noble Daulphin.

1. Émouvons.

2. *Jà* est souvent une particule qui n'a d'autre vertu que de renforcer la négation.

3. A moi.

4. Qui, si ma muse s'enflamme, fera vivre.

## XXI.

## ADIEUX A LA VILLE DE LYON.

Adieu, Lyon qui ne mords point,  
 Lyon plus doux que cent pucelles,  
 Sinon quand l'ennemy te poinct.  
 Alors ta fureur point ne cèles.  
 Adieu aussi à toutes celles  
 Qui embellissent ton séjour ;  
 Adieu, faces claires et belles,  
 Adieu vous dy, comme le jour.<sup>1</sup>

Adieu, cité de grand valeur,  
 Et citoyens que j'ayme bien.  
 Dieu vous doint la fortune et l'heur  
 Meilleur que n'a esté le mien.  
 J'ay receu de vous tant de bien,  
 Tant d'honneur et tant de bonté  
 Que volontiers dirois combien :  
 Mais il ne peult estre compté.

Adieu les vieillardz bien heureux,  
 Plus ne faisans la court aux dames.

1. Je suis tenté de comprendre *claires et belles comme le jour* : bien qu'on puisse voir une locution proverbiale dans *dire adieu comme le jour*.

Toutesfoys tousjours amoureux  
 De vertu, qui repaist voz âmes.  
 Pour fuyr reproches et blasmes,<sup>1</sup>  
 De composer ay entreprins  
 Des épitaphes sur voz lames,<sup>2</sup>  
 Si je ne suis le premier prins.

Adieu, enfans plein de sçavoir,  
 Dont mort l'homme ne deshérite :  
 Si bien souvent me vinstes veoir,  
 Cela ne vient de mon mérite.  
 Grand mercy, ma Muse petite,  
 C'est par vous<sup>3</sup> et n'en suis marry :  
 Pour belle femme l'on visite  
 A tous les coups un layd mary.

Adieu la Sône<sup>4</sup> et son mignon  
 Le Rosne qui court de<sup>5</sup> vistesse :  
 Tu t'en vas droict en Avignon,  
 Vers Paris je prens mon adresse.<sup>6</sup>  
 Je diroys : adieu, ma maistresse ;  
 Mais le cas viendrait mieulx à point  
 Si je disois : adieu jeunesse,  
 Car la barbe grise me point.

Va, Lyon, que Dieu te gouverne !  
 Assez long temps s'est esbatu

1. Les reproches qui s'attachent aux écrits frivoles.
2. Tombes.
3. C'est par vous, ma Muse, que cet honneur me vint.
4. La Saône.
5. Avec vitesse.
6. Ma direction.

Le petit chien en ta caverne,  
Que devant toy on a batu.<sup>1</sup>  
Finablement, pour sa vertu,  
Adieu des foy's un million  
A Tournon de rouge vestu,<sup>2</sup>  
Gouverneur de ce grand Lyon.

1. Il rappelle ici, par un ingénieux et touchant emploi du proverbe : *Battre le petit chien devant le lion*, les ennuis que, au dire de Sagon, il eut à souffrir pendant son séjour à Lyon.

2. Le cardinal de Tournon.

## XXII.

LE DIEU-GARD<sup>1</sup> A LA COURT.

Vienne la mort quand bon luy semblera,  
 Moins que jamais mon cueur en tremblera,  
 Puis.que de Dieu je reçoy ceste grâce  
 De veoir encor de monseigneur<sup>2</sup> la face.

Ha! mal parlans, ennemys de vertu,  
 Totalement me disiez devestu  
 De ce grand bien. Vostre cueur endurecy  
 Ne congneut onc ne pitié, ne mercy ;  
 Pourtant<sup>3</sup> avez semblable à vous pensé  
 Le plus doux roy, qui fut onc offensé!  
 C'est luy, c'est luy, France, royne sacrée,  
 C'est luy qui veult que mon œil se récréé,  
 Comme souloit,<sup>4</sup> en vostre doux regard.

Or je vous voy, France, que Dieu vous gard!  
 Depuis le temps que je ne vous ay veue,  
 Vous me semblez bien amendée et creue,

1. *Dieu-gard*, Dieu vous garde, un *Dieu-gard*, manière de salut.
2. Le Roi.
3. A cause de cela.
4. Comme il en avoit l'habitude.

Que Dieu vous croisse encores plus prospère!<sup>1</sup>

Dieu gard François, vostre cher filz et père,  
Le plus puissant en armes et science,  
Dont ayez eu encor expérience.

Dieu gard la royne, Eléonor d'Autriche,  
D'honneur, de sens et de vertuz tant riche.

Dieu gard du dard mortifère et hydeux  
Les filz du roy, Dieu nous les gard tous deux!  
O que mon cueur est plein de dueil et d'ire,<sup>2</sup>  
De ce que plus les trois je ne puis dire!<sup>3</sup>

Dieu gard leur sœur, la Marguerite<sup>4</sup> pleine  
De dons exquis. Ha! royne Magdeleine,<sup>5</sup>  
Vous nous lairrez;<sup>6</sup> bien vous puis, ce me semble,  
Dire Dieu gard et adieu tout ensemble.

Pour abréger : Dieu gard le noble reste  
Du royal sang, origine céleste.

Dieu gard tous ceulx qui pour la France veillent  
Et pour son bien combatent et conseillent.

Dieu gard la Court des dames, où abonde  
Toute la fleur et l'éliste du monde.

1. Vous fasse croître en plus grande prospérité.
2. Colère.
3. Le Dauphin étoit mort en 1536.
4. Marguerite de France, qui épousa le duc de Savoie.
5. La dernière fille de François I<sup>er</sup>, qui venoit d'épouser le roi d'Écosse.
6. Vous allez nous abandonner.

Dieu gard en fin toute la fleur de lys,<sup>1</sup>  
Lime et rabot des hommes mal pollys!

Or sus avant,<sup>2</sup> mon cueur, et vous, mes yeulx,  
Tous d'un accord dressez-vous vers les cieulx,  
Pour gloire rendre au pasteur débonnaire<sup>3</sup>  
D'avoir tenu en son parc ordinaire  
Ceste brebis esloignée en souffrance.  
Remerciez ce noble roy de France,  
Roy plus esmeu vers moy de pitié juste  
Que ne fut pas envers Ovide Auguste;  
Car d'adoucir son exil<sup>4</sup> le pria,  
Ce qu'accordé Auguste ne luy a.

Non que je veuille, Ovide, me vanter  
D'avoir mieulx sceu que ta muse chanter!  
Trop plus que moy, tu as de véhémence  
Pour esmouvoir à mercy et clémence;  
Mais assez bon persuadeur me tien  
Ayant un prince humain plus que le tien.  
Si tu me vaincz en l'art, tant agréable,  
Je te surmonte en fortune amyable:  
Car quand banny aux Gèthes tu estois,  
Ruisseaulx de pleurs sur ton papier jectoïs,  
En escrivant sans espoir de retour;  
Et je me voy, mieulx que jamais, autour  
De ce grand roy. Ce pendant qu'as esté  
Près de César à Romme en liberté

1. La cour, le palais où brille la fleur de lis.

2. *Sus-avant*, en avant, la tête haute, courage!

3. *Jésus-Christ*, à ce que je crois, bien que la phrase puisse s'appliquer à François I<sup>er</sup>.

4. Ovide.



D'amour chantois, parlant de ta Corynne ;  
Quant est de moy,<sup>1</sup> je ne veulx chanter hymne  
Que de mon roy : ses gestes reluysans  
Me fourniront d'argumens suffisans.  
Qui veult d'amour deviser, si devise :  
Là est mon but.<sup>2</sup> Mais quand je me ravise,  
Doy-je finir l'élégie présente  
Sans qu'un Dieu gard encores je présente ?  
Non, mais à qui ? Puis que François pardonne  
Tant et si bien qu'à tous exemple il donne,  
Je dy Dieu gard à tous mes ennemys  
D'aussi bon cueur qu'à mes plus chers amys.

1. Quant à moi.

2. De chanter le Roi.

## XXIII.

FRIPÉLIPPES, VALET DE MAROT, A SAGON.<sup>1</sup>

Par mon âme il est grand foyson,  
 Grand <sup>2</sup> année et grande saison  
 De bestes qu'on deust mener paistre,  
 Qui regibent <sup>3</sup> contre mon maistre.  
 Je ne voy point qu'un Sainct Gelais,  
 Un Heroet, un Rabelaiz,  
 Un Brodeau, un Sève,<sup>4</sup> un Chappuy,  
 Voysent <sup>5</sup> escrivant contre luy.  
 Ne Papillon pas ne le poinct,  
 Ne Thenot ne le tenne <sup>6</sup> point;  
 Mais bien un tas de jeunes veaulx,  
 Un tas de rithmasseurs nouveaulx  
 Qui cuydent<sup>7</sup> eslever leur nom,  
 Blasmant les hommes de renom.

1. Nous ne voulons pas répéter ici ce que nous avons dit dans la Vie de Marot sur la querelle de notre poëte avec Sagon. Nous avons traité fort longuement cette importante partie de la biographie de maître Clément. Nous renvoyons donc le lecteur à notre préface. Il y retrouvera aussi tous les poëtes dont il va être question.

2. *Grand*, dans le sens de fécond.

3. Regimbent.

4. Maurice Scève.

5. Aillent.

6. Tanne, tourmente.

7. Pensent, présument.

Et leur semble qu'en ce faisant  
 Par la ville on ira disant :  
 « Puis qu'à Marot ceulx cy s'attachent,  
 Il n'est possible qu'ilz n'en sçachent. <sup>1</sup> »

Et veu les faultes infinies  
 Dont leurs épistres sont fournies,  
 Il convient de deux choses l'une:  
 Ou qu'ilz sont troublez de la lune, <sup>2</sup>  
 Ou qu'ilz cuydent qu'en jugement  
 Le monde, comme eulx, est jument.  
 De là vient que les povres bestes,  
 Après s'estre rompu les testes  
 Pour le bon bruit d'autruy briser,  
 Eulx mesmes se font despriser,  
 Si que <sup>3</sup> mon maistre, sans mesdire,  
 Avecques David peult bien dire :  
 « Or sont tombez les malheureux  
 En la fosse faicte par eulx,  
 Leur piéd mesmes s'est venu prendre  
 Au filé qu'ilz ont voulu tendre. <sup>4</sup> »

Car il ne fault pour leur respondre  
 D'autres escriptz <sup>5</sup> à les confondre  
 Que ceulx-là mesmes qu'ilz ont faictz,  
 Tant sont grossiers et imparfaictz ;  
 Imparfaictz en sens et mesures,  
 En vocables <sup>6</sup> et en césures,  
 Au jugement des plus fameux

1. Il est impossible qu'ils ne soient pas savants.

2. Extravagants, fous.

3. Tellement que, si bien que.

3. On peut comparer cette traduction avec la Vulgate, *Psal.* ix, v. 15.

4. Destinés à... qui puissent les confondre.

6. Quant à la propriété des termes.

Non pas des ignorans, comme eulx !  
 L'un est un vieux resveur Normand,  
 Si goulu, friand et gourmand  
 Dé la peau du povre latin,<sup>1</sup>  
 Qu'il l'escorche comme un mastin.  
 L'autre un Huet<sup>2</sup> de sotte grâce,<sup>3</sup>  
 Lequel voulut voler la place  
 De l'absent ;<sup>4</sup> mais le demandeur  
 Eust affaire à un entendeur.<sup>5</sup>  
 O le Huet en bel arroy<sup>6</sup>  
 Pour entrer en chambre de roy !  
 Ce Huet et Sagon se jouent  
 Par escript, l'un l'autre se louent :  
 Et semble, tant ilz s'entreflagent,  
 Deux vieux asnes qui s'entregrattent.  
 Or des bestes que j'ay sus dictes,  
 Sagon, tu n'es des plus petites,  
 Combien que Sagon soit un mot  
 Et le nom d'un petit marmot.<sup>7</sup>  
 Et sçaches qu'entre tant de choses  
 Sottement en tes dictz encloses,  
 Ce villain mot de *concluer*  
 M'a faict d'ahan<sup>8</sup> le front suer.

1. On reconnoît ici Sagon, plus loin La Huëterie; mais, encore une fois, nous renvoyons à la Vie de Marot.

2. Huet était employé comme sobriquet dans un sens analogue à celui que *Jocrisse* a aujourd'hui.

3. *Homme de sotte grâce*, plaisant lourdaud.

4. La Huëterie fut accusé d'avoir demandé la place de valet de chambre que Marot remplissoit avant sa fuite.

5. A un homme intelligent.

6. En bel équipage.

7. Sagouin, petit singe.

8. De fatigue, d'oppression, d'angoisse.

Au reste de tes escriptures  
 Il ne fault vingt, ne cent ratures  
 Pour les corriger. Combien donc?  
 Seulement une, tout du long.

Aussi monsieur<sup>1</sup> en tient tel compte  
 Que de sonner<sup>2</sup> il auroit honte  
 Contre ta rude cornemuse  
 Sa douce lyre ; et puis sa muse  
 Parmy les princes allaictée,  
 Ne veult point estre valetée.

Hercules fait-il nulz effors  
 Sinon rencontre les plus forts ?  
 Pensez qu'à Ambres bien séreroit  
 Ou à Canis, qui<sup>3</sup> les verroit  
 Combatre, en ordre et équipage,  
 L'un un valet et l'autre un page!

J'ay pour toy trop de résistance.<sup>4</sup>  
 Encor ay-je paour qu'il<sup>5</sup> me tance  
 Dont<sup>6</sup> je t'escry, car il sçait bien  
 Que trop pour toy je sçay de bien.<sup>7</sup>

Vray est qu'il avoit un valet  
 Qui s'appelloit *Nihil valet*,  
 A qui comparer on t'eust peu :  
 Toutesfoys il estoit un peu

1. On comprend aisément que c'est Marot que le soi-disant Fripelippe désigne ainsi par le mot *monsieur*.

2. Faire résonner.

3. Pensez combien ce seroit séant au brave chevalier d'Ambres si on le voyoit.

4. J'ai plus qu'il ne faut de force pour te résister et te vaincre.

5. Il, monsieur, Marot.

6. De ce que.

7. Je sais trop bien faire pour que tu puisses lutter.

Plus plaisant à veoir que tu n'es,  
Mais non pas du tout si punais.

Il avoit bien tes yeulx de rane<sup>1</sup>  
Et si estoit filz d'un Marrane,<sup>2</sup>  
Comme tu es au demourant,  
Ainsi védel<sup>3</sup> et ignorant,  
Sinon qu'il sçavoit mieulx limer  
Les vers qu'il faisoit imprimer.

Tu penses que c'est celluy là  
Qui au lict de monsieur alla,  
Et feit de sa bourse mitaine.<sup>4</sup>  
Et va, va ; ta fievre quartaine !<sup>5</sup>  
Comparer ne t'y veulx, ne doy :  
Il valloit mieulx cent foys que toy.

Mais viença, qui t'a meu à dire  
Mal de mon maïstre en si grand ire ?

Vrayement il me vient souvenir  
Qu'un jour vers luy te vey venir  
Pour un chant royal luy monstret :  
Et le prias de l'accoustrer,  
Car il ne valloit pas un œuf.  
Quand il l'eust refaict tout de neuf,  
A Rouen en gaignas, povre homme,  
D'argent quelque petite somme  
Qui bien à propos te survint,  
Pour la vérolle qui te vint.

1. Grenouille.

2. *Marrane* étoit généralement pris dans le sens de juif converti ; renégat, apostat.

3. Veau, employé surtout en Gascogne.

4. Et passa les mains dans la bourse de monsieur.

5. Juron usité. Que ta fièvre quartaine t'emporte !

Mais pour un sueur,<sup>1</sup> quand j'y pense,  
 Tu en rends froide récompense.  
 Il semble, pourtant, en ton livre,  
 Qu'en le faisant tu fusses ivre ;  
 Car tu ne sceuz tant marmotter,<sup>2</sup>  
 Qu'un nom tu luy sceusses donner.  
 Si n'a-il couplet, vers, n'épître,  
 Qui vaille seulement le titre.<sup>3</sup>

Dont ne sois glorieux, ne rogue,  
 Car tu le grippas au prologue<sup>4</sup>  
 De l'Adolescence,<sup>5</sup> à mon maistre ;  
 Et qu'on lise à dextre, ou senestre,  
 On trouvera,<sup>6</sup> bien je le sçay,  
 Ce petit mot de Coup d'Essay,<sup>7</sup>  
 Ou coups d'essay, que je ne mente.

O la sotie véhémence !  
 A peine sera jamais crainct  
 De combatant, qui est contrainct  
 D'emprunter, quand vient aux alarmes,  
 De son adversaire les armes.

Ha, rustre, tu ne pensoys pas  
 Que jamais il deust faire un pas  
 Dedans la France!<sup>8</sup> tu pensois

1. Pour un homme habitué à suer. La *surie*, comme on disoit alors, la suée, étoit en effet le remède employé pour guérir la maladie dont il vient d'être question.

2. Marmotter.

3. Qui mérite d'avoir un titre.

4. Car tu le volas, ce titre, à mon maître, tu l'empruntas au prologue de l'*Adolescence*.

5. L'*Adolescence Clémentine*, titre sous lequel parut le premier recueil des vers de Marot.

6. Qu'on le lise, comme on voudra, ce prologue, on y trouvera, etc.

7. C'est, on l'a vu dans la Préface, le titre du factum de Sagon.

8. Qu'il dût revenir de son exil.

Sans pitié ce bon roy François,  
 Et le paingnois en ton cerveau  
 Aussi tigre que tu es veau.

C'est pourquoy les cornes dressas.  
 Et quand tes escriptz addressas  
 Au roy, tant excellent poëte,  
 Il me souvint d'une chouette  
 Devant le rossignol chantant,  
 Ou d'un oyson se présentant  
 Devant le cygne pour chanter.

Je ne veulx flatter, ne vanter,  
 Mais certes monsieur auroit honte  
 De t'allouer dedans le compte  
 De ses plus jeunes apprentifz.

Venez, ses disciples gentilz,  
 Combatre ceste lourderie :  
 Venez, son mignon Borderie ;  
 Grand espoir des muses haultaines :  
 Rocher, faictes saillir fontaines,<sup>1</sup>  
 Lavez tous deux aux veaulx les testes!  
 Lyon,<sup>2</sup> qui n'est pas roy des bestes  
 Car Sagon l'est, sus, hault la pate,  
 Que du premier coup on l'abbate!

Sus, Gallopin, qu'on le gallope,  
 Redressons cest asne qui choppe,  
 Qu'il sente de tous la poincture!  
 Et nous aurons Bonadventure,<sup>3</sup>  
 A mon advis, assez sçavant  
 Pour le faire tirer avant.

1. Allusion à Charles Fontaine.

2. Lyon Jamet.

3. Des Peñiers.



Vien, Brodeau le puisné, son filz,  
 Qui si tresbien le contrefeiz<sup>1</sup>  
 Au huictain des *Frères mineurs*<sup>2</sup>  
 Que plus de cent beaulx devineurs  
 Dirent que c'estoit Marot mesme,  
 Tesmoing le Griffon d'Angoulesme,<sup>3</sup>  
 Qui respondit *argent en pouppe*,  
 En lieu d'yvre *comme une souppe*.<sup>4</sup>  
 Venez donc ses nobles enfans,  
 Dignes de chapeaulx triumphans  
 De vert laurier, faictes merveilles  
 Contre Sagon digne d'oreilles

1. L'imitas.

2. Nous croyons devoir donner ce huitain :

A DEUX FRÈRES MINEURS, PAR LE JEUNE BRODEAU.

Mes beaulx pères religieux,  
 Vous disnez pour un grand mercy;  
 O gens heureux, ô demy dieux,  
 Pleust à Dieu que je fusse ainsi :  
 Comme vous vivrois sans soucy.  
 Car le vœu qui l'argent vous oste,  
 Il est clair qu'il deffend aussi  
 Que ne payez jamais vostre hoste.

3. Marot, dans ses Épigrammes, nous dit que le personnage en question est un greffier de la maison du duc d'Orléans. Je prends Griffon pour un nom propre, malgré l'opinion des précédents éditeurs. Carloix, dans ses mémoires sur Vieilleville, nous parle d'un Griffon, premier valet de chambre du Dauphin.

4. Voici le huitain auquel Marot fait allusion :

Tu dis, Marot, par tes raisons  
 Qui ne valent le publier  
 Que, quand allons par les maisons,  
 Disnons sans bource deslier,  
 D'un cas je te venx supplier  
 Puis que tu n'as argent en pouppe  
 Comme moy rends toy cordelier  
 Tu disneras comme je souppe.

Marot, jouant sur ces rimes, veut dire qu'au lieu de parler d'argent en poupe, l'auteur auroit dû se borner à dire qu'il étoit ivre comme une souppe.

A chapperon.<sup>1</sup> Non, ne bougez,  
 Pour le vaincre rien ne forgez.  
 Laissez cest honneur et estime  
 A la dame Anne Philétime,  
 De qui Sagon pourroit aprendre,  
 Si la peine elle daignoit prendre  
 De l'enseigner. Trembles-tu point,  
 Coquin, quand tu oys en ce poinct  
 Hucher tant d'espritz, dont le moindre  
 Sçait, mieulx que toy, louer et poindre!

Je laisse un tas d'yvrongneries  
 Qui sont en tes rithmasseries,  
 Comme de tes quatre Raisons,<sup>2</sup>  
 Aussi fortes que quatre oysons;  
 De ces deux sœurs Savoysiennes,  
 Que tu cuydois Parisiennes,<sup>3</sup>  
 Et de mainte autre grand follie  
 Dont il n'a grand mélancolie.

Mais certes il se deult gramment<sup>4</sup>  
 De t'ouyr irrévéramment  
 Parler d'une telle princesse  
 Que de Ferrare la duchesse,  
 Tant bonne, tant sage et bénigne.

O quantes foyes en sa cuysine  
 Ton dos a esté souhaitté

1. Comme celles qui sont sur le bonnet des Fols, de mère Folle, du Prince des Sotz, etc.

2. Le *Coup d'Essai* de Sagon étoit terminé par un chant royal, dans lequel il réfutoit par quatre *raisons naturelles* toute la doctrine de Luther.

3. *Epistre par François Sagon, secrétaire*, aux deux sœurs de Clément Marot, pour confuter celle qu'il leur avoit envoyée, parlant fainctement de charité et de foy.

4. Grandement.

Pour y estre bien fouetté ;  
 Dont, peult estre, elle eust fait deffense,  
 Tant bien pardonne à qui l'offense !

Mais moy je ne me puis garder  
 De t'en battre et te nazarder :  
 Ta meschanceté m'y convie,  
 Et m'en fault passer mon envie.

Zon<sup>1</sup> dessus l'œil, zon sur le groin,  
 Zon sur le dos du Sagouyn,  
 Zon sur l'asne de Balaan !

Ha, vilain, vous pétez d'ahan,  
 Le feu saint Antoine vous arde!<sup>2</sup>  
 Ça, ce nez, que je le nazarde  
 Pour t'apprendre avecques deux doits  
 A porter honneur où tu dois.

Enflez,<sup>3</sup> villain, que je me joue !  
 Sus-après, tournez l'autre joue !  
 Vous criez ! je vous feray taire,  
 Par Dieu, monsieur le secrétaire  
 De beurre fraiz.<sup>4</sup> Hou, le mastin !  
 Pleust à Dieu que quelque matin  
 Tu vinsses à te revenger !  
 L'abbé<sup>5</sup> seroit en grand danger  
 De veoir par manière de rire  
 Monsieur mon maistre luy escrire.  
 Et d'estre de luy mieulx traicté  
 Que de moy tu ne l'as esté !  
 Car il sçait tout ; et sçait comment

1. Zon, coup.

2. Feu de saint Antoine, espèce d'érysipèle.

3. Enflez votre joue, qu'elle offre plus d'espace pour le soufflet !

4. Est-ce une allusion au fromage ? Sagon étoit secrétaire de Félix de Brie.

5. De Saint-Evroul, patron de Sagon.

Te fait<sup>1</sup> exprès commandement  
 De t'en aller mettre en besongne  
 Pour composer ton coup d'yvrongne ;  
 Ce que lui accordas, pourveu  
 Qu'en après tu serois pourveu  
 De la cure de Soligny.  
 Quant à celle de Sotigny,  
 Long temps a, par élection,  
 Tu en prins la possession.<sup>2</sup>

Que je donne au diable la beste !  
 Il me fait rompre icy la teste  
 A ses mérites collauder,  
 Et les bras à le pellauder ;<sup>3</sup>  
 Et si ne vault pas le tabut.<sup>4</sup>

Mieulx vault donc icy mettre but,<sup>5</sup>  
 T'advisant, sot, t'advisant, veau,  
 T'advisant, valeur d'un naveau,  
 Que tu ne te veis recevoir  
 Oncques tant d'honneur que d'avoir  
 Receu une épistre à oultrance<sup>6</sup>  
 D'un valet du Maro<sup>7</sup> de France.

Et crains, d'une part, qu'on t'en prise :  
 Puis, d'avoir<sup>8</sup> tant de peine prinse ;  
 J'ay peur qu'il me soit reproché  
 Qu'un asne mort j'ay escorché.

1. Il (ton maître) te fit.

2. *Tu en prins possession, longtemps a.*

3. Fustiger, rosser.

4. La peine. *Tabuter*, troubler, molester.

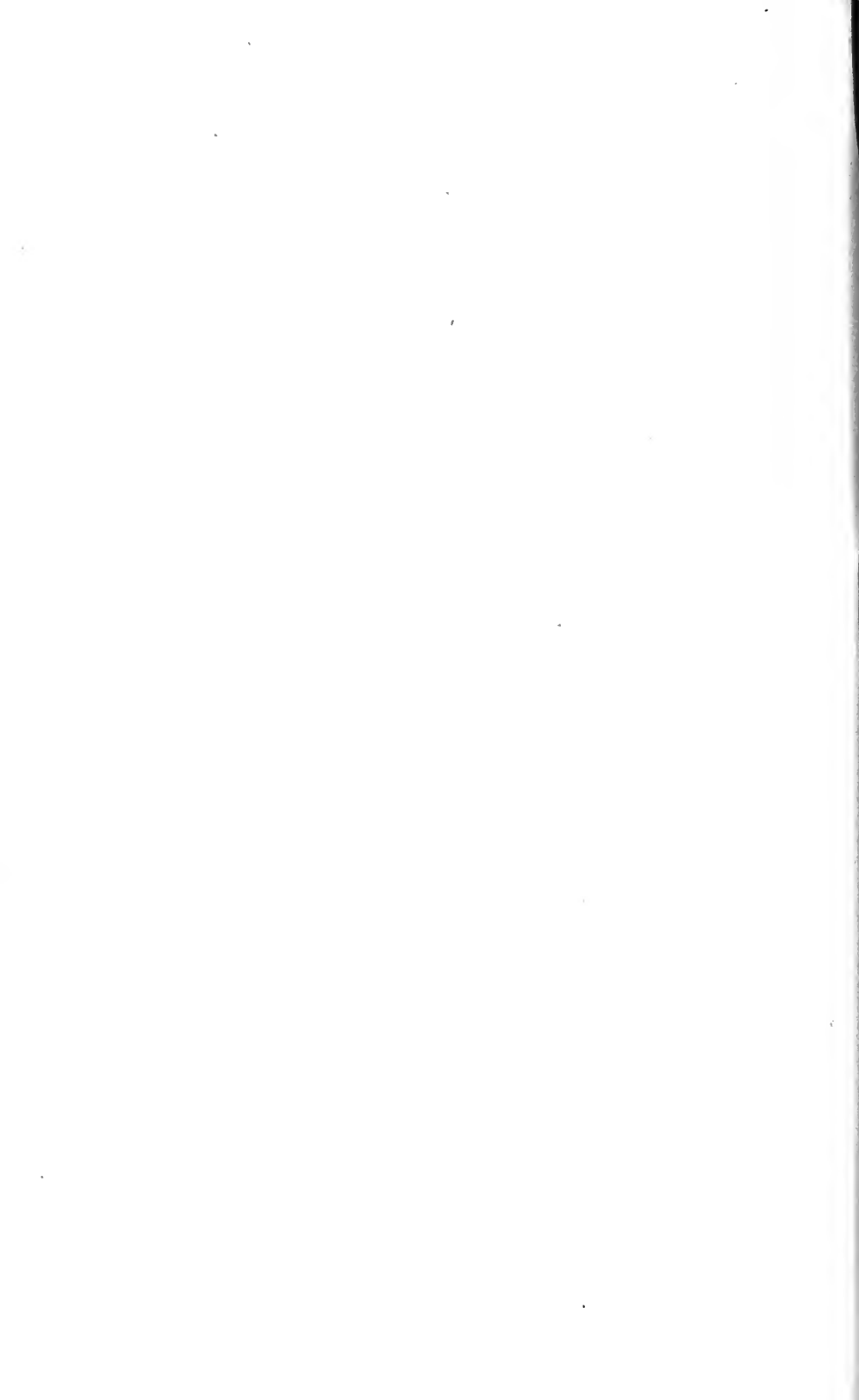
5. Mettre fin.

6. Mortelle, qui transperce d'outre en outre.

7. Marot revient à plusieurs reprises sur cette comparaison avec *Virgilius Maro*.

8. De ce que j'ai pris, etc.

# LE CIMETIÈRE



# LE CIMETIÈRE

---

## I.

DE MESSIRE CHARLES DE BOURBON.<sup>1</sup>

Dedans le clos de ce seul tumbeau-cy  
Gyst ung vainqueur et ung vaincu aussi ;  
Et sy n'y a qu'ung corps tant seulement.  
Or esbahyr ne s'en fault nullement,  
Car ce corps mort, du temps qu'il a vescu  
Vainquit pour aultre et pour soy fut vaincu.<sup>2</sup>

1. Le fameux connétable.

2. On se rappelle qu'il mourut victorieux au siège de Rome.

## II.

DE ALEXANDRE, PRÉSIDENT DE BARROYS.

Soubz cette tumbe est gisant Alexandre,  
Non pas celluy qui son nom fait espandre  
Par l'univers; non pas celluy de Troye  
Qui par l'amour meit son païs en proye;  
Alexandre est cestuy-cy de Barroys,  
Qui à bon droict fait<sup>1</sup> le nombre des troys.

A l'ung Juno fait présent de ses biens:  
Vénus à l'autre a eslargy<sup>2</sup> des siens;  
A cestuy-cy Pallas, noble déesse,  
De ses trésors a faict grande largesse.

Le Grec conquist le monde à force et peine:  
Par estre beau le Troyen eust Helène:  
Cil de Barroys, par prudence et sçavoir,  
Los immortel a mérité d'avoir.

1. Complète, parfait.

2. Distribué avec largesse.



## III.

DE MAISTRE GUILLAUME CRÉTIN,<sup>1</sup> POÈTE FRANÇOIS.

Seigneurs passans, comment pourrez-vous croire  
 De ce tombeau la grand pompe et la gloire?  
 Il n'est ne painct, ne polly, ne doré,  
 Et si<sup>2</sup> se dit haultement honoré,  
 Tant seulement pour estre<sup>3</sup> couverture  
 D'ung corps humain cy mis en sépulture :  
 C'est de Crétin, Crétin qui tant sçavoit.  
 Regardez donc si ce tumbeau avoit  
 De ce Crétin les faictz laborieux,  
 Comme il debvroit estre bien glorieux  
 Veu qu'il prend gloire au povre corps tout mort  
 Lequel par tout vermine mine et mord.

O dur tombeau, de ce que tu encœuvres<sup>4</sup>  
 Contente-toi, avoir n'en peuz les œuvres :  
 Chose éternelle en mort jamais ne tombe,  
 Et qui ne meurt n'a que faire de tombe.

1. Mort en 1525.

2. Pourtant.

3. Uniquement parce qu'il recouvre, etc.

4. Renfermes.

## IV.

## DE FLORIMONT DE CHAMPEVERNE.

Le Roy, la Mort aymèrent Florimont  
De Champeverne, en son florissant aage ;  
Le Roy par temps le poulsa vers le mont  
D'honneur et biens, en suffisant estage ;<sup>1</sup>  
Mais Mort, voulant le traicter d'avantage,<sup>2</sup>  
En ung moment le poulsa jusque aux cieulx,  
Et feit tresbien ; car des bons l'héritage  
N'est point assis en ce val vicieux.

1. A une hauteur suffisante. *Estage* avoit aussi un sens dont il faut peut-être tenir compte ici, le sens de logis octroyé à un vassal, le sens de tenance féodale.

2. Avantagementement.

## V.

DE MADAME DE CHATEAUBRIANT.<sup>1</sup>

Soubz ce tombeau gist Françoyse de Foix  
 De qui tout bien tout chascun souloit<sup>2</sup> dire ;  
 En le disant,<sup>3</sup> oncq une seule voix  
 Ne s'advança d'y vouloir contredire.  
 De grand beaulté, de grâce qui attire,  
 De bon sçavoir, d'intelligence prompte  
 De biens, d'honneurs, et mieulx que ne racompte,  
 Dieu éternel richement l'estoffa.<sup>4</sup>  
 O viateur,<sup>5</sup> pour t'abrèger le compte,  
 Cy gist ung rien, là où tout triompha.<sup>6</sup>

1. François de Foix, fille de Jean de Foix, et sœur de Lescun de Lautrec, épouse de Jean de Laval, sieur de Châteaubriant. Cette épitaphe, inscrite sur le tombeau de la comtesse en l'église des Mathurins de Châteaubriant, étoit encadrée entre quatre lignes dont l'une indiquoit la date de la mort et les autres ces trois devises qui appartiennent peut-être à Marot : *Peu de telles, Point de plus, Prou (beaucoup) de moins.*

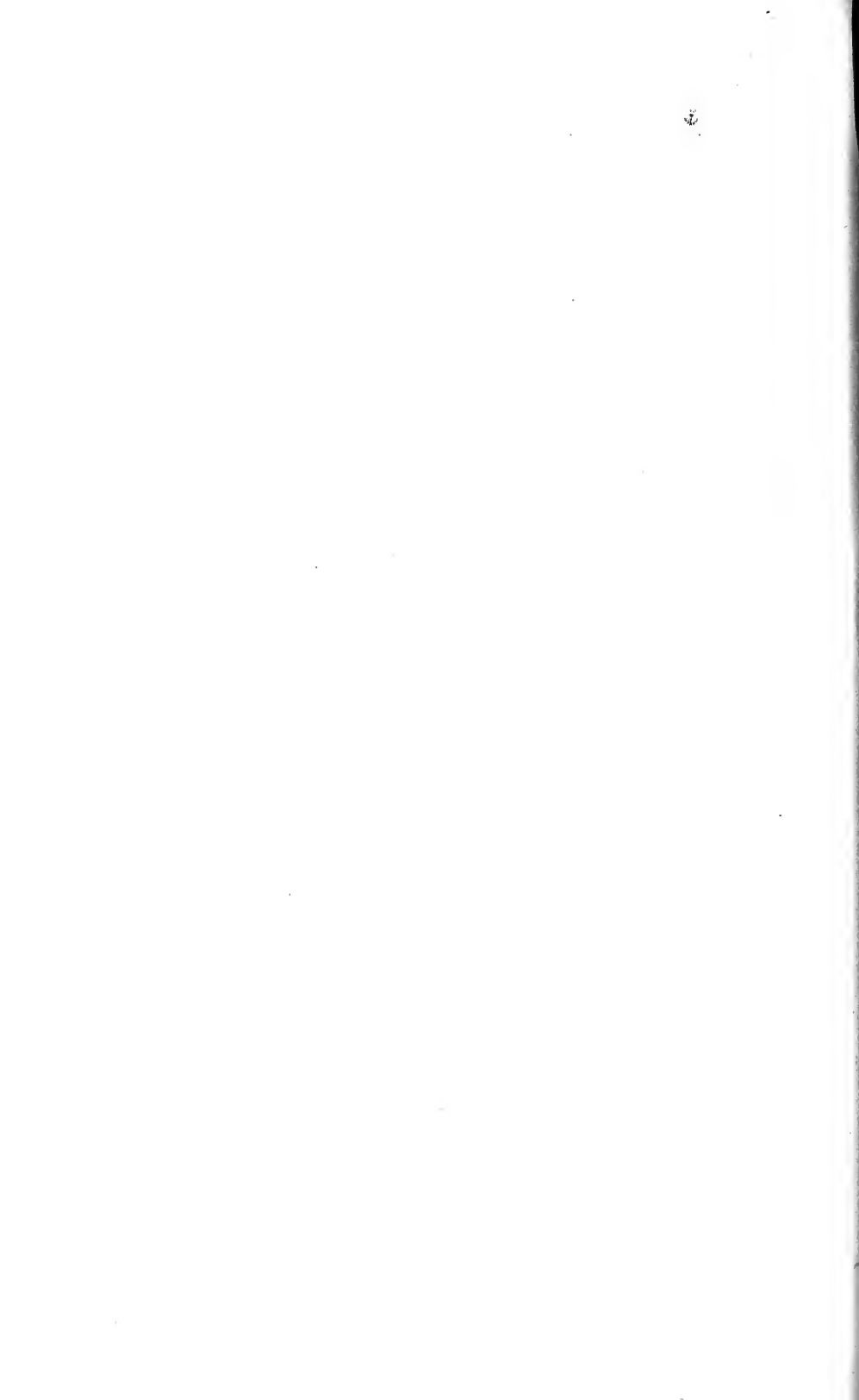
2. Avoit coutume.

3. Tandis qu'on le disoit.

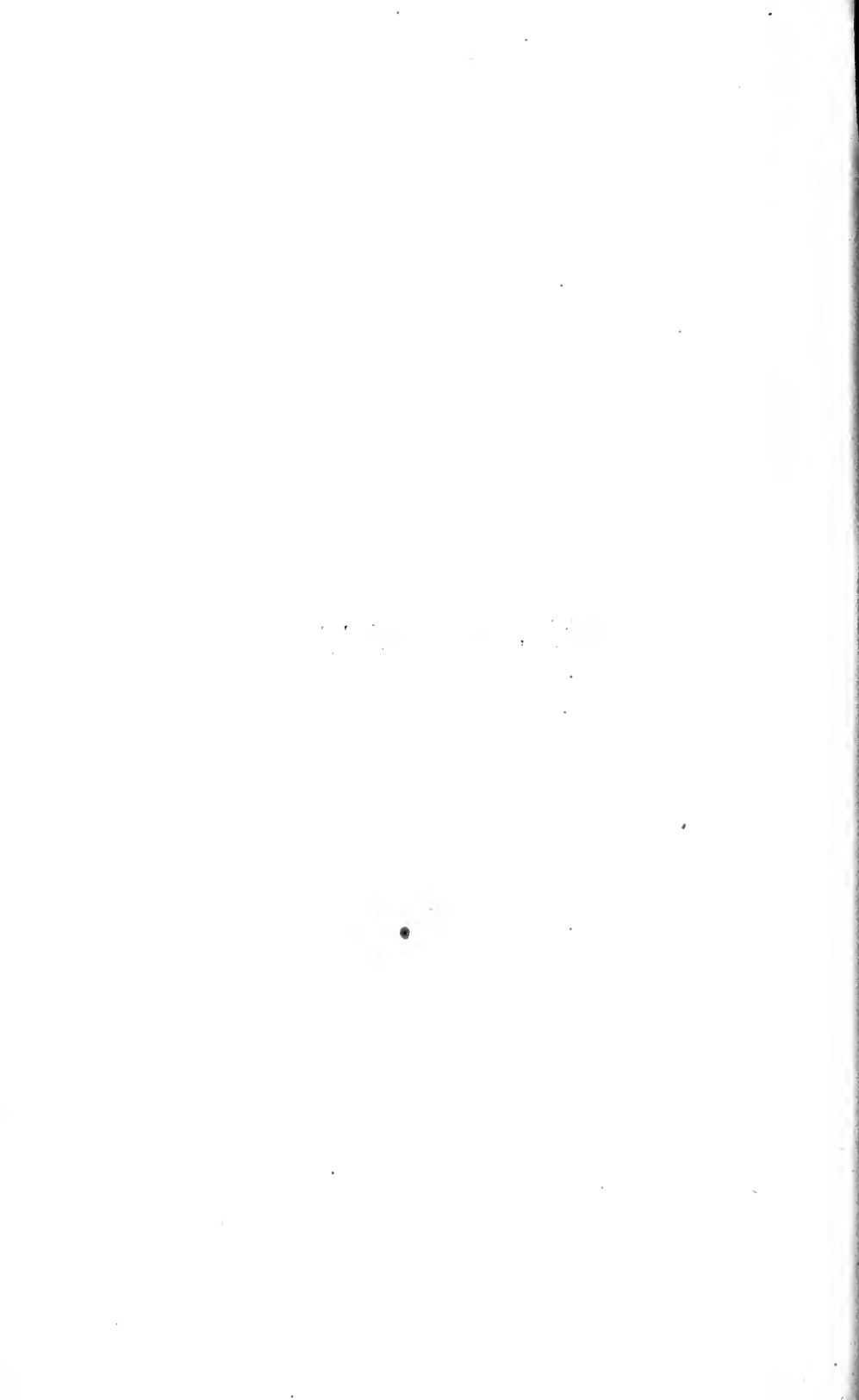
4. La revêtit.

5. Voyageur.

6. Triompher, dans le sens, qu'il avoit fréquemment alors, de resplendir.



# COMPLAINTES



# COMPLAINTES

---

## I.

ÉGLOGUE SUR MADAME LOYSE DE SAVOYE,<sup>1</sup>  
MÈRE DU ROY FRANÇOYS,  
PREMIER DE CE NOM, EN LAQUELLE ÉGLOGUE  
SONT INTRODUCTZ DEUX PASTEURS,  
COLIN D'ANJOU ET THÉNOT DE POICTOU.

THÉNOT.

En ce beau val sont plaisirs excellens,  
Un cler ruisseau bruïant près de l'ombrage,  
L'herbe à soubhait, les vents non violens ;  
Puis toy, Colin, qui de chanter fais rage.

A Pan ne veulx rabaisser son hommage,<sup>2</sup>  
Mais quant aux champs tu l'accompagnerois,  
Plus tost proffict en auroit que dommage :  
Il t'apprendroit, et tu l'enseigneroy.

1. Louise de Savoie, née 1477, femme de Charles, comte d'Angoulême, dont elle eut Marguerite de Valois et François I<sup>er</sup>. Morte en 1531.

2. Je ne veux pas diminuer le mérite, etc.

Quant à chansons, tu y besongneroy  
 De si grand art, s'on venoit à contendre,<sup>1</sup>  
 Que quand sur Pan rien tu ne gagneroy,  
 Pan dessus toy,<sup>2</sup> rien ne pourroit prétendre.

S'il gaigne en prix un beau fourmage tendre,  
 Tu gaigneras ung pot de laict caillé:  
 Ou si le laict il ayme plus cher<sup>3</sup> prendre,  
 A toy sera le fromage baillé.

## COLIN.

Berger Thénot, je suis esmerveillé  
 De tes chansons, et plus fort je m'y baigne  
 Qu'à escouter le linot esveillé  
 Ou l'eau qui bruyt tombant d'une montaigne.

Si au matin Callioppe te gaigne,  
 Contre elle, au soir, obtiendras le butin;  
 Ou s'il advient que tant noble compaignie  
 Te gaigne, au soir, tu vaincras, au matin.

Or je te pry, tandis que mon mastin  
 Fera bon guet et que je feray paistre  
 Nos deux trouppeaulx, chante un peu de Catin,  
 En deschiffrant son bel habit champestre.

## THÉNOT.

Le rossignol de chanter est le maistre,<sup>4</sup>  
 Taire convient devant luy les pivers;

1. A lutter.

2. Au-dessus de toi.

3. Il aime mieux.

4. Il faut comprendre, je crois, le maître en fait de chants, plutôt que maître de chanter quand il lui plaît.



Aussi estant là où tu pourras estre,  
Taire feray mes chalumeaux divers.

Mais si tu veulx chanter dix foys dix vers,  
En déplorant la bergère Loyse,  
Des coings auras six jaunes et six verts,  
Des mieulx sentans qu'on veit depuis Moysé.

Et si tes vers sont d'aussi bonne mise  
Que les derniers que tu feis d'Ysabeau,  
Tu n'auras pas la chose qu'ay promise,  
Ains<sup>1</sup> beaucoup plus et meilleur et plus beau.

De moy auras ung double chalumeau,  
Faict de la main de Raffy Lyonnois,  
Lequel à peine<sup>2</sup> ay eu pour ung chevreau,  
Du bon pasteur Michau que tu congnois.

Jamais encor n'en sonnay que une foys.  
Et si le garde aussi cher que la vie;  
Si l'auras-tu de bon cueur toutesfoys.  
Faisant cela à quoy je te convie.

## COLIN.

Tu me requiers de ce dont j'ay envie.  
Sus donc, mes vers, chantez chants doloureux,  
Puis que la mort a Loyse ravie,  
Qui tant tenoit noz courtilz<sup>3</sup> vigoureux.

1. Mais.

2. A grand'peine.

3. Champs entourés de haies ou de fossés.

Or sommes-nous maintenant malheureux,  
 Plus estonnez de sa mortelle absence  
 Que les aigneaux à l'heure qu'entour eulx  
 Ne trouvent pas la mère qui les pense.<sup>1</sup>

Plorons, bergers, nature nous dispense!<sup>2</sup>  
 Plorons la mère au grand berger<sup>3</sup> d'icy;  
 Plorons la mère à Margot<sup>4</sup> d'excellence,<sup>5</sup>  
 Plorons la mère à nous aultres aussi.

O grand pasteur, que tu as de soucy!  
 Ne sçay lequel, de toy, ou de ta mère,  
 Me rend le plus de tristesse noircy!  
 Chantez, mes vers, chantez douleur amère!

Lors que Loyse, en sa loge prospère,  
 Son beau mesnage en bon sens conduysoit,  
 Chascun pasteur, tant fust-il riche père.  
 Lieu là dedans pour sa fille eslisoit.

Aucunes foyes Loyse s'advisoit  
 Les faire seoir toutes soubz ung grand orme,  
 Et elle estant au millieu leur disoit :  
 « Filles, il fault que d'un poinct vous informe.

Ce n'est pas tout qu'avoir plaisante forme,  
 Bordes,<sup>6</sup> troupeaux, riche père et puissant,

1. Panse, soigne.

2. Nous le permet.

3. On devine aisément le roi.

4. Marguerite de Valois.

5. L'excellente.

6. Domaines.

Il faut préveoir que vice ne difforme  
Par long repos vostre aage florissant.

Oysiveté n'allez point nourrissant,  
Car elle est pire entre jeunes bergères  
Qu'entre brebis ce grand loup ravissant  
Qui vient au soir tousjours en ses<sup>1</sup> fougères.

A travailler soyez doncques légères.  
Que Dieu pardoint au bon homme Roger!  
Tousjours disoit que chez les mesnagères  
Oysiveté ne trouvoit à loger. »

Ainsi disoit la mère au grand berger,  
Et à son dict<sup>2</sup> travailloient pastourelles :  
L'une plantoit herbes en ung verger,  
L'autre paissoit coulombs et tourterelles.

L'autre à l'aiguille ouvroit<sup>3</sup> choses nouvelles,  
L'autre en après faisoit chapeaux de fleurs.  
Or maintenant ne font plus rien les belles,  
Sinon ruisseaux de larmes et de pleurs.

Converti ont leurs danses en douleurs,  
Le bleu en brun, le vert gay<sup>4</sup> en tanné,<sup>5</sup>  
Et leurs beaulx tainctz en mauvaises couleurs.  
Chantez, mes vers, chantez dueil ordonné.<sup>6</sup>

1. Pour ces.

2. En lui obéissant.

3. Travailloit.

4. Le vert clair.

5. Brun-noir.

6. Ce mot a ici le sens de complet, général.

Dès que la mort ce grand coup eust donné,  
 Tous les plaisirs champestres s'assoupirent :  
 Les petis ventz alors n'ont halléné;<sup>1</sup>  
 Mais les fors vents encores en souspirent.

Feuilles et fruictz des arbres abbatirent ;  
 Le cler soleil chaleur plus ne rendit ;  
 Du manteau vert les prez se dévestirent :  
 Le ciel obscur larmes en respendit.

Le grand pasteur sa musette fendit,  
 Ne voulant plus que de pleurs se mesler,  
 Dont son troupeau, qui plaindre l'entendit,  
 Laissa le paistre et se print à besler.

Et quand Margot ouyt tout révéler,  
 Son gentil cueur ne fut assez habile  
 Pour garder l'œil de larmes distiller ;  
 Ains<sup>2</sup> de ses pleurs en fait bien plorer mille.

Terre en ce temps devint nue et débile ;  
 Plusieurs ruisseaux tous à sec demourèrent ;  
 La mer en fut troublée et mal tranquille,  
 Et les daulphins bien jeunes y plorèrent.

Biches et cerfs estonnez s'arrestèrent :  
 Bestes de proye et bestes de pasture,  
 Tous animaux Loyse regrettèrent,  
 Exceptez loups de mauvaise nature.

1. Soufflé.

2. Mais.

Tant en effect griefve fut la poincture,<sup>1</sup>  
Et de malheur l'aventure si pleine  
Que le beau lys en print noire taincture  
Et les troupeaulx en portent noire laine.

Sur l'arbre sec s'en complainct Philomène,  
L'aronde<sup>2</sup> en fait criz piteux et tranchans,  
La tourterelle en gémit et en meine  
Semblable dueil ; et j'accorde<sup>3</sup> à leurs chants.

O francs bergers sur franche herbe marchans,  
Qu'en dictes-vous ? quel dueil, quel ennuy est-ce  
De veoir sécher la fleur de tous nos champs !  
Chantez, mes vers, chantez : adieu, liesse !

Nymphes et dieux, de nuict, en grand destresse  
La vindrent veoir, et luy dirent : « Hélas,  
Dors-tu icy, des bergers la maistresse,  
Ou si c'est mort qui t'a mise en ses las ?

Las, ta couleur, telle comme tu l'as,  
Nous juge bien que morte tu reposes ;  
Ha, mort fascheuse ! oncques ne te meslas  
Que de ravir les excellentes choses.

Tant eust au chef<sup>4</sup> de sagesses encloses,  
Tant bien sçavoit le clos de France aymer,  
Tant bien y sceut au lys joindre les roses,  
Tant bien y sceut bonnes herbes semer !

1. Blessure aiguë.

2. Hirondelle.

3. Je suis d'accord.

4. Dans sa tête.

Tant bien sçavoit en seurté confermer  
 Tout le bestail de toute la contrée ;  
 Tant bien sçavoit son parc clorre et fermer  
 Qu'on n'a point veu les loups y faire entrée.

Tant a de foyz sa prudence monstrée  
 Contre le temps obscur et pluvieux  
 Que France n'a, long temps a, rencontrée  
 Telle bergère, au rapport des plus vieulx.

Adieu, Loyse, adieu, en larmes d'ieux,<sup>1</sup>  
 Adieu le corps qui la terre décore. »  
 En ce disant s'en vont nymphes et dieux.  
 Chantez, mes vers, chantez douleur encore!

Rien n'est ça bas<sup>2</sup> qui ceste mort ignore :  
 Coignac s'en coigne en sa poitrine blesme,  
 Rommorantin la perte remémore,  
 Anjou fait jou,<sup>3</sup> Angolesme est de mesme.

Amboyse en boit une amertume extremes ;  
 Le Maine en maine ung lamentable bruit ;  
 La povre Touvre, arrousant Angolesme,  
 A son pavé de truites tout destruit.

Et sur son eau chantent de jour et nuyct  
 Les cignes blancs, dont toute elle est couverte,

1. Nous te disons adieu avec larmes.

2. Ici-bas.

3. *Faire jou* ou *joug*, obéir, se soumettre, s'incliner, s'abaisser, s'humilier.

Pronostiquans en leur chant, qui leur nuyt,  
Que mort par mort leur tient sa porte ouverte.<sup>1</sup>

Que faictes-vous en ceste forest verte,  
Faunes, Silvains? je croy que dormez là :  
Veillez, veillez, pour plorer ceste perte,  
Ou si dormez, en dormant, songez-la.<sup>2</sup>

Songez la mort, songez le tort qu'elle a :  
Ne dormez point sans songer la meschante :  
Puis au resveil comptez-moy tout cela  
Qu'aurez songé affin que je le chante.

D'où vient cela qu'on voit l'herbe seichante  
Retourner vive, alors que l'esté vient,  
Et la personne au tumbeau trébuchante,  
Tant grande soit, jamais plus ne revient?

Ha, quand j'ouy, l'autrehier, il me souvient,  
Si fort crier la corneille en ung chesne,  
C'est ung grand cas, di-je lors, s'il n'advient  
Quelcque meschef bien tost en cestuy regne.

Aultant m'en dist le corbeau sur ung fresne ;  
Aultant m'en dist l'estoille à la grand queue;<sup>3</sup>  
Dont je laschay à mes soupirs la resne ;  
Car tel douleur ne pense avoir onc eue.

1. Il faut pour comprendre cette précieuse phrase se rappeler le préjugé qui vouloit que le cygne chantât uniquement pour annoncer sa mort. La mort de Louise, en les forçant à chanter, les forçoit d'annoncer leur propre mort.

2. Songez-y, songez à elle.

3. La comète.

Chantez, mes vers, fresche douleur conceue.  
 Non, taisez-vous, c'est assez déploré :  
 Elle est aux champs Elisiens receue,  
 Hors des travaux de ce monde exploré.

Là où elle est n'y a rien défloré,<sup>1</sup>  
 Jamais le jour et les plaisirs n'y meurent :  
 Jamais n'y meurt le vert<sup>2</sup> bien coloré,  
 Ne ceulx<sup>3</sup> avec qui là dedans demeurent.

Car toute odeur ambrosienne y fleurent,<sup>4</sup>  
 Et n'ont jamais ne deux ne troys saisons,  
 Mais ung printemps; et jamais ils ne pleurent  
 Perte d'amyx, ainsi que nous faisons.

En ces beaulx champs et nayfves<sup>5</sup> maisons,  
 Loyse vit, sans paour, peine ou mesaise ;  
 Et nous ça bas,<sup>6</sup> pleins d'humaines raisons,  
 Sommes marriz, ce semble, de son ayse.

Là ne voyt rien qui en rien luy desplaïse ;  
 Là mange fruct d'ineestimable pris ;  
 Là boit liqueur qui toute soif appaïse ;  
 Là congnoïstra mille nobles espritz.

Tous animaux plaisans y sont compris,  
 Et mille oyseaulx y font joye immortelle ;

1. Rien ne se flétrit.
2. Jamais la couleur verte ne se ternit.
3. Jamais ne meurent ceux-là non plus qui.
4. Ils n'y respirent qu'une odeur d'ambrosie.
5. Fraïches.
6. Ici-bas.



Entre lesquels vole par le pourpris,<sup>1</sup>  
 Son papegay,<sup>2</sup> qui partit avant elle.

Là elle voit une lumière telle  
 Que pour la veoir mourir devrions vouloir.  
 Puis qu'elle a doncq tant de joye éternelle,  
 Cessez, mes vers, cessez de vous douloir.

Mettez voz montz et pins en nonchaloir,<sup>3</sup>  
 Venez en France, ô Nymphes de Savoye,  
 Pour faire honneur à celle qui valoir  
 Feit, par son los, son pays et sa voye.<sup>4</sup>

Savoysienne estoit, bien le sçavoye,  
 Si faictes-vous; venez doncques, affin  
 Qu'avant mourir vostre œil par deça voye  
 Là où fut mise après heureuse fin.

Portez au bras chascune plein coffin<sup>5</sup>  
 D'herbes et fleurs, du lieu de sa naissance,  
 Pour les semer dessus son marbre fin,  
 Le mieulx pourveu,<sup>6</sup> dont ayons congnoissance.

Portez rameaux parvenuz à croissance,  
 Laurier, lyerre et lys blancs honnorez,

1. Enclos.

2. Perroquet.

3. En dédain.

4. Qui fit valoir, par les louanges qu'elle mérita, son pays et sa conduite (sa conduite politique, sans doute).

5. Coffret.

6. Son tombeau, le mieulx rempli, etc.

Romarin vert, roses en abondance,  
Jaune soulcie et bassinetz dorez.<sup>1</sup>

Passeveloux <sup>2</sup> de pourpre colorez,  
Lavende franche,<sup>3</sup> œilletz de couleur vive,  
Aubépins blancs, aubépins azurez,  
Et toutes fleurs de grand beauté nayve.

Chascune soit d'en porter ententive ;  
Puis sur la tombe en jectez bien espays,  
Et n'oubliez force branches d'olive,  
Car elle estoit la bergère de paix ;

Laquelle sceut dresser accords parfaictz  
Entre bergiers, alors que par le monde  
Taschoient l'un l'autre à se rendre deffaictz,  
A coup de goy,<sup>4</sup> de holette et de funde.<sup>5</sup>

Vien, le dieu Pan, vien plus tost que l'aronde,  
Pars de tes parcs, d'Archadie desplace,<sup>6</sup>  
Cesse à chanter de Syringue la blonde,  
Approche-toy et te mets en ma place,

Pour exalter avec meilleure grâce  
Celle de qui je me suis entremis;<sup>7</sup>

1. Je crois que c'est la renoncule.

2. Amarante, fleur gentille, ou fleur d'amour.

3. Je crois que c'est la lavande vulgaire qu'on nommoit aussi lavande mâle; à moins que Marot ne veuille indiquer la lavande françoise par opposition à une autre espèce de la même fleur, connue sous le nom de lavande romaine.

4. Serpette.

5. Fronde.

6. Déplace-toi de l'Arcadie.

7. Dont j'ai entrepris de chanter les louanges.

Non, pour certain, que d'en parler me lasse,  
Mais tu as tort que tu ne la gémys.<sup>1</sup>

Et toy, Thénot, qui à plourer t'es mys  
En m'escoutant parler de la tresbonne,  
Délivre-moy le chalumeau promis,  
A celle fin qu'en concluant la sonne;<sup>2</sup>

Et que du son rende grâces et donne  
Louange aux diéux des haultz montz et des plains,  
Si haultement que ce val en résonne.  
Cessez mes vers, cessez icy vos plaindz.

## THÉNOT.

O franc pasteur, combien tes vers sont pleins  
De grand douceur et de grande amertume!  
Le chant me plaist, et mon cueur tu contrains  
A se douloir plus qu'il n'a de coustume.

Quand tout est dict,<sup>3</sup> Melpoméné allume<sup>4</sup>  
Ton stille doux à tristement chanter;  
Oultre, il n'est cueur, et fust-ce un cueur d'enclume.  
Que ce propos ne feist bien lamenter.

Parquoy, Colin, sans flatter, ne vanter,  
Non seulement le bon flageol mérites,  
Ains devoit-on chapeau te présenter  
De vert laurier, pour choses tant bien dictes.

1. Mais parce que tu as tort de ne pas gémir sur elle.

2. Je sonne, en finissant, un air à son honneur.

3. En résumé.

4. Inspire.

Sus, grans taureaux et vous brebis petites,  
Allez au tect,<sup>1</sup> assez avez brousté ;  
Puis le soleil tombe en ces bas limites.  
Et la nuict vient devers l'autre costé.

## ÉPITAPHE DE LA DICTE DAME.

Celle qui travailla pour le repos de maintz,  
Repose maintenant. Pourquoi criez, humains ?  
Gardez bien le repos qu'elle vous a donné  
Sans luy rompre le sien, puis qu'il est ordonné.

1. Au toit, à l'étable.

## II.

DE MONSIEUR LE GÉNÉRAL<sup>1</sup> GUILLAUME PREUDHOMME

Unique filz de Preudhomme dont l'âme.  
 Ces jours passez, soubz la funèbre lame<sup>2</sup>  
 Laissa le corps, escoute un peu comment  
 Celle du mien<sup>3</sup> s'en vint en un moment  
 Bien tost après en mon lict m'apparoistre,  
 Et les secretz qu'elle me fait congnoistre.

« Filz, ce dict-elle, en nos champs Elisées  
 N'a pas long temps, par les droictes brisées,<sup>4</sup>  
 Est devers nous un esprit arrivé,  
 Discret, gentil, amyable et privé,<sup>5</sup>  
 Qui deschargé de son terrestre corps  
 Et plus n'estant de ce monde recors,<sup>6</sup>  
 S'en vint trouver, au plus beau du pourpris,<sup>7</sup>  
 Les immortelz et fleurissans espritz  
 Des renommez vieulx poètes Galliques,

1. Général des finances.

2. Tombe.

3. L'âme de mon père.

4. Par le plus court chemin.

5. Courtois, poli.

6. Ne se souvenant plus du monde, ou plutôt, ne le regrettant pas.

7. Enclos, domaine.

Qui, en accords plus divins qu'angéliques,  
 Tout à l'entour des lauriers tousjours vertz,  
 Alloient chantans à l'envy maintz beaulx vers.

« Luy là venu, ilz cessèrent leurs chantz.

Et il leur dict :

« O l'eslite des champs

Elisiens, espritz, en vérité,  
 Pardessus tous remplys de déité,  
 Je ne suis point esprit de poésie;  
 Mais je suis tel qu'amour et fantasie<sup>1</sup>  
 J'avois en vous et en vostre vertu,  
 Estant encor de chair et d'os vestu.  
 Et délaissant le monde terrien,  
 Je quictay tout, et si n'apportay rien  
 Que les beaulx vers de voz célestes veines,  
 Qui en mes soings, mes labeurs et mes peines  
 Me soulageoient, tout par cueur les disant,  
 Avec amys ou princes devisant,  
 Parmi lesquelz alors, en toute gloire,  
 De vos haultz noms il estoit fait mémoire.

« Or donc, espritz pleins de bonté nayve,  
 Souffrez qu'icy avecques vous jé vive,  
 Puis que vescu avez au cabinet  
 De ma mémoire. »

« Adoncques Molinet

Aux vers fleuriz, le grave Chastelain,  
 Le bien disant en rythme et prose, Alain,<sup>2</sup>  
 Les deux Grebans au bien résonnant style,  
 Octavian<sup>3</sup> à la veine gentile,

1. Affection, enthousiasme.

2. Alain Chartier.

3. Octavien de Saint-Gelais.

Le bon Crétin au vers équivoqué,  
 Ton<sup>1</sup> Jehan le Maire, entre eulx hault colloqué,  
 Et moy ton père, en joye le receusmes,  
 Car quasy tous de luy congnoissance eusmes.

« Heureux esprit, ce luy va Crétin dire,  
 Quelle raison plus tost vers nous te tire  
 Que par devers tant d'espritz excellens  
 Qui sont ici, jadis tous opulens,  
 A toy pareilz et conseilliers royaulx,  
 Desquelz tu fuz, voyre des plus loyaulx? »

« Il luy respond : « O âme débonnaire,  
 Penser me fais au labeur ordinaire  
 Que j'eu au monde; et, parmy eux estant,  
 Je y penserois encores tant et tant  
 Que le record de ces sollicitudes  
 Me priveroit de grans béatitudes  
 Qui sont céans. Je cherche les délices  
 Qui aux espritz sont duysans<sup>2</sup> et propices :  
 Je cherche joye et repos et sçavoir;  
 Où les peult-on mieulx qu'entre vous avoir!  
 Or soit ma joye en ce point accomplie.  
 Et par sus tout, Crétin, je te supplie  
 De me monstrier en ces beaulx champs floris  
 Nostre Ennius, Guillaume de Loris,  
 Qui du Romant<sup>3</sup> acquit si grand renom,  
 Duquel aussi nous deux portons le nom,<sup>4</sup>  
 Dont mieulx je l'ayme! »

1. Celui que tu aimois tant.

2. Convenables.

3. Par le Roman de la Rose.

4. Le nom de baptême qui étoit alors le vrai nom, tandis que notre nom actuel, notre nom de famille, étoit le surnom.

« Adonc Crétin le meine  
 Par un sentier odorant et amène,<sup>1</sup>  
 Au bout duquel, soubz un rosier plaisant,  
 Peult veoir de loing Loris encor faisant  
 Tout à part soy ses regretz et clamours  
 Aprez sa rose. O puissance d'amours!  
 Là parvenuz, Crétin qui le plainct fort,  
 Lui dit :

« Loris, Amour te doint<sup>2</sup> confort,  
 Laisse tes plainctz; voicy une noble âme  
 Qui, évitant d'ignorance le blasme,  
 Fut en son temps le copieux registre  
 Des beaulx escriptz que jadis sceurent tistre<sup>3</sup>  
 Les bons facteurs<sup>4</sup> du gallique hémisphère,  
 Desquelz tu es le bon ancien père.

« Si eusses veu comment, sans peine prendre,  
 En sa mémoire il les sçavoit comprendre,  
 Puis de quel grâce et avec quel plaisir  
 Les récitoit en lieu, temps et loysir,  
 Non moins aymé eusses le réciteur  
 Que l'œuvre mesme, ou le compositeur.  
 C'est le plaisir où il se délectoit,  
 Quand du roy Franc servant fidèle estoit  
 Et général des argenteuses sommes,  
 Là où du Nort prindrent le nom lès hommes.<sup>5</sup>  
 C'est le second de qui les mains loyalles  
 Seules ont eu des finances royalles

1. Doux.
2. Qu'amour te donne consolation.
3. Tisser.
4. Compositeurs, poètes.
5. Normandie.



Gouvernement. Or les a-il laissées,  
 Mieux qu'avant luy, en ordre bon dressées;  
 Et au sortir du corps, jà d'aage plein,  
 Clair, pur et net, s'en vint en ce beau plain<sup>1</sup>  
 Chercher repos en la troupe immortelle  
 De nous, qui tous luy devons amour telle  
 Que luy à nous. — Au nom du Tout Puissant  
 Bien venu soit l'esprit resplendissant,  
 Respond Loris, d'un nom sommes tous trois,  
 Pour la mornifle<sup>2</sup> encor un j'en voudrois  
 Avecques nous. »

« De sa bouche à grand peine  
 Fut hors ce mot, qu'ilz veirent en la plaine  
 Venir, plus clair que nul ruby ballay,  
 L'esprit du preux Guillaume du Bellay,  
 Tant travaillé des guerres piedmontoises  
 Qu'à peine eust sceu encor aller deux toises.  
 Si se vint mettre avec eulx à repos,  
 Larmes laissant à souldars et suppostz,<sup>3</sup>  
 Laissant en France et en Piedmont ennuy,  
 Mais non laissant homme semblable à luy.

« Bien tost après, allans d'accord tous quatre  
 Par les préaux tousjours herbuz s'esbatre,  
 Du mesme nom deux espritz rencontrèrent :  
 L'un Bissipat,<sup>4</sup> que neuf sœurs allaictèrent :  
 L'autre Budé, qui la palme conquit

1. Belle plaine.

2. Soufflet, mais particulièrement soufflet atteignant les lèvres.

3. Serviteurs.

4. Poète peu connu, mais fort célèbre par les poètes du siècle de Louis XII, par Crétin surtout. Il étoit à la fois grand seigneur, généreux, bon rhéteur et très-savant

Sur les sçavans du siècle où il vesquit.  
 Bien heureuse est, ô Clément, ta naissance,  
 Qui de luy euz privée congnoissance !

» Au demourant nostre Gaulle, ainsi comme  
 Nous a compté l'esprit du grand Preudhomme,  
 De maint poëte ores<sup>1</sup> est décorée ;  
 Mais entre tous, de trois moult honorée,  
 Dont tu es l'un, Sainct Gelais angélique,  
 Et Héroet, à la plume héroïque.  
 Maulgré le temps voz espritz dureront,  
 Tant que françoys les hommes parleront.  
 Ainsi le dit l'âme de frais venue,  
 A qui sans fin est la troupe tenue  
 De Parnassus, veu qu'en mortelle vie  
 Aymée l'a et en l'autre suyvie.

« Poëtes, donc, qui en terre vivez,  
 Le loz, le bruict de Preudhomme escrivez  
 En chascun genre et espèce de mètre  
 En escripvans, n'oubliez pas à mettre  
 Qu'au riche estat où il se conduyoit,<sup>2</sup>  
 Autant sur tous sa vertu reluysoit  
 Comme Aurora est luisante et décore  
 Sur<sup>3</sup> toute estoille, ou Phébus sur Aurore. »

Aurore adonc à la face vermeille  
 Sortit du ciel, et sur ce je m'esveille.  
 La plume prins, me mis à rythmoyer  
 Ma vision, affin de l'envoyer

1. Actuellement.

2. Que dans la haute position où il vivoit.

3. Au dessus, plus que.

A toy, du vray Preudhomme filz unique.  
Reçoy-la donc, je te la communique  
Comme au plus proche, espérant que ce Val<sup>1</sup>  
Plus grand d'esprit qu'en armes Perceval,  
Et dont ta sœur, à bon jour,<sup>2</sup> feut pourveue  
Aura l'honneur de la seconde veue.<sup>3</sup>  
Et si mes vers te plaisent, comme pense,  
De toy ne veulx, pour toute récompense,  
Fors qu'en vertus sois ton père ensuyvant,  
Si qu'on le voye encor, en toy, vivant.

1. Le trésorier du Val, gendre du vieux Preudhomme.

2. Heureusement.

3. Les lira après toi qui les lui communiqueras.



# ÉPITAPHES



# ÉPITAPHES

---

## I.

DU CHEVAL DE VUYART, SECRÉTAIRE DU DUC DE GUISE.

Grison fuz Hédard<sup>1</sup>  
Qui gaïrot<sup>2</sup> et dart  
Passay de vitesse;  
En servant Vuyart  
Aux champs fuz criart,<sup>3</sup>  
L'ostant de tristesse.

Bucéphal en gresse<sup>4</sup>  
Fut un maistre en Grèce,  
Mis entre les dieux;<sup>5</sup>  
Mais mon maistre, qu'est-ce?  
Plus que luy sans cesse  
Il est glorieux.

1. Je fus Hedard, cheval grison.

2. Trait d'arbalète.

3. Aimant à hennir.

4. En honneur, en joie.

5. La phrase est obscure; je la comprends ainsi : Bucéphale fut joyeux d'appartenir à un maître mis au rang des dieux.

J'allay curieux  
 En chocs furieux,  
 Sans craindre estrapade;<sup>1</sup>  
 Mal rabotez lieux  
 Passay à cloz yeulx  
 Sans faire chopade.

La viste virade,<sup>2</sup>  
 Pompante pennade,<sup>3</sup>  
 Le sault soubzlevant,  
 La roide ruadde,  
 Prompte pétarrade  
 Je mis en avant.<sup>4</sup>

Escume bavant,  
 Au manger sçavant,  
 Au pencer tresdoux :  
 Relevé devant,  
 Jusqu'au bout servant  
 J'ay esté sur tous.

Mourant bien secoux,<sup>5</sup>  
 Senty, par deux coups,  
 Mon maistre venir,  
 Et, d'ung foible poux,  
 Disant : « Adieu vous, »  
 Me prins à hamnyr.

1. Chute.

2. Tour.

3. *Faire pennade*, se pavaner.

4. Pasquier explique bien le caractère de ce sixain « par lequel vous voyez un cheval bondir sur le papier, et estre mené à courbettes, tantost au galop, tantost au trot, tout ainsi que s'il estoit en plein manège, piqué par un escuyer. »

*Recherches de la France*, liv. VIII, ch. ix.

5. Bien soigné.



Sur ce souvenir  
Voicy advenir  
La mort, sans hucher;  
Mon œil fait ternir,  
Mon âme finir,  
Mon corps tresbucher.

Mais mon maistre cher  
N'a permis seicher<sup>1</sup>  
Mon los méritoire;  
Ains la faict coucher  
Ecrire et toucher  
En petite hystoire.

1. *Se dessécher*, se perdre, être oubliées, mes louanges bien méritées.

## II.

DE JEHAN LE VEAU.

Cy gist le jeune Jean le Veau,  
 Qui en sa grandeur et puissance  
 Fust devenu beuf ou toreau,  
 Mais la mort le print dès enfance.  
 Il mourut veau par desplaisance,  
 Qui fut dommage à plus de neuf :  
 Car on dit, veu sa corporance,  
 Que c'eust esté un maistre beuf.

## III.

DE GUION LE ROY QUI S'ATTEENDOIT D'ESTRE PAPE  
 AVANT QUE MOURIR.

Cy gist Guion, pape jadis et roy ;  
 Roy de surnom, pape par fantasie ;  
 Non marié, de paour, comme je croy,  
 D'estre cocu, ou d'avoir jalousie.  
 Il préféra bon vin et malvoysie  
 Et chair salée à la propre santé.  
 Or est-il mort la face cramoyisie ;  
 Dieu te pardoint, povre *Pater sancte* !

## IV.

DE JOUAN, FOL DE MADAME.

Je fuz Jouan<sup>1</sup> sans avoir femme,  
Et fol jusque à la haulte game :<sup>2</sup>  
Tous folz et tous Jouans aussi,  
Venez pour moy prier icy,  
L'un après l'autre et non ensemble,  
Car le lieu seroit, ce me semble,  
Un petit<sup>3</sup> bien estroict pour tous ;  
Et puis s'on ne parloit tout doulx,  
Tant de gens me romproient mon somme.

Au surplus, quand quelque sage homme  
Viendra mon épitaphe lire,  
J'ordonne, s'il se prend à rire,  
Qu'il soit des folz maistre passé ;<sup>4</sup>  
Fault-il rire d'un trespasé !

1. *Jouan, Jean, Jeannin*, synonymes de ce mot que Molière pronouçoit fort aisément et que la gravité d'un éditeur de poètes classiques pourroit seule nous autoriser à employer, si nous n'étions suffisamment compris.

2. *Fol de haulte game*, fol achevé.

3. Un peu.

4. Passé maître en fait de folie.

## V.

DE JEHAN SERRE, EXCELLENT JOUEUR DE FARCES.

Cy dessoubz gist et loge en serre  
Ce tresgentil fallot<sup>1</sup> Jehan Serre,  
Qui tout plaisir alloit suivant ;  
Et grand joueur en son vivant ,  
Non pas joueur de dez ne quilles ,  
Mais de belles farces gentilles .  
Auquel jeu jamais ne perdit ,  
Mais il gaigna bruit et crédit ,  
Amour et populaire estime ,  
Plus que d'escuz , comme j'estime .

Il fut en son jeu si adextre  
Qu'à le veoir on le pensoit estre  
Yvrongne , quand il se y prenoit ,<sup>2</sup>  
Ou badin<sup>3</sup> s'il l'entreprenoit ;  
Et n'eust sceu faire , en sa puissance ,<sup>4</sup>  
Le sage ; car à sa naissance  
Nature ne luy fait la trongne  
Que d'un badin , ou d'un yvrongne .

1. Un fringant compagnon.

2. A imiter l'ivrogne.

3. Niois.

4. Il n'avoit pas eu sa puissance de faire le sage.

Toutesfoys je croy fermement  
 Qu'il ne fait onc si vivement  
 Le badin qui rit, ou se mord,  
 Comme il faict maintenant le mort.

Sa science n'estoit point vile,  
 Mais bonne; car en ceste ville  
 Des tristes tristeur destournoit,  
 Et l'homme aise en aise tenoit.

Or bref, quand il entroit en salle  
 Avec une chemise sale,  
 Le front, la joue et la narine  
 Toute couverte de farine,  
 Et coiffé d'un béguin d'enfant  
 Et d'un hault bonnet triumphant  
 Garny de plumes de chappons,  
 Avec tout cela, je respons  
 Qu'en voyant sa grâce nyaise,  
 On n'estoit pas moins gay, ny aise  
 Qu'on est aux champs Elysiens.

O vous, humains Parisiens,  
 De le pleurer pour récompense  
 Impossible est, car quand on pense  
 A ce qu'il souloit<sup>1</sup> faire et dire,  
 On ne se peult tenir de rire.

Que dys-je? on ne le pleure point?  
 Si faict-on;<sup>2</sup> et voycy le poinct:  
 On en rit si fort en maintz lieux  
 Que les larmes viennent aux yeux.  
 Ainsi en riant, on le pleure,

1. Avoit l'habitude.

2. Oui, on le pleure.

Et en pleurant on rit à l'heure.<sup>1</sup>

Or pleurez, riez vostre saoul,  
Tout cela ne luy sert d'un soul :  
Vous feriez beaucoup mieulx, en somme,  
De prier Dieu pour le povre homme.

1. En même temps.

# BALLADES





# BALLADES

---

## I.

D'UNG QU'ON APPELOIT FRÈRE LUBIN.

Pour courir en poste à la ville,  
Vingt fois, cent fois, ne sçay combien,  
Pour faire quelcque chose vile,  
Frère Lubin le fera bien.  
Mais d'avoir honneste entretien,<sup>1</sup>  
Ou mener vie salutaire,  
C'est à faire à ung bon chrestien,  
Frere Lubin ne le peult faire.

Pour mettre, comme un homme habile,  
Le bien d'aultruy avec le sien,  
Et vous laisser sans croix ne pile,  
Frère Lubin le fera bien ;

1. Il ne faut pas oublier que ce mot est le plus souvent employé dans le sens de *manières, conduite, tenue*.

On a beau dire : je le tien ;  
 Et le presser de satisfaire,  
 Jamais ne vous en rendra rien ;  
 Frère Lubin ne le peult faire.

Pour desbaucher par ung doulx style  
 Quelcque fille de bon maintien,  
 Point ne fault de vieille subtile,  
 Frère Lubin le fera bien.<sup>1</sup>  
 Il presche en théologien,  
 Mais pour boire de belle eau claire,  
 Faictes-la boire à vostre chien.  
 Frère Lubin ne le peult faire.

## ENVOY.

Pour faire plus tost mal que bien,  
 Frère Lubin le fera bien ;  
 Et si c'est quelque bon affaire,  
 Frère Lubin ne le peult faire.

1. Je crois qu'il faut ponctuer ainsi ce huitain et voir là une ironie de Marot contre ses ennemis de Sorbonne. On pourroit toutefois relier ce vers aux précédents et comprendre, *pour desbaucher... il presche*.

## II.

DE SOY MESMES DU TEMPS QU'IL APPRENOIT A ESCRIRE  
AU PALAIS A PARIS.

Musiciens à la voix argentine,  
Doresnavant, comme un homme esperdu,  
Je chanteray plus hault qu'une buccine :<sup>1</sup>  
*Hélas si j'ay mon joly temps perdu.*<sup>2</sup>  
Puis que je n'ay ce que j'ay prétendu,  
C'est ma chanson, pour moy elle est bien dene.  
Or je voys<sup>3</sup> voir si la guerre est perdue,  
Ou s'elle picque ainsi qu'ung hérisson.  
Adieu vous dy, mon maistre Jehan Grisson.  
Adieu Palais et la porte Barbette,  
Où j'ay chanté mainte belle chanson  
Pour le plaisir d'une jeune fillette.

Celle qui c'est en jeunesse<sup>4</sup> est bien fine.  
Où<sup>5</sup> j'ai esté assez mal entendu :

1. La buccine étoit surtout la trompette de guerre.

2. Hélas! j'ai donc, etc.

3. Je vais.

4. Dès sa jeunesse.

5. En quoi.

Mais si pour elle encores je chemine,<sup>1</sup>  
 Parmy les piedz je puisse estre pendu !  
 C'est trop chanté, sifflé et attendu  
 Devant sa porte, en passant par la rue.  
 Et mieulx vaudroit tirer à la charrue  
 Qu'avoit tel peine, ou servir un masson.  
 Bref, si jamais j'en tremble de frisson,  
 Je suis content qu'on m'appelle Caillette :<sup>2</sup>  
 C'est trop souffert de peine et marrisson<sup>3</sup>  
 Pôur le plaisir d'une jeune fillette.

Je quicte tout, je donne, je résigne  
 Le don d'aymer, qui est si cher vendu.  
 Je ne dy pas que je me détermine  
 De vaincre Amour, cela m'est deffendu,  
 Car nul ne peult contre son arc tendu.  
 Mais de souffrir chose si mal congrue,  
 Par mon serment, je ne suis plus si grue.  
 On m'a aprins tout par cueur ma leçon :  
 Je crains le guet,<sup>4</sup> c'est un mauvais garçon !  
 Et puis de nuict trouvez une charrette ;  
 Vous vous cassez le nez comme ung glaçon  
 Pour le plaisir d'une jeune fillette.

1. *Cheminer* n'a pas exactement, à cette époque, notre sens de cheminer, mais celui d'aller lentement, furtivement.

2. Fou célèbre pendant la première moitié du xvi<sup>e</sup> siècle.

3. Peine, angoisse.

4. Jeu de mots sur le double sens du mot guet.

## ENVOY.

Prince d'amour<sup>1</sup> regnant dessoubz la nue,  
Livre-la moy en un lict toute nue,  
Pour me paier de mes maulx la façon;  
Ou la m'envoye à l'ombre d'ung buysson :  
Car s'elle estoit avecques moy seulette,  
Tu ne veiz onc mieulx planter le cresson  
Pour le plaisir d'une jeune fillette.

5. On sait que les Ballades étoient, dès le principe, toujours censées être récitées devant le chef de l'une de ces assemblées connues sous le nom de Puy d'Amours.

## III.

A MADAME LA DUCHESSE D'ALENÇON, LAQUELLE IL SUPPLIE  
D'ESTRE COUCHÉ<sup>1</sup> EN SON ESTAT.<sup>2</sup>

Princesse au cueur noble et rassis,  
La fortune que j'ay suivie,  
Par force m'a souvent assis  
Au froit giron de triste vie ;  
De m'y seoir encor me convie,  
Mais je respondz, comme fashé,  
D'estre assis je n'ay plus d'envie :  
Il n'est que d'estre bien couché.

Je ne suis point des excessifz  
Importuns, car j'ay la pépie,  
Dont suis au vent comme un chassis,  
Et debout ainsi qu'une espie ;<sup>3</sup>  
Mais s'une fois en la copie  
De vostre estat je suis merché,<sup>4</sup>  
Je criray plus hault qu'une pie :  
Il n'est que d'estre bien couché.

1. Pour qu'il soit.

2. Nous dirions aujourd'hui : sur son budget.

3. Une sentinelle.

4. Marqué, inscrit.

L'ung soustient contre cinq ou six  
Qu'estre accouldé, c'est musardie;<sup>1</sup>  
L'autre, qu'il n'est que d'estre assis  
Pour bien tenir chère hardie;<sup>2</sup>  
L'autre dit que c'est mélodie<sup>3</sup>  
D'un homme de bout bien fiché:  
Mais quelcque chose que l'on die,  
Il n'est que d'estre bien couché.

## E N V O Y .

Princesse de vertu remplie,  
Dire puis, comme j'ay touché,<sup>4</sup>  
Si promesse n'est accomplie:  
Il n'est que d'estre bien couché.

1. Nous avons conservé le mot musard.
2. Pour avoir une contenance aisée.
3. Que c'est une position en harmonie avec l'essence de l'homme que d'être fièrement debout.
4. Comme je viens de l'indiquer.

## IV.

CONTRE CELLE QUI FUT S'AMIE.

Ung jour rescrivy à m'amy  
 Son inconstance seulement,  
 Mais elle ne fut endormie  
 A me le rendre chauldement ;  
 Car dès l'heure tint parlement<sup>1</sup>  
 A je ne sçay quel papelard,  
 Et luy a dict tout bellement :  
 « Prenez-le, il a mangé le lard.<sup>2</sup> »

Lors six pendars ne faillent mye  
 A me surprendre finement,  
 Et de jour, pour plus d'infamie,  
 Feirent mon emprisonnement.  
 Ilz vindrent à mon logement ;  
 Lors se va dire ung gros paillard :  
 « Par-la morbieu, voilà Clément,  
 Prenez-le, il a mangé le lard. »

Or est ma cruelle ennemie  
 Vangée bien amèrement ;

1. Conférence, conversation.

2. Cette expression paroît avoir été usitée, dès avant Marot, à titre de proverbe, pour indiquer : celui qui a commis la faute.



Revenge n'en veulx, ne demye.  
Mais quand je pense, voyrement  
Elle a de l'engin<sup>1</sup> largement  
D'inventer la science et l'art  
De crier sur moy haultement :  
« Prenez-le, il a mangé le lard. »

## ENVOY.

Prince, qui n'eust dict plainement  
La trop grand chaleur, dont elle art,<sup>2</sup>  
Jamais n'eust dict aucunement :  
« Prenez-le, il a mangé le lard. »

1. De l'esprit.
2. Brûle.

## V.

## DE L'AMYE BIEN BELLE.

Amour, me voyant sans tristesse  
Et de le servir desgouté,  
M'a dit que feisse une maistresse  
Et qu'il seroit de mon costé.  
Après l'avoir bien escouté,  
J'en ay faicte une à ma plaisance  
Et ne me suis point mesconté :<sup>1</sup>  
C'est bien la plus belle de France.

Elle a un œil riant qui blesse  
Mon cueur tout plein de loyauté,  
Et parmy sa haulte noblesse  
Mesle une douce privauté.  
Grand mal seroit si cruauté  
Faisoit en elle demourance ;  
Car quant à parler de beauté,  
C'est bien la plus belle de France.

De fuyr s'amour qui m'opresse,  
Je n'ay pouvoir, ne volenté,

1 Mécompté.

Arresté suis en ceste presse  
Comme l'arbre en terre planté.  
S'esbahyt-on, si j'ay planté<sup>1</sup>  
De peine, tourment et souffrance?  
Pour moins on est bien tourmenté :  
C'est bien la plus belle de France.

## ENVOY.

Prince d'amours, par ta bonté  
Si d'elle j'avois jouyssance,  
Onc homme ne fut mieulx monté,  
C'est bien la plus belle de France.

1. Grande quantité.

## VI.

## CHANT DE MAY ET DE VERTU.

Voulientiers en ce moys icy  
 La terre mue et renouvelle,<sup>1</sup>  
 Maintz amoureux en sont ainsi  
 Subjectz à faire amour nouvelle  
 Par légèreté de cervelle,  
 Ou pour estre ailleurs plus contens ;  
 Ma façon d'aymer n'est pas telle,  
 Mes amours durent en tout temps.

N'y a si belle dame aussi  
 De qui la beauté ne chancelle ;  
 Par temps, maladie, ou soucy,  
 Laydeur les tire en sa nasselle ;  
 Mais rien ne peult enlaydir celle  
 Que servir sans fin je prétens ;  
 Et pource qu'elle est tousjours belle,  
 Mes amours durent en tout temps.

Celle dont je dy tout cecy,  
 C'est Vertu, la nymphe éternelle,

1. Se change et se renouvelle.

Qui au mont d'honneur esclercy<sup>1</sup>  
Tous les vrays amoureux appelle :  
« Venez, amans, venez, dit elle,  
Venez à moi, je vous attens ;  
Venez, ce dit la jovencelle,  
Mes amours durent en tout temps. »

## ENVOY.

Prince, fais amye immortelle  
Et à la bien aymer entens,  
Lors pourras dire sans cautelle :<sup>2</sup>  
Mes amours durent en tout temps.

1. Brillant, renommé.

2. Sans tromperie.



# RONDEAUX





# RONDEAUX

---

## I.

A UNG CRÉANCIER.

Ung bien petit<sup>1</sup> de près me venez prendre  
Pour vous payer; et si devez entendre  
Que je n'euz onc Angloys<sup>2</sup> de vostre taille;  
Car à tous coups vous criez : « baille, baille,<sup>3</sup> »  
Et n'ay dequoy contre vous me deffendre.

Sur moy ne fault telle rigueur estendre,  
Car de pécune ung peu ma bourse est tendre;  
Et toutesfois j'en ay, vaille que vaille,  
Ung bien petit.

Mais à vous veoir, ou l'on me puisse pendre,  
Il semble advis qu'on ne vous vueille rendre,

1. Peu.
2. Créancier.
3. Donne.

Ce qu'on vous doit ! Beau sire, ne vous chaille,<sup>1</sup>  
Quand je seray plus garny de cliquaille,<sup>2</sup>  
Vous en aurez ; mais il vous fault attendre  
Ung bien petit.

1. Ne vous inquiétez pas.

2. *Cliquaille*, *clinquaille* ou *quinquaille*, argent, monnaie.

## II.

DU DISCIPLE SOUSTENANT SON MAISTRE  
CONTRE LES DÉTRACTEURS.

Du premier coup entendez ma response,  
Folz détracteurs, mon maistre vous annonce  
Par moy, qui suis l'un de ses clerks nouveaulx,  
Que pour rimer ne vous craint deux naveaulx,  
Et eussiez-vous<sup>1</sup> de sens encor une once.

Si l'espargnez, tous deux je vous renonce :  
Picquez-le donc, mieulx que d'espine, ou ronce,  
Luy envoyant des meilleurs et plus beaux,<sup>2</sup>

Du premier coup.

Et terrez bon, ensuyvant ma semonce :  
Car si ung coup<sup>3</sup> ses deux sourcilz il fronce,  
Et eussiez-vous de rimes et rondeaulx  
Plein trois barilz, voyre quatre tonneaulx,  
Je veulx mourir s'il ne les vous deffonce

Du premier coup.

1. Quand même vous auriez.

2. Des plus beaux vers.

3. Si une fois.

## III.

A UN POÈTE IGNORANT.

Qu'on meine aux champs ce coquardeau<sup>1</sup>  
Lequel gaste, quand il compose,  
Raison, mesure, texte et glose  
Soit en ballade ou en rondeau.

Il n'a cervelle ne cerveau ;  
C'est pourquoy si hault crier j'ose :  
Qu'on meine aux champs ce coquardeau.

S'il veult rien faire de nouveau,  
Qu'il œuvre hardiment en prose  
(J'entens s'il en sçait quelque chose),  
Car en rime ce n'est qu'ung veau.  
Qu'on meine aux champs.

1. Orgueilleux imbécile.

## IV.

DE L'AMOUREUX ARDENT.

Au feu que mon cueur a choisy,<sup>1</sup>  
Jectez-y, ma seule déesse,  
De l'eau de grâce et de lyesse,  
Car il est consommé quasy.

Amour l'a de si près saisy  
Que force est qu'il crie sans cesse  
Au feu.

Si par vous en est dessaisy,<sup>2</sup>  
Amour luy doit<sup>3</sup> plus grand destresse  
Si jamais sert autre maistresse.  
Doncques, ma dame, courez-y  
Au feu.

1. Pour l'enflammer.

2. Débarrassé de ce feu.

3. Qu'amour lui donne.

## V.

DE LA JEUNE DAME QUI A VIEIL MARY.

En languissant et en griefve tristesse  
 Vit mon las cuer, jadis plein de lysesse,  
 Puis que<sup>1</sup> l'on m'a donné mary vieillard.  
 Hélas pourquoy? rien ne sçait du vieil art  
 Qu'aprend Vénus l'amoureuse déesse.

Par ung désir de monstrier ma prouesse  
 Souvent l'assaulx;<sup>2</sup> mais il demande où est-ce?  
 Ou dort, peult estre; et mon cuer veille à part  
 En languissant.

Puis quand je veulx luy jouer de finesse,<sup>3</sup>  
 Honte me dict: « Cesse, ma fille, cesse,  
 Garde-t'en bien, à honneur prens esgard. »  
 Lors je respons: « Honte, allez à l'escart,  
 Je ne veulx pas perdre ainsi ma jeunesse  
 En languissant. »

1. Depuis que.
2. Je l'attaque.
3. Le tromper.

## VI

DE LA MAL MARIÉE QUI NE VEULT FAIRE AMY.

Contre raison Fortune l'esvollée <sup>1</sup>  
 Trop lourdement devers moy est vollée,  
 Quand, pour loyer de ma grand loyaulté,  
 Du mien espoux je n'ay que cruaulté,  
 En lieu d'en estre en mes mauux consollée.

Or d'autre amy ne seray-je accollée,  
 Et aymerois mieulx estre décollée,  
 Que desloiale à sa desloialté  
 Contre raison.

La fleur des champs n'est seichée et foulée  
 Qu'en temps d'yver; mais moy, pauvre affollée,  
 Perds en tout temps la fleur de ma beaulté.  
 Hélas, ma mère, en qui j'ay privaulté, <sup>2</sup>  
 Réconfortez la pauvre désollée  
 Contre raison.

1. Étourdie.

2. Avec qui je suis assez familière pour chercher auprès d'elle consolation.

## VII.

## DU MAL CONTENT D'AMOURS.

D'estre amoureux n'ay plus intention,  
 C'est maintenant ma moindre affection;  
 Car celle là de qui je cuydois estre  
 Le bien aymé, m'a bien faict apparoiestre  
 Qu'au faict d'amour n'y a que fiction.

Je la pensois sans imperfection,  
 Mais d'aulture amy a prins possession;  
 Et pource, plus ne me veulx entremettre  
 D'estre amoureux.

Au temps présent par toute nation  
 Les dames sont comme ung petit sion<sup>1</sup>  
 Qui tousjours ploye à dextre et à senestre.  
 Bref, les plus fins ne s'i sçavent congnoistre.  
 Parquoy concludz que c'est abusion  
 D'estre amoureux.

1. Scion.



## VIII.

DE L'AMOUR DU SIECLE ANTIQUE.

Au bon vieulx temps un train d'amour regnoit,  
 Qui sans grand art et dons se démenoit,  
 Si<sup>1</sup> qu'un bouquet donné d'amour profonde  
 S'estoit<sup>2</sup> donné toute la terre ronde :  
 Car seulement au cueur on se prenoit.

Et si, par cas, à jouyr on venoit,  
 Scavez-vous bien commé on s'entretenoit?  
 Vingt ans, trente ans; cela duroit ung monde  
 Au bon vieulx temps.

Or est perdu ce qu'amour ordonnoit,  
 Rien que pleurs fainctz, rien que changes on n'oyt,<sup>3</sup>  
 Qui vouldra donc qu'à aymer je me fonde,  
 Il fault, premier,<sup>4</sup> que l'amour on refonde  
 Et qu'on la meine ainsi qu'on la menoit  
 Au bon vieulx temps.

1. Tellement.

2. On a déjà pu remarquer l'emploi, qui est fréquent à cette époque, de l's pour le c, *s'estoit* pour *c'estoit*.

3. On n'entend parler que de changements.

4. D'abord.

## IX.

A DAME JEHANNE GAILLARDE, DE LYON,  
FEMME DE BON SÇAVOIR.

D'avoir le pris en science et doctrine  
Bien mérita de Pisan la Cristine<sup>1</sup>  
Durant ses jours; mais ta plume dorée  
D'elle seroit à présent adorée,  
S'elle vouloit par volonté divine.<sup>2</sup>

Car tout ainsi que le feu l'or affine,  
Le temps a faict nostre langue plus fine  
De qui tu as l'éloquence assurée  
D'avoir le pris.

Doncques, ma main, rends-toy humble et bénigne;  
En donnant lieu à la main féminine.<sup>3</sup>  
N'escriptz plus rien en ryme mesurée,  
Fors que tu es une main bien heurée  
D'avoir touché celle qui est tant digne  
D'avoir le pris.

1. Christine de Pise ou de Pisan, femme savante et poëte du commencement du xv<sup>e</sup> siècle.

2. Si cette plume vouloit mettre au jour son grand mérite.

3. Sans doute, de te répondre.

## X.

## DU CONFICT EN DOULEUR.

Si j'ay du mal, maulgré moy je le porte :  
Et s'ainsi est<sup>1</sup> qu'aucun me réconforte,  
Son réconfort ma douleur point n'appaise.  
Voilà comment je languis en mal aise,  
Sans nul espoir de liesse plus forte.

Et fault qu'ennuy jamais de moy ne sorte,  
Car mon estat fut faict de telle sorte,  
Dès que fuz né; pourtant<sup>2</sup> ne vous desplaise,  
Si j'ay du mal.

Quant je mourray ma douleur sera morte;  
Mais ce pendant mon povre cueur supporte  
Mes tristes jours en fortune mauvaïse;  
Dont force m'est que mon ennuy me plaise :  
Et ne fault plus que je me desconforte,  
Si j'ay du mal.

1. Et s'il arrive.

2. C'est pourquoi.

## XI.

AU ROY, POUR AVOIR ARGENT AU DESLOGER  
DE REIMS.

Au départir de la ville de Reims,  
Faulx d'argent me rend foible de reims,  
Roy des François, voire de telle sorte!  
Que ne sçay pas comment d'icy je sorte,  
Car mon cheval tient mieulx que par les creims.<sup>2</sup>

Puis l'hoste est rude et plein de gros refrains;  
Je y laisseray mors, bossettes et frains,  
Ce m'a-il dit, ou le diable l'emporte,  
Au départir.

Si vous supply, prince que j'ayme et crains,  
Faicte miracle : avecques aulcuns grains,  
Ressuscitez ceste personne morte ;  
Ou autrement demourray à la porte  
Avec plusieurs qui sont à ce contrainctz  
Au départir.

1. Même jusqu'au point.

2. Il est retenu comme paiement par l'hôte, mieux que par une bride.

## XII.

DE SA GRAND AMYE.

Dedans Paris ville jolye,  
Ung jour, passant<sup>1</sup> mélancolie,  
Je prins alliance nouvelle  
A la plus gaye damoyselle  
Qui soit d'icy en Italie.

D'honnesteté elle est saisie,  
Et croy, selon ma fantaisie,  
Qu'il n'en est guères de plus belle  
Dedans Paris.

Je ne la vous nommeray mye,  
Si non, que c'est ma grand amye;  
Car l'alliance se fait telle  
Par un doux baiser que j'euz d'elle,  
Sans penser aulcune infamie,  
Dedans Paris.

1. Abandonnant.

## XIII.

DE CELUY QUI INCITE UNE JEUNE DAME  
A FAIRE AMY.

A mon plaisir, vous faictes feu et basme,<sup>1</sup>  
Parquoy souvent je m'estonne, ma dame,  
Que vous n'avez quelcque amy par amours.  
Au diable l'ung<sup>2</sup> qui fera ses clamours  
Pour vous prier, quand serez vieille lame.

Or en effect, je vous jure mon ame  
Que si j'estois jeune et gaillarde femme,  
J'en aurois ung devant qu'il fut trois jours  
A mon plaisir.

Et pourquoy non? ce seroit grand diffame  
Si vous perdiez jeunesse, bruict et fame  
Sans esbranler drap, satin et velours.  
Pardonnez-moy, si mes motz sont trop lourds,  
Je ne vous veulx qu'aprendre vostre game  
A mon plaisir.

1. Selon moi, vous avez la chaleur et la grâce, vous donnez le mal et la guérison.

2. Celui.

## XIV.

A LA FILLE D'UN PAINCTRE D'ORLÉANS,  
BELLE ENTRE LES AUTRES.

Au temps passé Apelles, painctre sage  
 Feit seulement de Vénus le visage,  
 Par fiction ; mais pour plus hault attaindre,  
 Ton père a fait de Vénus, sans rien faindre,  
 Entièrement la face et le corsage.

Car il est painctre, et tu es son ouvrage,  
 Mieulx ressemblant Vénus, de forme et d'aage,  
 Que le tableau qu'Apelles voulut paindre  
 Au temps passé.

Vray est qu'il fait si belle son ymage  
 Qu'elle eschauffoit en amour maint courage ;<sup>1</sup>  
 Mais celle-là que ton père a sceu taindre,  
 Y met le feu et a dequoy l'estaindre.  
 L'aulture n'eust pas ung si gros avantage  
 Au temps passé.

1. *Courage*, cœur.

## XV.

## DU CONTENT EN AMOURS.

Là me tiendray où à présent me tien,  
 Car ma maistresse, au plaisant entretien,  
 M'ayme d'un cueur tant bon et désirable  
 Qu'on me debvroit appeller misérable  
 Si mon vouloir estoit aultre que sien.

Et fusse Hélaïne, au gratieux maintien,  
 Qui me vint dire : « Amy, fais mon cueur tien, »  
 Je respondroyz : « Point ne seray muable,  
 Là me tiendray. »

Qu'un chascun donc voyse<sup>1</sup> chercher son bien ;  
 Quant est à moy, je me trouve tresbien,  
 J'ay dame belle, exquise et honorable ;  
 Parquoy, fussè-je unze mille ans durable,  
 Au dieu d'amours ne demanderay rien :  
 Là me tiendray.

1. Aille.



## XVI.

## DU BAISER DE S'AMYE.

En la baisant, m'a dit : « Amy sans blasme,  
 Ce seul baiser qui deux bouches embasme,  
 Les arres sont du bien tant espéré. »  
 Ce mot elle a doucement proféré  
 Pensant du tout<sup>1</sup> appaiser ma grand flamme.

Mais le mien cueur adonc plus elle enflamme  
 Car son alaine, odorant plus que basme,  
 Souffloit le feu qu'Amour m'a préparé,  
 En la baisant.

Brief, mon esprit, sans congnoissance d'âme.  
 Vivoit alors sur la bouche à ma dame  
 Dont se mouroit le corps enamouré :  
 Et si sa lèvre eust guères demouré  
 Contre la mienne, elle m'eust succé l'âme  
 En la baisant.

. Complètement.

## XVII.

DE CELUY QUI NE PENSE QU'EN S'AMYE.

Toutes les nuictz je ne pense qu'en celle  
 Qui a le corps plus gent qu'une pucelle  
 De quatorze ans, sur le poinct d'enrager :  
 Et au dedans ung cueur, pour abréger,  
 Autant joyeux qu'eust oncques damoyselle.

Elle a beau tainct, ung parler de bon zèle.<sup>1</sup>  
 Et le tétin rond comme une grozelle ;  
 N'ay-je donc pas bien cause de songer  
 Toutes les nuictz ?

Touchant son cueur, je l'ay en ma cordelle,<sup>2</sup>  
 Et son mary n'a sinon le corps d'elle.  
 Mais toutesfois, quand il voudra changer,  
 Prenne le cueur ; et, pour le soulager,  
 J'auray pour moy le gent corps de la belle  
 Toutes les nuictz.

1. Plein de tendres pensées.

2. En mon pouvoir.

## XVIII.

## D'ALLIANCE DE SŒUR.

Par alliance ay acquis une sœur  
 Qui en beauté, en grâce et en douceur  
 Entre ung millier ne trouve sa pareille.  
 Aussi mon cueur à l'aymer s'appareille,  
 Mais d'estre aymé ne se tient pas bien seur.

Las elle m'a navré de grand vigueur,  
 Non d'un cousteau, ne par haine, ou rigueur.  
 Mais d'un baiser de sa bouche vermeille.  
 Par alliance.

Cil qui la voit, jouyt d'un treshault heur :  
 Plus heureux est qui parle à sa haulteur ;  
 Et plus heureux à qui preste<sup>1</sup> l'oreille.  
 Bien heureux donc debvroit estre à merveille  
 Qui en amours seroit son serviteur  
 Par alliance.

1. Elle prête.

## XIX.

SUR LA DEVISE DE MADAME DE LORRAINE,  
AMOUR ET FOY.

Amour et foy sont bien appariez,  
Voire trop mieulx<sup>1</sup> ensemble mariez  
Que les humains qu'en ce monde on marie;  
Car jamais foy de l'amour ne varie,  
Et vous humains bien souvent variez.

Dames de cuer icy estudiez :  
Ces deux beaulx dons Dieu vous a dédiez,  
Et sont séans en haulte seigneurie  
Amour et foy.

Tant sont uniz, tant sont bien alliez  
Qu'oubliant l'ung, l'autre vous oubliez;  
Si l'amour fault, la foy n'est plus chérie :  
Si foy périt, l'amour s'en va périé;  
Pour ce les ay en devise liez,  
Amour et foy.

1. Et même beaucoup mieux.

## XX.

A GEOFFROY BRULART.

Nostre maistre Geoffroy Brulart.  
 Qui sçavez la science et l'art  
 De guérir les gens de tous maux,  
 Icy c'est l'ung de voz féaulx  
 Qui de colique brusle et ard.

Je ne mange poisson ne lard,  
 Non que craigne le papelart<sup>1</sup>  
 Mais mon mal me fait trop d'assaulx.  
 Nostre maistre.

Venez-y donc plus tost que tard,  
 Et n'oubliez pas le broillart<sup>2</sup>  
 De voz receptes à monceaux,  
 Et payé serez en royaulx;<sup>3</sup>  
 Car vous estes sage vieillart,  
 Nostre maistre.

1. Le calomniateur.

2. Le cahier.

3. Vieille monnoie d'or.

## XXI.

## SUR CES MOTS :

Chascun soit content de ses biens,  
 Qui n'a suffisance n'a rien.<sup>1</sup>

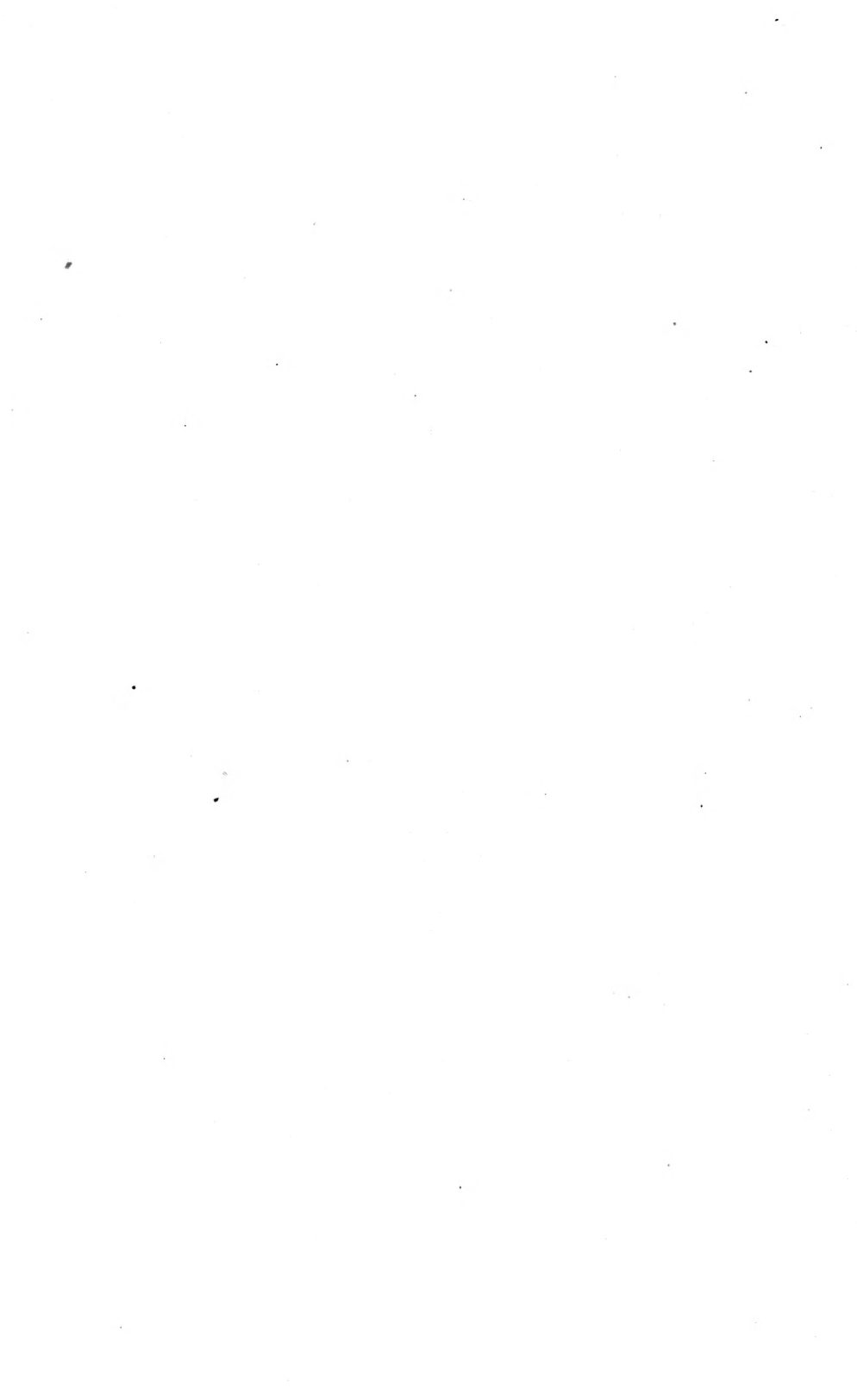
D'estre content sans vouloir davantage,  
 C'est ung trésor qu'on ne peut estimer,<sup>2</sup>  
 Avoir beaucoup et tousjours plus aymer,  
 On ne sçauroit trouver pire héritage.

Ung usurier trouve cela servage:  
 Mais ung franc cueur se doibt à ce sonner<sup>3</sup>  
 D'estre content.

Qui veult avoir de richesse bon gage,  
 Sans en ennuy sa vie consumer,  
 Pour en vertu se faire renommer,  
 Tasche tousjours d'avoir cet avantage  
 D'estre content.

1. Ces vers sont attribués à Enguerrand de Marigny.
2. Qu'on ne sauroit trop estimer.
3. Se contraindre à cela : estre content.

# CHANSONS





# CHANSONS

---

## I.

Amour au cueur me poinct,  
Quand bien aymé je suis;  
Mais aymer je ne puis,  
Quand on ne m'ayme poinct.

Chascun soit averty  
De faire comme moy ;  
Car d'aymer sans party,<sup>1</sup>  
C'est ung trop grand esmoy.

1. Sans partage.

## II.

## HANSON DU JOUR DE NOEL.

Une pastourelle gentille  
 Et ung bergier en ung verger  
 L'autrhyer en jouant à la bille  
 S'entredisoient, pour abréger :

Roger  
 Bergier,  
 Legière  
 Bergière,

C'est trop à la bille joué ;  
 Chantons Noé, Noé, Noé.

Te souvient-il plus du prophète  
 Qui nous dit cas de si hault faict,<sup>1</sup>  
 Que d'une pucelle parfaicte  
 Naistroit ung enfant tout parfaict ?

L'effect  
 Est fait :  
 La belle  
 Pucelle

A eu ung filz du ciel voué :  
 Chantons Noé, Noé, Noé.

1. Une chose de cette importance, que, etc.

## III.

D'amours me va tout au rebours;<sup>1</sup>  
Jà<sup>2</sup> ne fault que de cela mente :  
J'ay refuz en lieu de secours ;  
M'amyé rit , et je lamente.  
C'est la cause pourquoy je chante :  
D'amours me va tout au rebours ,  
Tout au rebours me va d'amours.

1. En fait d'amour tout va, etc.

2. Particule destinée à renforcer la négation.

IV.<sup>1</sup>

Changeons propos, c'est trop chanté d'amours,  
 Ce sont clamours, chantons de la Serpette.  
 Tous vigneron ont à elle recours,  
 C'est leur secours pour tailler la vignette.  
 O serpillette, ô la serpillonnette,  
 La vignolette<sup>2</sup> est par toy mise sus,<sup>3</sup>  
 Dont les bons vins, tous les ans, sont yssus!

Le dieu Vulcain, forgeron des haults dieux,  
 Forgea aux cieulx la serpe bien taillante,  
 De fin acier, trempé en bon vin vieulx,  
 Pour tailler mieulx et estre plus vaillante.  
 Bacchus la vante et dit qu'elle est séante  
 Et convenante à Noé le bonshom  
 Pour en tailler la vigne en la saison.

Bacchus alors chappeau de treille avoit,  
 Et arrivoit pour bénistre la vigne;  
 Avec flascons Silénus le suivoit,  
 Lequel beuvoit aussi droict qu'une ligne;<sup>4</sup>

1. Cette chanson nous donne un joli modèle de la rime batelée.

2. On comprend que *serpillette* et *serpillonnette* sont des diminutifs de serpette, comme *vignette* et *vignolette* sont des diminutifs de vigne.

3. *Mettre sus* signifie souvent incriminer; ici il veut dire mettre en honneur, mettre bien en point.

4. Jusqu'à la dernière goutte, en tenant les flacons perpendiculaires.

Puis il trépigne, et se faict une bigne;<sup>1</sup>  
Comme une guigne<sup>2</sup> estoit rouge son nez.  
Beaucoup de gens de sa race sont nez.

1. Bosse.

2. Cerise.

## V.

Puis que de vous je n'ay aultre visage,  
Je m'en vois rendre<sup>1</sup> hermite en ung désert,  
Pour prier Dieu. Si ung aultre vous sert,  
Qu'aautant que moy en vostre honneur soit sage.

A dieu amours, à dieu gentil corsage,  
A dieu ce tainct, à dieu ces frians yeux!  
Je n'ay pas eu de vous grand advantage :  
Ung moins ayant aura peult estre mieulx.

1. Je vais me rendre, me faire hermite.

## VI.

Si j'avoys tel crédit,  
Et d'amour récompense,  
Comme l'envieux pense,  
Et comme il vous a dict,  
Menteur ne seroit dict,  
Ne vous froide amoureuse :  
Et moy, pauvre interdict,  
Serois personne heureuse.

Quand viens à remirer<sup>1</sup>  
Si belle jouissance,  
Il n'est en ma puissance  
De ne la désirer ;  
Et pour y aspirer  
N'en doy perdre louange,  
Ne d'honneur empirer :<sup>2</sup>  
Suis-je de fer, ou ange ?

Qu'est besoing de mentir ?  
J'ose encores vous dire  
Que plus fort vous désire,

1. Contempler.

2. Voir mon honneur diminuer.

Quand veulx m'en repentir.  
Et pour anéantir  
Ce désir qui tant dure,  
Il vous faudroit sentir  
La peine que j'endure.

Vostre doulx entretien,  
Vostre belle jeunesse,  
Vostre bonté expresse<sup>1</sup>  
M'ont fait vostre, et m'y tien.  
Vray est que je voy bien  
Vostre amour endormie  
Mais langueur ce m'est bien  
Pour vous,<sup>2</sup> ma chère amye.

1. Évidente.

2. Mais même languir pour vous c'est un bien pour moi.



## VII.

Ne sçay combien la hayre est dure,  
Et n'ay désir de le sçavoir;  
Mais je sçay qu'amour, qui peu dure,  
Faict ung grand tourment recevoir.  
Amour aultre nom deust avoir :  
Nommer le fault fleur ou verdure,  
Qui peu de temps se laisse veoir.

Nommez-le donc fleur ou verdure,  
Au cueur de mon légier amant;  
Mais en mon cœur qui trop endure,  
Nommez-le roch, ou dyamant;  
Car je vy tousjours en ayment,  
En ayment celluy qui procure  
Que mort me voyse consommant.<sup>1</sup>

1. Celui qui est cause que la mort va me détruisant.



# ÉTRENNES



# ÉTRENNES

---

## I.

A UNE DAMOYSELLE.

Damoyselle que j'ayme bien,  
Je te donne, pour la pareille,  
Tes estrénes d'un petit chien,  
Qui n'est pas plus grand que l'oreille :  
Il jappe, il mord, il faict merveille,  
Et va desjà tout seul trois pas.  
C'est pour toy que je l'appareille,  
Excepté que je ne l'ay pas.

## II.

A ESTIENNE DOLET.

Après avoir estréné damoyselles,  
Amy Dolet, je te veulx estréner :  
Présent te fais de la plus fine d'elles,  
Qui sache bien à son gré te mener  
Affin d'ouyr ta muse résonner.  
Les passions qu'Amour aux siens ordonne.  
Ce doulx tourment je t'ay voulu donner,  
Affin qu'à tous ung grand plaisir je donne.

## III.

A MADAME LA PRINCESSE DE NAVARRE.<sup>1</sup>

La mignonne des deux roys,<sup>2</sup>  
 Je voudroys  
 Qu'eussiez ung beau petit frère,  
 Et deux ans de vostre mère,  
 Voyre trois.<sup>3</sup>

## IV.

A D'AUBETERRE.

Aubeterre amour ressemble,<sup>4</sup>  
 Ce me semble :  
 Petite veue ont tous deux,  
 Et toutesfoys chascun d'eulx  
 Les cueurs emble.<sup>5</sup>

1. Jeanne d'Albret, fille unique de Henri d'Albret, roi de Navarre, et de Marguerite, sœur de François I<sup>er</sup>.

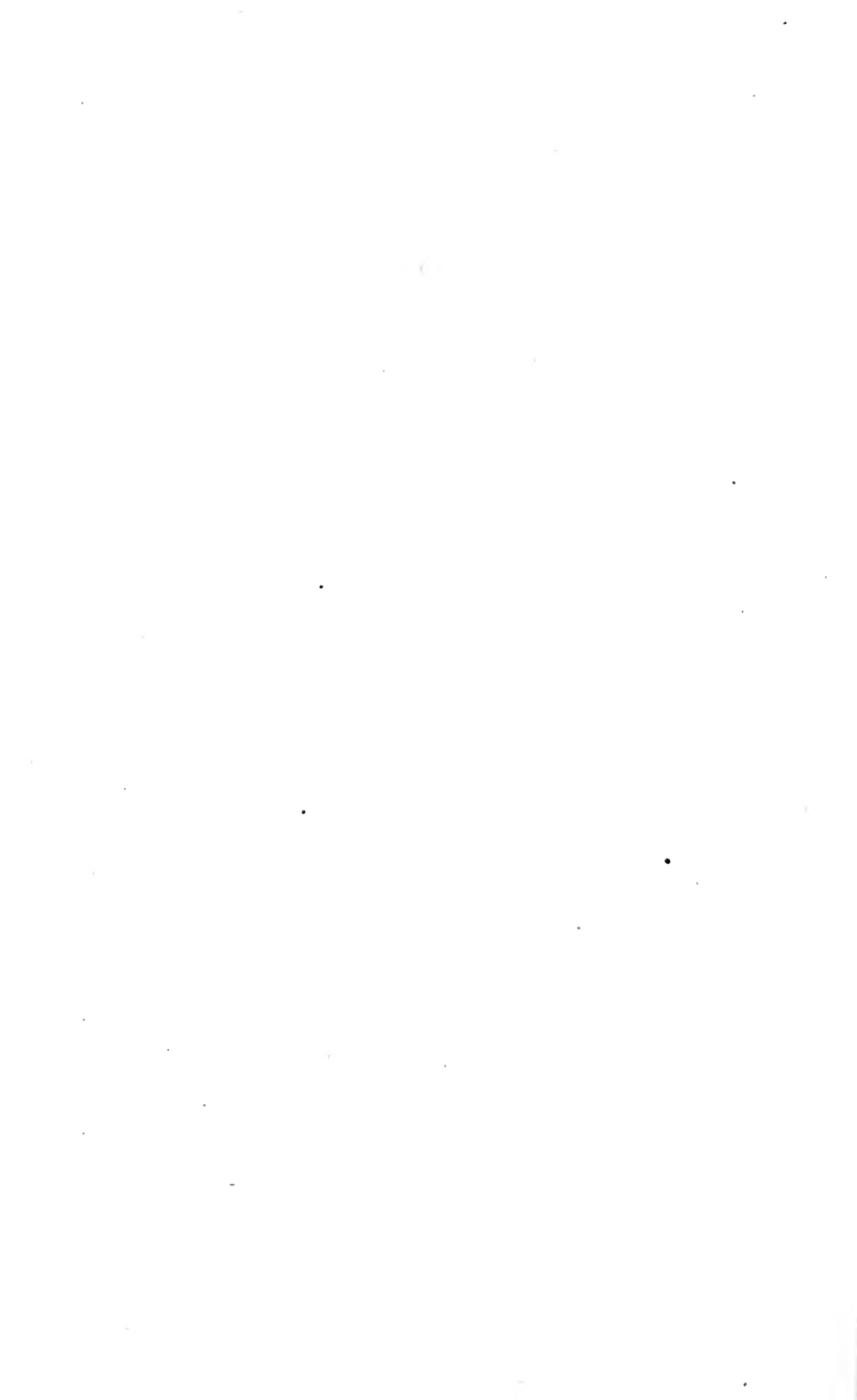
2. C'étoit le nom qu'on lui donnoit à cause de l'amour que lui mon-  
 troient son père et François I<sup>er</sup>, son oncle.

3. Marguerite, en 1538, avoit quarante-six ans, et Jeanne, dix.

4. Ressemble à.

5. Enlève.

# ÉPIGRAMMES





# ÉPIGRAMMES

---

## PREMIÈRE PARTIE

---

### I.

AU ROY.

Plaise au roy ne refuser point,  
Ou donner — lequel qu'il voudra, —  
A Marot cent escutz appoinct;<sup>1</sup>  
Et il promet qu'en son pourpoint  
Pour les garder ne les couldra.  
Monsieur le légat<sup>2</sup> l'absouldra,  
Pour plus dignement recevoir;  
J'entens s'il veult faire devoir  
De séeller l'acquit à l'espeargne.  
Mais s'il est dur à y pourvoir,  
Croyez qu'il aura grand pouvoir,  
S'il me fait bien dire d'Auvergne.<sup>3</sup>

1. Immédiatement.

2. Le cardinal du Prat, qui étoit en même temps chancelier de France et légat du pape. C'est à propos de ces doubles fonctions que l'esprit de Marot se joue dans ce vers et les trois suivants.

3. Le cardinal étoit Auvergnat.

## II.

A MONSIEUR LE GRANT MAISTRE,<sup>1</sup> POUR ESTRE MIS  
EN L'ESTAT.<sup>2</sup>

Quand par acquictz les gaiges on assigne,  
On est d'ennuy tout malade et fasché,  
Mais à ce mal ne fault grand médecine,  
Tant seulement fault estre bien couché,  
Non pas en lict, n'en linge bien séché,  
Mais en l'estat du noble roy chrestien.  
Long temps y a que debout je me tien,  
Noble seigneur, prenez doncques envie  
De me coucher à ce coup si tresbien  
Que relever n'en puisse de ma vie.

1. Anne de Montmorency.

2. Nous avons vu plus haut une ballade sur cette même donnée.

## III.

AU ROY.

Tandis que j'estois par chemin,  
 L'estat sans moy print sa closture ;  
 Mais, Sire, ung peu de parchemin  
 M'en pourra faire l'ouverture.  
 Puis le Trésorier dit et jure,  
 Si du parchemin puis avoir,  
 Qu'il m'en fera, par son sçavoir,  
 De l'or. C'est une grand pratique,<sup>1</sup>  
 Et ne l'ay encores sceu veoir  
 Dans les fourneaux du Magnifique.<sup>2</sup>

## IV.

A PIERRE VUYARD.

Ce meschant corps demande guérison,  
 Mon frère cher, et l'esprit au contraire  
 Le veult laisser comme une orde<sup>3</sup> prison :  
 L'ung tend au monde et l'autre à s'en distraire.  
 C'est grand pitié que de les ouyr braire :  
 « Ha, dit le Corps, fault-il mourir ainsi?  
 — Ha, dit l'Esprit, fault-il languir icy?  
 — Va, dit le Corps, mieulx que toy je soubhaite.  
 — Va, dit l'Esprit, tu faulx<sup>4</sup> et moy aussi :  
 Du seigneur Dieu la volonté soit faicte. »

1. C'est une belle expérience.

2. Charlatan célèbre.

3. Sale.

4. Tu te trompes.

## V.

HUITAIN.

Pourquoy voulez-vous tant durer,  
 Ou renaistre en fleurissant aage?  
 Pour aymer et pour endurer!  
 Y trouvez-vous tant d'avantage?  
 Certes, celuy n'est pas bien sage  
 Qui quiert deux fois estre frappé,  
 Et veult repasser un passage  
 Dont il est à peine eschappé.

## VI.

A FRANÇOYS, DAULPHIN DE FRANCE.

Celluy qui a ce dixain composé,  
 Enfant royal, en qui vertu s'imprime,  
 Et qui à vous présenter l'a osé,  
 C'est ung Clément, ung Marot, ung qui ryme;  
 Voicy l'ouvrier, l'art, la forge et la lyme.  
 Si vous sentez n'en estre importuné,  
 Vous pouvez bien, prince tresfortuné,  
 Vous en servir à dextre et à senestre,<sup>1</sup>  
 Car vostre estoit avant que fussiez né:  
 Or devinez maintenant qui peult estre.<sup>2</sup>

1. A gauche et à droite, partout et toujours.

2. Ce qu'il peut être pour vous.

## VII.

AU ROY, POUR ESTRE REMIS EN SON ESTAT.

Si le Roy seul, sans aucun y commettre,  
 Met tout l'estat de sa maison à poinct,  
 Le cueur me dit que luy qui m'y fait mettre  
 M'y remettra et ne m'ostera point.  
 Craincte d'oubly pourtant au cueur me poinct,<sup>1</sup>  
 Combien qu'il ait la mémoire excellente;  
 Et n'ay pas tort; car si je perds ce poinct,  
 A dieu commant<sup>2</sup> le plus beau de ma rente.  
 Or doncques soit sa Majesté contente  
 De m'y laisser en mon premier arroy,<sup>3</sup>  
 Soit de sa chambre, ou sa loge, ou sa tente,  
 Ce m'est tout un, mais que<sup>4</sup> je sois au Roy.

1. Pique.

2. Je dis adieu à, etc.

3. Ordre.

4. Pourvu que.

## VIII.

## HUITAIN.

Plus ne suis ce que j'ay esté,  
 Et ne le saurois jamais estre;  
 Mon beau printemps et mon esté  
 Ont faict le saut par la fenestre.  
 Amour, tu as esté mon maistre,  
 Je t'ay servy sur tous les dieux.  
 O si je pouvois deux fois naistre,  
 Comme je te servirois mieulx!

## IX.

## RESPONSE AU HUITAIN PRÉCÉDENT.

Ne menez plus tel desconfort,<sup>1</sup>  
 Jeunes ans sont petites pertes :  
 Vostre aage est plus meur et plus fort  
 Que ces jeunesses mal expertes.  
 Boutons serrez, roses ouvertes,  
 Se passent trop légèrement;  
 Mais du rosier les feuilles vertes  
 Durent beaucoup plus longuement.

1. Souci, chagrin.

## X.

DIZAIN AU ROY.

envoyé de Savoye.

Lors que la peur aux talons met des aesles,  
L'homme ne sçait ou s'enfuyr, ne<sup>1</sup> courre.  
Si en enfer il sçait quelques nouvelles  
De sa seurté,<sup>2</sup> au fin fons il se fourre;  
Puis peu à peu sa peur vient à escourre,<sup>3</sup>  
Ailleurs s'en va. Sire, j'ay fait ainsi,  
Et vous requier de permettre qu'icy<sup>4</sup>  
A seureté service je vous face.  
Puny assez je seray en soucy  
De plus ne veoir vostre royale face.

1. Ni où courir.

2. Qu'il y a quelques chances de sûreté.

3. Secouer.

4. C'est-à-dire en Savoie.

## XI.

AU ROY.

Plaise au Roy congé me donner,  
 D'aller faire le tiers d'Ovide,<sup>1</sup>  
 Et quelques deniers ordonner  
 Pour l'escrire, couvrir, orner,<sup>2</sup>  
 Après que l'auray mis au vuide.<sup>3</sup>  
 Ilz serviront aussi de guide  
 Pour me mener là où je veulx;<sup>4</sup>  
 Mais au retour, comme je cuyde,<sup>5</sup>  
 Je m'en reviendray bien sans eulx.<sup>6</sup>

1. D'aller traduire le troisième livre de la Métamorphose d'Ovide.

2. Le mettre en beau langage français.

3. Après que j'aurai extrait ses pensées.

4. A la fin de mon entreprise. Peut-être indique-t-il simplement la retraite où il vouloit aller s'enfermer pour faire ce tiers d'Ovide.

5. Je pense.



## XII.

AU ROY.

Si mon seigneur, mon prince et plus que père,  
Qui des François, François premier se nomme,  
N'estoit point roy de sa France prospère,  
Ne prince avec, mais simple gentilhomme,  
J'irois autant dix fois pardelà Romme  
Que j'en suis loing, chercher son accointance,<sup>1</sup>  
Pour sa vertu qui plus fort le couronne  
Que sa fortune et royale prestance.  
Mais souhaitter cas de telle importance,  
Seroit vouloir mon bien particulier,  
A luy dommage et tort fait à la France  
Qui a besoing d'un roy tant singulier.<sup>2</sup>

1. Son amitié.

2. Illustre entre tous.

## XIII.

POUR MADEMOISELLE DE TALARD, AU ROY.

D'amour entière et tout à bonne fin,<sup>1</sup>  
 Sire, il te plaist trois poissons bien aymer :  
 Premièrement, le bien heureux Daulphin  
 Et le Chabot<sup>2</sup> qui noue<sup>3</sup> en ta grand mer ;  
 Puis ta grenoille. Ainsi t'a pleu nommer  
 L'humble Talard, dont envie en gasoille,  
 Disant que c'est ung poisson qui l'eau soille,<sup>4</sup>  
 Et qui chantant a la voix mal sereine.  
 Mais j'ayme mieulx du Roy estre grenoille  
 Qu'estre, en effect, d'un autrè la Sereine.<sup>5</sup>

1. Et sans qu'on puisse l'en blâmer.

2. Philippe de Chabot, amiral de France et favori de François I<sup>er</sup>. Le chabot ou cabot, petit poisson à grosse tête, *muge* ou *gobie*.

3. Nage.

4. On devine aisément *souille*.

5. Sirène.

## XIV.

AU ROY DE NAVABRE.

Mon second roy,<sup>1</sup> j'ay une haquenée  
D'assez bon poil, mais vieille comme moy  
A tout le moins. Long temps a qu'elle est née,  
Dont elle est foible, et son maistre en esmoy.  
La povre beste, aux signes que je voy,  
Dit qu'à grand peine ira jusque à Narbonne.  
Si vous voulez en donner une bonne,  
Sçavez comment Marot l'acceptera?  
D'aussi bon cueur comme la sienne il donne  
Au fin<sup>2</sup> premier qui la demandera.

1. On comprend qu'il le nomme ainsi en souvenir du poste de valet de chambre qu'il avoit rempli auprès de Marguerite de Valois, épouse de ce roi de Navarre.

2. Expression adverbiale servant uniquement à donner plus de force à la phrase.

## XV.

DE L'ENTRÉE DES ROY ET ROYNE DE NAVARRE  
A CAHORS.

Prenons le cas, Cahors,<sup>1</sup> que tu me doibves  
Autant que doibt à son Maro<sup>2</sup> Mantue,  
De toy ne veulx, sinon que tu reçoyses  
Mon second roy<sup>3</sup> d'un cueur qui s'esvertue,  
Et que tu sois plus gaye et mieulx vestue  
Qu'aux aultres jours. Car son espouse humaine<sup>4</sup>  
I vient aussi, qui ton Marot t'amaine,  
Lequel tu as filé, fait et tyssu.  
Ces deux trop plus<sup>5</sup> d'honneur te feront pleine  
D'entrer en toy que moy d'en estre yssu.

1. On se rappelle que Marot est né à Cahors.
2. Virgile.
3. Ce roy de Navarre dont il vient d'être question.
4. Bienveillante.
5. Extrêmement plus.

## XVI.

DE CHARLES, DUC D'ORLÉANS.<sup>1</sup>

Nature estant en esmoy de forger  
 Ou fille, ou filz, conceut finablement  
 Charles si beau, si beau pour abréger,  
 Qu'estre fait fille il cuida proprement.<sup>2</sup>  
 Mais s'il avoit à son commandement  
 Quelque fillette, aultant comme luy belle,  
 Il y auroit à craindre grandement,  
 Que trouvé fust plus masle que femelle.

## XVII.

A MONSIEUR DE JUILLY.

L'argent par termes recueilly  
 Peu de proffit souvent amaine,  
 Pourquoi, monseigneur de Juilly,  
 Qui sçavez le vent qui me maine,<sup>3</sup>  
 Plaise-vous ne prendre la peine  
 De diviser si peu de bien :  
 Car ma bouche n'est pas si pleine,  
 Que cinq cens frans n'y entrent bien.

1. Fils de François I<sup>er</sup>.

2. Il pensa, pour parler vrai, qu'il avoit été créé fille.

3. Ma pauvreté ordinaire.

## XVIII.

DE VISCONTIN, ET DE LA CALENDRE DU ROY.

Incontinent que Viscontin mourut,  
Son ame entra au corps d'une calandre;<sup>1</sup>  
Puis de plein vol vers le Roy s'en court,  
Encor un coup son service reprendre.  
Et pour mieulx faire à son maistre comprendre  
Que c'est luy mesme et qu'il est revenu,  
Comme on l'ouyt<sup>2</sup> parler gros et menu  
Contrefaisant d'hommes geste et faconde,  
Ores<sup>3</sup> qu'il est calandre devenu,  
Il contrefait tous les oyseaux du monde.

1. Grosse alouette à gorge noire.

2. De même qu'autrefois, quand il étoit homme, on l'entendoit imiter les voix de fausset ou de basse.

3. Maintenant.

## XIX.

A CRAVAN, SIEN AMY MALADE.

Amy Cravan, on t'ha fait le rapport  
 Depuis un peu que j'estois trespasé;  
 Je prie à Dieu que le diable m'emport  
 S'il en est rien, ne si j'y ay pensé.  
 Quelque ennemy ha ce bruit avancé  
 Et quelque amy m'ha dit que mal te portes  
 Ce sont deux bruits de différentes sortes.  
 Las, l'un dit vray; c'est un bruit bien maussade.  
 Quant à celuy qui ha fait l'ambassade  
 De mon trespas, croy-moy qu'il ment et mord.<sup>1</sup>  
 Que pleust à Dieu que tu fusses malade  
 Ne plus ne moins qu'à présent<sup>2</sup> je suis mort!

## XX.

A UN JEUNE ESCOLIER DOCTE, GRIEVEMENT  
MALADE.

Charles, mon fils, prenez courage,  
 Le beau temps vient après l'orage,  
 Après maladie santé :  
 Dieu a trop bien en vous planté,  
 Pour perdre ainsi son labourage.

1. Et me calomnie.

2. Comme, à présent, je suis mort.

## XXI.

A SELVA ET A HEROET.

Demandez-vous qui me faict glorieux?  
 Héleine a dit, et j'en ay bien mémoyre,  
 Que de nous troys elle m'aymoit le mieulx ;  
 Voylà pourquoy j'ay tant d'aise et de gloire.  
 Vous me direz qu'il est assez notoire  
 Qu'elle se mocque ; et je me suis deceu.  
 Je le sçay bien, mais point ne le veulx croire,  
 Car je perdrois l'aise que j'ay receu.

## XXII.

A MAURICE SEVE, LYONNOYS.

En m'oyant chanter quelcques foyz  
 Tu te plain qu'estre je ne daigne  
 Musicien et que ma voix  
 Mérite bien que l'on m'enseigne,  
 Voyre, que la peine je preigne  
 D'apprendre : ut, ré, my, fa, sol, la.  
 Que diable veulx-tu que j'appreigne,  
 Je ne boy que trop sans cela.<sup>1</sup>

1. On connoit le proverbe : Boire comme un chantre.



## XXIII.

AU POÈTE BORBONIUS.

L'enfant Amour n'est pas si petit Dieu  
Qu'un Paradis il n'ait soubz sa puissance,  
Un Purgatoire aussi pour son milieu,<sup>1</sup>  
Et un Enfer plein d'horrible nuisance.  
Son Paradis c'est quand la jouissance  
Aux poursuyvans par grâce il abandonne;  
Son Purgatoire est alors qu'il ordonne  
Paistre noz cueurs d'ung espoir incertain;  
Et son Enfer, c'est à l'heure qu'il donne  
Le voler bas et le vouloir haultain.<sup>2</sup>

1. Pour tenir le milieu entre le Paradis et l'Enfer.
2. C'est-à-dire, en résumé, un cœur haut et une vile maîtresse.

## XXIV.

A SES DISCIPLES.

Enfans , oyez une leçon :  
 Nostre langue a ceste façon  
 Que le terme qui va devant,  
 Voulentiers régist le suivant.  
 Les vieilz exemples je suivray  
 Pour le mieulx. Car à dire vray ,  
 La chançon fut bien ordonnée  
 Qui dit : *M'amour vous ay donnée.*  
 Et du basteau<sup>1</sup> est estonné ,  
 Qui dit : *M'amour vous ay donné.*  
 Voilà la force que possède  
 Le féminin, quand il précède.

Or prouveray par bons tesmoings  
 Que tous pluriers n'en font pas moins.  
 Il fault dire en termes parfaictz :  
*Dieu en ce monde nous a faictz.*  
 Fault dire en parolles parfaites,  
*Dieu en ce monde les a faictes.*

1. On disoit plus généralement *estourdé* ou *estourdi du basteau* ou du *baston*, hébété, stupéfait, lourdaut.

Et ne fault point dire en effect,  
*Dieu en ce monde les a fait :*  
Ne *nous a fait* pareillement,  
Mais *nous a faitz*, tout rondement.

L'Italien dont la faconde<sup>1</sup>  
Passe les vulgaires du monde,<sup>2</sup>  
Son langage a ainsi basty  
En disant : *Dio noi a fatti*.<sup>3</sup>

Parquoy, quand me suis advisé,<sup>4</sup>  
Ou mes juges<sup>5</sup> ont mal visé,<sup>6</sup>  
Ou en cela n'ont grand science,  
Ou ilz ont dure conscience.<sup>7</sup>

1. La langue.
2. Est la plus parfaite de toutes les langues modernes.
3. Dieu nous a faits.
4. En réfléchissant, j'ai conclu que.
5. On comprend qu'il fait allusion à des critiques dont il nous donne les termes mêmes dans la discussion qui précède.
6. Se sont trompés.
7. Ou ils ont cherché à me critiquer injustement.

## XXV.

A UNE DAME TOUCHANT UNG FAULX RAPPORTEUR.

Qui pèche plus, luy qui est esventeur<sup>1</sup>  
 Que j'ay de toy le bien tant soubhaitable,  
 Ou toy qui fais qu'il est tousjours menteur?  
 Et si<sup>2</sup> le peulx faire homme véritable;  
 Voire, qui peulx<sup>3</sup> d'une œuvre charitable  
 En guérir troys, y mettant ton estude :  
 Luy de mensonge inique et détestable,  
 Moy de langueur, et toy d'ingratitude.

## XXVI.

DE MADAMOISELLE DE LA FONTAINE.

En grand travail, plein d'amour j'ay passé  
 Les montz tresfroidz au partir d'Aquitaine :<sup>4</sup>  
 Mais leur froideur n'a de mon cueur chassé  
 La grand ardeur de mon amour certaine.  
 Quand au travail, bien je vous acertaine  
 Qu'incessamment<sup>5</sup> y seray exposé,  
 Jusques à tant qu'après de La Fontaine  
 A mon désir je me soys reposé.

1. Qui raconte que.
2. Et pourtant tu peux, etc.
3. Même tu peux en faisant une œuvre charitable.
4. Les Alpes en quittant le Béarn.
5. Dans son vrai sens, *sans cesser*.

## XXVII.

A RÉNÉE DE PARTENAY.

Quand vous oyez que ma muse résonne  
 En ce bosquet qu'oyseaux font résonner,  
 Vous vous plaignez que rien je ne vous donne,  
 Et je me plains que je n'ay que donner,  
 Sinon un cœur, tout prest à s'adonner  
 A voz plaisirs. Je vous en fais donc offre,  
 C'est le trésor le meilleur de mon coffre.  
 Servez-vous en si désir en avez.  
 Mais quel besoing est-il que je vous offre  
 Ce que gagner d'un chascun vous sçavez?

## XXVIII.

A MADAME DE LA BARME, PRÈS DE NECY<sup>1</sup>  
 EN GÈNEVOYS.

Adieu ce bel œil tant humain.  
 Bouche de bon propos armée,  
 D'yvoire la gorge et la main,  
 Taille sur toutes bien formée.  
 Adieu douceur tant estimée,  
 Vertu à l'ambre ressemblant;<sup>2</sup>  
 Adieu de celuy mieulx aymée  
 Qui moins en monstre de semblant.

1. Annecy.

2. Sans rudesse.

## XXIX.

POUR MONSIEUR DE LA ROCHEPOT,  
 QUI GAGEA CONTRE LA ROYNE<sup>1</sup> QUE LE ROY COUCHEROIT  
 AVECQUES ELLE.

Or çà, vous avez veu le Roy,  
 Ay-je gaigné? dictes, madame.  
 Toute seule je vous en croy,  
 Sans le rapport de luy, ne d'âme.<sup>2</sup>  
 Vray est qu'au propos que j'entame,  
 Le Roy serviroit bien d'ung tiers.  
 Vous estes deux tesmoingz entiers,<sup>3</sup>  
 Car l'ung est dame et l'autre maistre;  
 Mais j'en croirois plus volontiers  
 Ung enfant qui viendroit de naistre.

1. Eléonore.

2. Nous disons : *d'âme qui vive*.

3. Ou *singuliers*, c'est-à-dire dont l'affirmation étoit crue, sans qu'il fût besoin d'un autre cotémoin.

## XXX.

DE MADAME LA DUCHESSE D'ALENÇON.

Ma maistresse est de si haulte valeur  
 Qu'elle a le corps droit, beau, chaste et pudique;  
 Son cueur constant n'est pour heur, ou malheur,  
 Jamais trop gay, ne trop mélancolique.  
 Elle a au chef<sup>1</sup> ung esprit angélique,  
 Le plus subtil qui onc aux cieulx volla.  
 O grand merveille! on peult veoir par cela  
 Que je suis serf d'ung monstre fort estrange:  
 Monstre je dy, car, pour tout vray, elle a  
 Corps féminin, cueur d'homme et teste d'ange.

## XXXI.

DE LA ROYNE DE NAVARRE.

Entre aultres dons de grâces immortelles,  
 Madame escript si hault et doucement  
 Que je m'estonne, en voyant choses telles,  
 Qu'on n'en reçoit plus d'esbahissement.  
 Puis quand je l'oy parler si sagement,  
 Et que je voy sa plume travailler,  
 Je tourne bride et m'esbahy comment  
 On est si sot de s'en esmerveiller.

1. Dans la tête.

## XXXII.

A LA ROYNE DE NAVARRE.

Nous fusmes, sommes et serons  
Mort et malice et innocence :  
Le pas de mort nous passerons ;  
Malice est tousjours en présence ;  
Dieu en nostre première essence  
Nous voulut d'innocence orner ;  
O la mort pleine d'excellence,  
Qui nous y fera retourner !



## XXXIII.

RESPONSE DE MAROT POUR UNG GENTILHOMME,  
AUX VERS QUE LA ROYNE DE NAVARRE AVOIT FAICTZ  
EN FAVEUR D'UNE DAMOYSELLE.<sup>1</sup>

Ce seroit trop que la belle esmouvoir.  
Le povre amant n'y a pensé, ne pense.  
Parler à elle et la servir et veoir  
Luy sont assez d'heureuse récompense,  
Et confessant, noble fleur d'excellence,  
Qu'elle l'a bien mis à mort voyrement.  
Mais son amour et son feu véhément,  
Chasteté d'œil ne les pourroit estaindre;  
Car tant plus vit la dame chastement  
De tant plus croist le desir d'y attaindre.

1. Voici ces vers :

Il pensoit bien brusler son chaste cuer  
Par doulx regardz, par sospirs tresardens,  
Par ung parler qui faict Amour vainqueur,  
Par long servir, par signes évidens;  
Mais il trouva une froideur dedans,  
Qui tous ses traictz convertissoit en glace;  
Et qui pis est, par une douce audace,  
Son œil pudicque le regarda si fort.  
Que sa froideur à travers son cuer passe,  
Et meit son feu, Amour et luy à mort.

## XXXIV.

DE MADAME YSABEAU DE NAVARRE.

Qui cuideroit desguiser Ysabeau  
 D'ung simple habit, ce seroit grand simplese ;  
 Car au visage a ne sçay quoy de beau  
 Qui faict juger tousjours qu'elle est princesse.  
 Soit en habit de chambrière, ou maistresse,  
 Soit en drap d'or entier ou découppé,  
 Soit son gent corps de toille enveloppé,  
 Tousjours sera sa beauté maintenue.  
 Mais il me semble, ou je suis bien trompé,  
 Qu'elle seroit plus belle toute nue.

## XXXV.

A JANE.<sup>1</sup>

Vostre bouche, petite et belle,  
 Est de gracieux entretien,  
 Puis ung peu<sup>2</sup> son maistre m'appelle,  
 Et l'alliance je retien ;  
 Car ce m'est honneur et grand bien.  
 Mais quand vous me prinstes pour maistre,  
 Que ne disiez vous aussi bien :  
 « Vostre maistresse je veulx estre ? »

1. La petite princesse de Navarre.

2. Depuis peu cette bouche, etc.

## XXXVI.

DE OUY ET NENNY.

Ung doux nenny, avec ung doux soubzrire,  
 Est tant honneste; il le vous fault apprendre.  
 Quand est d'ouy, si veniez à le dire,  
 D'avoir trop dit je voudrois vous reprendre;  
 Non que je soys ennuyé d'entreprendre  
 D'avoir le fruit, dont le désir me poingt;  
 Mais je voudrois qu'en me le laissant prendre  
 Vous me dissiez : « Non, vous ne l'aurez point. »

## XXXVII.

IL SALUE ANNE.

Dieu te gard, douce, amyable calandre,<sup>1</sup>  
 Dont le chant fait joyeux les ennuyez;  
 Ton dur départ me feit larmes espandre,  
 Ton doux reveoir m'a les yeulx essuyez.  
 Dieu gard le cueur sus qui sont appuyez  
 Tous mes désirs! Dieu gard l'œil tant adextre,<sup>2</sup>  
 Là où Amour a ses traictz essuyez,  
 Dieu gard sans qui gardé je ne puis estre.

1. Alouette.

2. Fin, gracieux.

## XXXVIII.

DIZAIN.

Une dame du temps passé  
 Vey naguères entretenue  
 D'ung vieil gentilhomme cassé  
 Qui avoit la barbe chenue.  
 Alors la souhaitastes<sup>1</sup> nue  
 Entre ses bras. Mais puis qu'il tremble,  
 Et puis que morte elle ressemble,  
 Monsieur, si pitié vous remord,  
 Ne les faictes coucher ensemble,  
 De peur qu'ilz n'engendrent la mort.

## XXXIX.

DE HÉLÈNE DE TOURNON.

Au moys de may que l'on seignoit la belle,  
 Je vins ainsi son médecin reprendre :  
 « Luy tires-tu sa chaleur naturelle ?  
 Trop froide elle est, bien me l'a faict apprendre.  
 — Tais-toy, dist-il, content je te voys<sup>2</sup> rendre :  
 J'oste le sang qui la fait rigoureuse,  
 Pour prendre humeur en amour vigoureuse,  
 Selon ce moys qui chasse tout esmoy. »  
 Ce qui fut fait, et devint amoureuse,  
 Mais le pis est que ce n'est pas de moy.

1. Vous l'auriez souhaitée.

3. Je te vais rendre.

## XL.

ÉPIGRAMME QU'IL PERDIT CONTRE HÉLÈNE  
DE TOURNON.

Pour ung dixain que gaignastes mardy,  
 Cela n'est rien, je ne m'en fais que rire,  
 Et fuz tresaise alors que le perdy,  
 Car aussi bien je vouloys vous escrire,  
 Et ne sçavois bonnement que vous dire,  
 Qui est assez pour se taire tout coy.  
 Or vous payez, je vous baille dequoy  
 D'aussi bon cueur que si je le donnoye.<sup>1</sup>  
 Que pleust à Dieu que ceulx à qui je doy,  
 Fussent contens de semblable monnoye.<sup>2</sup>

1. Que si ce n'étoit pas pour payer une dette.

1. Marguerite se chargea de répondre pour Hélène de Tournon :

Si ceulx à qui devez, comme vous dictes,  
 Vous congnoissoient comme je vous congnois,  
 Quitte seriez des debtes que vous feistes  
 Le temps passé tant grandes que petites,  
 En leur paiant ung dixain toutesfois  
 Tel que le vostre, qui vault mieulx mille fois  
 Que l'argent deu par vous, en conscience :  
 Car estimer on peult l'argent en poix,  
 Mais on ne peult, et j'en donne ma voix,  
 Assez priser vostre belle science.

## XLI.

RÉPLIQUE DE MAROT A LA ROYNE DE NAVARRE.<sup>1</sup>

Mes créanciers, qui de dixains n'ont cure,  
Ont leu le vostre; et sur ce leur ay dict:  
« Sire Michel, sire Bonaventure,  
La sœur du Roy a pour moy faict ce dit. »  
Lors eulx cuydans<sup>2</sup> que fusse en grand crédict,  
M'ont appelé monsieur à cry et cor,  
Et m'a valu vostre escript aultant qu'or;  
Car promis m'ont non seulement d'attendre,  
Mais d'en prester, foy de marchant, encor,  
Et j'ay promis, foy de Clément, d'en prendre.

1. Au dizain que nous venons de donner en note.

2. Pensant.

## XLII.

DU RIS DE MADAMOISELLE D'ALLEBRET.

Elle a tresbien ceste gorge d'albastre,  
 Ce doux parler, ce cler tainct, ces beaulx yeulx :  
 Mais, en effect, ce petit ris follastre  
 C'est, à mon gré, ce qui luy sied le mieulx.  
 Elle en pourroit les chemins et les lieux  
 Où elle passe, à plaisir inciter.  
 Et si ennuy me venoit contrister  
 Tant que par mort fust ma vie abatue,  
 Il ne faudroit pour me resusciter,  
 Que ce ris là duquel elle me tue.

## XLIII.

DE MADAMOISELLE DE LA ROUE.

Painctres experts, vostre façon commune  
 Changer vous fault, plus tost huy que demain,  
 Ne paignez plus une roue à Fortune,  
 Elle a d'Amour pris le dard inhumain.  
 Amour aussi a pris la roue en main,  
 Et des mortelz par ce moyen se joue.  
 O l'homme heureux, qui de l'enfant humain  
 Sera poulsé au dessus de la roue.

## XLIV.

DE LADICTE DAMOISELLE.

L'autre jour aux champs tout fasché  
 Vy un voleur se lamentant,  
 Dessus une roue attaché.  
 Si luy ay dict en m'arrestant :  
 « Ton mal, povre homme, est bien distant  
 Du tourment qui mon cueur empestre :  
 Car tu meurs sus la roue estant,  
 Et je meurs que je n'y puis estre. »

## XLV.

DU RETOUR DE TALLARD A LA COURT.

Puis que voyons à la court revenue  
 Tallard, la fille à nulle autre seconde,  
 Confesser fault par sa seule venue  
 Que les Espritz reviennent en ce monde :  
 Car rien qu'esprit n'est la petite blonde.  
 Esprit qui point aux autres ne ressemble,  
 Veu que de peur, s'ilz reviennent, on tremble :  
 Mais cestuy-cy n'espovent, ne nuit.  
 O Esprit donc, bon feroit ce me semble,  
 Avecques toy rabaster<sup>1</sup> toute nuit.

1. *Rabascher, rabaster, rabalter*, désignoit le bruit qu'on entendoit dans les maisons hantées par les revenants.



## XLVI.

DE BARBE ET JACQUETTE.

Quand je voy Barbe en habit bien duysant <sup>1</sup>  
 Qui l'estomach blanc et poly descœuvre,  
 Je la compare au dyamant luisant,  
 Fort bien taillé, mis de mesmes en œuvre.  
 Mais quand je voy Jacquette qui se cœuvre  
 Le dur tétin, le corps de bonne prise <sup>2</sup>  
 D'ung simple gris <sup>3</sup> acoustrement de frise, <sup>4</sup>  
 Adonc je dy, pour la beaulté d'icelle :  
 Ton habit gris est une cendre grise,  
 Couvrant ung feu qui tousjours estincelle.

1. Convenable.

2. La taille bien prise.

3. Gris étoit substantif et signifioit un vêtement entouré de fourrure vulgaire, mais, malgré le G majuscule qui se trouve dans les premières éditions, je crois qu'il faut prendre ici ce mot pour adjectif : d'un simple accoutrement gris en drap de frise.

4. Drap de frise, en laine grossière et frisée.

## XLVII.

A DEUX SŒURS LYONNOISES.

Puis que vers les sœurs damoyelles  
 Il ne m'est possible d'aller,  
 Sus, dixain, courez devers elles,  
 Au lieu de moy vous fault parler.  
 Dictes-leur que me mettre à l'air  
 Je n'ose, dont me poise fort,<sup>1</sup>  
 Et que pour faire mon effort  
 D'aller visiter leurs personnes,  
 Je me souhaite être aussi fort  
 Comme elles sont belles et bonnes.

## XLVIII.

DE SA MÈRE PAR ALLIANCE.

Si mon poil noir en blanc se tainct,  
 Comment seroit-ce de vieillesse?  
 Ma mère est en fleur de jeunesse,  
 Et n'est au monde ung si beau tainct;  
 Car le sien tous aultres estainct.  
 De la veoir faictes-moy la grâce,  
 Mais ne contemplez trop sa face,  
 Que d'aymer n'entrez en esmoy,<sup>2</sup>  
 Et que sa rigueur ne vous face  
 Vieillir de langueur, comme moy.

1. Dont je me chagrine fort.

1. De crainte que vous n'ayez le chagrin d'aimer.

## XLIX.

A SA COMMÈRE.

Pardonnez-moy, ma commère, m'ame,  
Si devers vous bien tost ne puis aller,  
A bon vouloir certes il ne tient mye,  
Car pour souvent avecques vous parler,  
De paradis je voudrois dévaller.<sup>1</sup>  
Que voulez-vous? la fortune à présent  
Ne me permet de service<sup>2</sup> estre exempt.  
Mais, maulgré elle, en brief temps qui trop dure,<sup>3</sup>  
Vous reverray, et si<sup>4</sup> m'aurez présent,  
Ce temps pendant, de cueur et d'escripture.

1. Descendre.

2. D'esclavage.

3. Qui si bref qu'il puisse être, durera pourtant trop encore.

4. Et néanmoins.

## L.

A UNE DAME AAGÉE ET PRUDENTE.

Ne pensez point que ne soyez aymable,  
Vostre aage estant de graces guerdonné<sup>1</sup>  
Qu'à<sup>2</sup> tous les coups ung printemps estimable  
Pour vostre yver seroit abandonné.<sup>3</sup>  
Je ne suis point Pâris, juge estonné<sup>4</sup>  
Qui faveur fait à beauté qui s'efface;  
Par moy le prix à Pallas est donné,  
De qui on voit l'ymage en vostre face.

1. Récompensé, accompagné de.

2. De grâces telles que.

3. On préféreroit votre hiver à un printemps, si charmant qu'il fût.

4. Juge hébété.

## LI.

A CELLE QUI SOUHAITA MAROT AUSSI AMOUREUX D'ELLE  
QU'UN SIEN AMY.

Estre de vous aultant que l'aultre espris,  
Me seroit gloire, aymant en lieu si hault;<sup>1</sup>  
De l'aultre part, il m'en seroit mal pris,  
Quand d'y actaindre en moy gist le défaut.<sup>2</sup>  
L'ay dict depuis, cent foys, ou peu s'en fault :  
« O cueur, qui veult mon malaise et mon bien,  
Je t'ayme assez, ne soubhaite combien;<sup>3</sup>  
Et si tu dis que pareil d'amytié  
Ne suis à l'aultre, hélas, je le sçay bien,  
Car j'ayme plus, mais c'est de la moitié.

1. Car j'aimerois en lieu bien haut; ou bien il faut comprendre : l'autre aimant en lieu si haut.

2. Je n'ai mérite pour y atteindre.

3. Ne cherche pas à savoir combien.

## LII.

D'UNE DAME DÉSI RANT VE OIR MAROT.

Ains que<sup>1</sup> me veoir, en lisant mes escritz  
Elle m'ayma, puis voulut veoir ma face :  
Si<sup>2</sup> m'ha veu noir et par la barbe gris,  
Mais pour cela ne suis moins en sa grâce.  
O gentil cueur, nymphe de bonne race,  
Raison avez ; car ce corps jà grison  
Ce n'est pas moy, ce n'est que ma prison ;  
Et aux escritz dont lecture vous feistes,  
Vostre bel œil, à parler par raison,  
Me veit trop mieulx qu'à l'heure que me veistes.

1. Avant que.

2. Alors.

## LIII.

AU NOM D'UNE DAME QUI DONNA LA DEVISE D'UNG NŒUD  
A UNG GENTILHOMME.

Le nœud jadis tant fort à desnouer  
Fut en ung coup d'Alexandre tranché,  
Et celluy nœud que j'ay voulu nouer,  
Peu à peu l'as à moytié destaché.  
Mais tu n'as sceu, et n'en sois point fasché,  
L'autre moytié desnouer, ne parfaire  
Ton œuvre empris: là ne sçauroient rien faire  
Doigtz tant soient fortz, ne glaive plein d'esclandre.  
O gentil nœud, pour te rompre et deffaire,  
La seule mort sera ton Alexandre.

## LIV.

DE PHÉBUS ET DYANE.

Le cler Phébus donne la vie et l'aise  
Par son baiser tant digne et précieux;  
Et mort devient ce que Dyane baise.  
O dur baiser, rude et mal gracieux,  
Tu faiz venir ung désir soucieux  
De mieulx avoir, dont souvent on desvie:<sup>2</sup>  
Mais quand on peult parvenir à ce mieulx,  
Il n'est si mort qui ne retourne en vie.

1. Habile au massacre.

2. A quoi on n'arrive pas souvent.

## LV.

DE DYANE.

Hommes experts, vous dictes par science  
 Que Dyane est en baisant beaucoup pire  
 Que n'est la mort; mais par expérience  
 De ce vous veulx et vous puis contredire :  
 Car quand sa bouche en la mienne souspire,  
 Toute vigueur dedans mon cueur s'assemble;  
 Vous resvez doncq, ou certes il fault dire  
 Qu'en la baisant, mourir vivre me semble.

## LVI.

A LA BOUCHE D'ANNE.

Bouche de coral précieux,  
 Qui à baiser semblez semondre,<sup>1</sup>  
 Bouche qui d'ung cueur gracieux  
 Sçavez tant bien dire et respondre,  
 Respondez-moy : doit mon cueur fondre  
 Devant vous, comme au feu la cire ?  
 Voulez-vous bien celluy occire  
 Qui crainct vous estre desplaisant ?  
 Ha bouche, que tant je désirē,  
 Dictes nenny, en me baisant !

. Engager.



## LVII.

DE DYANE.

Estre Phébus bien souvent je désire,  
 Non pour congnoistre herbes divinement,  
 Car la douleur qui mon cueur veult occire  
 Ne se guérist par herbe aulcunement;  
 Non pour avoir ma place au firmament,  
 Car en la terre habite mon plaisir;  
 Non pour son arc encontre Amour saisir,  
 Car à mon roy<sup>1</sup> ne veulx estre rebelle:  
 Estre Phébus seulement j'ay désir  
 Pour estre aymé de Dyane la belle.

## LVIII.

DE DYANE.

L'enfant Amour n'a plus son arc estrange,  
 Dont il blessoit d'hommes et cueurs et testes:  
 Avec celluy de Dyane a fait change,  
 Dont elle alloit aux champs faire les questes.<sup>2</sup>  
 Ilz ont changé, ne faictes plus d'enquestes.  
 Et si on dict, à quoy le congnois-tu?  
 Je voy qu'Amour chasse souvent aux bestes,  
 Et qu'elle attainct les hommes de vertu.

1. L'Amour, le prince que je sers.

2. L'arc avec lequel elle alloit chasser.

## LIX.

D'YSABEAU.

Ysabeau, ceste fine mouche,  
Clavier, tu entens bien Clément,  
Je sçay que tu sçais qu'elle est louche,  
Mais je te veulx dire comment :  
Elle l'est si horriblement,  
Et de ses yeux si mal s'acoustre<sup>1</sup>  
Qu'il vaudroit mieulx, par mon serment,  
Qu'elle fust aveugle tout outre.

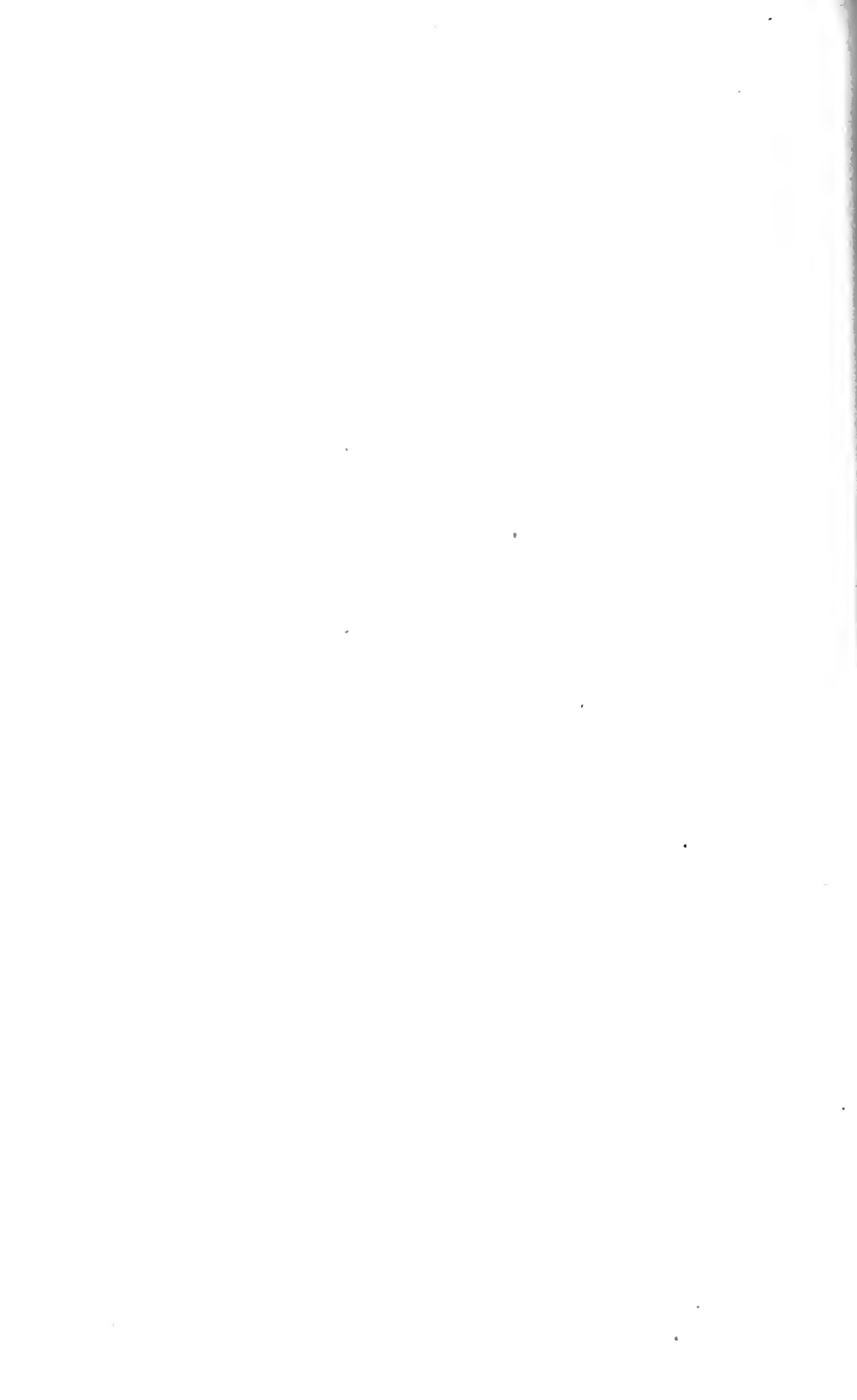
1. Se sert.

## LX.

D'UNE DAME DE NORMANDIE.

Ung jour la dame, en qui si fort je pense,  
Me dit ung mot de moy tant estimé  
Que je ne puis en faire récompense,  
Fors de l'avoir<sup>1</sup> en mon cueur imprimé.  
Me dit avec ung ris accoustumé :  
« Je croy qu'il fault qu'à t'aymer je parvienne. »  
Je luy responds : « Garde n'ay qu'il me advienne  
Ung si grand bien ; et si ose affirmer  
Que je devrois craindre que cela vienne,  
Car j'ayme trop, quand on me veult aimer. »

1. Je ne puis la remercier de ce mot, excepté en le gardant imprimé dans mon cœur.



# ÉPIGRAMMES

---

## DEUXIÈME PARTIE

---

### I.

#### DE L'AMOUR CHASTE.

Amoureux suis et Vénus estonnée<sup>1</sup>  
De mon amour, là où son feu deffault;  
Car ma dame est à l'honneur tant donnée,  
Tant est bien chaste et conditionnée,<sup>2</sup>  
Et tant cherchant le bien qui point ne fault,<sup>3</sup>  
Que de l'aymer autrement qu'il ne fault  
Seroit ung cas par trop dur et amer.  
Elle est pourtant bien belle, et si le vault.<sup>4</sup>  
Mais quand je sens son cueur si chaste et hault,  
Je l'ayme tant que je ne l'ose aymer.

1. Est étonnée.

2. Remplie de dignité.

3. La vertu.

4. Qu'on l'aime follement.

## II.

DU LIEUTENANT CRIMINEL DE PARIS  
ET DE SAMBLANÇAY.

Lors que Maillard, juge d'Enfer,<sup>1</sup> menoit  
A Montfaulcon Samblançay l'âme rendre,  
A vostre advis, lequel des deux tenoit  
Meilleur maintien? Pour le vous faire entendre,  
Maillard sembloit homme qui mort va prendre,  
Et Samblançay fut si ferme vieillart  
Que l'on cuidoit, pour vray, qu'il menast pendre  
A Montfaulcon le lieutenant Maillard.

1. Allusion à cet Enfer (le Chastelet) dont Marot avoit déjà fait la description.

## III.

DU BEAU TÉTIN.<sup>1</sup>

Tétin relect<sup>2</sup> plus blanc qu'un œuf,  
 Tétin de satin blanc tout neuf,  
 Tétin qui fais honte à la rose,  
 Tétin plus beau que nulle chose!  
 Tétin dur, non pas tétin, voyre,<sup>3</sup>  
 Mais petite boule d'ivoire,  
 Au milieu duquel est assise  
 Une fraize, ou une cerise,  
 Que nul ne veoit, ne touche aussi,  
 Mais je gage qu'il est ainsi.  
 Tétin doncq au petit bout rouge,  
 Tétin qui jamais ne se bouge,  
 Soit pour venir, soit pour aller,  
 Soit pour courir, soit pour baller.<sup>4</sup>  
 Tétin gaulche, tétin mignon,  
 Tousjours loing de son compaignon,

1. Nous n'avons pas cru devoir rejeter cette pièce non plus que la suivante. Elles ont joué un trop grand rôle dans la littérature du xvi<sup>e</sup> siècle. Quel que soit leur caractère, les applaudissements de tout le siècle de François I<sup>er</sup> en ont fait en quelque sorte des pièces classiques.

2. Parfait.

3. Vraiment.

4. Danser.

Tétin qui portes tesmoignage  
 Du demourant du personnage.  
 Quand on te voit, il vient à mainctz  
 Une envie dedans les mains  
 De te taster, de te tenir.  
 Mais il se fault bien contenir  
 D'en approcher, bon gré ma vie,<sup>1</sup>  
 Car il viendroit une autre envie.  
 O tétin ne grand, ne petit,  
 Tétin meur, tétin d'appétit,<sup>2</sup>  
 Tétin qui nuict et jour criez :  
 « Mariez-moy tost, mariez : »  
 Tétin qui t'enfles et repoules  
 Ton gorgerin<sup>3</sup> de deux bons poules !  
 A bon droict heureux on dira  
 Celluy qui de laict t'emplira,  
 Faisant d'ung tétin de pucelle  
 Tétin de femme entière et belle !

1. Bon gré ma vie, maugré ma vie, jurons usités au xvi<sup>e</sup> siècle. Que ma vie soit bénie ou maudite.

2. Plein de désirs.

3. Collerette.



## IV.

## DU LAID TÉTIN.

Tétin qui n'as rien que la peau,  
 Tétin flac, tétin de drappeau,<sup>1</sup>  
 Grand tétine, longue tétasse,  
 Tétin, doy-je dire bézasse?  
 Tétin au grand vilain bout noir  
 Comme celluy d'un entonnoir,  
 Tétin qui brinballe à tous coups  
 Sans estre esbranlé, ne secoux,  
 Bien se peult vanter qui te taste  
 D'avoir mis la main à la paste!  
 Tétin grillé,<sup>2</sup> tétin pendant,  
 Tétin flestry, tétin rendant  
 Villaine bourbe en lieu de laict,  
 Le diable te fait bien si laid!<sup>3</sup>  
 Tétin pour trippe réputé,  
 Tétin, ce cuidé-je,<sup>4</sup> emprunté,  
 Ou desrobé, en quelcque sorte,  
 De quelque vieille chèvre morte;

1. Guenilles.

2. Raccorni, ratatiné. *Grillé* avoit parfois le sens de ridé.

3. C'est le diable qui t'a fait.

4. A ce que je pense.

Tétin propre pour en enfer  
 Nourrir l'enfant de Lucifer,  
 Tétin, boyau long d'une gaule,  
 Tétasse à jecter sur l'espaule,<sup>1</sup>  
 Quand on te voit, il vient à mainctz  
 Une envie dedans les mains  
 De te prendre avec les gans doubles  
 Pour en donner cinq ou six couples  
 De soufflez sur le nez de celle  
 Qui te cache soubz son esselle!  
 Va, grand vilain tétin puant,  
 Tu fournirois bien, en suant,  
 De civettes et de parfuns  
 Pour faire cent mille deffunctz!  
 Tétin de laydeur despiteuse,<sup>2</sup>  
 Tétin dont nature est honteuse,  
 Tétin des villains le plus brave,  
 Tétin dont le bout tousjours bave,  
 Tétin faict de poix et de glux!  
 Bren, ma plume. n'en parlez plus,  
 Laissez-le là, ventre saint George,  
 Vous me fairiez rendre ma gorge.

1. Dans quelques éditions postérieures, on trouve ici les deux vers suivants :

Pour faire, tout bien compassé,  
 Un chapperon du temps passé.

2. Offensante.

## V.

A ANNE.

Anne, ma sœur, dont me vient le songer  
Qui toute nuit par devers vous me maine ?  
Quel nouvel hoste est venu se loger  
Dedans mon cueur et tousjours s'y pourmaine ?  
Certes je croy, et ma foy n'est point vaine,  
Que c'est ung Dieu. Me vient-il consoler ?  
Ha, c'est Amour, je le sens bien voller.  
Anne, ma sœur, vous l'avez faict mon hoste,  
Et le sera, me deust-il affoler,<sup>1</sup>  
Si celle-là qui l'y mist ne l'en oste.

1. Blessier.

## VI.

DU MOYS DE MAY ET D'ANNE.

May, qui portoit robe reverdissante  
 De fleur semée, ung jour se mist en place,<sup>1</sup>  
 Et quand m'amy il vit tant florissante,  
 De grand despit rougist sa verte face,  
 En me disant : « Tu cuydes qu'elle efface,  
 A mon advis,<sup>2</sup> les fleurs qui de moy yssent?<sup>3</sup> »  
 Je luy respndz : « Toutes les fleurs périssent,  
 Incontinent que yver les vient toucher,  
 Mais en tous temps de madame florissent  
 Les grands vertus que mort ne peult sécher. »

## VII.

DU BAISER.

Ce franc baiser, ce baiser amyable  
 Tant bien donné, tant bien receu aussi,  
 Qu'il estoit doux ! O beauté admirable,  
 Baisez-moy donc cent foys le jour ainsy,  
 Me recevant dessoubz vostre mercy  
 Pour tout jamais, ou vous pourrez bien dire  
 Qu'en me donnant ung baiser adoulcy,  
 M'aurez donné perpétuel martyre.

1. Se mit dehors. Place, rue.

2. Tu penses, à ce que je vois, qu'elle efface.

3. Sortent, naissent.

## VIII.

A ANNE.

Puis qu'il vous plaist entendre ma pensée,  
 Vous la sçaurez, gentil cueur gracieux,  
 Mais, je vous pry, ne soyez offensée  
 Si en pensant suis trop audacieux.  
 Je pense en vous et au fallacieux  
 Enfant Amour qui par trop sottement  
 A fait mon cueur aymer si haultement,  
 Si haultement, hélas, que de ma peine  
 N'ose espérer ung brin d'allégement,  
 Quelque douceur de quoy<sup>1</sup> vous soyez pleine.

## IX.

HUITAIN, DE L'AMOUR D'UNE LETTRE, D'UN PAYS  
 ET D'UNE CHANSON.

J'ay une Lettre entre toutes eslite;<sup>2</sup>  
 J'ayme un País et ayme une Chanson.  
 N'est la lettre en mon cueur bien escrite,  
 Et le país est celuy d'Alençon.  
 La chanson est, sans en dire le son :  
*Allégez moy, douce, plaisant brunette.*  
 Elle se chante à la vieille façon;  
 Mais c'est tout ung, la brunette est jeunette.

1. Quelle que soit la douceur dont, etc.

2. Chère.

## X.

## D'UNG SONGE.

La nuyct passée, en mon lict je songeoye  
Qu'entre mes bras vous tenoys nue à nu.  
Mais au resveil se rabaissa la joye  
De mon désir en dormant advenu.  
Adonc,<sup>1</sup> je suis vers Apollo venu  
Luy demander qu'advierdroit de mon songe.  
Lors luy, jalous de toy, longuement songe;  
Puis me respond : « Tel bien ne peulx avoir. »  
Hélas, m'amour, faiz-luy dire mensonge,  
Si<sup>2</sup> confondras<sup>3</sup> d'Apollo le sçavoir.

1. Alors.

2. Ainsi.

3. Pour comprendre la pointe de ce huitain, il faut se rappeler que *confondre* avoit non-seulement le sens qu'on lui donne habituellement aujourd'hui, mais aussi celui de surpasser.

## XI.

DE ANNE.

Ouyr parler de ma dame et maistresse  
 M'est plus de bien que toutes aultres veoir ;  
 Veoir son maintien, ce m'est plus de liesse<sup>1</sup>  
 Que bon propos des aultres recevoir ;  
 Avecques elle ung bon propos avoir  
 M'est plus grand heur que baiser une Héleine ;  
 Et ne croy pas, si j'avois son alaine,  
 J'entens sa bouche, à mon commandement,  
 Que ceulx qui ont leur jouyssance pleine  
 N'eussent despit de mon contentement.

## XII.

DE CUPIDO ET DE ANNE.

Amour trouva celle qui m'est amère ;  
 Et j'y estois, j'en sçay bien mieulx le compte :<sup>2</sup>  
 « Bon jour, dit-il, bon jour Vénus, ma mère. »  
 Puis tout acoup<sup>3</sup> il veoit qu'il se mescômpte,  
 Dont la couleur au visage luy monte  
 D'avoir failly ;<sup>4</sup> honteux Dieu sçait combien.  
 « Non, non, Amour, ce dis-je, n'ayez honte,  
 Plus cler voyans que vous s'i trompent bien. »

1. Joie.

2. Le conte.

3. *A coup*, *acoup*, brusquement.

4. La couleur, la honte d'avoir failly. Du moins la ponctuation des premières éditions nous indique ce sens.

## XIII.

DE SA DAME ET DE SOYMESME.

Dès que m'amyé est ung jour sans me veoir,  
 Elle me dit que j'en ay tardé quatre;  
 Tardant deux jours, elle dit ne m'avoir  
 Veü de quatorze, et n'en veult rien rabatre.  
 Mais pour l'ardeur de mon amour abatré,  
 De ne la veoir j'ay raison apparente.  
 Voyez, amans, nostre amour différente :  
 Languir la fais quand suis loing de ses yeux,  
 Mourir me faict, quand je la voy présente.  
 Jugez lequel vous semble aymer le mieulx.

## XIV.

D'ANNE.

Lors que je voy en ordre<sup>1</sup> la brunette  
 Jeune, en bon point, de la ligne des dieux  
 Et que sa voix, ses doigtz et l'espinnette  
 Meinent ung bruiet doux et mélodieux,  
 J'ay du plaisir, et d'oreilles, et d'yeux,  
 Plus que les saintz en leur gloire immortelle :  
 Et autant qu'eulx je deviens glorieux,  
 Dès que je pense estre ung peu aymé d'elle.

1. Dans l'éclat qui convient à son rang.



## XV.

LE DIXAIN DE MAY QUI FUT ORD,<sup>1</sup>  
ET DE FEBVRIER QUI LUY FEIT TORT.<sup>2</sup>

L'an vingt et sept, Febvrier le froidureux  
Eut la saison plus claire et disposée<sup>3</sup>  
Que Mars, n'Avril. Bref, il fut si heureux  
Qu'il priva may de sa dame Rosée.  
Dont May tristé a la Terre arrousée  
De mille pleurs, ayant perdu s'amyé;  
Tant que l'on dict que plouré il n'a mye,  
Mais que grand pluye hors de ses yeux bouta.  
Las, j'en jectay une foys et demie  
Trop plus que luy, quand m'amyé on m'osta.

1. Vilain.

2. Plusieurs manuscrits donnent ce dizain comme étant de François I<sup>er</sup>.  
Toutes les éditions contemporaines du Roi et de Marot l'attribuent au poëte.

3. Agréable, faite pour rendre le corps dispos.

## XVI.

A ANNE.

Puis que les vers que pour toy je compose  
 T'ont fait tancer, Anne, ma sœur, m'amyé,  
 C'est bien raison que ma main se repose.  
 Ce que je fais : ma plume est endormie;  
 Ancre, papier, la main pasle et blesmye  
 Reposent tous par ton commandement.  
 Mais mon esprit reposer ne peult mye,  
 Tant tu me l'as travaillé<sup>1</sup> grandement.  
 Pardonne doncq à mes vers le tourment  
 Qu'ilz t'ont donné; et, ainsi que je pense,  
 Ilz te feront vivre éternellement.  
 Demandes-tu plus belle récompense?

## XVII.

DU MOY DE MAY ET D'ANNE.<sup>2</sup>

Moys amoureux, moys vestu de verdure,  
 Moys qui tant bien les cueurs fais esjouyr,  
 Comment pourras, veu l'ennuy que j'endure,  
 Faire le mien de liesse jouyr?  
 Ne prez, ne champs, ne rossignolz ouyr  
 N'y ont pouvoir. Quoy donc je te diray?  
 Tant seulement faiz Anne resjouyr,  
 Incontinent je me resjouyray.

1. Mis en fièvre.

2. Cette épigramme est encore une de celles qui sont faussement attribuées au Roi.

## XVIII.

A MADAMOISELLE DE LA GRELIERE.

Mes yeux sont bons, Greliere, et ne voy rien.  
Car je n'ay plus la présence de celle,  
Voyant laquelle au monde voy<sup>1</sup> tout bien  
Et voyant tout je ne voy rien sans elle.  
A ce propos, souvent, madamoyselle,  
Quand vous voyez mes yeux de pleurs lavez,  
Me venez dire : « Amy, qu'est-ce qu'avez? »  
Mais le disant, vous parlez mal appoint  
Et m'est advis que plus tost vous debvez  
Me demander : « Qu'est-ce que n'avez point? »

1. Je vois.

## XIX.

A ANNE.

L'heur ou malheur de vostre congnoissance  
 Est si douteux en mon entendement  
 Que je ne sçay s'il est en la puissance  
 De mon esprit en faire jugement;  
 Car si c'est heur, je sçay certainement  
 Qu'ung bien est mal quand il n'est point durable;  
 Si c'est malheur, ce m'est contentement  
 De l'endurer pour chose si louable.<sup>1</sup>

1. Cette épigramme est aussi attribuée à Mellin de Saint-Gelais, avec ce changement dans les quatre derniers vers :

L'heur est si grand que j'y crains changement,  
 Et l'heur est mal, quand il n'est point durable,  
 Au mal aussi y a contentement  
 De l'endurer pour chose si louable.

## XX.

A UNE DAME POUR L'ALLER VEOIR.

Endormez bien Argus qui a tant d'yeux  
 Et faictes tant que Dangier<sup>1</sup> se retire;  
 Duisans<sup>2</sup> ne sont, mais par trop ennuyeux  
 A qui aller vers sa dame désire.  
 Là vous pourrez de bouche à loysir dire  
 Ce, dont l'escript ung mot n'ose parler.  
 Qu'en dictes-vous, ma dame, y dois-je aller?  
 Non, je y courray, mes emprises<sup>3</sup> sont telles.  
 Comment courir! je y pourray bien voller  
 Car j'ay d'Amour avecques moy les aesles.

## XXI.

A UNE AMYE.

Si le loysir tu as avec l'envie  
 De me revoir, ô ma joye espérée,  
 Je te rendray bon compte de ma vie,  
 Depuis qu'à toy parlay l'autre sérée.<sup>4</sup>  
 Ce soir fut court, mais c'est chose assurée  
 Que tu m'en peulx donner ung, par pitié.  
 Lequel seroit de plus longue durée  
 Et sembleroit plus court de la moytié.

1. Nous avons déjà indiqué que Dangier, dans les poèmes allégoriques, représente le jaloux, le rival, le mari.

2. Convenables.

3. Entreprise, projet, dans sa signification chevaleresque.

4. Soirée, réunion du soir.

## XXII.

DU PARTEMENT D'ANNE.

Où allez-vous, Anne? que je le sache,  
 Et m'enseigniez, avant que de partir,  
 Comme feray, afin que mon œil cache  
 Le dur regret du cueur triste et martir.  
 Je sçay comment, point ne fault m'avertir :  
 Vous le prendrez ce cueur, je le vous livre,  
 L'emporterez pour le rendre délivre<sup>1</sup>  
 Du dueil qu'auroit loing de vous en ce lieu:  
 Et pour aultant qu'on ne peult sans cueur vivre,  
 Me laisserez le vostre. Et puis adieu.

## XXIII.

A ANNE.

Incontinent que je te vey venue,  
 Tu me semblas le cler soleil des cieulx  
 Qui sa lumière a long temps retenue,  
 Puis se fait veoir luisant et gracieux.  
 Mais ton départ me semble une grand nue  
 Qui se vient mettre au devant de mes yeulx.  
 Pas n'eusse creu que de joye advenue  
 Fust advenu regret si ennuiyeux.

1. On comprend aisément : le délivrer.

## XXIV.

MAROT ENVOYE LE LIVRE DE SON ADOLESCENCE  
A UNE DAME.

Tu as, pour te rendre amusée,  
Ma jeunesse en papier icy ;  
Quant à ma jeunesse abusée,  
Une autre que toy l'a usée :  
Contente toy de ceste-cy.<sup>1</sup>

## XXV.

CONTRE LES JALOUX.

De ceulx qui tant de mon bien se tourmentent,  
J'ay d'une part grande compassion ;  
Puis me font rire en voiant qu'ilz augmentent  
Dedans m'amyie ung feu d'affection,  
Ung feu lequel, par leur invention,  
Cuydent<sup>2</sup> estaindre. O la povre cautelle !<sup>3</sup>  
Ilz sont plus loing de leur intention,  
Qu'ilz ne voudroient que je fusse loing d'elle !

1. Ces vers se trouvent en tête des premières éditions de ses œuvres publiées par Marot et qui commencent en effet par le livre de l'*Adolescence Clémentine*.

2. Ils pensent, ils espèrent.

3. Ruse.

## XXVI.

D'ANNE QUI LUY JECTA DE LA NEIGE.

Anne par jeu me jecta de la neige  
 Que je cuidoyz froide certainement ;  
 Mais c'estoit feu. L'expérience en ay-je,  
 Car embrasé je fuz soudainement.  
 Puis que le feu loge secrètement  
 Dedans la neige, où trouveray-je place  
 Pour n'ardre<sup>1</sup> point? Anne, ta seule grâce  
 Estaindre peult le feu que je sens bien,  
 Non point par eau, par neige, ne par glace,  
 Mais par sentir ung feu pareil au mien.

## XXVII.

SUR LA DEVISE :

Non ce que je pense.

Tant est l'amour de vous en moy empraincte,  
 De voz désirs je suis tant désireux,  
 Et de desplaire au cueur ay telle craincte  
 Que plus à moy ne suis, dont suis heureux.  
 A d'aoltre saint ne s'adressent mes vœux,  
 Tousjours voulant, de paour de faire offense,  
 Ce que voulez et non ce que je veulx,  
 Ce que pensez et non ce que je pense.

1. Brûler.



## XXVIII.

DU DÉPART DE S'AMYE.

Elle s'en va, de moy la mieulx aymée!  
Elle s'en va, certes, et si<sup>1</sup> demeure  
Dedans mon cueur tellement imprimée  
Qu'elle y sera jusques à ce qu'il meure.  
Voyse<sup>2</sup> où voudra, d'elle mon cueur s'asseur;<sup>3</sup>  
Et s'asseurant n'est mélencolieux.  
Mais l'œil veult mal à l'espace des lieux,<sup>4</sup>  
De rendre ainsi sa liesse<sup>5</sup> loingtaine.  
Or à Dieu doncq le plaisir de mes yeux  
Et de mon cueur l'assurance certaine!

1. Et pourtant.

2. Qu'elle aille.

3. Mon cœur garde confiance en elle.

4. L'œil ne pardonne pas à la distance.

5. Joie.

## XXIX.

D'UNG IMPORTUN.

Bren, laissez-moy, ce disoit une  
 A ung sot qui luy desplaisoit.  
 Ce lourdault tousjours l'importune,<sup>1</sup>  
 Puis<sup>2</sup> j'ouy qu'elle luy disoit :  
 « La plus grosse beste qui soit,  
 Monsieur, comme est-ce qu'on l'appelle?  
 — Un éléphant, madamoyselle;  
 Me semble qu'on la nomme ainsi.  
 — Pour dieu, éléphant, ce dit-elle,  
 Va-t'en doncq, et me laisse icy. »

## XXX.

A CORIDON.

La mesdisante ne fault croire,  
 Coridon, amy gracieux.  
 Je la congnois, c'est une noire,  
 Noire faicte en despit des cieulx.  
 Si elle eust, pour la paindre mieulx,  
 Au bec une prune sauvage,  
 On diroit qu'elle auroit trois yeux,  
 Ou bien trois prunes au visage.

1. Continuoit de l'importuner.

2. Alors.

## XXXI.

DE LA FILLE DE VAUGOURT.

Vaugourt, parmi sa domestique bande,  
Voyant sa fille Augustine jà grande,  
S'attendoit bien de brief un gendre avoir  
Et enfans d'elle agréables à veoir,  
Qui lui rendroient sa vieillesse contente.  
Or ha perdu sa fille et son attente,  
Et luy a prins la mort, par un trespas.  
Ce qu'il avoit et ce qu'il n'avoit pas.

## XXXII.

SUR LA VÉNUS DE MARBRE PRÉSENTÉE AU ROY.

Seigneurs, je suis Vénus; je vous dy celle mesme  
Qui la pomme emporta pour sa beaulté supresme;  
Mais tant ravye suis de si haulte louange  
Que viande et liqueur je ne bois et ne mange,  
Donc ne vous estonnez si morte semble et roide:  
Sans Cérés et Bacchus tousjours Vénus est froide.

## XXXIII.

## DU PASSÉREAU DE MAUPAS.

Las il est mort (pleurez-le, damoyelles),  
 Le passereau de la jeune Maupas ;  
 Ung aultre oyseau , qui n'a plumes qu'aux aesles,  
 L'a dévoré ; le congnoissez-vous pas ?  
 C'est ce fascheux Amour, qui, sans compas,<sup>1</sup>  
 Avecques luy se jectoit au giron  
 De la pucelle et volloyt environ,<sup>2</sup>  
 Pour l'enflamber et tenir en destresse.  
 Mais par despit tua le passeron,  
 Quand il ne sçeut rien faire à la maistresse.

## XXXIV.

## DE LA STATUE DE VÉNUS ENDORMIE.

Qui dort icy ? le fault-il demander ?  
 Vénus y dort, qui vous peult commander.  
 Ne l'esveillez, elle ne vous nuyra.  
 Si l'esveillez, croyez qu'elle ouvrira  
 Ces deux beaux yeulx, pour les vostres bander.

1. Violamment.

2. Autour d'elle.

## XXXV.

A UNE FASCHEUSE.

Quand je vous ayme ardalement,  
 Vostre beaulté toute aultre efface :  
 Quand je vous ayme froidement,  
 Vostre beaulté fond comme glace.  
 Hastez-vous de me faire grâce,  
 Sans trop user de cruauté ;  
 Car si mon amytié se passe,  
 Adieu command vostre beaulté.<sup>1</sup>

## XXXVI.

A UNE QUI LE CHÉROIT DE MAUVAISE GRACE.

Ne vous forcez de me chérer,<sup>2</sup>  
 Chère<sup>3</sup> ne quiert point violence,  
 Mes vers vous veulent révérer,  
 Non obliger<sup>4</sup> vostre excellence.  
 Si mon amour et ma science  
 En vostre endroict n'ont sçeu valoir,  
 C'est à moy d'avoir patience,  
 Et à vous de ne vous chaloir.<sup>5</sup>

1. Je dis adieu à votre beauté, je recommande à Dieu ; nous traduirions aujourd'hui par : j'envoie au diable.

2. Chérir ou plutôt recevoir avec bonne grâce.

3. Bonne chère, bon accueil.

4. Violenter.

5. De ne pas vous en préoccuper.

## XXXVII.

D'ENTRETENIR DAMOISELLES.

Je ne sçaurois entretien appeller  
 Le deviser qui aulcun fruit n'apporte,  
 C'est le vray vent qui tost se pert en l'aer,  
 Ou l'eau qui royde en aval<sup>1</sup> se transporte.  
 L'oyseau gentil, sur le poing je le porte.  
 Après luy crie, à luy souvent j'entends,  
 Car de son vol rend mes espritz contens.  
 Adonc, Amour, bel oyseau par les aesles,  
 Apporte proye et donne pasetemps,  
 Ou entretien, tout seul, tes damoyselles!

## XXXVIII.

EPIGRAMME FAICT PAR UNE SÇAVANT DAMOISELLE.

Ung fascheux corps vestu d'ung satin gras,  
 Ung satin gras doublé d'ung fascheux corps,  
 Ung lourd marcher, ung branlement de bras,  
 Ung sot parler, avec ung museau tors,<sup>2</sup>  
 Contrefaisant le gracieux, alors  
 Qu'il pense mieulx d'amours faire butin,  
 Que dessert-il?<sup>3</sup> d'estre jecté dehors,  
 Et l'envoyer<sup>4</sup> dégresser son satin.

1. En bas.

2. Tordu.

3. Mérite-t-il.

4. D'être envoyé.

## XXXIX.

MAROT A LADICTE DAMOYSELLE.

Ung lourd vestu de satin est icy  
Suyvant la cour, sans propos, et la trace ;  
De bonne gresse est son satin farcy,  
Et tout son corps plein de mauvaïse grâce.  
Quant à la grâce, à peine qu'on l'efface,<sup>1</sup>  
Car il sent trop son escolier latin !  
Quant à la gresse, y l'a soir et matin,  
Comme je croy, en troys ans amassée :  
Mais baillez-luy douze aulnes de satin,  
Voilà sa robbe en ung jour dégressée.

1. Qu'on l'efface à grand'peine, qu'on travaille à l'effacer.

## XL.

A CELLUY QUI DEVANT LE ROY  
DIT QUE CE MOT « VISER » DONT MAROT USA  
N'ESTOIT BON LANGAGE.

Regarder est tresbon langage,  
*Viser* est plus aigu du tiers;<sup>1</sup>  
De dire qu'il n'est en usage,  
J'en croy tous les arbalestiers.

J'en demanderoys volentiers  
Comme<sup>2</sup> on diroit plus proprement :<sup>3</sup>  
« Ung de ces deux hacquebutiers<sup>4</sup>  
Par mal *viser* fault<sup>5</sup> lourdement. »

Je dy, à parler rondement,  
Qu'il fault que ce mot y pourvoye,<sup>6</sup>  
Et ne se peult dire aultrement,  
Qui est tout le pis que j'y voye.

1. Trois fois plus vif (avec le jeu de mots sur les visées du jeu de l'arbalète).

2. Comment.

3. Que de la façon suivante.

4. Porteurs de hacquebutes ou arquebuses.

5. Pèche.

6. A exprimer ce fait.



Celluy qui ne *visé* à la voye  
Par où il va, fault et s'abuse ;  
Mais point ne fault, ne se fourvoye,  
Celluy qui du terme ainsi use.

Doncques, amy, ne le récuse :  
Car quand au pis on le prendroit,  
User on en peult soubz la ruse  
De métaphore, en maint endroit.

*Viser* du latin vient tout droict,  
*Visée* en est une lisière,<sup>1</sup>  
Et par ailleurs *viser* faudroit  
Pour bien m'attaindre à la visière.<sup>2</sup>

1. Lisière, extrême bord, marche, frontière. Je suppose que Marot a voulu dire : *Visée* est du même pays, a la même origine.

2. Me désarçonner.

## XLI.

A UNE DONT IL NE POVOIT OSTER SON CUEUR.

Puis qu'il convient, pour le pardon gaigner,  
 De tous péchez faire confession  
 Et pour d'enfer l'esperit esloigner  
 Avoir au cueur ferme contrition,  
 Je te supply, fay satisfaction  
 Du povre cueur qu'en peine tu retiens ;  
 Ou si le veux en ta possession,  
 Confesse donc mes péchez et les tiens.

## XLII.

A ANNE.

Le cler soleil par sa présence efface  
 Et fait fuir les ténébreuses nuicts,  
 Ainsi pour moy, Anne, devant ta face  
 S'en vont fuyant mes langoureux ennuis.  
 Quand ne te voy, tout ennuyé je suis ;  
 Quand je te voy, je suis bien d'autre sorte.  
 Dont<sup>1</sup> vient cela? sçavoir je ne le puis,  
 Si n'est d'amour,<sup>2</sup> Anne, que je te porte.

1. *D'ond, dond, dont, d'où, de quoi.*

2. Si ce n'est de l'amour.

## XLIII.

DE ANNE.

Jamais je ne confesserois  
Qu'amour d'Anne ne m'a sceu poindre;  
Je l'ayme, mais trop l'aymerois  
Quand son cueur au mien voudroit joindre.  
Si mon mal quiers,<sup>1</sup> m'amour n'est moindre.  
Ne moins prisé le dieu qui volle;<sup>2</sup>  
Si je suis fol, amour m'affolle:  
Et voudrois, tant j'ay d'amytié,  
Qu'aautant que moy elle fust folle.  
Pour estre plus fol la moytié.

1. Je cherche.

2. Le dieu ailé, Cupido.

## XLIV.

DU LIEUTENANT DE B.

Ung lieutenant<sup>1</sup> vuidoit plus volentiers  
 Flascons de vin, tasses, verres, bouteilles,  
 Qu'il ne voyoit procès, sacs,<sup>2</sup> ou papiers  
 De contredictz, ou cautelles<sup>3</sup> pareilles;  
 Et je luy dy : « Teste digne d'oreilles  
 De pampre vert, pourquoy as fantasie  
 Plus à t'emplir de vin et malvoysie  
 Qu'en bien jugeant acquérir los<sup>4</sup> et gloire?  
 — D'espices,<sup>5</sup> dit la face cramoyisie,  
 Friant je suis, qui me cause de boire. »

## XLV.

A MAISTRE GRENOILLE, POÈTE IGNORANT.

Bien ressembles à la grenoille,  
 Non pas que tu soys aquatique;  
 Mais comme en l'eauë elle barbouille,  
 Si fais-tu en l'art poëtique.

1. De justice.

2. Où l'on enfermoit les pièces de procédure.

3. Tromperies.

4. Louanges.

5. Honoraires.

## XLVI.

DE L'ABBÉ ET DE SON VALET.<sup>1</sup>

Monsieur l'abbé et monsieur son valet,  
 Sont faitz égaux tous deux comme de cire :<sup>1</sup>  
 L'ung est grand fol, l'autre ung petit folet ;  
 L'ung veult railler, l'autre gaudir et rire ;  
 L'ung boit du bon, l'autre ne boit du pire.  
 Mais ung desbat au soir entre eulx s'esmeut,  
 Car maistre abbé toute la nuict ne veult  
 Estre sans vin, que<sup>2</sup> sans secours ne meure ;  
 Et son valet jamais dormir ne peult,  
 Tandis qu'au pot une goûte en demeure.

## XLVI.

A LA VILLE DE PARIS.

Paris, tu m'as fait maints alarmes,  
 Jusque à me poursuivre à la mort :  
 Je n'ay que blasonné tes armes :<sup>3</sup>  
 Un ver, quand on le presse il mord !  
 Encor la coulpe m'en remord.<sup>4</sup>  
 Ne sçay de toy comment sera ;<sup>5</sup>  
 Mais de nous deux le diable emport  
 Celui qui recommencera.

1. Admirablement bien.

2. De crainte que.

3. Railler.

4. Et pourtant je m'en repens encore.

5. S'il en est de même de toi.

## XLVIII.

DE LA VILLE DE LYON.

On dira ce que l'on voudra  
 Du Lyon et sa cruauté;  
 Toujours, ou le sens me fauldra.  
 J'estimeray sa privauté.  
 J'ay trouvé plus d'honesteté  
 Et de noblesse en ce Lyon,  
 Que n'ay,<sup>1</sup> pour avoir fréquenté  
 D'autres bestes un million!

## XLIX.

DE FRERE THIBAUD.

Frère Thibaud, pour soupper en quaresme,  
 Fait tous les jours sa lamproye rostir,  
 Et puis, avec une couleur fort blesme,  
 En pleine chaire il vient nous advertir  
 Qu'il jeusne bien, pour sa chair amortir,  
 Tout le quaresme en grand dévotion;  
 Et qu'autre chose il n'ha, sans point mentir,  
 Qu'une rostie à sa collation.

4. Je n'en ai trouvé.

## L.

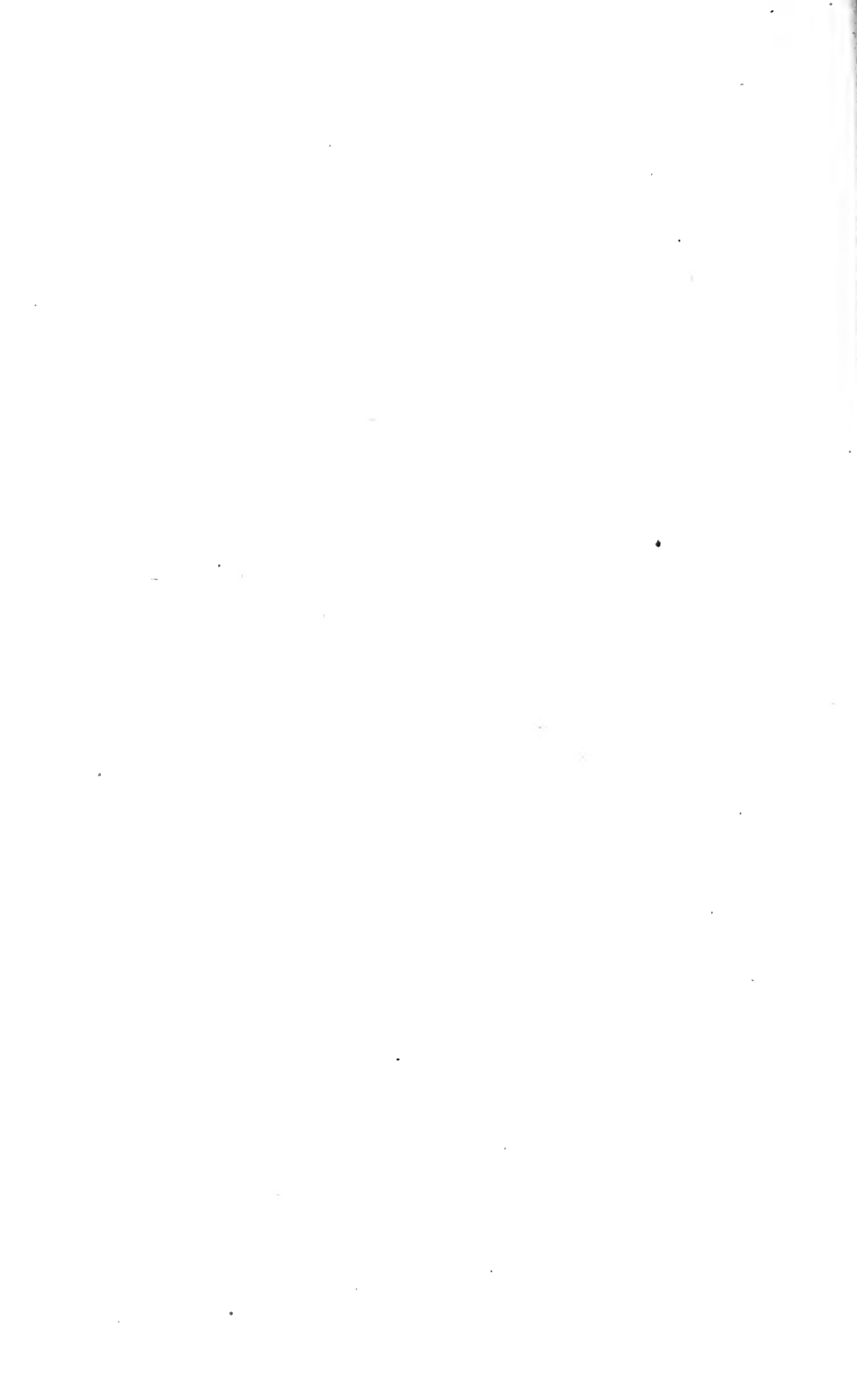
A ANNE, POUR LIRE SES ÉPIGRAMMES.

Anne, ma sœur, sur ces miens Epigrammes  
Jecte tes yeux doucement regardans,  
Et en lisant, si d'amour ne t'enflames,  
A tous le moins ne mesprise les flammes  
Qui pour t'amour luyent icy dedans.





# ŒUVRES DIVERSES



# ŒUVRES DIVERSES

---

## DIALOGUE NOUVEAU

FORT JOYÉULX

COMPOSÉ PAR CLEMENT MAROT.

---

LE PREMIER commence en chantant.

« *Mon cueur est tout endormy,  
Resveille moy belle,  
Mon cueur est tout endormy,  
Resveille le my.* »

LE SECOND.

Hé, compaignon!

LE PREMIER.

Hé, mon amy,  
Comment te va?

LE SECOND.

Corps bieu, beau sire,  
Je ne te le daignerois dire  
Sans te accoller.<sup>1</sup> Cà ceste eschine!

1. Mettre les bras autour du col.

De l'aultre bras que je t'eschine  
De fine<sup>1</sup> force d'accollades.

LE PREMIER.

Et puis?

LE SECOND.

Et puis?

LE PREMIER.

Rondeaux, Ballades,  
Chansons, Dizains, Propos-menus,<sup>2</sup>  
Compte-moy, qu'ilz sont devenuz;  
Se fait-il rien plus de nouveau?

LE SECOND.

Si fait. Mais j'en ay le cerveau  
Si rompu et si altéré  
Qu'en effect j'ay délibéré  
De ne m'y rompre plus la teste.

LE PREMIER.

Pourquoy cela?

LE SECOND.

Que tu es beste!  
Ne sçais-tu pas bien qu'il y a  
Plus d'ung an qu'amour me lia  
Dedans les prisons de m'amy?

LE PREMIER.

Est-ce encor de Barthélemye,  
La blondelette?

LE SECOND.

Et qui doncq?

1. Extrême.

2. Espèces de traités humoristiques et familiers sur divers sujets variés.  
On peut voir là une des origines de la presse.

Ne sçays-tu pas que je n'euz oncq  
D'elle plaisir, ny ung seul bien?

LE PREMIER.

Nenny vrayment je n'en sçay rien;  
Mais si tu m'en eusses parlé,  
Ton affaire en fust mieulx allé.  
Croy-moy que de tenir les choses  
D'amours si couvertes et closes,  
Il n'en vient que peine et regret.

Vray est qu'il fault estre secret,  
Et seroit l'homme bien coquart,<sup>1</sup>  
Qui voudroit appeller ung quart.  
Mais en effect il fault un tiers.  
Demande à tous ces vieilz routiers  
Qui ont esté vrays amoureux.

LE SECOND.

Si<sup>2</sup> est ung tiers bien dangereux,  
S'il n'est amy Dieu sçait combien.

LE PREMIER.

Hé, mon amy, choisis le bien. .  
Et quand tu l'auras bien choisi,  
Si ton cueur se trouve saysi  
De quelcque ennuyeuse tristesse,  
Ou bien d'une grande lyesse,  
A l'amy te deschargeras.  
Sçays-tu comment t'allègeras?  
Tout ainsi, par le sang saint George,  
Comme si tu rendoys ta gorge  
Le jour d'ung Caresme-prenant.<sup>3</sup>

1. Badaud.

2. Pourtant.

3. Mardi gras.

LE SECOND.

Il fault donc mieulx desmaintenant  
 Que je t'en compte tout du long :  
 N'est-ce pas bien dict?

LE PREMIER.

Or là donc.

Mais pour ce que je suis des vieulx  
 En cas d'amours, il vaudra mieulx  
 Que les demandes je te face,  
 Combien, de qui, en quelle place,  
 Des refus, des parolles franches,  
 Des circonstances, et des branches  
 Et des rameaulx;<sup>1</sup> car je les ay tous  
 Apprins de mes compaignons doulx,  
 Allant avec eulx à la messe.  
 Or vien ça, compte-moy, quand est-ce  
 Que premièrement tu l'aymoys?

LE SECOND.

Il y a plus de seize moys,  
 Voyre vingt, sans avoir jouy.

LE PREMIER.

L'aymes-tu encores?

LE SECOND.

Ouy.

LE PREMIER.

Tu es ung fol. Or, de par Dieu,  
 Comment doy-je dire? en quel lieu  
 Fut premier<sup>2</sup> ta pensée esprise  
 De son amour?

1. De romarin, de lavande, etc., que les amoureux offroient alors à leurs dames.

2. Premièrement.

LE SECOND.

En une église,  
Là commençay mes passions.

LE PREMIER.

Voilà de mes dévotions!  
Et quel jour fut-ce?

LE SECOND.

Par saint Jacques  
Ce fut le propre jour de Pasques  
(A bon jour bon œuvre<sup>1</sup>).

LE PREMIER.

Et comment?  
Tu venois lors tout freschement  
De confesse et de recevoir...

LE SECOND.

Il est vray. Mais tu dois sçavoir  
Que tousjours à ces grands journées  
Les femmes sont mieulx attournées  
Qu'aux autres jours, et cela tente.  
O mon Dieu, qu'elle estoit contente  
De sa personne, ce jour là!  
Avecques la grâce qu'elle a,<sup>2</sup>  
Elle vous avoit un corset  
D'ung fin bleu,<sup>3</sup> lassé d'un lasset  
Jaulne qu'elle avoit fait exprès.  
Elle vous avoit puis après

1. A bon jour bon œuvre et bonnes paroles. Proverbe fort usité et que Marot emploie ici ironiquement.

2. Outre sa grâce habituelle, ou, elle portoit avec sa grâce habituelle.

3. Fin drap bleu.

Mancherons<sup>1</sup> d'escarlatte<sup>2</sup> verte,  
 Robbe de pers<sup>3</sup> large et ouverte  
 (J'entens à l'endroict des tétins),  
 Chausses noires, petis patins,<sup>4</sup>  
 Linge blanc, ceincture houpée,<sup>5</sup>  
 Le chapperon faict en pouppée,<sup>6</sup>  
 Les cheveulx en passefillon;<sup>7</sup>  
 Et l'œil gay en esmerillon,<sup>8</sup>  
 Soupple et droicte comme une gaule.  
 En effect saint François de Paule  
 Et le plus saint Italien<sup>9</sup>  
 Eust esté prins en son lien,  
 S'à la veoir se fust amusé.

LE PREMIER.

Je te tiens doncq pour excusé  
 Pour ce jour là. Que fuz-tu?

LE SECOND.

Pris.

LE PREMIER.

Quel visage euz-tu d'elle?

LE SECOND.

Gris.

LE PREMIER.

Ne te rit-elle jamais?

1. Demi-manches pendantes.
2. La désignation de *drap d'escarlate* tenoit plus à la qualité de l'étoffe qu'à sa couleur.
3. Bleuâtre.
4. Galoches.
5. Ornée de houppes.
6. Ovale allongé, à la façon du lin autour de la quenouille.
7. Cheveux frisés et nattés de chaque côté de l'oreille.
8. L'un des plus petits oiseaux de proie, dont le regard étoit renommé au moyen âge pour sa vivacité pénétrante et scintillante.
9. Saint François, mort naguère, étoit né en Calabre.



LE SECOND.

Point.

LE PREMIER.

Que veulx-tu estre à elle ?

LE SECOND.

Joinct.

LE PREMIER.

Par mariage, ou autrement ?  
Lequel veulx-tu ?

LE SECOND.

Par mon serment,  
Tous deux sont bons, et si<sup>1</sup> ne sçay !  
Je l'aymerois mieulx à l'essay,  
Avant qu'entrer en mariaige.

LE PREMIER.

Touche là, tu as bon couraige,  
Et si n'es point desgousté;<sup>2</sup>  
Tu l'auras. Et d'aultre costé  
On m'a dit qu'elle est amyable,  
Comme ung mouton.

LE SECOND.

Elle est le diable !  
C'est par sa teste que j'endure.<sup>3</sup>  
Elle est, par le corps<sup>4</sup> bieu, plus dure  
Que n'est le pommeau d'une dague.

1. Et pourtant.

2. Et vraiment tu n'as pas tort.

3. C'est sa coquetterie qui me fait souffrir.

4. Juron que l'interlocuteur fait signe de comprendre eomme s'il y avoit « elle bien plus dure de corps, » et qui amène la gaillarde réponse qui suit.

LE PREMIER.

C'est signe qu'elle est bonne bague,<sup>1</sup>  
Compaignon.

LE SECOND.

Voicy un mocqueur!  
J'entens dure parmy<sup>2</sup> le cueur;  
Car quant au corps n'y touche mye.  
Dès que je l'appelle m'amye :  
« Vostre amye n'est pas si noyre, »  
Faict-elle. Vous ne sçauriez croire  
Comme elle est prompte à me desdire  
Du tout.<sup>3</sup>

LE PREMIER.

Ainsy?

LE SECOND.

Laisse-moy dire.  
Si tost que je la veulx toucher,  
Ou seulement m'en approcher,  
C'est peine<sup>4</sup>; je n'ay nul crédit.  
Et sçais-tu bien qu'elle me dit?  
« Ung fascheux et vous c'est tout ung;  
Vous estes le plus importun,  
Que jamais je veis. » En effect  
J'en voudrois estre jà deffect,  
Et m'en croy.

LE PREMIER.

Que tu es bélistre!

1. Amoureuse.
2. *Par mi*, au milieu, dans.
3. A me contredire en tout.
4. C'est uniquement de la peine.

Et n'as-tu pas ton franc arbitre  
Pour sortir d'où tu es entré?

LE SECOND.

Arbitre! c'est bien arbitré!  
Je le veux bien, mais je ne puis.  
Bien ung an l'ay laissée, et puis  
J'ay parlé<sup>1</sup> aux Ægyptiennes<sup>2</sup>  
Et aux sorcières anciennes  
D'y chercher jusque au dernier poinct  
Le moyen de ne l'aymer point.  
Mais je ne m'en puis descoffrer  
D'y penser que c'est un enfer,<sup>3</sup>  
Dont jamais je ne sortiray.

LE PREMIER.

Par mon âme, je te diray  
Puis qu'il n'est pas en ta puissance  
De la laisser, sa jouyssance  
Te seroit une grand recepte.<sup>4</sup>

LE SECOND.

La jouyssance? je l'accepte :  
Amenez-la moy.

LE PREMIER.

Non, attendz.  
Mais affin que ne perdons temps,  
Compte-moy cy par les menuz  
Les moyens que tu as tenuz  
Pour parvenir à ton affaire.

1. J'ai recommandé, ou bien j'ai parlé aux Égyptiennes pour y chercher.
2. Qui vendent des philtres amoureux, ou des remèdes contre l'amour.
3. Je ne puis m'empêcher de penser là-dessus que c'est, etc.
4. Pour te guérir.

## LE SECOND.

J'ai faict tout ce qu'on scauroit faire :  
 J'ai soupiré, j'ay faict des criz,  
 J'ay envoyé de beaulx escriptz,  
 J'ay dansé et ay faict gambades,<sup>1</sup>  
 Je luy ay tant donné d'œillades  
 Que mes yeulx en sont tous lassez.

## LE PREMIER.

Encores n'est-ce pas assez.

## LE SECOND.

J'ay chanté, le diable m'emporte,  
 Des nuictz cent foys devant sa porte,  
 Dont n'en veulx prendre qu'à tesmoings  
 Trois potz à pisser, pour le moins,  
 Que sur ma teste on a cassés.

## LE PREMIER.

Encores n'est-ce pas assez.

## LE SECOND.

Quand elle venoit au moustier,  
 Je l'attendois au bénoistier  
 Pour luy donner de l'eau béniste,  
 Mais elle s'enfuyoit plus viste  
 Que lièvres, quand ilz sont chassez.

## LE PREMIER.

Encores n'est-ce pas assez.

## LE SECOND.

Je luy ay dict qu'elle estoit belle,  
 J'ay baisé la paix<sup>2</sup> après elle,  
 Je luy ay donné fruitz nouveaulx

1. *Faire gambades* indique ici la haute danse, et *danser*, la basse danse.

2. A l'offrande, pendant les cérémonies de la messe.

Acheptés en la place aux Veaulx,  
 Disant que c'estoit de mon creu ;  
 Je ne sçay si elle l'a creu.  
 Et puis tant de boucquetz et roses!  
 Brief, elle a mis toutes ses<sup>1</sup> choses  
 Au ranc des péchés effacez.

LE PREMIER.

Encores n'est-ce pas assez.  
 Il falloit estre diligent  
 De luy donner...

LE SECOND.

Quoy ?

LE PREMIER.

De l'argent.

Quelcque chaisne d'or bien pesante,  
 Quelcque esmeraulde bien luisante,  
 Quelcques patenostres<sup>2</sup> de pois ;  
 Tout soudain cela seroit poix.<sup>3</sup>  
 Et en le prenant el' s'oblige.

LE SECOND.

Ell' n'en prendroit jamais, te dy-je :  
 Car c'est une femme d'honneur.

LE PREMIER.

Mais tu es ung mauvais donneur,  
 Je le voy tresbien.

LE SECOND.

Non suis point.

Mais croy qu'elle n'en prendroit point,  
 En y eust-il plein troys barilz.

1. Ces.

2. Rosaires, chapelets.

3. Glu.

## LE PREMIER.

Mon amy, elle est de Paris,  
 Ne te y fie, car c'est ung lieu  
 Le plus gluant!

## LE SECOND.

Par le corps bieu,  
 Tu me comptes de grands matières!

## LE PREMIER.

Quand les petites vilotières<sup>1</sup>  
 Trouvent quelque hardy amant  
 Qui vueille mettre ung dyamant  
 Devant leurs yeulx rians et vers,<sup>2</sup>  
 Coac, elles tombent à l'envers.  
 Tu ris, maudict soit-il qui erre!<sup>3</sup>  
 C'est la grand vertu de la pierre  
 Qui esblouyst ainsi les yeulx!  
 Telz dons, telz présents servent mieulx  
 Que beaulté, sçavoir, ne prières :  
 Ilz endorment les chambrières,  
 Ilz ouvrent les portes fermées,  
 Comme s'elles estoient charmées;<sup>4</sup>  
 Ilz font aveugles ceulx qui voyent,  
 Et taire les chiens qui aboyent.  
 Ne me crois-tu pas?

## LE SECOND.

Si fais, si.

1. Vilotières. C'est presque la *grisette*. Dans son premier sens, c'est la fille qui s'agite beaucoup sans faire grand besogne.

2. *Variü*, à la prunelle nuancée.

3. Que je sois maudit si je me trompe.

4. Comme par magie.

Mais de la tienne, Dieu mercy,  
Compagnon, tu ne m'en dys rien.

LE PREMIER.

Et que veulx-tu ! el' m'ayme bien :  
Je n'ay que faire de m'en plaindre.

LE SECOND.

Il est vray ; mais si peult-on faindre  
Aulcunesfoys une amytié  
Qui n'est pas si grand la moytié  
Comme on la démonstre par signes.

LE PREMIER.

Ouy bien, quant <sup>1</sup> aux femmes fines !  
Mais la mienne en si grand jeunesse  
Ne scauroit avoir grand finesse :  
Ce n'est qu'ung enfant.

LE SECOND.

De quel aage ?

LE PREMIER.

De quatorze ans.

LE SECOND.

Ho, voylà raige !

Elle commence de bonne heure.

LE PREMIER.

Tant mieulx elle en sera plus seure,  
Car avec le temps on s'affine.

LE SECOND.

Ouy, elle en sera plus fine,  
N'est-ce pas cela ?

LE PREMIER.

Que d'esmoy !

1. Cela est vrai pour.

Entens que son amour en moy  
Croistra toujours avec les ans.

LE SECOND.

Ne faisons pas tant des plaisants;  
Par tout il y a déce Vance.  
Dequoy la congnois-tu?

LE PREMIER.

D'enfance.

D'enfance tout premièrement,  
La véoys ordinairement;  
Car nous estions prochains voisins.  
L'esté luy donnois des raisins,  
Des pommes, des prunes, des poires,  
Des pois vertz, des cerises noires,  
Du pain besneist, du pain d'espeice,  
Des eschaudés, de la reclisse,  
De bon succre et de la dragée.

Et quand elle fut plus aagée,  
Je luy donnois de beaulx boucquetz,  
Ung tas de petits afficquetz  
Qui n'estoient pas de grand valeur :  
Quelque ceincture de couleur  
Au temps que le Landit<sup>1</sup> venoit.

Encor de moy rien ne prenoit,  
Que devant sa mère, ou son père,  
Disant que c'estoit vitupère<sup>2</sup>  
De prendre rien sans congé d'eulx.  
D'huy à ung bon an, ou à deux,  
Luy donneray et corps et biens

1. C'étoit une foire célèbre en Europe, qui se tenoit chaque année, au mois de juin, pendant plusieurs jours, dans la plaine Saint-Denis.

2. Honte.



Pour les mesler avec les siens  
Et à son gré en disposer.

LE SECOND.

Tu l'aymes doncq pour l'espouser?

LE PREMIER.

Ouy, car je sçay seurement  
Que ceux qui ayment autrement  
Sont volentiers tous marmiteux :<sup>1</sup>  
L'ung est fasché, l'aultre est piteux,  
L'un brusle et art, l'aultre est transy!  
Qu'ay-je que faire d'estre ainsi?  
Ainsi comme j'ayme mamye,  
Cinq, six, sept heures et demye  
L'entretiendray,<sup>2</sup> voyre dix ans,  
Sans avoir paour des médisants  
Et sans danger de ma personne.

LE SECOND.

Corps bieu, ta raison est tresbonne;  
Car d'une bonne intention  
Ne vient doubte<sup>3</sup> ne passion.  
Mais, compaignon, je te demande  
Quelle est la matière<sup>4</sup> plus grande  
Qu'elle t'a offerte desjà?

LE PREMIER.

Ma foy je ne mentiray jà,  
Je n'ose toucher son téton;

1. Chagrinés.

2. Je resterai avec ma mie, *ainsi comme je l'ayme*, aussi longtemps qu'il plaira à mon amour.

3. Crainte.

4. Faveur.

Mais je la prends par le menton  
Et tout premièrement la baise.

LE SECOND.

Ventre saint gris, que tu es aise,  
Compaignon d'amours!

LE PREMIER.

Par ce corps,  
Quand il fault que j'aille dehors,  
Si tost qu'elle en est advertie  
Et que c'est loing, ma départie  
La faict pleurer comme un oignon.

LE SECOND.

Jè puisse mourir, compaignon,  
Je croy <sup>1</sup> que tu es plus heureux  
Cent foys que tu n'es amoureux.  
O le grand aise, en quoy tu viz!  
Mais pourquoy est-ce, à ton advis,  
Que la mienne m'est si estrange,<sup>2</sup>  
Et quelle prise moins que fange  
Ma peine, et moy, et mon prochas.<sup>3</sup>

LE PREMIER.

C'est signe que tu ne couchas  
Encores jamais avec elle.

LE SECOND.

Corps bieu, tu me la bailles belle!  
J'en devinerois bien autant!  
Or, si <sup>4</sup> poursuyvray-je pourtant  
La chasse que j'ay entreprinse.

1. Que je meure si je ne crois que.

2. Contraire.

3. Ou *pourchas*, approche ou poursuite.

4. Certes.

Car tant plus on tarde à la prinse,  
Tant plus doux en est le repos.

LE PREMIER.

Une chanson avec propos  
N'auroit point trop mauvaïse grace,  
Disons-la.

LE SECOND.

La dirons-nous grasse  
De mesme le jour?<sup>1</sup>

LE PREMIER.

Rien quelconques :  
Honneur par tout. Commençons doncques.

LE SECOND.

*Languir me fais,  
Content désir.*

LE PREMIER.

A telles ne prens point plaisir,  
Elles sentent trop leurs clamours.<sup>2</sup>

LE SECOND.

Disons doncques : *Puis qu'en amours.*  
Tu la dis assez vouluntiers.

LE PREMIER.

Il est vray, mais il fault ung tiers,  
Car elle est composée à troys.

UNG QUIDAM.

Messieurs, s'il vous plaist, que je y soys,<sup>3</sup>  
Je serviray d'enfant de cueur,

1. Même quand il fait jour (?), ou doit-on supposer qu'on était au mardi-gras.

2. Leur plainte, leur mélancolie.

3. Que je sois là, à côté de vous, ou que j'en sois.

Car je la sçay toute par cueur,  
Il ne s'en fault pas une notte.

LE SECOND.

Bien venu, par sainte Penotte!  
Sois, mignon, le bien arrivé.

LE PREMIER.

Luy seiet-il bien d'estre privé? <sup>1</sup>  
Chantez-vous clair?

UNG QUIDAM.

Comme layton.

Baillez-moy seulement le ton,  
Et vous verrez si je l'entendz :

*Puis qu'en amours a si beau passetemps.*

1. Admis à notre familiarité.

# ÉGLOGUE

SUR LA

NAISSANCE DU FILS DE M<sup>GR</sup> LE DAUPHIN.<sup>1</sup>

---

Confortés moy, Muses savoysiennes,<sup>2</sup>  
Le souvenir des adversitez miennes  
Faictes cesser, jusques à tant que j'aye  
Chanté l'enfant dont la Gaule est si gaye!  
Et permettez l'infortuné berger  
Sonner églogue en propos moins léger  
Que cy devant : les rosiers qui sont bas  
Et les taillis à tous ne plaisent pas!  
Sus, à ce coup,<sup>3</sup> chantons forêts ramées,  
Les forêtz sont des grans princes aymées.

Or sommes-nous prochains du dernier aage  
Prophetizé par Cumane<sup>4</sup> la sage :  
Des siècles longs le plus grand et le chef  
Commencer veult à naistre de rechef?

1. François, duc de Bretagne, fils du dauphin Henri et de Catherine de Médicis, naquit à Fontainebleau, le 20 janvier 1543.

2. Marot étoit en Savoie.

3. Immédiatement.

4. La sibylle de Cumes.

La vierge Astrée en bref temps reviendra,  
 De Saturnus le règne encor viendra,  
 Puis que le ciel, lequel se renouvelle,  
 Nous a pourvez de lignée nouvelle.  
 Diane claire a de là sus<sup>1</sup> donné  
 Faveur céleste à l'enfant nouveau né  
 D'Endymion, à l'enfant voyrement  
 Dessoubz lequel faudra<sup>2</sup> premièrement  
 La gent de fer, et puis par tout le monde  
 S'eslèvera la gent d'or pur et monde.<sup>3</sup>

Ce temps heureux, François preux et sçavant,  
 Commencera dessous toy bien avant.  
 Et si l'on void sous Henry<sup>4</sup> quelque reste  
 De la malice aujourd'huy manifeste,  
 Elle sera si foible et si esteinte  
 Que plus de rien la terre n'aura crainte.  
 Puis, quand au ciel serez dieux triumphans,  
 Ce nouveau né, heureux sus tous enfans,  
 Gouvernera le monde ainsi prospère,  
 Par les vertus de l'un et l'autre père.

La terre donc, gracieux enfantin,  
 Te produira serpolet et plantin,  
 Treffle et serfueil sans culture venu  
 Pour engraisser tous les troupeaulx menus.  
 Les chèvres lors au logis reviendront  
 Pleines de lait; les brebis ne craindront

1. De là haut.

2. Tombera.

3. Propre, innocent.

4. Alors Dauphin, qui succéda à François I<sup>er</sup> sous le nom de Henri II, et le père de l'enfant que chante Marot.

Lyon ne loup; l'herbe qui venin porte,  
 Et la couleuvre aux champs demourra morte;  
 Et l'oderant amome<sup>1</sup> d'Assyrie  
 Sera commun comme herbe de prairie.

Regarde, enfant de céleste semence,  
 Comment desjà ce beau siècle commence :  
 Jà le laurier te prépare couronnes;  
 Jà le blanc lis dedans ton bers<sup>2</sup> fleuronne.  
 D'icy à peu, des hauts princes parfaits  
 Et du grand père aussi les nobles faictz  
 Lire pourras, tandis que les louanges  
 Du père tien par nations étranges  
 Iront vollant, et deslors pourras-tu  
 Sçavoir combien vault honneur et vertu.

En cestuy temps stériles montz et plains  
 Seront de bleds et de vignes tout pleins;  
 Et verra l'on les chesnes plantureux  
 Par les forestz suer miel savoureux.  
 Ce néantmoins de fraudes qui sont ores<sup>3</sup>  
 Quelque relique<sup>4</sup> on pourra veoir encores.  
 La terre encor du soc on verra fendre;  
 Villes et bourgs de murailles deffendre;  
 Conduire en mer les navires volants;  
 Et aura France encores des Rolands.

1. On a donné ce nom à beaucoup d'herbes ou fleurs : la rose de Jérusalem ou de Notre-Dame, l'herbe Robert, l'herbe de Longue Vie, le poivre d'Éthiopie.

2. Berceau.

3. Actuellement.

4. Reste.

Mais quand les ans t'auront fait homme fort,  
 Plus ne sera de guerre aucun effort ;  
 Plus voille au vent ne fera la gallée<sup>1</sup>  
 Pour traffiquer dessus la mer sallée.  
 Chascune terre à chascune cité  
 Apportera toute commodité.  
 Arbres croistront d'eulx mesmes à la ligne ;  
 Besoing n'aura plus de serpe la vigne ;  
 Et otera le laboureur champestre  
 Aux bœufs le joug, plus ne feront que paistre.  
 La laine plus n'aura besoing d'apprendre  
 A fainctement diverses couleurs prendre ;  
 Car le béliet en chascune saison  
 De cramoisi portera la toison,  
 Ou jaune, ou perse ;<sup>2</sup> et chacun aignelet  
 Sera vestu de pourpre violet.  
 Ce sont pour vray choses déterminées  
 Par l'immuable arrest des destinées.

Commence, enfant, d'entrer en ce bon heur ;  
 Reçoy desjà et l'hommage et l'honneur  
 Du bien futur. Voy la ronde machine  
 Qui soubz le poids de ta grandeur s'encline ;  
 Voy comme tout ne se peult contenir  
 De s'escayer pour le siècle advenir.  
 O si tant vivre en ce monde je peusse  
 Qu'avant mourir loisir de chanter j'eusse  
 Tes nobles faicts, ny Orphéus de Thrace,  
 Ny Apollo qui Orphéus efface

1. Galère.

2. Bleuâtre.



Ne me vaincroit ; non pas Clio la belle ,  
Ny le dieu Pan , et Syringue y fust-elle !

Or vy, enfant, vy, enfant bien heureux ,  
Donne à ta mère un doux ris amoureux ,  
D'un petit ris commence à la congnoistre ,  
Et fais les jours multiplier et croistre  
De ton ayeul, le grand berger de France ,  
Qui en toy void renaistre son enfance.



# ÉGLOGUE AU ROY

SOUS LES NOMS

DE PAN ET ROBIN.

(1539.)

---

Un pastoureau, qui Robin s'appelloit,<sup>1</sup>  
Tout à part soy n'aguères s'en alloit  
Parmi fousteaux<sup>2</sup> (arbres qui font umbraige).  
Et là tout seul faisoit de grand couraige  
Hault retentir les boys et l'air serain,  
Chantant ainsi : « O Pan,<sup>3</sup> dieu souverain,  
Qui de garder ne fuz oncq paresseux  
Parcz et brebis et les maistres d'iceux,  
Et remects sus<sup>4</sup> tous gentilz pastoureux  
Quand ils n'ont prez, ne loges, ne toreaux,  
Je te supply (si oncq en ces bas estres  
Daignas ouyr chansonnettes champestres),  
Escoute un peu, de ton vert cabinet,  
Le chant rural du petit Robinet.

1. Nous trouvons ici, en marge, dans l'édition de Dolet (1542) : *Robin pour Marot.*

2. Hêtre.

3. Dans l'édition que nous venons de citer, vous voyons : *Pan pour le Roy.*

4. Relèves.

Sur le printemps de ma jeunesse folle,  
 Je ressembloys l'aronnelle qui vole,  
 Puis çà, puis là : Paage me conduisoit  
 Sans paour, ne soing, où le cueur me disoit.  
 En la forest, sans la craincte des loups,  
 Je m'en allois souvent cueillir le houx,  
 Pour faire gluz à prendre oyseaux ramaiges,<sup>1</sup>  
 Tous différens de chantz et de plumaiges;  
 Ou me souloyz,<sup>2</sup> pour les prendre, entremettre  
 A faire brics<sup>3</sup>, ou caiges pour les mettre.  
 Ou transnouoys<sup>4</sup> les rivières profondes,  
 Ou r'enforçoys<sup>5</sup> sur le genoil les fondes,<sup>6</sup>  
 Puis d'en tirer droict et loing j'apprenois  
 Pour chasser loups et abbatre des noix.

O quantes foyz aux arbres grimpé j'ay  
 Pour desnicher ou la pie, ou le geay,  
 Ou pour gecter des fruitz jà meurs et beaulx  
 A mes compaigns, qui tendoient leurs chappeaulx.

Aucunesfoys aux montagnes alloye,  
 Aucunesfoys aux fosses dévalloye,<sup>7</sup>  
 Pour trouver là les gistes des fouynes,  
 Des hérissons, ou des blanches hermines.  
 Ou pas à pas, le long des buyssonnetz,

1. Sauvages.
2. M'habituois.
3. Trébuchet.
4. Passois à la nage.
5. Serrois.
6. Frondes.
6. Descendois.

Allois cherchant les nidz des chardonnetz  
Ou des serins, des pinsons, ou lynottes.

Desjà pourtant je faisoys quelques nottes  
De chant rustique, et dessoubz les ormeaulx  
Quasi enfant sonnoys des chalumeaulx.  
Si ne sçauroys bien dire ne penser  
Qui m'enseigna si tost d'y commencer,  
Ou la nature aux Muses inclinée,  
Ou ma fortune, en cela destinée  
A te servir. Si ce ne fust l'ung d'eulx,  
Je suis certain que ce furent tous deux.

Ce que voyant le bon Janot<sup>1</sup> mon père,  
Voulut gaiger à Jaquet<sup>2</sup> son compère  
Contre un veau gras deux aignelletz bessons<sup>3</sup>  
Que quelque jour je ferois des chansons  
A ta louenge, ô Pan dieu tressacré!  
Voyre chansons qui te viendroient à gré.  
Et me souvient que bien souvent aux festes  
En regardant de loing paistre noz bestes,  
Il me souloit<sup>4</sup> une leçon donner,  
Pour doucement la musette entonner,  
Ou à dicter quelque chanson rurale  
Pour la chanter en mode pastoralle.  
Aussi le soir, que les trouppeaulx espars

1. *Janot*, *Jean Marot*, dit une manchette du texte.

2. *Jaquet*, *Jacques Colin*, d'Auxerre, homme savant à qui sa position à la cour permit de prendre à l'égard des gens de lettres une position de Mécène. Il fut secrétaire et lecteur de François I<sup>er</sup>, le protecteur et l'ami de tout ce qui étoit illustre alors et en quelque sorte le précepteur d'Amyot.

3. Jumeaux.

4. Il avoit l'habitude.

Estoient serrés et remis en leurs parcs,  
 Le bon vieillart après moy travailloit,  
 Et à la lampe assez tard me veilloit,  
 Ainsi que font<sup>1</sup> leurs sansonnetz, ou pyes,  
 Auprès du feu bergères accropyes.

Bien est-il vray que ce luy estoit peine;  
 Mais de plaisir elle estoit si fort pleine  
 Qu'en ce faisant sembloit au bon berger  
 Qu'il arrousoit en son petit verger  
 Quelcque jeunne ente, ou que téter faisoit  
 L'aigneau qui plus en son parc luy plaisoit.  
 Et le labeur que après moy il mist tant,  
 Certes c'estoit affin qu'en l'imitant,  
 A l'advenir je chantasse le los<sup>2</sup>  
 De toy, ô Pan, qui augmentas son clos,  
 Qui conservas de ses prez la verdure,  
 Et qui gardas son troupeau de froidure.

« Pan, disoit-il, c'est le dieu triumpbant  
 Sur les pasteurs, c'est celluy, mon enfant,  
 Qui le premier les roseaulx pertuysa,<sup>3</sup>  
 Et d'en former des flustes s'avisa.  
 Il daigna bien luy-mesme peine prendre  
 D'user de l'art que je te veulx apprendre?  
 Apren-le donc, affin que montz et boys,  
 Rocz et estangs apprennent soubz ta voix  
 A rechanter le haut nom après toy

1. Ainsi que veillent, etc.

2. Louange.

3. Fora de *pertuis*, de trous.

De ce grand dieu que tant je ramentoy.<sup>1</sup>  
 Car c'est celluy par qui foysonnera  
 Ton champ, ta vigne, et qui te donnera  
 Plaisante loge entre sacrés ruisseaulx  
 Encourtinez<sup>2</sup> de flairants arbrisseaulx.

Là, d'ung costé, auras la grand closture  
 De saulx espez, où pour prendre pasture  
 Mousches à miel la fleur succer iront,  
 Et d'ung doux bruyt souvent t'endormiront,  
 Mesmes alors que ta fluste champestre,  
 Par trop chanter, lasse sentiras estre.  
 Puis tost après sur le prochain bosquet  
 T'esveillera la pie en son caquet;  
 T'esveillera aussi la colombelle,  
 Pour rechanter encores de plus belle. »  
 Ainsi soingneux de mon bien me parloit  
 Le bon Janot, et il ne m'en chaloit;<sup>3</sup>  
 Car soucy lors n'avois en mon courage<sup>4</sup>  
 D'aucun bestail, ne d'aucun pasturage.

Quand printemps fault et l'esté comparoit,  
 Adoncques<sup>5</sup> l'herbe en forme et force croist.  
 Aussi quand hors du printemps j'euz esté,  
 Et que mes jours vindrent en leur esté,  
 Me creut le sens, mais non pas le soucy.  
 Si employay l'esprit, le corps aussi  
 Aux choses plus à tel aage sortables,

1. Je rappelle.
2. Entourés.
3. Cela ne m'inquiétoit guère.
4. Cœur.
5. Alors.

A charpenter loges de boys portables,  
 A les rouler de l'ung en l'autre lieu,  
 A y semer la jonchée<sup>1</sup> au milieu,  
 A radoubler treilles, buyssons et hayes,  
 A proprement entrelasser les clayes  
 Pour les parquetz des ouailles<sup>2</sup> fermer,  
 Ou à tyssir, pour fromaiges former,  
 Paniers d'osière et fiscelles de jonc,  
 Dont je soulois (car je l'aymois adoncq)  
 Faire présent à Héleine la blonde.

J'apprins les noms des quatre partz du monde,  
 J'apprins les noms des vents qui de là sortent,  
 Leurs qualitez et quel temps ilz apportent,  
 Dont les oyseaulx, saiges devins des champs,  
 M'advertissoyent par leur volz et leurs chantz.  
 J'apprins aussi, allant aux pasturages,  
 A éviter les dangereux herbages,  
 Et à congnoistre et guérir plusieurs mauix  
 Qui quelquesfoys gastoient les animaulx  
 De nos pastiz.<sup>3</sup> Mais par sus toutes choses,  
 D'autant que plus plaisent les blanches roses  
 Que l'aubespain, plus j'aymois à sonner  
 De la musette et la feis résonner  
 En tous les tons et chantz de bucoliques,  
 En chantz piteux, en chantz mélancoliques,  
 Si<sup>4</sup> qu'à mes plainctz un jour les Oréades  
 Faunes, Sylvans, Satyres et Dryades,

1. Les herbes, lavandes, romarins, etc., dont on jonchoit les salles.

2. Les parcs des brebis.

3. Pâturages.

4. Tellement.



En m'escoutant jectarent larmes d'yeulx ;  
 Si<sup>1</sup> feirent bien les plus souverains dieux ;  
 Si feit Margot,<sup>2</sup> bergère qui tant vault.  
 Mais d'ung tel pleur esbahyr ne se fault ;  
 Car je faisoys chanter à ma musette  
 La mort, hélas, la mort de Loysette,<sup>3</sup>  
 Qui maintenant au ciel prend ses esbatz  
 A veoir encor ses troupeaulx icy bas.

Une aultrefoys pour l'amour de l'amyé,  
 A tous venants pendy la challemye,<sup>4</sup>  
 Et ce jour-là, à grand peine on sçavoit  
 Lequel des deux gaigné le prix avoit,  
 Ou de Merlin,<sup>5</sup> ou de moy ; dont à l'heure  
 Thony<sup>6</sup> s'en vint sur le pré, grand alleure,  
 Nous accorder, et orna deux houlettes  
 D'une longueur,<sup>7</sup> de force violettes.  
 Puis nous en feit présent pour son plaisir ;  
 Mais à Merlin je baillay à choisir.

Et penses-tu, ô Pan, dieu débonnaire,  
 Que l'exercice et labour ordinaire  
 Que pour sonner du flajolet je pris  
 Fust seulement pour emporter le prix ?  
 Non, mais affin que si bien j'en apprinsse  
 Que toy, qui es des pastoureaux le prince,

1. Aussi, ainsi.

2. Marguerite de Valois.

3. Louise de Savoie.

4. Chalumeau.

5. *Merlin de Saint-Gelais*.

6. *Thony, Antoine Heroët*.

7. De même longueur.

Prinses plaisir à mon chant escouter,  
 Comme à ouyr la marine <sup>1</sup> flotter  
 Contre la rive, ou des roches haultaines  
 Ouyr tomber contre val <sup>2</sup> les fontaines.

Certainement c'estoit le plus grand soing  
 Que j'eusse alors, et en prens à tesmoing  
 Le blond Phébus qui me voyt et regarde,  
 Si l'espaisseur de ce boys ne l'en garde,  
 Et qui m'a veu traverser mainct rocher  
 Et mainct torrent pour de toy approcher.

Or m'ont les dieux célestes et terrestres  
 Tant fait heureux, mesmement les sylvestres,  
 Qu'en gré tu prins mes petitz sons rusticques,  
 Et exaulças mes hymnes et cantiques,  
 Me permettant les chanter en ton temple,  
 Là où encor l'ymage je contemple  
 De ta haulteur qui en l'une main porte,  
 De dur cormier, houlette riche et forte;  
 Et l'autre tient chalemelle <sup>3</sup> fournie  
 De sept tuyaulx, faitz selon l'armonie  
 Des cieulx, où sont les sept dieux clers et beaulx  
 Et dénotants les sept Artz libéraulx,  
 Qui sont escriptz dedans ta teste sainte  
 Toute de pin bien couronnée et ceincte.

Ainsi et doncq en l'esté de mes jours  
 Plus me plaisoit aux champestres séjours

1. L'eau de mer.
2. En bas.
3. Chalumeau.

Avoir faict chose, ô Pan, qui t'agréast,  
 Ou qui t'oreille un peu te recréast,  
 Qu'avoir autant de moutons que Tityre.  
 Et plus, cent foyz, me plaisoit d'ouyr dire :  
 Pan faict bon œil à Robin le bergier,  
 Que veoir chés nous trois cens beufz héberger.  
 Car soucy lors n'avois en mon courage<sup>1</sup>  
 D'aulcun bestail, ne d'aulcun pasturage.

Mais maintenant que je suis en l'automne,  
 Ne sçay quel soing inusité m'estonne  
 De tel façon que de chanter la veine  
 Devient en moy, non point lasse, ne vaine,  
 Ains<sup>2</sup> triste et lente, et certes bien souvent  
 Couché sur l'herbe, à la frescheur du vent,  
 Voy ma musette à un arbre pendue  
 Se plaindre à moy qu'oytive l'ay rendue.  
 Dont<sup>3</sup> tout à coup mon désir se resveille,  
 Qui de chanter voulant faire merveille,  
 Trouve ce soing<sup>4</sup> devant ses yeux planté,  
 Lequel le rend morne, et espouventé.  
 Car tant est Soing basanné, layd et pasle,  
 Qu'à son regard la Muse pastoralle,  
 Voyre la Muse héroïque et hardie  
 En ung moment se trouve réfroïdie,  
 Et devant luy vont fuyant toutes deux,  
 Comme brebis devant un loup hydeux.

1. Cœur, pensée.

2. Mais.

3. A propos de quoi.

4. Le souci dont il a été question plus haut, ou, en général, le besoin, la pauvreté.

J'oy d'autre part le pyvert jargonner,  
 Siffler l'escoufle,<sup>1</sup> et le buttor<sup>2</sup> tonner,  
 Voy l'estourneau, le héron et l'aronde<sup>3</sup>  
 Estrangement voller tout à là ronde,  
 M'advertissants de la froide venue  
 Du triste yver, qui la terre desnue.

D'autre costé j'oy la bise arriver,  
 Qui en soufflant me prononce<sup>4</sup> l'yver,  
 Dont mes troupeaux, cela craignants et pis,  
 Tout en ung tas se tiennent accropiz.  
 Et diroit-on, à les ouyr beller,  
 Qu'avecques moy te veulent appeller  
 A leur secours, et qu'ilz ont congnoissance  
 Que tu les as nourriz, dès leur naissance.<sup>5</sup>

Je ne quiers pas, ô bonté souveraine,  
 Deux mille arpentz de pastiz en Touraine,  
 Ne mille beufz errans par les herbis  
 Des montz d'Auvergne, ou aultant de brebis.  
 Il me suffit que mon troupeau préserve  
 Des loups, des ours, des lyons, des loucerves,<sup>6</sup>  
 Et moy du froid, car l'yver, qui s'appreste,  
 A commencé à neiger sur ma teste.

Lors à chanter plus Soing ne me nuyra,  
 Ains devant moy plus viste s'enfuyra

1. Le milan.

2. Ou *galérand*, oiseau de proie de la grosseur d'un héron.

3. L'hirondelle.

4. M'annonce avec bruit.

5. Il fait, on le comprend, allusion à sa famille, enfans ou domestiques.

6. Loup-cervier.

Que devant luy ne vont fuyant les Muses,  
Quand il voyrra que de faveur tu m'uses.

Lors ma musette à ung chesne pendue  
Par moy sera promptement descendue,  
Et chanteray l'yver à seureté  
Plus hault et clair que ne feiz oncq l'esté.

Lors en science, en musique et en son  
Ung de mes vers vaudra une chanson,  
Une chanson,<sup>1</sup> une églogue rustique,  
Et une églogue, une œuvre bucolique.  
Que diray plus? vienne ce qui pourra,  
Plus tost le Rosne en contremont<sup>2</sup> courra,  
Plus tost seront haultes forestz sans branches,  
Les cygnes noirs, et les corneilles blanches,  
Que je t'oublie, ô Pan de grand renom,  
Ne que je cesse à louer ton hault nom.

Sus, mes brebis, troupeau petit et maigre,  
Autour de moy saultez de cueur allaigre,  
Car desjà Pan, de sa verte maison,  
M'a faict ce bien d'ouyr mon oraison.

1. Une chanson vaudra.

2. Remontant vers sa source.



# AVANT NAISSANCE

DU

## TROISIÈME ENFANT

DE MADAME MADAME LA DUCHESSE DE FERRARE

---

Petit enfant, quel que sois, fille ou filz,  
Parfay le temps de tes neuf moys préfix  
Heureusement; puis sors du royal ventre,  
Et de ce monde en la grand lumière entre.  
Entre sans cry, vien sans pleur en lumière.  
Viens sans donner destresse coutumière  
A la mère humble en qui Dieu t'a faict naistre!  
Puis d'un doux rys commence la congnoistre.  
Après que faict luy auras congnoissance,  
Prends peu à peu nourriture et croissance,  
Tant qu'à demy commences à parler,  
Et tout seulet, en trépignant, aller  
Sur les carreaux de ta maison prospère,  
Au passetemps de ta mère et ton père  
Qui de t'y veoir un de ces jours prétendent  
Avec ton frère et ta sœur qui t'attendent.

Vien hardyement, car quand grandet seras  
 Et qu'à entendre un peu commenceras,  
 Tu trouveras un siècle pour apprendre  
 En peu de temps ce qu'enfant peut comprendre.

Vien hardyement, car ayant plus grand aage,  
 Tu trouveras encores d'avantage :  
 Tu trouveras la guerre commencée  
 Contre ignorance et sa troupe insensée,  
 Et, au rebours, vertu mise en avant,  
 Qui te rendra personnage sçavant  
 En tous beaux artz, tant soient-ilz difficiles,  
 Tant par moyens<sup>1</sup> que par lettres faciles.  
 Puis, je suis seur, et on le connoistra,  
 Qu'à ta naissance avecques toy naistra  
 Esprit docile, et cueur sans tache amère,  
 Si tu tiens rien<sup>2</sup> du costé de la mère.

Vien hardyement, et ne crains que Saturne  
 En biens mondains te puisse estre importune.  
 Car tu naistras, non ainsi pauvre et mince  
 Comme moy, las, mais enfant d'un grand prince.

Vien sain et sauf, tu peulx estre asseuré  
 Qu'à ta naissance il n'y aura<sup>3</sup> pleuré  
 A la façon des Thraces lamentans  
 Leurs nouveaulx nais, et en grand dueil chantans  
 L'ennuy, le mal et la peine asservie

1. Méthodes.

2. Chose.

3. Sera.



Qu'il leur falloit souffrir en ceste vie.  
 Mais tu auras (que Dieu ce bien te face)  
 Le vray moyen qui tout ennuy efface  
 Et faict qu'au monde angoisse on ne craint point,  
 Ne la mort mesme alors qu'elle nous poind.

Ce vray moyen plein de joye féconde.  
 C'est ferme espoir de la vie seconde,  
 Par Jesuchrist vainqueur et triomphant  
 De ceste mort. Vien donc, petit enfant!  
 Vien voir de terre et de mer le grand tour,  
 Avec le ciel qui se courbe à l'entour.  
 Vien voir, vien voir mainte belle ornatüre  
 Que chascun d'eux a receu de nature!  
 Vien voir ce monde et les peuples et princes  
 Régnants sur luy en diverses provinces.  
 Entre lesquelz est le plus apparent  
 Le roy François, qui te sera parent,  
 Soubz et par qui ont esté esclairciz  
 Tous les beaulx artz par avant obscurciz.  
 O siècle d'or le plus fin que l'on treuve,  
 Dont la bonté sous un tel roy s'espreuve!  
 O jours heureux à ceulx qui les congnoissent,  
 Et plus heureux ceulx qui aujourd'luy naissent!

Je te dirois encor cent mille choses  
 Qui sont en terre autour du ciel encloses.  
 Belles à l'œil et douces à penser,  
 Mais j'aurois paour de ta mère offenser.  
 Et que de<sup>1</sup> voir et d'y penser tu prinses

1. De les voir.

Si grand désir qu'avant le terme vinses.  
Parquoy, enfant, quel que sois, fille ou filz,  
Parfais le temps de tes neuf mois préfix  
Heureusement, puis sors du royal ventre,  
Et de ce monde en la grand lumière entre.

# CANTIQUE A LA DÉESSE SANTÉ

POUR

LE ROY MALADE

---

Douce santé de langueur ennemye,  
De jeuz, de rys, de tous plaisirs amyé,  
Gentil resveil de la force endormie,  
Douce santé!

Soit à ton los mon cantique chanté,  
Car par toy est l'aise doulx enfanté.  
Par toy la vie en corps aggravanté<sup>1</sup>  
Est restaurée.

Tu es des vieulx et jeunes adorée,  
Richesse n'est, tant que toy, désirée,  
De rien, fors toy, la personne empirée  
Ne se souvient.

Et aussi tost que ta présence vient,  
Pasleur s'enfuyt, couleur vive revient:  
Mesme la mort fuir du lieu convient,  
Où tu arrives.

1. Alourdi.

Les vieilles gens tu rendz fortes et vives,  
 Les jeunes gens tu fais récréatives,  
 A chasse, à vol, à tournoys ententives,  
 Et esbatz mainctz.

O doux repos, nourrice des humains,  
 Bien doit chascun t'einvoquer jointes mains.  
 Veu que sans toy les ennuyx inhumains  
 Nous précipitent!

Veü que sans toy en la terre n'habitent  
 Les dieux rians, qui à plaisir invitent,  
 Ains<sup>1</sup> tous faschez s'en vont et se despitent,  
 Si tu n'y viens.

Vien donc icy, ô source de tous biens,  
 Vien veoir François, le bien aymé des siens,  
 Vien, fusses-tu aux champs Elisiens,  
 Ou sus les nues.

Tu recevras cent mille bien venues  
 Des princes haultz et des tourbes menues,<sup>2</sup>  
 Qui sont du bras de François soutenues,  
 Roy couronné.

Las au besoing tu l'as abandonné,  
 Et s'est mon cueur maintes foyz estonné  
 Comment d'un corps de grâce tant orné  
 Tu t'es bougée.

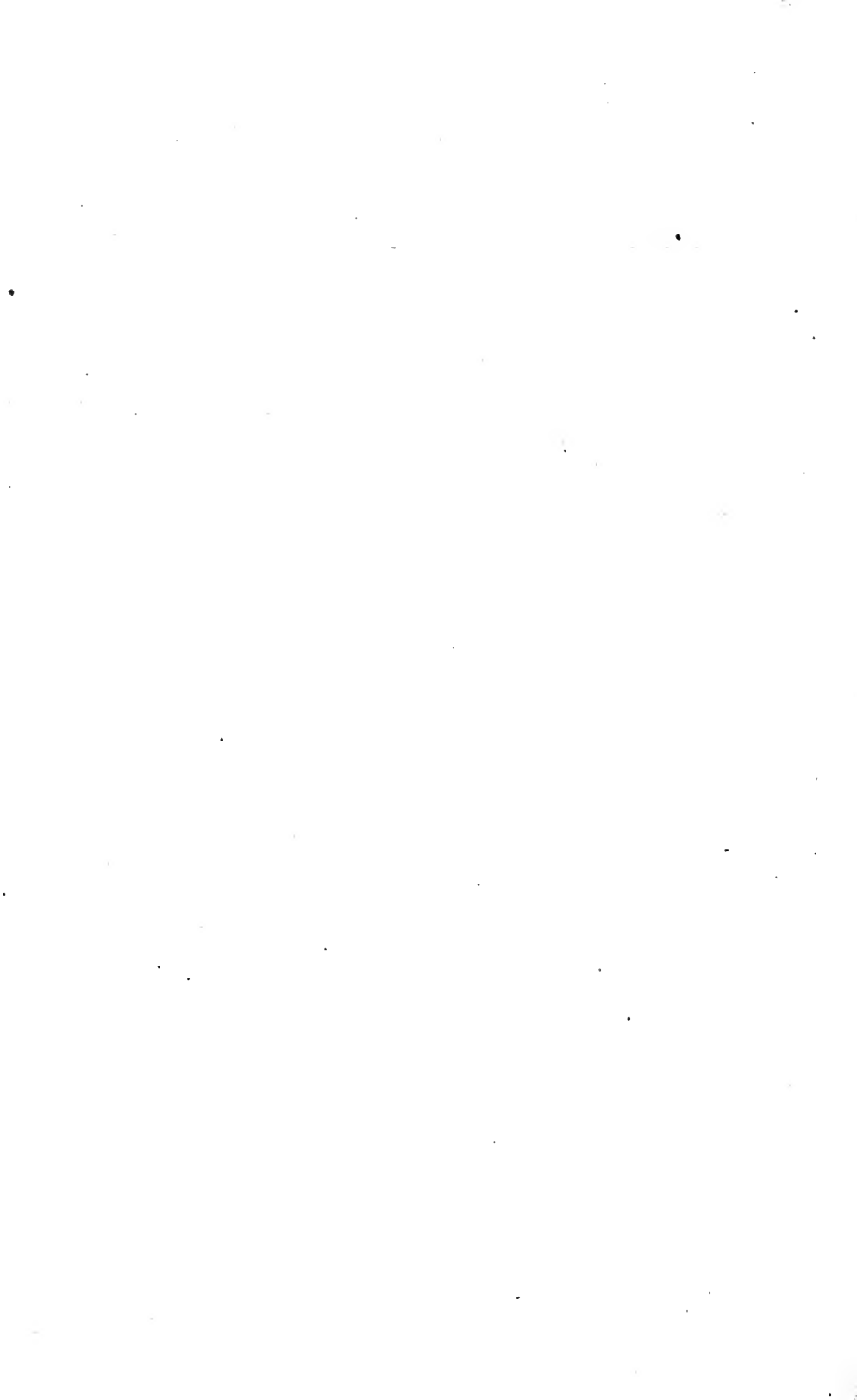
1. Mais.

2. Du peuple.

Où peulx-tu estre ailleurs si bien logée?  
Revien, secours de nature affligée,  
Si<sup>1</sup> te sera toute France obligée  
Moult grandement.

Puis d'un tel roy, après l'amendement,<sup>2</sup>  
Tu recevras les grâces méritoires,  
Et auras part à l'honneur mesmement  
De ses futurs triumphes et victoires.

1. Ainsi, alors.
2. Guérison.



# CHANT DE FOLIE

DE

## L'ORIGINE DE VILLEMANOCHE.<sup>1</sup>

---

Les Pichelins, par le monde espanduz,  
Sont de si hault et si loing descenduz  
Qu'à peine a l'on sceu trouver la racine  
De ung rameau de si brave origine!  
Mais Dieu voulant qu'ilz ne fussent périz,  
A resveillé les joyeux esperitz  
De l'ung d'entre eulx, nommé Villemanoche,  
Qui tout ainsi que l'on rompt une roche  
Pour trouver l'eau qui dessoubz est cachée.  
Ainsi a-il sa race tant cherchée,  
En se rompant entendement et corps,  
Qu'il l'a trouvé en livres tous d'accords.  
Livres! mais quelz? livres tresauthentiques,  
Vieux et usez de force d'estre antiques,  
Lesquelz il a à grand peine trouvez

1. Pasquier parle de ce personnage comme d'un maniaque tout préoccupé de noblesse et de riches établissements, fort sain d'esprit et intelligent d'ailleurs.

Leuz et releuz, volvez, et revolvez,<sup>1</sup>  
 Si vieux, de faict, les a voulu eslire  
 Que nul, fors luy, oncques<sup>2</sup> n'y sceut rien lire.

Il a trouvé ses grans prédécesseurs  
 Preux et hardys, comme leurs successeurs,  
 Dont l'une part réside en Germanie,  
 Et la pluspart plusieurs règnes manie.

Il a trouvé, à force de chercher,  
 Que ses parens sceurent si bien prescher,  
 Non pas prescher, mais si bien harenguèrent  
 Qu'à nostre loy Infidèles rengèrent.  
 Et de ceulx-là on voit par conséquence  
 Villemanoché avoir leur éloquence.  
 Car luy, estant vestu de longue togue,  
 Sçait harenguer tout seul en dialogue.  
 Et s'il avoit la robbe courte prise,<sup>3</sup>  
 Lors on verroit qu'il seroit d'entreprise,<sup>4</sup>  
 Et qui plus est, semblable de prouesse  
 A ses ayeulx, comme il est de sagesse.

Or est ainsi, hélas, qu'il nous appert,  
 Que par deçà ceste race se pert,  
 Si cestuy-cy n'est joint par mariage  
 En noble lieu, qui seroit grand dommage.

O Pichelin tu desserz qu'on t'allie  
 En lieu royal! O superbe Italie

1. Tournés et retournés.

2. Jamais.

3. Si, au lieu d'être magistrat, il étoit soldat.

4. Aventureux.



Tu es enflée au nom des Grivelins,<sup>1</sup>  
Mais Gaule s'enfle au nom des Pichelins.  
Vive, dis-tu, la case<sup>2</sup> Griveline,  
Mais<sup>3</sup> en tous lieux vive la Picheline.

1. Crivelli, dont fut le pape Urbain III.
2. De l'italien *casa*. Nous disons dans le même sens de race, la maison, la maison de France, etc.
3. Mais plutôt.



## MALADIE DE S'AMYE.<sup>1</sup>

---

Dieu, qui voulds le plus hault ciel laisser  
Et ta haultesse en la terre abbaïsser,  
Là où donnas santé à maintz et maintes,  
Vueilles ouyr de toutes mes complainctes  
Une sans plus! Vueilles donner santé  
A celle-là par qui suis tourmenté.  
Ta sainte voix en l'Évangile crie  
Que tout vivant pour ses ennemys prie,  
Guéris donc celle, ô médecin parfait,  
Qui m'est contraire et malade me fait.  
Hélas, Seigneur, il semble, tant est belle,  
Que plaisir prins à la composer telle.  
Ne souffre pas advenir cest outrage  
Que maladie efface ton ouvrage.  
Son embonpoint commence à se passer,  
Jà<sup>2</sup> ce beau traict<sup>3</sup> commence à s'effacer,  
Et ces beaulx yeulx clers et resplendissans

1. Cette pièce est attribuée aussi à Saint-Gelais.

2. Déjà.

3. Faut-il voir une faute d'impression pour *tainct*, ou comprendre que l'harmonie des belles lignes de ce visage commence à s'effacer, à disparaître?

Qui m'ont navré, deviennent languissans.  
 Il est bien vray que ceste grand beauté  
 A desservy<sup>1</sup> pour sa grand cruauté  
 Puniton, mais, Sire, à l'advenir  
 Elle pourra plus douce devenir.

Pardonne-luy, et fais que maladie  
 N'ait point l'honneur de la faire enlaydie.  
 Assez à temps viendra vieillesse pasle,  
 Qui de ce faire a charge principale.  
 Et, cependant, si tu la maintiens saine,  
 Ceulx qui verront sa beauté souveraine,  
 Béniront toy et ta fille Nature  
 D'avoir formé si belle créature.  
 Et de ma part feray un beau cantique,  
 Qui chantera le miracle autentique  
 Que faict auras, admirable à chascun,  
 D'en guérir deux en n'en guérissant qu'un.  
 Non que pour moy je lève au ciel la face:  
 Non que pour moy prière je te face;  
 Car je te doy supplier pour son bien  
 Et je la doy requérir pour le mien.

1. Mérité.

# L'ENFER

DE

CLÉMENT MAROT, DE CAHORS, EN QUERCY

VALET DE CHAMBRE DU ROY

Composé en la prison de l'Aigle de Chartres, et par luy envoyé  
à ses amys.

---

Comme douleurs de nouvel amassées  
Font souvenir des lyesses passées, .  
Ainsi plaisir de nouvel amassé  
Faict souvenir du mal qui est passé.  
Je dy cecy, mes treschers frères, pource  
Que l'amytié, la chère<sup>1</sup> non rebourse,<sup>2</sup>  
Les passetemps et consolations  
Que je reçoÿ par visitations  
En la prison claire et nette de Chartres,  
Me font recors<sup>3</sup> de ténébreuses chartres,  
Du grand chagrin et recueil<sup>4</sup> ord<sup>5</sup> et laid  
Que je trouvay dedans le Chastelet.

1. Accueil, traitement, réception.

2. Non disgracieuse.

3. Souvenant.

4. Réception; lieu où l'on est reçu.

5. Sale.

Si<sup>1</sup> ne croy pas qu'il y ait chose au monde  
 Qui mieulx ressemble ung enfer tresimmunde.  
 Je dy enfer, et enfer puis bien dire.  
 Si l'allez veoir, encore le voirrez pire.  
 Aller, hélas! ne vous y vueillez mettre,  
 J'ayme trop myeulx le vous descrire en mètre<sup>2</sup>  
 Que pour le veoir aulcun de vous soit mys  
 En telle peine. Escoutez doncq, amys.

Bien avez leu, sans qu'il s'en falle un A,<sup>3</sup>  
 Comme je fuz, par l'instinct<sup>4</sup> de Luna,<sup>5</sup>  
 Mené au lieu plus mal sentant que soulfre,  
 Par cinq ou six ministres de ce gouffre,  
 Dont le plus gros jusques là me transporte.

Si rencontray Cerberus<sup>6</sup> à la porte,  
 Lequel dressa ses troys testes en hault,  
 A tout le moins une qui troys en vault.  
 Lors de travers me voit ce chien poussif,  
 Puis m'a ouvert ung huys<sup>7</sup> gros et massif,  
 Duquel l'entrée est si estroicte et basse  
 Que pour entrer fallut que me courbasse.

Mais ains que<sup>8</sup> fusse entré au gouffre noir,  
 Je veoy à part ung autre vieil manoir<sup>9</sup>

1. Aussi.

2. En vers.

3. Et c'est vérité toute pure.

4. La méchanceté naturelle.

5. L'une de ses maîtresses, Diane, à qui il fait souvent allusion dans ses poésies.

6. Évidemment le géolier du Châtelet.

7. Porte.

8. Avant que.

9. Les salles de plaidoiries du Châtelet.

Tout plein de gens, de bruict et de tumulte ;  
 Parquoy avec ma guyde je consulte,  
 En luy disant :

« Dy moy, s'il t'en souvient,  
 D'où, et de qui, et pourquoy ce bruict vient. »

Si<sup>1</sup> me respond :

« Sans croire le rebours,<sup>2</sup>  
 Sçache qu'icy sont d'enfer les faulxbourgs,  
 Où bien souvent s'eslève ceste feste  
 Laquelle sort, plus rude que tempeste,  
 De l'estomach de ces gens que tu vois,  
 Qui sans cesser se rompent teste et voix  
 Pour appoincter<sup>3</sup> faulx et chétifz humains,  
 Qui ont débatz, et débatz ont heu maintz.

Hault devant eulx le grand Minos<sup>4</sup> se sied,  
 Qui sur leurs dictz ses sentences assied.  
 C'est luy qui juge, ou condamne, ou deffend,  
 Ou taire fait, quand la teste luy fend.

Là les plus grands, les plus petis destruisent ;  
 Là les petiz peu ou point aux grands nuisent,  
 Là trouve l'on façon de prolonger  
 Ce qui se doit et se peult abréger ;  
 Là sans argent paouvreté n'a raison :  
 Là se destruiect mainte bonne maison,  
 Là biens sans cause en causes se despendent ;  
 Là les causeurs<sup>5</sup> les causes s'entrevendent.

1. Alors.

2. Quelque chose de contraire à la vérité.

3. Accorder, faire juger.

4. Le lieutenant civil.

5. Les avocats.

Là en public on manifeste et diet  
 La mauvaistié de ce monde mauldict  
 Qui ne sçauroit soubz bonne conscience  
 Vivre deux jours en paix et patience,  
 Dont j'ay grand joye avecques ces mordants.<sup>1</sup>  
 Et tant plus sont les hommes discordants,  
 Plus à discord esmouvons leurs courages<sup>2</sup>  
 Pour le proufict, qui vient de leurs dommages.  
 Car s'on vivoit en paix comme est mestier,<sup>3</sup>  
 Rien ne vouldroit de ce lieu le mestier :  
 Pource qu'il est de soy si anormal  
 Qu'il fault exprès qu'il commence par mal,  
 Et que quelcun à quelcque autre mefface,<sup>4</sup>  
 Avant que nul jamais proffict en face.  
 Brief, en ce lieu ne gaignerions deux pommes,  
 Si ce n'estoit la mauvaistié des hommes.  
 Mais par Pluton, le dieu, que doibs nommer,  
 Mourir de faim ne sçaurions, ne chommer.  
 Car tant de gens, qui en ce parc s'assailent,  
 Assez et trop de besongne ilz nous taillent,  
 Assez pour nous, quand les biens nous en viennent.  
 Et trop pour eulx quand pauvres en deviennent.  
 Ce nonobstant, ô nouveau prisonnier,  
 Il est besoing de près les manier ;  
 Il est besoing, croy-moy, et par leur faulte.  
 Que dessus eulx on tienne la main haulte :  
 Ou aultrement les bons bonté fuyroient.  
 Et les mauvais en empirant iroient.

1. Ces aboyeurs, ces chiens.

2. Leur cœur, leurs pensées.

3. Comme il est convenable, ou nécessaire.

4. Fasse mal, nuise.



Encor, pour vray, mettre on n'y peult tel ordre  
 Que tousjours l'ung l'autre ne vueille mordre;  
 Dont raison veult qu'ainsi on les embarre,<sup>1</sup>  
 Et qu'entre deux soit mys distance et barre,  
 Comme aux chevaulx en l'estable hargneux.

Minos le juge est de cela soingneux.  
 Qui devant luy, pour entendre le cas.  
 Faict deschiffrier telz noisifz altercas<sup>2</sup>  
 Par ces crieurs dont l'ung soutient, tout droict.  
 Droict contre tort, l'autre tort contre droict.  
 Et bien souvent par cautelle<sup>3</sup> subtile  
 Tort bien mené rend bon droict inutile.

Prendz-y esgard et enten leur propos.  
 Tu ne veis oncq si différens suppostz.  
 Approche-toy pour de plus près le veoir,  
 Regarde bien. Je te fais assçavoir  
 Que ce mordant que l'on oyt<sup>4</sup> si fort bruyre,  
 De corps et biens veult son prochain destruire.  
 Ce grand criart qui tant la gueule tort,  
 Pour le grand gaing tient<sup>5</sup> du riche le tort.  
 Ce bon viellard, sans prendre or, ou argent,  
 Maintient le droict de mainte povre gent.  
 Celluy qui parle illec<sup>6</sup> sans s'esclatter,  
 Le juge assis veult corrompre et flatter.

1. On les retienne, on les enchaîne.

2. Discussion bruyante.

3. Tromperie.

4. Entend.

5. Défend.

6. Là.

Et cestuy-là qui sa teste descœuvre,  
 En playderie a faict un grand chef d'œuvre :  
 Car il a tout destruiect son parentage,  
 Dont il est crainct et prisé d'avantage;  
 Et bien heureux celluy se peult tenir,  
 Duquel il veult la cause soustenir.  
 Amy, voylà quelcque peu des menées  
 Qui aux faulxbourgs d'enfer sont démenées,  
 Par noz grans loups ravissans et famys,<sup>1</sup>  
 Qui ayment plus centz soulz que leurs amys;  
 Et dont pour vray le moyndre et le plus neuf  
 Trouveroit bien à tondre sur ung œuf.

Mais puis que tant de curiosité  
 Te meult à veoir la sumptuosité  
 De noz manoirs, ce que tu ne veis oncques<sup>2</sup>,  
 Te feray veoir. Or sçaiches, amy, doncques  
 Qu'en cestuy parc, où ton regard spends,  
 Une manière il y a de serpentz  
 Qui de petits viennent grans et félons,  
 Non point volans, mais traynnantz et bien longs.  
 Et ne sont pas pourtant couleuvres froides,  
 Ne verds lézardz, ne dragons forts et roydes;  
 Et ne sont pas cocodrilles infaits,  
 Ne scorpions tortuz et contrefaits;  
 Ce ne sont pas vipéreaux furieux,  
 Ne basilics tuantz les gens des yeulx :  
 Ce ne sont pas mortifères aspicz,  
 Mais ce sont bien serpentz qui vallent pis.

1. Affamés.

2. Jamais.

Ce sont serpentz enlevez, envenimez,  
 Mordantz, maudicts, ardantz et animés,  
 Jettantz ung feu qu'à peine on peult estaindre  
 Et en picquant dangereux à l'attaindre;<sup>1</sup>  
 Car qui en est picqué, ou offensé,  
 En fin demeure chétif, ou insensé :  
 C'est la nature au serpent plein d'excès  
 Qui par surnom est appelé Procès.  
 Tel est son nom, qui est de mort une ombre.  
 Regarde un peu, en voylà ung grand nombre,  
 De gros, de grans, de moyens et de gresles  
 Plus mal faisans que tempestes ne gresles.

Celluy qui jecte ainsi feu à planté,<sup>3</sup>  
 Veult enflammer quelcque grand parenté;  
 Celluy qui tire ainsi hors sa languette,  
 Destruira brief<sup>4</sup> quelc'un, s'il ne s'en guète.<sup>5</sup>  
 Celluy qui siffle et a les dentz si drues,  
 Mordra quelqu'ung, qui en courra les rues.<sup>6</sup>  
 Et ce froid là qui lentement se traine,  
 Par son venin a bien sçeu mettre hayne  
 Entre la mère et les mauvais enfans :  
 Car serpentz froidz sont les plus échauffantz.  
 Et de tous ceulx qui en ce parc habitent,  
 Les nouveaulx nays qui s'enflent et despitent<sup>7</sup>

1. Dans l'atteinte.

2. *Umbra mortis*, comme dit la Bible, pour indiquer ce qui est mal-faisant.

3. En grande quantité.

4. En peu de temps.

5. S'il ne s'en garde.

6. A titre de gueux.

7. S'agitent avec colère.

Sont plus subjectz à engendrer icy,  
 Que les plus vieulx. Voyre, qu'il soyt ainsi,<sup>1</sup>  
 Ce vieil serpent sera tantost crevé,  
 Combien qu'il ait mainct lignage grevé.  
 Et cestuy-là, plus antique qu'ung roc.  
 Pour reposer s'est pendu à un croc.<sup>2</sup>  
 Mais ce petit plus mordant qu'une loupve  
 Dix grans serpentz dessouds sa pence couve.  
 Dessouds sa pence il en couve dix grans  
 Qui quelque jour seront plus dénigrans  
 Honneurs et biens, que cil qui les couva.  
 Et pour ung seul qui meurt ou qui s'en va,  
 En viennent sept. Donc ne fault t'estonner,  
 Car pour du cas la preuve te donner,  
 Tu doibs sçavoir qu'yssues sont ces bestes  
 Du grand serpent Hydra qui heut sept testes.  
 Contre lequel Hercule combattoit,  
 Et quand de luy une teste abattoit,  
 Pour une morte en revenoit sept vifves.  
 Ainsi est-il de ces bestes noysifves,  
 Ceste nature ilz tiennent de la race  
 Du grand Hydra, qui au profond de Thrace  
 Où il n'y a que guerres et contens,<sup>3</sup>  
 Les engendra dès l'aage et dès le temps  
 Du faulx Cayn. Et si tu quiers raison  
 Pourquoi procès sont si fort en saison.  
 Sçaiche que c'est faulte de charité  
 Entre chrestiens. Et à la verité.

1. Il est tellement vrai qu'il en est ainsi que.

2. C'est à un crochet qu'on pendoit les sacs contenant les pièces de procédure.

3. Lutttes, querelles.

Comment l'auront dedans leur cueur fichée.  
Quand partout est si froydement preschée?

A escouter voz prescheurs bien souvent,  
Charité n'est que donner aux couvent.  
Pas ne diront combien Procès diffère<sup>1</sup>  
Au vray chrestien, qui de tous se dit frère:  
Pas ne diront qu'impossible leur semble  
D'estre chrestien et plaideur tout ensemble.  
Ainçoys<sup>2</sup> seront eulx-mesmes à plaider  
Les plus ardentz. Et à bien regarder,  
Vous ne vallez de gueire mieulx au monde,  
Qu'en nostre enfer, où toute horreur abonde.

Doncques, amy, ne t'esbahys comment  
Sergents, procès vivent si longuement:  
Car bien nourriz sont du laict de la lysse<sup>3</sup>  
Qui nommée est du monde la Malice.<sup>4</sup>  
Tousjours les a la loupve entretenuz,  
Et près du cueur de son ventre tenuz.  
Mais si ne veulx-je à ses faictz contredire,  
Car c'est ma vie. Or plus ne t'en veulx dire.  
Passe cest huys barré de puissant fer. »

A tant<sup>5</sup> se teut le ministre d'enfer,  
De qui les motz voluntiers escoutoye.

1. Est contraire aux qualités requises du vrai chrétien.

2. Mais.

3. La lice.

4. La malice du monde.

5. Alors.

Point ne me laisse, ains<sup>1</sup> me tient et costoye,  
 Tant qu'il m'eust mis, pour mieulx estre à couvert,  
 Dedans le lieu par Cerberus ouvert,  
 Où plusieurs cas me furent ramentuz.<sup>2</sup>  
 Car lors allay devant Rhadamantus  
 Par ung degré fort vieil, obscur et salle.

Pour abréger je trouve en une salle  
 Rhadamantus, juge assis à son aise,  
 Plus enflammé qu'une ardante fournaise,  
 Les yeulx ouvertz, les oreilles bien grandes,  
 Fier en parler, cauteleux en demandes,  
 Rébarbatif, quand son cueur il descharge;  
 Brief, digne d'estre aux enfers en sa charge.

Là devant luy vient mainte âme dampnée :  
 Et quand il dit : « Telle me soit menée ! »  
 A ce seul mot ung gros marteau carré  
 Frappe tel coup contre un portal barré  
 Qu'il faict crousler<sup>3</sup> les tours du lieu infâme.

Lors à ce bruict, là bas n'y a paouvre âme  
 Qui ne frémissé et de frayeur ne tremble,  
 Ainsi qu'au vent fueille de chesne, ou tremble.  
 Car la plus seure a bien craincte et grand peur  
 De se trouver devant tel attrappeur.  
 Mais ung ministre appelle et nomme celle  
 Que veult le juge. Adoncques s'avance elle,  
 Et s'y en va tremblant, morne et pallie.

1. Mais.

2. Remémorés.

3. Remuer.

Dès qu'il la veoit, il mitigue et pallie  
 Son parler aigre, et en faincte douceur  
 Luy dit ainsi :

« Vien-ça, fais-moi tout seur,  
 Je te supply, d'ung tel crime et forfait.  
 Je croiroys bien que tu ne l'as point fait,  
 Car ton maintien n'est que des plus gaillards ;  
 Mais je veulx bien congnoistre ces paillards,  
 Qui avec toy feirent si chaulde esmorche.<sup>1</sup>  
 Dy hardyment ; as-tu paour qu'on t'escorche ?  
 Quand tu diras qui a faict le péché,  
 Plus tost seras de noz mains dépesché.  
 Dequoy te sert la bouche tant fermée,  
 Fors<sup>2</sup> de tenir ta personne enfermée ?  
 Si tu dys vray, je te jure et promects  
 Par le hault ciel, où je n'iray jamais,<sup>3</sup>  
 Que des enfers sortiras les brisées,<sup>4</sup>  
 Pour t'en aller aux beaulx Champs Elysées,  
 Où liberté faict vivre les esprits  
 Qui de compter<sup>5</sup> vérité ont appris.  
 Vault-il pas mieulx doncques que tu la comptes  
 Que d'endurer mille peines et hontes ?  
 Certes si faict.<sup>6</sup> Aussi je ne croy mye  
 Que soys menteur, car ta phizionomie  
 Ne le dict poinct ; et de mauvais affaire<sup>7</sup>  
 Seroit celluy qui te voudroit meffaire !

1. Escarmouche.

2. Excepté.

3. Si je mens.

4. Les sentiers.

5. Raconter.

6. Il en est ainsi.

7. Coupables de mauvaise action.

Dy-moy, n'ays paour. »

Tous ces motz alleschantz

Font souvenir de l'oyseleur des champs,  
 Qui doucement faict chanter son sublet,<sup>1</sup>  
 Pour prendre au bric<sup>2</sup> l'oyseau nyce<sup>3</sup> et foyblet,  
 Lequel languit, ou meurt à la pippée.  
 Ainsi en est la paouvre âme grippée.  
 Si tel douceur luy faict rien confesser,  
 Rhadamantus la faict pendre ou fesser:  
 Mais si sa langue elle refraind et mord.  
 Souventesfoys eschappe peine et mort.

Ce nonobstant, si tost qu'il vient à veoir  
 Que par douceur il ne la peult avoir,  
 Aulcunesfoys encontre elle il s'irrite,  
 Et de ce pas selon le démerite  
 Qu'il sent en elle, il vous la faict plonger  
 Au fonds d'enfer, ou luy faict alonger  
 Veines et nerfz;<sup>4</sup> et par tourmentz s'efforce  
 A esprouver s'elle dira par force  
 Ce que douceur n'a sceu d'elle en tirer.

O chers amys, j'en ay veu martyrer  
 Tant que pitié m'en mettoit en esmoy.  
 Parquoy vous pry de plaindre avecques moy  
 Les innocents qui en telz lieux damnables  
 Tiennent souvent la place des coupables.  
 Et vous, enfans, suivantz maulvaise vie,

1. Siflet.

2. A l'appeau.

3. Niais, naïf.

4. Par la torture.



Retirez-vous ; ayez au cueur envye  
 De vivre autant en façon estimée  
 Qu'avez vescu en façon déprimée.<sup>1</sup>  
 Quand le bon trein<sup>2</sup> un peu esprouverez,  
 Plus doux que l'autre en fin le trouverez,  
 Si que<sup>3</sup> par bien le mal sera vaincu  
 Et du regret d'avoir si mal vescu  
 Devant les yeulx vous viendra honte honneste ;  
 Et n'en hairrez cil<sup>4</sup> qui vous admoneste,  
 Pource qu'alors ayantz discrétion,  
 Vous vous verrez hors la subjection  
 Des infernaulx et de leurs entrefaictes :<sup>5</sup>  
 Car pour les bons les loix ne sont pas faictes.

Venons au point. Ce juge tant divers  
 Ung fier regard me jecta de travers,  
 Tenant ung port trop plus cruel que brave,  
 Et d'ung accent impératif et grave  
 Me demandant ma naissance et mon nom  
 Et mon estat :

« Juge de grand renom,  
 Responds-je alors, à bon droict tu poursuis<sup>6</sup>  
 Que je te die orendroit<sup>7</sup> qui je suis,  
 Car incongneu suys des umbres iniques,  
 Incogneu suys des âmes plutoniques  
 Et de touts ceulx de ceste obscure voye,

1. Honteuse.
2. La bonne voie, la bonne conduite.
3. De telle sorte.
4. Celui.
5. Entreprises.
6. Tu insistes pour.
7. Maintenant.

Où pour certain jamais entré n'avoie.  
 Mais, bien congneu suis des umbres céliques,<sup>1</sup>  
 Bien congneu suis des umbres angéliques,  
 Et de tous ceulx de la tresclaire voye<sup>2</sup>  
 Où Jupiter<sup>3</sup> les desvoyez avoie.<sup>4</sup>  
 Bien me congneut et bien me guerdonna,<sup>5</sup>  
 Lors qu'à sa sœur Pallas<sup>6</sup> il me donna :  
 Je dy Pallas la si sage et si belle.  
 Bien me congnoist la prudente Cybelle,<sup>7</sup>  
 Mère du grand Juppiter amyable.  
 Quant à Luna diverse et variable,  
 Trop me congnoist son faulx cueur odieux.

En la mer<sup>8</sup> suis congneu des plus hault dieux  
 Jusqu'aux Tritons et jusqu'aux Néréides,  
 En terre<sup>9</sup> aussi des Faunes et Hymnides  
 Congneu je suis. Congneu je suis d'Orphée,  
 De mainte nymphe et mainte noble fée,  
 Du gentil Pan qui les fleustes manie,  
 De Eglé qui danse au son de l'harmonie,  
 Quant elle veoit les satyres suyvens,  
 De Galathée et de tous les servans,  
 Jusqu'à Tityre,<sup>10</sup> et ses brebis camuses.  
 Mais par sus tout suis congneu des neuf Muses,

1. Célestes.
2. La cour.
3. François I<sup>er</sup>.
4. Met en bon chemin.
5. Récompensa.
6. Marguerite, reine de Navarre, sœur de François I<sup>er</sup>.
7. Louise de Savoye, mère du roi.
8. Probablement à l'étranger.
9. Probablement en France.
10. Je suis connu même de Tityre.

Et d'Appollo, Mercure et tous leurs filz,  
En vraye amour et science confictz.

Ce sont ceulx-là, juge, qui en briefz jours  
Me mettront hors de tes obscurs séjours,  
Et qui pour vray de mon ennuy se deulent.  
Mais puis qu'envie et ma fortune veulent  
Que congneu sois et saisy de tes laqz,  
Sçaiche de vray, puis que demandé l'as,  
Que mon droict nom je ne te veulx point taire.  
Si<sup>1</sup> t'adverty qu'il est à toy contraire,  
Comme eau liquide au plus sec élément:  
Car tu est rude, et mon nom est Clément.  
Et pour monstrier qu'à grand tort on me triste,<sup>2</sup>  
Clément n'est pas le nom de Luthériste,  
Ains<sup>3</sup> est le nom (à bien l'interpréter)  
Du plus contraire ennemy de Luther:  
C'est le saint nom du pape,<sup>4</sup> qui accolle<sup>5</sup>  
Les chiens d'enfer, s'il luy plaist, d'une estolle.  
Le crains-tu poinct? C'est celluy qui afferme  
Qu'il ouvre enfer, quand il veult, et le ferme;  
Celluy qui peult en feu chauld martyrer  
Cent mille espritz ou les en retirer.<sup>6</sup>

Quant au surnom, aussi vray qu'Évangile,  
Il tire<sup>7</sup> à cil du poëte Vergile,

1. Toutefois.
2. On me tourmente.
3. Mais.
4. Clément VII.
5. Qui prend par le cou.
6. Allusion au purgatoire et aux indulgences.
7. Ressemble.

Jadis chéry de Mécénas à Romme :  
 Maro s'appelle et Marot je me nomme.  
 Marot je suis, et Maro ne suis pas,  
 Il n'en fut oncq<sup>1</sup> depuis le sien trespas.  
 Mais puis qu'avons ung vray Mécénas<sup>2</sup> ores,<sup>3</sup>  
 Quelque Maro nous pourrons veoir encores.

Et d'aultre part, dont noz jours sont heureux,  
 Le beau verger des lettres plantureux  
 Nous reproduict ses fleurs et grands jonchées,<sup>4</sup>  
 Par cy devant flestries et séchées  
 Par le froid vent d'ignorance et sa tourbe<sup>5</sup>  
 Qui hault sçavoir persécute et destourbe,  
 Et qui de cueur est si dure ou si tendre  
 Que vérité ne veult ou peult entendre.  
 O roy heureux, soubz lequel sont entrez  
 (Presque périz) les lettres et lettrez.

Entends après, quant au point de mon estre,  
 Que vers mīdy<sup>6</sup> les haults dieux m'ont faict naistre  
 Où le soleil non trop excessif est,  
 Parquoy la terre avec honneur s'y vest  
 De mille fruictz, de mainte fleur et plante :  
 Bacchus aussi sa bonne vigne y plante,  
 Par art subtil, sur montaignes pierreuses  
 Rendants liqueurs fortes et savoureuses :

1. Il n'y en eut jamais d'autres, de semblables à lui.

2. On croit que Marot fait ici allusion à Pierre Castellanus.

3. Maintenant.

4. Les herbes ou fleurs odorantes, comme romarin, lavande, marjolaine, dont on jonchoit les salles au moyen age.

5. Et la foule des disciples d'ignorance.

6. Vers le midi de la France.

Mainte fontaine y murmure et undoye,  
 Et en tous temps le laurier y verdoye  
 Près de là vigne, ainsi comme dessus  
 Le double mont des Muses, Parnassus,  
 Dont s'esbahist la mienne fantasie  
 Que plus d'esprits de noble poësie  
 N'en sont yssuz. Au lieu que je déclaire,  
 Le fleuve Lot coule son eau peu claire  
 Qui maincts rochers traverse et environne,  
 Pour s'aller joindre au droict fil de Garonne.

A brief parler, c'est Cahors en Quercy,  
 Que je laissay pour venir querre icy  
 Mille malheurs, ausquels ma destinée  
 M'avoit soumis. Car une matinée  
 N'ayant dix ans en France fuz meiné :  
 Là où depuis me suis tant pourmeiné  
 Que j'oubliai ma langue maternelle,  
 Et grossement aprins la paternelle,  
 Langue françoise, ès grands courts estimée,  
 Laquelle en fin quelque peu s'est limée,  
 Suyvant le roy François premier du nom,  
 Dont le sçavoir excède le renom.

C'est le seul bien que j'ay acquis en France  
 Depuis vingt ans en labeur et souffrance,  
 Fortune m'a entre mille malheurs  
 Donné ce bien des mondaines valeurs.<sup>1</sup>  
 Que dy-je, las! O parolle soudaine : <sup>2</sup>

1. Parmi les biens non spirituels.

2. Légère, trop prompte.

C'est don de Dieu, non point valeur mondaine.<sup>1</sup>  
 Rien n'ay acquis des valeurs de ce monde  
 Qu'une maistresse, en qui gist et abonde  
 Plus de sçavoir, parlant et escrivant,  
 Qu'en aultre femme en ce monde vivant.  
 C'est du franc lys l'yssue Marguerite,  
 Grande sur terre, envers le ciel petite.<sup>2</sup>  
 C'est la princesse à l'esprit inspiré,  
 Au cueur esleu qui de Dieu est tiré  
 Mieulx (et m'en croy) que le festu de l'ambre ;  
 Et d'elle suis l'humble valet de chambre.  
 C'est mon estat. O juge plutonique,  
 Le roy des Francs, dont elle est sœur unique,  
 M'a faict ce bien ; et quelque jour viendra  
 Que la sœur mesme au frère me rendra.

Or suis-je loing de ma dame et princesse,  
 Et près d'ennuy, d'infortune et destresse ;  
 Or suis-je loing de sa tresclaire face.  
 S'elle fut près, ô cruel, ton audace  
 Pas ne se fust mise en effort de prendre  
 Son serviteur, qu'on n'a point veu mesprendre.<sup>3</sup>  
 Mais tu vois bien (dont je lamente et pleure)  
 Qu'elle s'en va, hélas ! et je demeure  
 Avec Pluton et Charon nautonnier.  
 Elle va veoir ung plus grand prisonnier.  
 Sa noble mère ores<sup>4</sup> elle accompagne

1. Il fait toujours allusion à cette bonne fortune qu'il a eu d'apprendre la langue française et songe en même temps à la façon dont il a cultivé et limé cette langue, à son talent, à ses vers.

2. Humble.

3. Mal faire.

4. Maintenant.

Pour retirer nostre roy hors d'Espagne,  
 Que <sup>1</sup> je souhaite en ceste compaignie  
 Avec ta layde et obscure mesgnie.<sup>2</sup>  
 Car ta prison liberté luy seroit,  
 Et, comme Christ, les âmes poulseroit  
 Hors des enfers sans t'en laisser une ombre.  
 En ton advis serois-je point du nombre?  
 S'aïnsi estoit, et la mère et la fille  
 Retourneroient, sans qu'Espagne et Castille  
 D'elles receust les filz au lieu du père.

Mais quand je pense à si grand impropère,<sup>3</sup>  
 Qu'est-il besoing que soye en liberté  
 Puis qu'en prison mon roy est arrêté?  
 Qu'est de besoing qu'ores je sois sans peine,  
 Puis que d'ennuy ma maïstresse est si pleine? »

Ainsi, peu près,<sup>4</sup> au juge devisay,  
 Et en parlant ung griffon<sup>5</sup> j'advisay,  
 Qui de sa croche et ravissante pate  
 Escrivoit là l'an, le jour et la dathe  
 De ma prison, et ce qui pouvoit duyre<sup>6</sup>  
 A leur propos, pour me fascher et nuire.  
 Et ne sceut oncq bien orthographier  
 Ce qui seroit à me justifier.

Certes, amys, qui cherchez mon recours,  
 La coustume est des infernalles courts,

1. Le roi.

2. Suite.

3. Malheur.

4. A peu près.

5. Greffier.

6. Convenir à leur projet de me nuire.

Si quelque esprit de gentille nature  
 Vient là dedans tesmoigner, d'aventure,  
 Aucuns propos, ou moyens, ou manières  
 Justifiantz les âmes prisonnières,  
 Il ne sera des juges escouté,  
 Mais lourdement de son dict reboutté.  
 Et escouter on ne refusera  
 L'esprit maling qui les accusera.  
 Si que<sup>1</sup> celluy qui plus faira d'encombres  
 Par ses rapportz aux malheureuses umbres,  
 Plus recepvra de recueil<sup>2</sup> et pécunes,  
 Et si tant peult en accuser aulcunes  
 Qu'elles en soient pendues ou bruslées,  
 Les infernaulx feront saultz et hullées,<sup>3</sup>  
 Chaines de fer et crochetz sonneront,  
 Et de grand joie ensemble tonneront,  
 En faisant feu de flamme sulphurée,  
 Pour la nouvelle ouyr tant malheureée.

Le griffon doncq en son livre doubla  
 De mes propos ce que bon luy sembla.  
 Puis se leva Rhadamantus du siège,  
 Qui remener me feit au bas colliège  
 Des malheureux par la voye où je vins.  
 Si les trouvay à milliers et à vingts,<sup>4</sup>  
 Et avec eulx feis ung temps demourance,  
 Fasché d'ennuy, consolé d'espérance.

1. Tellement que.

2. Accueil.

3. Hurlements de joie.

4. A vingt milliers.



# TRADUCTIONS



# PSAUMES

---

BEATUS VIR QUI NON ABIIT ..

## ARGUMENT.

Ce psalme chante que ceux sont bien heureux qui, rejectans les mœurs et le conseil des maulvais, s'addonnent à congnoistre et mettre à effect la loy de Dieu, et malheureux ceux qui font au contraire.

Chose propre pour consoler les bons chrestiens.

Qui au conseil des malings n'a esté,  
Qui n'est au trac<sup>1</sup> des pécheurs arrêté,  
Qui des mocqueurs au banc place n'a prise,  
Mais, nuict et jour, la loy contemple et prise  
De l'Eternel, et en est désireux,  
Certainement cestuy-là est heureux.

Et semblera un arbre grand et beau  
Planté au long d'ung clair courant ruisseau,  
Et qui son fruict en sa saison apporte,  
Duquel aussi la feuille ne chet morte;  
Si qu'un<sup>2</sup> tel homme et tout ce qu'il fera,  
Tousjours heureux et prospère sera.

1. Sentier.

2. De telle sorte que.

Car les pervers n'auront telles vertus.  
Ainçoys<sup>1</sup> seront semblables aux festus  
Et à la pouldre au gré du vent chassée.  
Parquoy sera leur cause renversée  
En jugement et tous ces réprouvez  
Au reng des bons ne seront point trouvez.

Car l'Eternel les justes congnoist bien,  
Et est soigneux et d'eulx et de leur bien.  
Pourtant<sup>2</sup> auront felicité qui dure.  
Quant aux meschans qui n'ont ne soing ne cure  
De s'amender, le chemin qu'ilz tiendront,  
Eulx, et leurs faictz en ruyne viendront.

1. Mais.

2. A cause de cela.

## QUARE FREMUERUNT GENTES. .

## ARGUMENT.

Icy voit-on comment David et son royaume sont vraye figure et indubitable prophétie de Jesus Christ et de son regne.

Psalme propre contre les Juifs.

Pourquoy font bruict et s'assemblent les gens,  
Quelle folie à murmurer les meine?  
Pourquoy sont tant les peuples diligens  
A mettre sus<sup>1</sup> une entreprise vaine?

Bendez<sup>2</sup> se sont les grans roys de la terre,  
Et les primatz ont bien tant présumé  
De conspirer et vouloir faire guerre  
Tous contre Dieu et son roy bien aymé.

Disans entre eulx : « Desrompons et brisons  
Tous les liens dont lier nous prétendent.  
Au loing de nous jectons et mesprisons  
Le joug lequel mettre sur nous s'attendent. »

1. En honneur.

2. Révoltés.

Mais cestuy-là, qui les haultz cieulx habite,  
 Ne s'en fera que rire de là hault.  
 Le Tout puissant de leur façon despite<sup>1</sup>  
 Se mocquera, car d'eulx il ne luy chault.<sup>2</sup>

Lors, s'il luy plaist, parler à eulx viendra  
 En son courroux plus qu'autre espoventable.  
 Et tous ensemble estonnez les rendra  
 En sa fureur terrible et redoutable.

« Roys, dira-il, d'où vient ceste entreprise?  
 De mon vray roy j'ay fait élection,  
 Je l'ay sacré, sa couronne il a prise  
 Sur mon tressainct et hault mont de Sion. »

Et je, qui suis le roy qui luy ay pleu,  
 Racompteray sa sentence donnée :  
 C'est qu'il m'a dict : « Tu es mon filz esleu,  
 Engendré t'ay ceste heureuse journée.

Demande-moy, et pour ton héritage  
 Subjectz à toy tous peuples je rendray ;  
 Et ton empire aura cest advantage  
 Que jusqu'aux bordz<sup>3</sup> du monde l'estendray.

Verge de fer en ta main porteras,  
 Pour les dompter et les tenir en serre ;  
 Et s'il te plaist menu les briseras,  
 Aussi aisé comme un vaisseau de terre. »

1. Orgueilleuse.

2. Ne lui importe.

3. Aux bouts, aux extrémités.

Maintenant donc, ô vous et roys et princes,  
Plus entenduz et sages devenez.  
Juges aussi des terres et provinces,  
Instruction à ceste heure prenez.

Du Seigneur Dieu serviteurs rendez-vous,  
Craignez son ire<sup>1</sup> et luy vueillez complaire:  
Et d'estre à luy vous resjouissez tous,  
Ayans tousjours craincte de luy desplaire.

Faictes hommage aux filz qu'il vous envoie,  
Que<sup>2</sup> courroucé ne soit amèrement,  
A fin aussi que de vie et de voye  
Ne périssiez trop malheureusement.

Car tout à coup son courroux rigoureux  
S'embrasera, qu'on ne s'en donra garde.  
O combien lors ceulx là seront heureux  
Qui se seront mis en sa sauvegarde!

1. Colère.

2. De crainte que.

DOMINE, NE IN FURORE TUO ARGUAS ME...

ARGUMENT.

David malade à l'extremité a horreur de la mort, désire, avant que mourir, glorifier encore le nom de Dieu, puis tout à coup se resjouyt de sa convalescence et de la honte de ceulx qui s'attendoient à sa mort.

Psalme propre pour les malades.

Ne veuilles pas, ô Sire,  
 Me reprendre en ton ire,<sup>1</sup>  
 Moi qui t'ay irrité!  
 N'en ta fureur terrible  
 Me punir de l'horrible  
 Tourment qu'ay mérité!

Ains<sup>2</sup> Seigneur, viens estendre  
 Sur moy ta pitié tendre,  
 Car malade me sens.  
 Santé doncques me donne,  
 Car mon grand mal estonne  
 Tous mes os et mes sens.

1. Colère.

2. Mais.



Et mon esprit se trouble  
Grandement et au double,  
En extresme soucy.  
O Seigneur plein de grâce,  
Jusques à quand sera-ce  
Que me lairras ainsi?

Hélas, Sire, retourne,  
D'entour de moy destourne  
Ce merveilleux esmoy!  
Certes grande est ma faulte,  
Mais, par ta bonté haulte,  
De mourir garde-moy.

Car en la mort cruelle  
Il n'est de toy nouvelle  
Mémoire ne renom.  
Qui penses-tu qui die,  
Qui loue et psalmodie  
En la fosse ton nom!

Toute nuict tant travaille  
Que lict, chaliect et paille,  
En pleurs je fais noyer;  
Et en eau goutte à goutte  
S'en va ma couche toute,  
Par si fort larmoyer.

Mon œil pleurant sans cesse  
De despit et destresse,  
En un grand trouble est mis;  
Il est envieilly d'ire

De veoir entour moy rire  
Mes plus grans ennemis.

Sus, sus, arrière, iniques,  
Deslogez, tyranniques,  
De moy tous à la foys;  
Car le Dieu débonnaire  
De ma plaincte ordinaire  
A bien ouy la voix.

Le Seigneur en arrière  
N'a point mis ma prière,  
Exaulcé m'a des cieux:  
Receu a ma demande,  
Et ce que luy demande  
Accordé m'a et mieulx.

Doncques honteux deviennent,  
Et pour vaincuz se tiennent  
Mes adversaires tous;  
Que chascun d'eulx s'esloigne,  
Subit, en grand vergoingne,  
Puis que Dieu m'est si doux!

DIXIT INSIPIENS IN CORDE SUO...

## ARGUMENT.

Il dit que tout est plein d'infidèles et ethniques, décrit leur entendement corrompu, souhaite et prédit leur ruine et la délivrance du peuple de Dieu par eux dévoré.

Psalme contre les ennemys de Dieu et de ceux qui l'ayment.

Le fol maling en son cueur dit et croit  
 Que Dieu n'est point, et corrompt et renverse  
 Ses mœurs, sa vie, horribles faictz exerce;  
 Pas un tout seul ne faict rien bon ne droict,  
 Ny ne voudroit.

Dieu du hault ciel a regardé icy  
 Sur les humains, avecques diligence,  
 S'il en verroit quelqu'un d'intelligence  
 Qui d'invocquer la divine mercy  
 Fust en soucy.

Mais tout bien veu, a trouvé que chascun  
 A fourvoyé, tenant chemins damnables.  
 Ensemble tous sont faictz abominables.  
 Et n'est celluy qui face bien aucun,  
 Non jusqu'à un.

N'ont-ils nul sens, tous ces pernicieux  
 Qui font tout mal et jamais ne se changent,  
 Qui comme pain mon povre peuple mangent,  
 Et d'invocquer ne sont point soucieux  
 Le Dieu des cieulx?

Certainement tous esbahiz seront,  
 Que<sup>1</sup> sur le champ ilz trembleront de craincte:  
 Car l'Éternel, par sa faveur tressaincte,  
 Tiendra pour ceulx qui droictz se trouveront.  
 Et l'aymeront.

Ha! malheureux, vous vous estudiez  
 A vous mocquer de l'intention bonne  
 Que l'immortel au povre affligé donne,  
 Pource qu'ilz sont sur luy tous appuyez,  
 Et en riez.

O qui et quand de Sion sortira,  
 Pour Israël secours en sa souffrance?  
 Quand Dieu mettra son peuple à délivrance,  
 De joye adonc<sup>2</sup> Israël jouyra,  
 Jacob rira.

1. Tellement que.

2. Alors.

## COELI ENARRANT GLORIAM DEI.

## ARGUMENT.

Il montre par le merveilleux ouvrage des cieulx combien Dieu est puissant, loue et exalte la loy divine, et enfin prie le Seigneur qu'il le préserve de péché, à fin de luy estre agreable.

Psalme pour faire contempler la puissance et bonté de Dieu

Les cieulx en chascun lieu  
La puissance de Dieu  
Racomptent aux humains :  
Ce grand entour espars  
Nonce de toutes pars  
L'ouvrage de ses mains.

Jour après jour coulant  
Du Seigneur va parlant  
Par longue expérience ;  
La nuit suyvant la nuit  
Nous presche et nous instruit  
De sa grand sapience.

Et n'y a nation,  
Longue prolation,<sup>1</sup>

1. Parole lointaine, pour : peuple de quelque langue qu'il se serve.

Qui n'oye bien le son,  
La manière et façon  
Du langage des cieulx.

Leur tour par tout s'estend  
Et leur propos s'entend  
Jusques au bout du monde;  
Dieu en eulx a posé  
Palais bien composé  
Au soleil clair et munde,

Dont il sort ainsi beau  
Comme un espoux nouveau  
De son paré pourpris;<sup>1</sup>  
Semble un grand prince à veoir,  
S'esgayant pour avoir  
D'une course le prix.

D'un bout des cieulx il part,  
Et atteinct l'autre part  
En un jour, tant est viste!  
Oultre plus, n'y a rien  
En ce val terrien  
Qui sa chaleur évite.

La tresentièrre loy  
De Dieu souverain roy  
Vient l'âme restaurant:  
Son tesmoignage seur.  
Sapience en douceur  
Monstre à l'humble ignorant.

1. Endroit clos.

D'iceluy roy des roys  
Les mandemens sont droictz,  
Et joye au cueur assignent;  
Les commandemens saincts  
De Dieu sont purs et sains,  
Et les yeulx illuminent.

L'obéissance à luy  
Est un tressainct appuy  
A perpétuité.  
Dieu ne faict jugement,  
Qui véritablement  
Ne soit plein d'équité.

Ces choses sont encor  
Plus désirables qu'or,  
Fust-ce fin or de touche;  
Et en un cueur sans fiel  
Sont plus douces que miel,  
Ne pain de miel en bouche.

Qui servir te voudra,  
Par ces poinctz apprendra  
A ne se fourvoyer:  
Et en les observant,  
En aura le servant,<sup>1</sup>  
Grand et riche loyer.

Mais où se trouvera  
Qui ses faultes sçaura  
Numbrer, penser ne dire?

1. Le serviteur qui les observera.

Las de tant de péchez  
Qui me sont tous cachez,  
Purge-moy, trescher Sire!

Aussi de grans forfaitz  
Téméairement faitz  
Soit ton serf relasché!  
Qu'ilz ne règnent en moy,  
Si seray hors d'esmoy,  
Et net de grand péché.

Ma bouche prononcer  
Ne mon cueur rien penser  
Ne puisse, qui ne plaise  
A toy mon deffendeur,  
Saulveur et amandeur  
De ma vie maulvaise!



EXULTATE, JUSTI, IN DOMINO, RECTOS...

ARGUMENT.

C'est un bel hymne, auquel le prophète invite d'entrée à célébrer le Tout-Puissant, puis chante que tout est plein de sa bonté, récite ses merveilles, admoneste les princes de ne se fier en leurs forces, et que Dieu assiste à ceux qui le révèrent; puis invocque sa bonté.

Resveillez-vous, chacun fidèle,  
 Menez en Dieu joye orendroit.<sup>1</sup>  
 Louenge est tresséante et belle  
 En la bouche de l'homme droict.  
 Sur la douce harpe  
 Pendue en escharpe  
 Le Seigneur louez;  
 De luz, d'espinettes.  
 Saintes chansonnettes  
 A son nom jouez.

Chantez de luy par mélodie  
 Nouveau vers, nouvelle chanson,  
 Et que bien on la psalmodie  
 A haulte voix et plaisant son.

1. Maintenant.

Car ce que Dieu mande,  
 Qu'il dit et commande  
 Est juste et parfait:  
 Tout ce qu'il propose  
 Qu'il faict et dispose.  
 A fiance<sup>1</sup> est faict.

Il ayme d'amour souveraine  
 Que droict règne et justice ait lieu!  
 Quand tout est dict,<sup>2</sup> la terre est pleine  
 De la grande bonté de Dieu.

Dieu par sa parole  
 Forma chascun pôle,  
 Et ciel précieux;  
 Du vent de sa bouche  
 Feit ce qui attouche  
 Et orne les cieulx.

Il a les grans eaux amassées  
 Et la mer, comme en un vaisseau,  
 Aux abysmes les a mussées<sup>3</sup>  
 Comme un trésor en un monceau.

Que la terre toute  
 Ce grand Dieu redoubte,  
 Qui fait tout de rien!  
 Qu'il n'y ait personne  
 Qui ne s'en estonne.  
 Au val terrien!

1. De façon à mériter confiance.

2. En résumé.

3. Cachées.

Car toute chose qu'il a dicte,  
 A esté faicte promptement :  
 L'obéissance aussi subite  
 A esté par le mandement.

Le conseil, l'emprise  
 Des gens il débrise.  
 Et met à l'envers :  
 Vaines et cassées  
 Il rend les pensées  
 Des peuples divers.

Mais la divine providence  
 Son conseil sçait perpétuer,  
 Ce que son cœur une foys pense  
 Dure à jamais sans se muer.<sup>1</sup>

O gent bien heurée,  
 Qui toute assurée  
 Pour son Dieu le tient !  
 Heureux le lignage  
 Que Dieu en partage  
 Choisit et retient.

Le Seigneur éternel regarde  
 Icy bas du plus hault des cieulx,  
 Dessus les humains il prend garde  
 Et les veoit tous devant ses yeulx.

De son throsne stable,  
 Paisible, équitable,  
 Ses clairs yeulx aussi  
 Jusqu'au fons visitent

1. Changer.

Tous ceulx qui habitent  
En ce monde icy.

Car luy seul, sans autre puissance,  
Forma leurs cueurs telz qu'ilz les ont;  
C'est luy seul qui a congnoissance  
Quelles toutes leurs œuvres sont.

Nombre de gensdarmes  
En assaulx, n'allarmes  
Ne saulent le Roy :  
Bras ny hallebarde,  
L'homme fort ne garde  
De mortel desroy.

Celluy se trompe, qui cuyde<sup>1</sup> estre  
Saulvé par cheval bon et fort ;  
Ce n'est point par sa force adextre  
Qué l'homme eschappe en dur effort.

Mais l'œil de Dieu veille  
Sur ceulx, à merveille,  
Qui de volonté  
Craintifz le révèrent.  
Qui aussi espèrent  
En sa grand bonté.

A fin que leur vie il délivre.  
Quand la mort les menacera,  
Et qu'il leur donne dequoy vivre  
Au temps que famine sera.

1. Suppose.

Que doncques nostre âme  
L'Éternel réclame,  
S'attendant à luy ;  
Il est nostre adresse,<sup>1</sup>  
Nostre forteresse,  
Pavoy et appuy.

Et par luy grand resjouyssance  
Dedans noz cueurs tousjours aurons,  
Pourveu qu'en la haulte puissance  
De son nom saint nous espérons.

Or ta bonté grande  
Dessus nous s'espande,  
Nostre Dieu et roy,  
Tout ainsi qu'entente,  
Espoir et attente  
Nous avons en toy !

1. Le point vers lequel il faut se diriger

## DEUS, DEUS MEUS, AD TE...

## ARGUMENT.

Il prie estre delivré de ceulx qui avoient conjuré avec Absalon, à fin qu'il puisse à bon escient publier les louenges de Dieu, en la sainte congrégation.

Revenge-moy, pren la querelle  
De moy, Seigneur, par ta mercy,  
Contre la gent faulse et cruelle;  
De l'homme remply de cautelle  
Et en sa malice endurecy  
Délivre-moy aussi.

Las, mon Dieu, tu es ma puissance,  
Pourquoy t'enfuyz me reboutant?  
Pourquoy permetz qu'en desplaisance  
Je chemine, soubz la nuyssance  
De mon adversaire qui tant  
Me va persécutant?

A ce coup<sup>1</sup> ta lumière luyse,  
Et ta foy véritable tien!

1. Que maintenant.

Chascune d'elles me conduise  
En ton saint mont, et m'introduise  
Jusques au tabernacle tien,  
Avec humble maintien.

Là dedans prendray hardiesse  
D'aller de Dieu jusqu'à l'autel,  
Au Dieu de ma joye et liesse,  
Et sur la harpe chanteresse  
Confesseray qu'il n'est Dieu tel  
Que toy, Dieu immortel.

Mon cueur, pourquoy t'esbahis ores ?<sup>1</sup>  
Pourquoy te débats devant moy ?  
Atten le Dieu que tu adores,  
Car grâces luy rendray encores,  
Dont<sup>2</sup> il m'aura mis hors d'esmoy.  
Comme mon Dieu et roy.

1. Maintenant.

2. De ce que.





# ÉPIGRAMMES

IMITÉES DE MARTIAL

---

DE PAULINE.

Pauline est riche et me veut bien  
Pour mary; je n'en feray rien,  
Car tant vieille est que j'en ay honte.  
Si elle estoit plus vieille un tiers,  
Je la prendrois plus volontiers :  
Car la despesche en seroit prompte.

DE CATIN ET DE MARTIN.

Catin veult espouser Martin,  
C'est faict en tresfine femelle;  
Martin ne veult point de Catin,  
Je le trouve aussi fin comme elle.

## D'UNE VIEILLE ÉDENTÉE.

S'il m'en souvient, vieille au regard hydeux,  
 De quatre dents je vous ay vu mascher,  
 Mais une toux dehors vous en meit deux,  
 Une autre toux deux vous en fait cracher.  
 Or pouvez bien toussir sans vous fascher,  
 Car ces deux toux y ont mis si bon ordre  
 Que si la tierce<sup>1</sup> y veult rien arracher,  
 Non plus que vous n'y trouvera que mordre.

## D'UN ABBÉ.

L'abbé a un procès à Romme  
 Et la goutte aux piedz, le povre homme.  
 Mais l'advocat s'est plaint à maintz  
 Que rien au poingt il ne luy boute :  
 Cela n'est pas aux piedz la goutte,  
 C'est bien plus tost la goutte aux mains.

1. La troisième toux.

A MERLIN DE SAINT GELAIS.

Ta lettre, Merlin, me propose  
Qu'un gros sot en rithme compose  
Des vers, par lesquelz il me point.  
Tien-toy seur qu'en rithme, n'en prose,  
Celluy<sup>1</sup> n'escrit aucune chose,  
Duquel l'ouvrage on ne lit point.

DE JAN JAN.

Tu as tout seul, Jan Jan, vignès et prez;  
Tu as tout seul ton cueur et ta pécune;  
Tu as tout seul deux logis diaprez,  
Là où vivant ne prétend chose aucune;  
Tu as tout seul le fruit de ta fortune;  
Tu as tout seul ton boire et ton repas;  
Tu as tout seul toutes choses fors une :  
C'est que tout seul ta femme tu n'as pas.

1. Celui-là.

## DE SOY MESME ET D'UN RICHE IGNORANT.

Riche ne suis, certes je le confesse,  
 Bien né pourtant, et nourry noblement.  
 Mais je suis leu du peuple et gentillesse,<sup>1</sup>  
 Par tout le monde; et dict-on : « C'est Clément. »  
 Maintz vivront peu, moy éternellement.  
 Et toy tu as prez, fontaines et puytz,  
 Boys, champs, chasteaulx, rentes et gros appuys.  
 C'est de nous deux la différence et l'estre.  
 Mais tu ne peulx estre ce que je suis :  
 Ce que tu es, un chascun le peult estre.

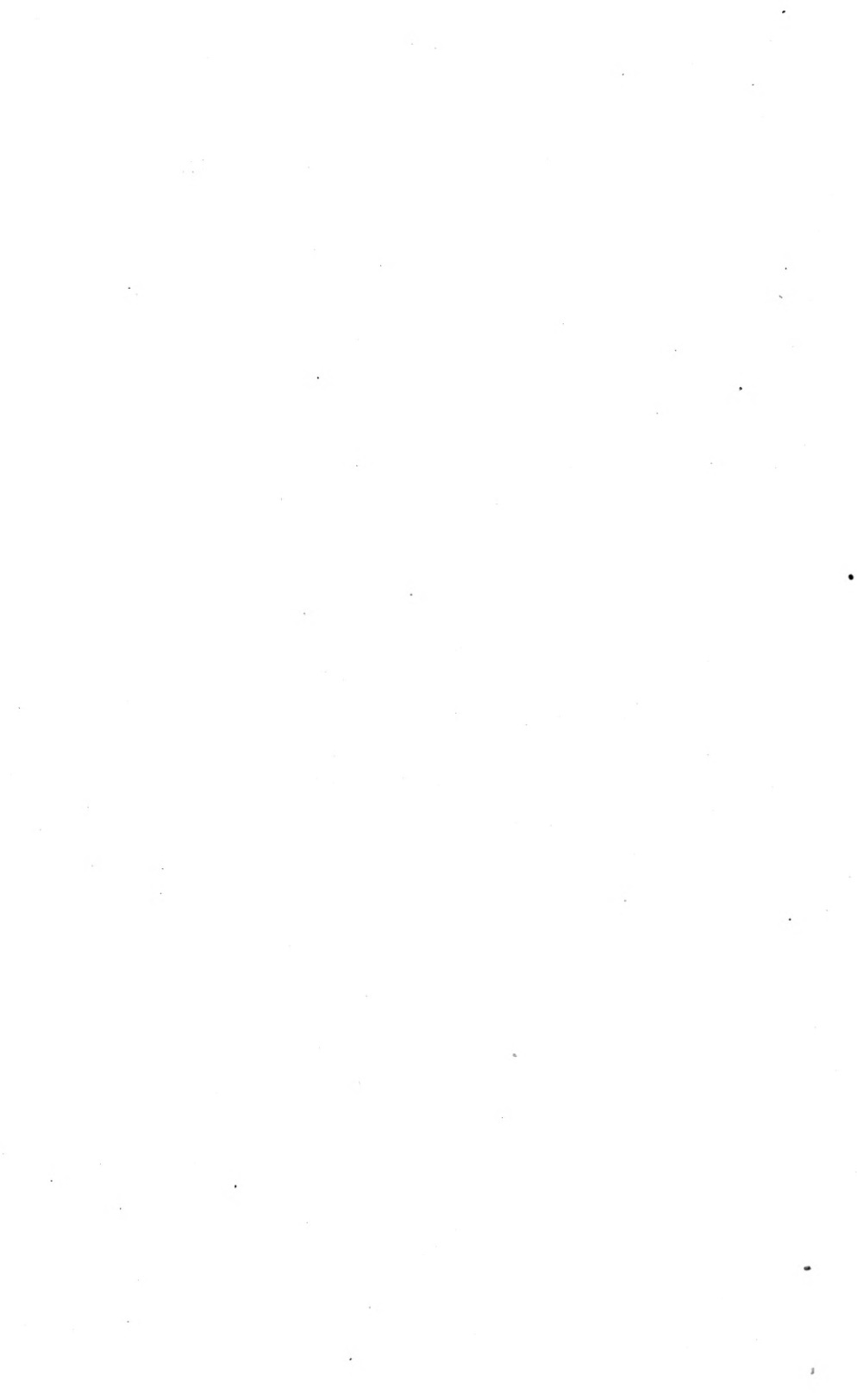
## DE MACÉ LONGIS.

Ce prodige Macé Longis  
 Faict grand serment qu'en son logis  
 Il ne souppa jour de sa vie :  
 Si vous n'entendez bien ce point,  
 C'est-à-dire il ne soupe point,  
 Si quelque autre ne le convie.

1. Et de la noblesse.

A F. RABELAIS.

S'on nous laissoit nos jours en paix user,  
Du temps présent à plaisir disposer,  
Et librement vivre comme il fault vivre,  
Palais et cours ne nous faudroit plus suyvre.  
Plaidz, ne procès, ne les riches maisons  
Avec leur gloire et enfumez blasons,  
Mais soubz belle ombre en chambre et galleries  
Nous pourmenans, livres et railleries,  
Dames et bains, seroient les passetemps,  
Lieux et labeurs de nos espritz contens.  
Las, maintenant à nous point ne vivons,  
Et le bon temps périr pour nous sçavons  
Et s'envoler, sans remèdes quelconques :  
Puis qu'on le sçait, que ne vit-on bien doncques?



# MÉTAMORPHOSES D'OVIDE<sup>1</sup>

---

L'aage doré sur tout resplendissant  
Fut le premier, au monde fleurissant,  
Auquel chascun, sans correcteur et loy,  
De son bon gré gardoit justice et foy.  
En peine et paour aucun ne souloit vivre.  
Loix menaçans ne se gravoient en cuivre  
Fisché en murs. Povres gens sans refuge  
Ne redoubtoient la face de leur juge;  
Mais en seurté se sçavoient accointer,  
Sans qu'il fallust juge à les appoincter.<sup>2</sup>

L'arbre du pin, charpenté et fendu,  
N'estoit encor des haultz montz descendu  
Sur les grans eaux, pour flotter et nager,  
Et en pays estrange voyager.

Hommes mortelz ne congnoissoient à l'heure<sup>3</sup>  
Fors seulement le lieu de leur demeure.

1. Nous extrayons ce passage de la traduction du premier livre des Métamorphoses, dont Marot, nous l'avons dit, traduisit deux livres.

2. Accorder, juger.

3. Alors.

Fossez profonds et murs de grans efforts  
 N'environnoient encor villes ne forts.  
 Trompes, clairons d'airain droict ou tortu,  
 L'armet, la lance et le glaive pointu  
 N'estoient encor. Sans usage et alarmes  
 De chevaliers, de piétons et gensdarmes,  
 Les gens alors seurement en tous cas  
 Accomplissoient leurs plaisirs délicats.

La terre aussi non froissée et ferue  
 Par homme aucun, du soc de la charue,  
 Donnoit de soy tous biens à grand planté,<sup>1</sup>  
 Sans qu'on y eust ne semé, ne planté.  
 Et les vivans, contens de la pasture  
 Producte alors sans labeur ne culture,  
 Cueilloient le fruit des sauvages pommiers,  
 Fraises aux montz, les cormes aux cormiers,  
 Pareillement les mures qui sont jointes  
 Contre buyssons pleins d'espineuses poinctes,  
 Avec le gland qui leur tomboit à gré  
 Du large chesne à Juppiter sacré.

Printemps le verd regnoit incessamment  
 Et Zephirus soupirant doucement,  
 Soefves<sup>2</sup> rendoit, par tièdes alénées,  
 Les belles fleurs sans semence bien nées.  
 Terre portoit les fruitz tost et à poinct,  
 Sans cultiver. Le champ sans estre point  
 Renouvelé, par tout devenoit blanc  
 Par force espiz pleins de grain bel et franc,  
 Prestz à cueillir. Fleuves de laict couloient,

1. Quantité.

2. Suaves.



Fleuves de vin aussi couler souloient,<sup>1</sup>  
 Et le doux miel dont lors chacun goustoit,  
 Des arbres vers tout jaulne desgouttoit.

Puis quand Saturne, hors du beau règne mis.  
 Fut au profond des ténèbres transmis,  
 Soubz Juppiter estoit l'humaine gent.  
 Et en ce temps survint l'aage d'argent,  
 Qui est plus bas que l'or tressouverain,  
 Aussi plus hault et riche que l'arain.

Ce Juppiter abaissa la vertu  
 Du beau printemps qui tousjours avoit eu  
 Son cours entier, et soubz luy fut l'année  
 En quatre parts réduite et ordonnée :  
 En froid yver, et en esté qui tonne,  
 En court printemps, variable automne.

Lors commença blanche et vive splendeur  
 Reluyre en l'air espris de sèche ardeur:  
 D'autre costé survint la glace froide,  
 Par vents d'yver pendue estraincte et roide.  
 Lors on se print à musser<sup>2</sup> soubz maisons.  
 Maisons estoient cavernes et cloisons.  
 Arbres espez, fresche ramée à force,  
 Et vertz osiers jointz avecques escorce.  
 Lors de Cérès les bons grains secourables  
 Soubz longs seillons de terres labourables  
 Sont enterrez; et furent beufz puissans,  
 Pressez du joug, au labour mugissans.

1. Avoient l'habitude.

2. A se cacher.

Après cestuy, troisieme succéda  
 L'aage d'arain qui les deux excéda  
 D'engin mauvais;<sup>1</sup> et plus audacieux  
 Aux armes fut, non pourtant vicieux.

Le dernier est de fer dur et rouillé,  
 Où tout soudain chascun vice brouillé  
 Se vint fourrer, comme en l'aage total  
 Accomparé au plus meschant métal.  
 Honneste Honte et Vérité certaine,  
 Avecques Foy, prindrent fuyte loingtaine:  
 Au lieu desquelz entrèrent Flaterie,  
 Déception, Trahyson, Menterie,  
 Et folle Amour, Désir et Violence  
 D'acquérir gloire et mondaine opulence.

Telle avarice adonc,<sup>2</sup> le plus souvent  
 Pour practiquer<sup>3</sup> mettoit voilles àu vent,  
 Lors mal congneu de nautonnier et maistre:  
 Et mainte nef dont le boys souloit estre  
 Planté debout sur montaignes cornues,  
 Nageoit, saultoit par vagues incongnues.  
 Mesme la terre, avant aussi commune  
 Que la clarté du soleil, air et lune,  
 Fut devisée en bornes et partiz  
 Par mesureurs fins, caultz et déceptifz.

Ne seulement humaines créatures  
 Cherchèrent bledz et autres nourritures,  
 Mais jusque au fond des entrailles allèrent

1. Surpassa en malice.

2. Alors.

3. Commercer.

De terre basse, où prindrent et souillèrent  
 Les grans trésors et les richesses vaines  
 Qu'elle cachoit en ses profondes veines,  
 Comme métaulx et pierres de valeurs,  
 Incitemens à tous maulx et malheurs.

Jà hors de terre estoit le fer nuyasant,  
 Avecques l'or, trop plus que fer cuysant,  
 Lors guerre sort, qui, par ces deux métaulx,  
 Faict des combatz inhumains et brutaulx,  
 Et casse et rompt de main sanguinolente  
 Armes cliquans soubz force violente.

On vit desjà de ce qu'on emble<sup>1</sup> et oste :  
 Chez l'hostelier n'est point asseuré l'hoste,  
 Ne le beau-père avecques le sien gendre.  
 Petite amour entre frères s'engendre ;  
 Le mary s'offre à la mort de sa femme :  
 Femme au mary faict semblable diffame :  
 Par maltalent,<sup>2</sup> les marâtres terribles  
 Meslent souvent venins froidz et horribles ;  
 Le filz, affin qu'en biens mondains prospère,  
 Soubhaite mort, avant ses jours, son père.  
 Dame Pitié gist vaincue et oultrée,<sup>3</sup>  
 Justice aussi, la noble vierge Astrée,  
 Seule et dernière après tous dieux sublimes,  
 Terre laissa taincte de sang et crimes.

Aussi, affin que le ciel éthéré  
 Ne fust de soy plus que terre asseuré,

1. Vole.

2. Mauvaise inspiration.

3. Percée d'outre en outre.

Les fiers Géantz, comme on dit, affectèrent<sup>1</sup>  
Regner aux cieulx, et contre mont dressèrent,  
Pour y monter, mainte montaigne mise  
L'une sur l'autre. Adoncques, par transmise  
Fouldre du ciel, l'omnipotent Facteur  
Du mont Olympe abbatit la haulteur,  
Et desbrisa, en ruyne fort grosse,  
Pélon, mont assis sur celluy d'Osse.  
Quand par son poix ces corps faulx et cruelz  
Furent gisans desrompuz et tuez,  
La terre fut mouillée en façon telle  
De moult de sang des Géantz enfans d'elle,  
Que, comme on dit, trempée s'enyvra,  
Puis en ce sang tout chauld âme livra,  
Et pour garder enseigne de la race,  
En fait des corps portans humaine face.  
Mais ceste gent fut aspre et despiteuse,  
Blasmant les Dieux, de meurdres convoiteuse,  
Si<sup>2</sup> qu'à le veoir, bien l'eussiez devinée  
Du cruel sang des Géantz estre née.

1? Résolurent.

2. Tellement.

# AMOUR FUGITIF

DE LUCIEN <sup>1</sup>

---

Advint un jour que Venus cythérée,  
Mère pour lors dolente et explorée,  
Perdit son filz, qui çà et là voloit.  
Et ainsi triste, en haste s'en alloit  
Par maint carroy,<sup>2</sup> par maint canton et place,  
Pour le chercher. Puis sus quelque terrasse,  
Ou sus un mont eslevé se plantoit,  
Et devant tous à haulte voix chantoit  
Ce qui s'ensuyt :

« Quiconques de bon vueil  
M'enseignera ou au doigt, ou à l'œil,  
En quelle voye, ou devers quel costé,  
Mon Cupido fuyant s'est transporté,  
Pour son loyer, qui faire le sçaura,  
Un franc baiser de Vénus il aura.

1. Marot paroît avoir suivi, pour cette traduction, moins le texte grec de Lucien que le texte latin de la translation, un peu paraphrasée, donnée par Ange Politien, vers la fin du siècle précédent.

2. Sentier.

Et si quelcun prisonnier le ramène,  
 La mère, lors, envers luy plus humaine  
 Luy donnera, pour plus son cueur aïser,  
 Quelque autre don dessus le baiser.  
 Toy qui iras,<sup>1</sup> à fin que par tous lieux  
 Ce faulx garson puisses congnoistre mieulx,  
 Je t'en diray vingt enseignes et taches  
 Que finement fault qu'en mémoire caches.

Blancheur aucune en luy n'est évidente,  
 Son corps est tainct de rougeur tresardante,  
 Ses yeulx perçantz qui de travers regardent  
 Incessamment estincellent et ardent ;  
 Et son penser cauteleux et frivolle  
 Jamais ne suyt sa doulcette parolle.  
 Certainement le son de sa faconde  
 Passe en douceur le plus doux miel du monde ;  
 Mais le droict sens et la cause effective  
 Correspond mal à sa voix déceptive.  
 Si en cholère il se prend à monter,  
 Il porte un cueur impossible à dompter ;  
 Et de son bec il sçait, tout au contraire,  
 Tromper, séduire et en ses laqz attraire  
 Les cueurs rempliz d'aspre sévérité,  
 Sans que jamais confesse vérité.  
 Certes il est enfant plein de jeunesse,  
 Mais bien pourveu d'astuce et de finesse.  
 Souvent se joue et fait de l'inscient,<sup>2</sup>  
 Mais en jouant tasche à bon escient  
 Faire son cas. Sur son dos, outreplus.

1. A cette recherche.

2. De l'innocent, de l'ignorant.

Pendent en ordre uns cheveux crespeluz.<sup>1</sup>  
 Et en sa face, ayant fière apparence,  
 Jamais n'y a honte, ne révérence.  
 Après il a, si bien vous l'espiez,  
 Petites mains, avecques petis piedz.  
 Mais toutesfoys, en hault ou bas endroit,  
 D'un petit arc tire fort loing et droict.  
 Jadis frappa de flesche et vireton<sup>2</sup>  
 Jusqu'aux bas lieux le cruel roy Pluton;  
 Et des enfers les umbres et espritz  
 Veirent leur roy, d'amour vaincu et pris,  
 Lors que dedans son grand char stygieux<sup>3</sup>  
 Il amena Proserpine aux beaulx yeulx.  
 Son corps ardant, enflambé de nature,  
 Il a tout nud sans quelque couverture,  
 Mais le cueur cault<sup>4</sup> et courage<sup>5</sup> qu'il porte  
 Se vest de mainte et variable sorte.  
 Et d'avantage, en soubzlevant en l'air  
 Les membres siens, par un subtil voler,  
 Aux Nymphes va, puis aux hommes descend.  
 Et quand receu de bon gré il se sent,  
 Son siège faict plus chauld que feu de pailles  
 Au plus profond de leurs cueurs et entrailles.  
 Petit et court est son arc amoureux,  
 Mais le sien traict mortel et rigoureux

1. Une chevelure crépue, frisée.

2. Petit carreau d'arbalète.

3. Infernal, de Styx.

4. Rusé.

5. Nous avons eu déjà occasion de dire que *courage* avoit fréquemment un sens analogue à celui de cœur. Pour mieux préciser c'est le mot qui traduit le travail intérieur soit de l'esprit soit du cœur, ici il rend le *νόος* de Lucien ou plutôt l'*animus* d'Ange Politien.

Va de droict fil jusques au firmament,  
 Depuis qu'il est descoché fermement.  
 Sur son espaule ardente et colorée,  
 Tu verras pendre une trousse<sup>1</sup> dorée,  
 Et au dedans ses pestifères traictz,  
 Dont le cruel abuseur plein d'attraictz  
 A bien souvent fait mainte playe amère,  
 Mesmes à moy qui suis sa propre mère.

Griefve chose est tout ce que j'ay dict ores,<sup>2</sup>  
 Mais voycy, las! plus griefve chose encores :  
 Sa dextre main jecte et darde un brandon  
 Qui brusle et ard, sans mercy ne pardon,  
 Les povres os. Brief, de son chauld extresme  
 Il brusleroit le bruslant soleil mesme.

Si tu le peulx donc trouver et atteindre,  
 Et de cordons à fermes nœudz estraindre,  
 Meine-le-moy estroictement lié.  
 Et si vers toy se rend humilié,  
 N'en pren mercy, quoy que devant toy face  
 Tomber ses yeulx larmes dessus sa face.  
 Garde-toy bien qu'en ce ne te deçoives;  
 Et s'ainsi est que sa bouche apperçoives  
 Riant à toy, bien fault que te recordes<sup>3</sup>  
 De n'ordonner qu'on luy lasche les cordes.  
 Si par doulx motz te venoit incitant  
 A le baiser, va cela évitant.  
 Car, pour certain, en ces lèvres habite  
 Mortel venin, qui cause mort subite.  
 Et si de franc et libéral visage

1. Carquois.

2. Maintenant.

3. Tu te souviennes.



Il te promet des dons à son usage,<sup>1</sup>  
 C'est asçavoir flesches et arc turquoy,  
 La trousse paincte, et le doré carquoy,  
 Fuy tous ces dons de nuysance et reproche,  
 Ilz vont bruslant tout ce qui d'eulx s'approche.

1. Probablement les dons qu'il a l'habitude de faire, *vulnera*, dit Ange Politien.



## SONNETS DE PÉTRARQUE

---

### I.

Le premier jour que trespassa la belle,  
Les purs espritz, les anges précieux,  
Saintes et saintz, citoyens des haultz cieulx,  
Tout esbahiz vindrent à l'entour d'elle.

Quelle clarté, quelle beauté nouvelle,  
Ce disoient-ilz, apparroist à noz yeulx ?  
Nous n'avons veu du monde vicieux  
Monter ça hault encore une âme telle.

Elle, contente d'avoir changé demeure,  
Se parangonne<sup>1</sup> aux anges d'heure à heure,  
Puis coup à coup derrière soy regarde

Si je la suy. Il semble qu'elle attend.  
Dont mon désir ailleurs qu'au ciel ne tend,  
Car je l'oy bien crier que trop je tarde.

1. S'égale.

## II.

Des plus beaux yeux et du plus clair visage  
Qui oncques fut et des beaux cheveux longs  
Qui faisoient l'or et le soleil moins blonds,  
Du plus doux ris, et du plus doux langage,

Des bras et mains qui eussent en servage,  
Sans se bouger, mené les plus félons,  
De celle qui, du chef jusqu'aux talons,  
Sembloit divin plus qu'humain personnage,

Je prenois vie. Or d'elle se consolent  
Le roy céleste et ses couriers qui volent,  
Me laissant nud, aveugle en ce bas estre,

Un seul confort attendant à mon dueil,  
C'est que là hault, elle qui sçait mon vueil  
M'impétrera<sup>1</sup> qu'avec elle puisse estre.

1. Obtiendra.

# TABLE

DES

## MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME

### LA VIE DE CLÉMENT MAROT.

I. La vie provinciale au xv <sup>e</sup> siècle. — Enfance de Clément Marot. . .	III
II. La cour de Louis XII. — Éducation de Marot . . . . .	XIX
III. Noviciat littéraire. — Premières amours . . . . .	XXXVI
IV. Les débuts de la Réforme et de la Renaissance. — Écllosion du génie de Marot . . . . .	LIV
V. La cour de François I <sup>er</sup> . — Le génie de Marot. . . . .	LXVII
VI. L'exil. — La gloire . . . . .	XCV
VII. La décadence. . . . .	CVII
VIII. La postérité. . . . .	CXII
AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR. . . . .	CXVII

### ŒUVRES DE MAROT.

ÉLÉGIES. . . . .	1
ÉPITRES. . . . .	31
LE CIMETIÈRE. . . . .	125
COMPLAINTES. . . . .	133
ÉPITAPHES. . . . .	155
BALLADES. . . . .	167
RONDEAUX. . . . .	183
CHANSONS. . . . .	207
ÉTRENNES. . . . .	219
ÉPIGRAMMES. . . . .	223

## ŒUVRES DIVERSES.

Dialogue nouveau. . . . .	307
Églogue sur la naissance du Dauphin. . . . .	325
Églogue au roy. . . . .	331
Avant naissance. . . . .	343
Cantique à la déesse Santé. . . . .	347
Chant de folie. . . . .	351
Maladie de s'Amye. . . . .	355
L'Enfer. . . . .	357

## TRADUCTIONS.

Psaumes. . . . .	379
Épigrammes imitées de Martial. . . . .	401
Métamorphoses d'Ovide. . . . .	407
Amour fugitif. . . . .	413
Sonnets de Pétrarque. . . . .	419

FIN DE LA TABLE.











PQ  
1635  
A1  
1867

Marot, Clément  
Oeuvres de Clément Marot

**PLEASE DO NOT REMOVE  
SLIPS FROM THIS POCKET**

---

**UNIVERSITY OF TORONTO  
LIBRARY**

